



HAL
open science

L'Oued Bouregreg : enjeux paysagers et patrimoniaux dans une vallée urbaine

Ibtissam Lahrach

► **To cite this version:**

Ibtissam Lahrach. L'Oued Bouregreg : enjeux paysagers et patrimoniaux dans une vallée urbaine. Géographie. Université d'Angers; Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Maroc), 2020. Français. NNT : 2020ANGE0054 . tel-03994633

HAL Id: tel-03994633

<https://theses.hal.science/tel-03994633v1>

Submitted on 17 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE D'ANGERS ET L'INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : *Géographie*

Ibtissam LAHRACH

L'oued Bouregreg : enjeux paysagers et patrimoniaux dans une vallée urbaine

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 23 Octobre 2020

Unité de recherche : LETG-Angers UMR 6554 CNRS, Université d'Angers,

JURY

Rapporteurs avant soutenance :

Mme Sylvie SERVAIN
M. Nour-Eddine BENAODA TLEMÇANI

Professeur à l'INSA Centre-Val de Loire
Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire
Hassan II

Examineurs :

Mme Nawal BENABDALLAH
Mme Evelyne GAUCHE
M. Mustapha EL HANNANI (co-encadrant)

Professeur assistante à l'École d'Architecture de
l'Université Internationale de Rabat
Maître de Conférences à l'Université de Tours
Maître de Conférences à l'Université d'Angers

Directeurs de thèse :

M. Aziz BALLOUCHE
M. Moulay Cherif HARROUNI

Professeur à l'Université d'Angers
Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire
Hassan II

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Mes parents qui m'ont soutenu financièrement et moralement, non seulement pendant la thèse, mais tout au long de mon parcours universitaire. Sans les sacrifices de ma très chère maman et mon cher papa, je ne serai pas ce que je suis aujourd'hui.

Mon unique frère, Mehdi, qui était mon informaticien. Son assistance technique en informatique m'a énormément soulagé et facilité le travail.

Mes grands-mères, mes oncles, ma tante et mes adorables cousins.

Mes très chers voisins en France, Brigitte et Philippe CHANTEUX, pour leur soutien et aide pendant les moments difficiles. J'ai passé six années chez eux et c'était très agréable.

Remerciements

Arrivé au terme de ces cinq années de recherche, la présente thèse de doctorat n'a pas pu aboutir sans les soutiens apportés par mes professeurs encadrants, ma famille et mes amis(es).

J'adresse mes profonds et chaleureux remerciements à mon Directeur de thèse, Pr. Aziz BALLOUCHE, qui m'a soutenu tout au long de ces cinq années, il a toujours été disponible, au laboratoire comme sur le terrain. Sa rigueur scientifique, sa clairvoyance et ses remarques (parfois critiques) m'ont poussé à sortir de ma zone de confort pour adopter les attitudes du chercheur. En plus de ses compétences scientifiques et académiques, le côté humain de Pr. BALLOUCHE m'a beaucoup marqué, et plus particulièrement pendant la pandémie de la Covid 19, il m'a présenté tout le soutien moral en m'encourageant à s'accrocher et ne jamais abandonner.

Je remercie mon co-encadrant, Mr. Mustapha EL HANNANI, maître de conférence à l'université d'Angers, qui a participé à l'encadrement de ma thèse en apportant tout son savoir-faire en matière de paysage.

Je remercie Pr. Moulay Cherif HARROUNI, professeur à l'IAV Hassan II et Directeur de thèse pour son accompagnement au moment des multiples visites de terrain.

Mes remerciements s'adressent aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer cette recherche : Mme Sylvie SERVAIN (rapporteur), Mr. Nour-Eddine BENAODA TLEMÇANI (rapporteur), Mme Evelyne GAUCHE (examinatrice), Mme Nawal BENABDALLAH (examinatrice).

Je tiens à remercier de façon particulière toutes les personnes interviewées qui ont acceptées de discuter et de répondre à mes questions au cours des entretiens qualitatifs menés dans le cadre de la thèse. Chacune de ses personnes a apporté une valeur ajoutée au présent travail. Je remercie : Mme Laila BZIOUI, Mr. Mohamed SEMMAR, Mr. Mohamed Mehdi KACIMI et Mr. Jamal BENISSA de l'AAVB ; Mr. Youssef ARRADI ALAOUI (Ministère de la culture) Mr. Abdelouahed MOUNTSASSIR de l'Agence AWM ; Mr. Mohamed AL IDRISI (pêcheur) ; Mr. Adil (Barcassier) ; Mr. Abdelouahed CHHITI (habitant du quartier Mellah) ; Mr. Hassan AGUID (ancien habitant de l'Oudaya) et Mr. Mohamed Taha (Habitant de l'oudaya).

Je remercie toute personne ayant soutenu et aidé à mener à bien ce travail, que ce soit de près ou de loin.

Ce projet a été financé par *CAMPUS FRANCE (PHC TOUBKAL 2017)*, programme bilatéral Franco-Marocain, Numéro de projet : 36871XE.

Acronymes

| | |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| AAVB | Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg |
| ABHBC | Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia |
| ANCFCC | Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie |
| AURS | Agence Urbaine de Rabat-Salé |
| Barrage SMBA | Barrage Sidi Mohamed Ben Abdallah |
| CADN | Centre des Archives Diplomatiques de Nantes |
| CCI | Chambre du Commerce et de l'Industrie |
| GTR | Grand Théâtre de Rabat |
| HCEF | Haut Commissariat aux Eaux et Forêts |
| IAURIF | Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme de la Région de l'île de France |
| IMH | Inspection des Monuments Historiques, des médinas et des sites classés |
| MCC | Millennium Challenge Corporation |
| ONEEP | Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable |
| ONP | Office National des Pêches |
| PAG | Parti d'Aménagement Global |
| PDA | Point de Débarquement Aménagé |
| PDAP | Plan Directeur des Aires Protégées |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| SIBE | Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique |
| SU | Service de l'Urbanisme |
| VUE | Valeur Universelle Exceptionnelle |

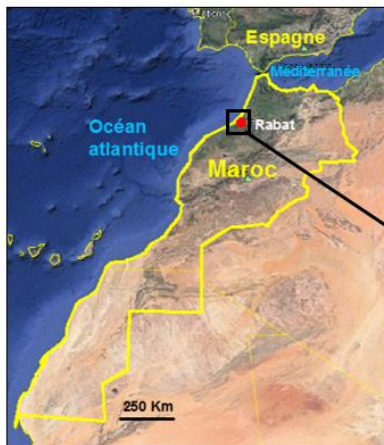
Sommaire

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Introduction générale | 6 |
| Partie I. Approche méthodologique et terrain d'étude | 15 |
| Chapitre 1. L'approche méthodologique Le paysage de la basse vallée de l'oued Bouregreg appréhendé par les projets d'aménagement | 16 |
| Chapitre 2. Le contexte paysager de la vallée du Bouregreg : une mosaïque de composantes "variées" et "contrastées" | 23 |
| Chapitre 3. Les usages et les pratiques liés à la vallée du Bouregreg | 50 |
| | |
| Partie II. Un siècle d'aménagement de la basse vallée du Bouregreg | 68 |
| Trajectoire de transformation du paysage entre 1912 et 2001 | |
| Chapitre 4. La vallée du Bouregreg durant la période du protectorat français : entre les pémices d'aménagement et la sauvegarde patrimoniale ! | 69 |
| Chapitre 5. L'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg durant la 2 ^{ème} moitié du XXe Siècle | 80 |
| Phénomène d'urbanisation contraignant et Projets d'aménagement avortés | |
| Chapitre 6. Pour une agglomération internationale et moderne, la vallée du Bouregreg se métamorphose au rythme d'un projet d'envergure initié en 2001 | 98 |
| | |
| Partie III. La basse vallée du Bouregreg : un support pour le développement urbain de l'agglomération Rabat-Salé | 117 |
| Chapitre 7. La vallée du Bouregreg : un nouvel espace à urbaniser | 119 |
| Lecture et analyse des mutations paysagères | |
| Chapitre 8 : Les enjeux paysagers et patrimoniaux du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg | 163 |
| Discussion et Essai d'évaluation des mutations de la zone de l'embouchure | |
| | |
| Conclusion générale | 197 |

Introduction générale

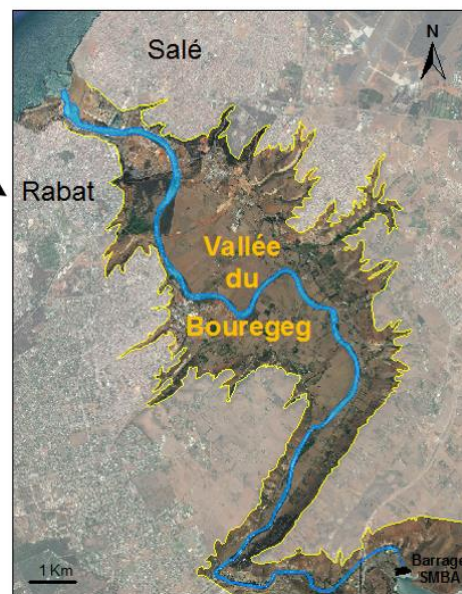
Au Maroc, la rencontre entre les projets d'aménagements urbains post-modernes et les mutations paysagères des territoires en fronts d'eau est un sujet d'actualité. La basse vallée du fleuve Bouregreg et son projet d'aménagement et de mise en valeur initié par le Souverain marocain, en 2001, illustre bien cette rencontre.

Située au cœur de la deuxième plus grande agglomération du royaume, Rabat-Salé (un million et demi d'habitants), sur la côte atlantique marocaine, la vallée de l'Oued Bouregreg est aujourd'hui la scène d'un projet structurant de renouvellement urbain d'une envergure nationale (Barthel & Verdeil, 2008). Outre sa volonté de restaurer un territoire fluvial qui a été fortement dégradé et pollué par le phénomène de l'urbanisation au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, le projet en cours affiche explicitement une intention de faire de Rabat, la capitale du Royaume et le siège du pouvoir, et de sa sœur jumelle Salé une seule métropole à la fois moderne et attractive, malgré la séparation physique par le fleuve Bouregreg (Mzaiz, 2011 ; Bogaert, 2012 ; Mouloudi, 2015). À l'image des grandes villes méditerranéennes, le projet Bouregreg est destiné aussi bien à améliorer considérablement l'infrastructure et le tissu urbain de Rabat-Salé, qu'à constituer l'un des facteurs de son développement socio-économique (Benabdallah, 2016).



Localisation de la basse vallée du fleuve Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après l'image satellite Google Earth (2019). Retravaillé sur Autocad

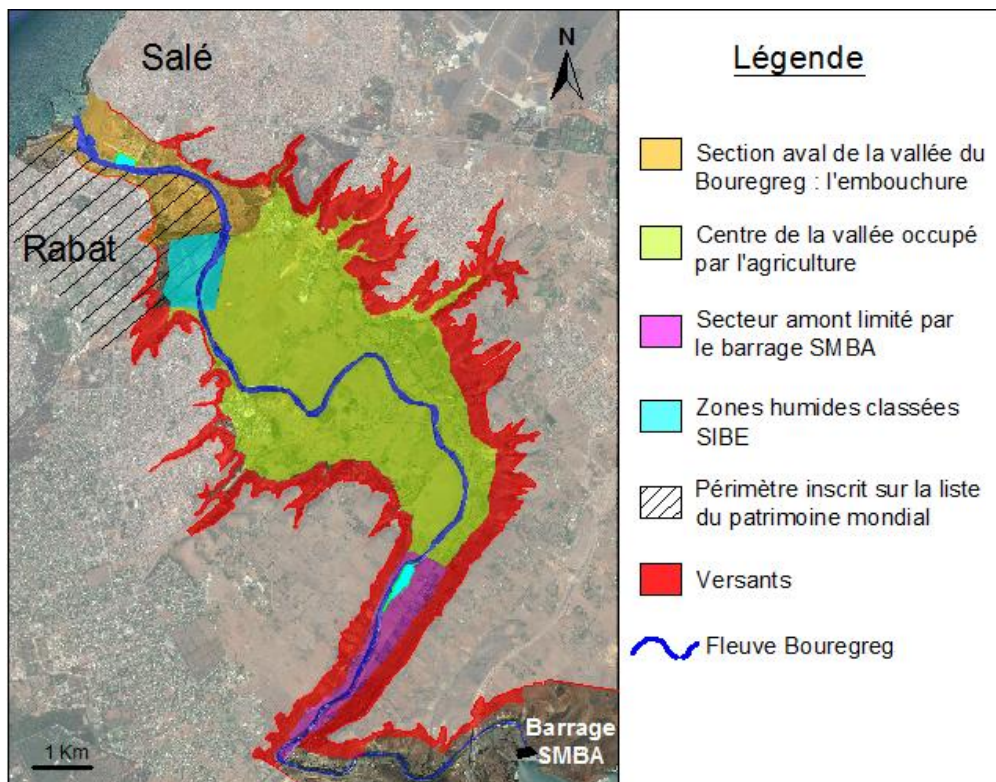


Pour la réalisation de ce projet ambitieux, une agence publique baptisée "Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg" (AAVB : <http://www.bouregreg.com/>) a été créée en Novembre 2005 afin de superviser l'exécution du projet en tant que sa « Maîtrise d'ouvrage ». Placée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, l'AAVB est dotée d'immenses pouvoirs dérogatoires qui lui ont été attribués par un cadre légal spécial, il s'agit de la loi N°16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la vallée du Bouregreg, publiée dans le bulletin officiel n° 5373 du 28 Novembre 2005.

La basse vallée du fleuve Bouregreg : une mise en contexte paysager, urbain, environnemental et patrimonial

La basse vallée du fleuve Bouregreg est loin d'être une vallée ordinaire, elle est originale par rapport aux autres vallées atlantiques marocaines, tant par son contexte géographique, qu'économique et politique. Sur environ 6000 ha, elle offre au regard de son observateur un paysage mixte, façonné par des composantes variées, présentant des caractères remarquables et typiques, parfois contrastés. En première approche, trois ensembles se distinguent comme illustrés dans la figure ci-dessous.

La partie amont de la basse vallée est l'ensemble qui présente encore des éléments « naturels » moins impactés par l'urbanisation par rapport au reste. Il est marqué par un aspect morphologique étroit, encaissé et riche en végétation (naturelle et boisement), bordé de hauts plateaux. L'amont est limité par le barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah (SMBA), construit à 25 Km de l'embouchure et mis en service au milieu des années soixante-dix pour assurer l'approvisionnement en eau potable au profit de la population de la métropole Rabat-Salé. D'ailleurs, le fleuve Bouregreg est le seul fleuve côtier du littoral atlantique marocain dont le cours d'eau a été régularisé par la construction d'un barrage situé à une vingtaine de kilomètres de son embouchure. L'emplacement d'une telle infrastructure hydraulique aussi proche de l'embouchure du fleuve a énormément impacté l'hydrodynamique du fond de la vallée (Benabdellouahad, 2006). Les incidences sur l'équilibre biologique et écologique du système estuarien de l'oued Bouregreg n'étaient pas neutres, en particulier sur les zones humides classées par le plan directeur des aires protégées (PDAP) comme des sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE). Ce dispositif a été mis en œuvre au cours des années 1990 au Maroc dans le but de préserver la biodiversité des milieux aquatiques.



Principaux ensembles paysagers et environnementaux de la basse vallée de l'oued Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après l'image satellite Google Earth (2019). Retravaillé sur Autocad

En dépit des déséquilibres hydriques et écologiques engendrés par le barrage SMBA, celui-ci joue un rôle environnemental majeur pour l'agglomération de Rabat-Salé, qui est la régulation du débit du fleuve et la diminution des risques d'inondation du fond de vallée et de ses rives. Cela a favorisé ainsi l'idée d'aménager des espaces auparavant soumis aux crues de l'oued Bouregreg dans son cours inférieur, puisque le danger semble en grande partie maîtrisé ou maîtrisable. Ainsi, le Barrage SMBA a transformé le fleuve Bouregreg, au cœur de sa basse vallée, en un bras de mer sans sa dynamique naturelle (Laouina, 2002).

Le secteur central de la basse vallée est l'ensemble le plus large et le moins encaissé. Il est occupé au fond par une large plaine agricole dépassant les 3000 ha, où l'oued Bouregreg dessine de nombreux méandres. L'ambiance bucolique qui règne au fond de la vallée contraste avec les fronts d'habitats non réglementaires sur les bords de plateaux qui le dominent ; conséquences de la croissance démographique accélérée qu'a connue la population de Rabat et de Salé au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Ce développement urbain anarchique a bouleversé certaines composantes paysagères de la basse vallée qui se sont retrouvées menacées par les effets délétères de l'urbanisation (habitat informel, décharges, rejets des eaux usées, décapage du couvert végétal...) et de quelques activités industrielles et artisanales telles que les poteries ou les briquèteries (pollution atmosphérique par la fumée des fours, carrières d'extraction des matières premières...).

Le secteur aval ou la partie terminale de la vallée correspond à l'embouchure du fleuve Bouregreg dans l'océan atlantique. Cet ensemble paysager est le plus complexe et le plus hybride de toute la vallée, marqué par un fort caractère urbain qui conjugue modernité et authenticité. D'ailleurs, l'urbanisation à l'échelle de cette zone n'est pas un fait récent, elle remonte aux XI et XIIe siècles en liaison avec la création de la Médina de Salé située sur la rive droite du Bouregreg, suivie de la kasbah des Oudayas puis la Médina de Rabat sur la rive gauche. À cette époque, l'embouchure était un carrefour prospère des activités commerciales liées aux deux ports de fonds d'estuaires, celui de Salé en premier, puis le port de Rabat (Meziane, 2008). Grâce à ces pratiques du commerce portuaire maritimo-fluvial, la ville de Salé et sa sœur jumelle Rabat étaient pendant de longs siècles parmi les centres urbains et les villes portuaires majeures du littoral atlantique marocain (Amili, 2006 ; Brown, 2001 ; Coindreau, 2006). L'ancienneté de l'identité urbaine du paysage de l'embouchure de l'oued Bouregreg, formant un doublet à la fois urbain et portuaire, est un élément clé de compréhension des enjeux paysagers et patrimoniaux du site.

L'histoire commune de la ville de Salé et celle de Rabat est intimement liée à l'oued Bouregreg et sa basse vallée ; elle se traduit par un nombre important de monuments et de sites historiques datant d'époques diverses, surplombant les deux rives de l'embouchure. Environ dix-huit monuments historiques et sites archéologiques directement liés au fleuve Bouregreg ont été dénombrés par l'AAVB (Annexe n°1), à l'instar des deux médinas de Salé et de Rabat, la Kasbah des Oudayas et le minaret de Hassan, la tour emblématique de la capitale. Afin de mettre en valeur cet héritage matériel dont la valeur architecturale et culturelle est majeure, le Maroc a soumis en Janvier 2011 une proposition d'inscription de sa capitale sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec un projet baptisé : « Rabat, Capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage ». En 2012, les monuments historiques de Rabat et le périmètre de la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg ont été classés Patrimoine mondial, acquérant ainsi une valeur universelle exceptionnelle (VUE).

En Janvier 2006, les travaux d'aménagement de la vallée ont démarré par sa partie terminale, l'embouchure, via de gigantesques chantiers ayant mobilisé des moyens humains, techniques et financiers colossaux (Barthel et Verdeil, 2008). En quelques années, de nouveaux équipements et infrastructures ont été construits dans un temps record, transformant radicalement le "visage" de l'embouchure. Des édifices au caractère moderniste, parfois fastueux, marquent emblématiquement les deux rives de l'embouchure, avec de nouvelles vocations : les loisirs, le tourisme et la culture, autour de l'oued Bouregreg comme un élément de "décor". C'est notamment le cas de la Marina du Bouregreg construite sur la rive droite du côté de Salé, et de la promenade publique fluviale aménagée sur la rive gauche de Rabat. Certains de ces édifices ont été conçus dans l'objectif de devenir les figures phares de l'embouchure et de la capitale, comme le Grand théâtre de Rabat, un édifice culturel conçu par l'architecte déconstructiviste irako-britannique Zaha HADID. La rapidité du rythme de ces transformations, en moins de deux dernières décennies, et leur caractère parfois disruptif sont certaines des justifications de notre étude. La reconfiguration profonde et rapide de l'image de l'embouchure du fleuve Bouregreg ne va pas s'opérer sans incidences, positives ou négatives, sur le contexte paysager de la vallée et sur sa valeur universelle exceptionnelle. Ceci représente les enjeux majeurs liés à un projet de renouvellement urbain à l'échelle d'un territoire en front d'eau.

Concepts, notions et enjeux en relation avec le contexte de la vallée

Cette mise en contexte de la basse vallée du fleuve Bouregreg, sur le plan urbain, paysager, environnemental, écologique et patrimonial, nous a permis un premier constat : que nous sommes en présence d'une vallée qui a été fortement impactée par de nombreux facteurs en relation avec les dynamiques démographiques et urbanistiques de Rabat et Salé. Aujourd'hui encore, la vallée est soumise à des mutations dans un contexte d'aménagement de grande envergure induit par le projet Bouregreg. Ce dernier a accéléré davantage les dynamiques du développement urbain de ce territoire fluvial où s'imposent de forts enjeux, non seulement en matière d'environnement, de cadre de vie et de patrimoine, mais également sur le plan social, sachant que la vallée du Bouregreg est un territoire fortement approprié par les populations riveraines. D'où notre souhait d'aborder cette étude avec un angle d'attaque global et aussi systématique que possible.

La notion de paysage est ainsi au centre du présent projet de recherche. Comme à l'accoutumée, la dimension complexe, polysémique et protéiforme est un thème introductif dans toute discussion sur le paysage. Des définitions multiples ont été données au mot « paysage », sur lesquels nous reviendrons plus loin. Ici, il ne s'agit pas de discuter des différentes conceptions du paysage, mais nous nous bornerons à mettre l'accent sur les éléments qui ont justifié notre entrée par le paysage, et qui vont orienter notre démarche de recherche par la suite. Il s'agit à la fois des éléments matériels du paysage, comme étant, d'une part, « ce qui se voit » (la réalité) (Brunet, 1974), susceptible d'une analyse objective, scientifique et directe de la part du chercheur, quel que soit sa discipline (écologie, agronomie, géographie, aménagement...). La dimension immatérielle et sensible des représentations par un individu seul ou dans un groupe social, est en plus une spécificité de l'entrée par le paysage.

Le paysage ne s'inscrit pas uniquement dans l'espace et sa perception, mais aussi dans le temps : que ce soit le temps court, vécu et perçu du quotidien, ou le temps long de l'histoire

qui inscrit les usages et les pratiques héritées (Fourneau et al., 1991). D'après J.R.P. Pitte : « *Le paysage [...] est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est-à-dire l'histoire qui lui restitue sa quatrième dimension* ». Ce qui signifie que « l'héritage patrimonial » est l'autre mot-clé du présent projet de recherche, que ce soit sur le plan monumental ou sur le plan naturel. La prise en compte de cette dimension est incontournable, car notre terrain d'étude intègre de nombreux sites et monuments historiques directement liés à l'identité de la vallée du Bouregreg, dont certains sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'autres sur la liste du patrimoine national. Outre ses valeurs écologiques de zones humides estuariennes, le fond de vallée recèle aussi un patrimoine naturel considérable. C'est un réservoir de biodiversité faisant partie des SIBE du domaine littoral marocain (Site d'Intérêt Biologique et Ecologique) pour leur intérêt floristique et faunistique (d'après le Plan Directeur des Aires Protégées au Maroc, 1992-1996).

Pour autant, nous n'ignorons pas que le choix de ces deux mots-clés, doit tenir compte des multiples réserves qui s'appliquent à leur transposition sans précaution au contexte marocain. Concernant le paysage, outre sa polysémie toujours rappelée, plusieurs auteurs ont montré que s'y référer suppose toujours des choix culturels et de contexte social et politique (Mitchell, 1994 ; Latiri, 2001, 2004 ; El Hannani et al., 2009 ; Gauché, 2015). En termes de politiques publiques, en particulier, la discrétion, voire l'absence, du terme dans les textes législatifs et réglementaires, peut être un réel obstacle à une discussion pertinente des actions des acteurs sur un territoire donné. Mais intellectuellement, si l'on est bien conscient des limites et des lacunes que peut engendrer la simple transposition du concept, tel que théorisé et mis en forme dans les pays du Nord, le paysage peut être une réelle opportunité pour une nouvelle approche des territoires au Maroc (El Hannani et al., 2009). C'est le choix que nous avons fait, à la suite de nos encadrants, dans cette recherche. Quant au concept de patrimoine, s'il doit faire l'objet des mêmes précautions, dans le cas de notre étude nous considérons que son usage est assez bien cadré. En effet, notre problématique peut s'appuyer clairement sur des textes officiels qu'ils soient issus de l'administration coloniale, de la convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO ou des autorités marocaines en charge des patrimoines naturel ou culturel. L'exercice scientifique consiste justement à en analyser les convergences et antagonismes.

Dans tous les cas, la double entrée par le paysage et le patrimoine est la clé de la compréhension à la fois des dynamiques contemporaines et de la profondeur historique de notre terrain d'étude. La vallée que nous observons aujourd'hui matérialise à la fois les différentes stratégies de l'aménagement territorial, les formes plus anciennes des actions et pratiques humaines même lorsqu'elles ne sont plus fonctionnelles, et les rapports de force entre les différents acteurs gravitant autour de la vallée, principalement les acteurs institutionnels chargés du projet (AAVB) et la société civile (habitants, professionnels...).

L'originalité du sujet lié aux notions et aux enjeux

D'après ma formation académique en France, afin d'appréhender un territoire donné dans le but de définir et choisir les orientations d'aménagement les plus adaptées, notamment des espaces fluviaux, le paysage constitue une entrée incontournable à la connaissance du milieu et de la société (Fourneau, Luginbuhl, & Roux, 1991 ; Lespez et Ballouche, 2009 ; Ballouche et al., 2015). Cette entrée est appuyée par la définition commune du paysage entre les pays

de l'UE à travers la convention européenne du paysage (CEP, 2000). À l'échelle de chaque pays, cette convention a été traduite juridiquement par des lois spécifiques afin d'instaurer les démarches paysagères dans les politiques d'aménagement du territoire. En France par exemple, la Loi Paysage (2003) illustre bien cette volonté ; via la reconnaissance de la place accordée au paysage dans les enjeux et les préoccupations des documents d'urbanisme tel que les SCOT et les PLU (Joliveau, 2003).

Au Maroc, le constat de la rareté des démarches paysagères dans ce cortège n'est pas un sujet d'étonnement. En effet, la basse vallée du fleuve Bouregreg a toujours été l'objet de recherche dans de nombreuses disciplines, notamment en écologie (Elkaim, 1974; Bendaanoun, 1991), Biologie (Benabdellouahad, 2006), géographie (Benabdallah, 2016), urbanisme (Mouloudi, 2015), et plus généralement les sciences sociales (Moussalih et al., 2020). Or, des travaux de recherche menés via une entrée par le paysage dans l'objectif de lire, d'analyser et d'évaluer les dynamiques de transformation de la vallée par les actions d'aménagement sont très limités, d'où l'originalité et l'intérêt de la présente thèse.

En effets, la formation académique dans le domaine de l'ingénierie du paysage au Maroc est ciblée sur le travail et l'intervention du paysagiste dans la conception et le design des aménagements paysagers de type jardin, parc ou toute autre catégorie « d'espace vert ». En tant qu'ingénieure paysagiste à double formation, marocaine et française, et dans la perspective d'appréhender un territoire complexe à fort enjeux comme celui de la basse vallée de l'oued Bouregreg, la possibilité nous a été donnée à travers le projet d'aménagement pour prendre plus de hauteur, par le biais du paysage comme un concept, une approche et un outil pour observer, comprendre, analyser et évaluer un territoire en transformation accélérée, comme celui de la vallée du Bouregreg. Il s'agit éventuellement d'une entrée de recherche à la fois nouvelle et inhabituelle pour un paysagiste aménagiste marocain, qui s'ouvre sur des champs plus globaux, au-delà du design et de la conception.

De la problématique aux questionnements

Le choix du projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg nous a donné l'opportunité de pousser davantage la problématique développée autour de la question du paysage de vallée en milieu urbain soumis à des mutations paysagères et fonctionnelles dans des contextes à la fois d'aménagement de grandes envergures et de sauvegarde patrimoniale. Le projet actuel destiné à la mise en valeur de la vallée de l'oued Bouregreg se trouve tiraillé entre des courants contradictoires affichés dans les communications officielles de la maîtrise d'ouvrage du projet, notamment les slogans : « *Le futur passe par le Bouregreg* », « *Le patrimoine est notre valeur remarquable* », « *L'environnement est notre richesse* » (<http://www.bouregreg.com/>). Cette tension entre modernité et patrimoine, aménagement et sauvegarde, héritage et volontarisme, sous-tend notre problématique.

Ainsi, la problématique du présent projet de recherche a été déclinée en différentes questions :

- Une mise en perspective : dans un contexte de transformation rapide, en quoi les dynamiques actuelles constituent-elles une rupture avec l'héritage séculaire de l'aménagement de la vallée ? Quelle place pour les différents héritages ?

- Du constat au diagnostic : en quoi l'analyse paysagère objective révèle-t-elle les impacts des choix d'aménagement sur les paysages, l'environnement et la biodiversité des zones humides, le patrimoine historique et enfin le cadre de vie des populations locales ?
- À partir de là, comment peut-on éclairer les enjeux : quels choix et quelles conséquences ? Quel l'intérêt d'un essai d'évaluation ?
- La dimension immatérielle du paysage sera interrogée également, via la question de la connaissance et de la prise en compte des pratiques et des attentes des différents acteurs sociaux, dans la planification et le choix des actions d'aménagement, au travers de leurs propres représentations. Dans le cas du nouveau projet de la vallée du Bouregreg, le contexte culturel et social d'une métropole du Sud, marocaine en l'occurrence, comment reformuler spécifiquement de ces questions ?

Démarche méthodologique

En tant que révélateur des dynamiques de transformation induites par des activités aménagistes à l'échelle d'un territoire complexe telle que la vallée urbaine du Bouregreg, l'entrée conjointe par la notion du paysage et celle du patrimoine, mentionnées antérieurement, est à la base de notre démarche méthodologique. L'objectif est la mise en place d'une *approche globale du système paysage de la vallée* nécessitant la mobilisation de différentes démarches qualitatives (analyses documentaires, compagnes de terrain et enquêtes) et quantitatives (données statistiques et d'enquête, cartographie) permettant d'apporter des réponses à notre problématique et aux différentes questions qui lui sont associées. Nous reviendrons plus en détail dans le premier chapitre sur ce que nous entendons par l'approche globale du paysage par les projets d'aménagement, pour n'en décliner ici que les grands principes.

- Analyse paysagère : le terrain

Concrètement, le terrain a constitué le socle de la présente thèse. Des sorties dans la vallée du Bouregreg ont été organisés chaque année afin d'observer de près, *in situ*, les différentes composantes – qu'elles soient naturelles, urbaines, patrimoniales - et les aménagements en cours de réalisation. Le traitement des informations et l'analyse des données collectées directement sur le terrain ont contribué à la mise en place d'une analyse paysagère de la vallée.

L'analyse paysagère est à la fois la méthode et l'outil incontournable d'un paysagiste afin d'appréhender un territoire donné. Il s'agit, d'une part, de caractériser et de diagnostiquer l'état actuel des paysages de la vallée du Bouregreg, de l'embouchure jusqu'au barrage SMBA, en tant qu'espace en phase d'aménagement progressif, au cœur d'un milieu urbain en pleine métamorphose. Il faut ensuite évaluer les impacts éventuels des différents projets et choix d'aménagement. Une attention particulière a été portée aux grands équipements et infrastructures mis en place dans le cadre des deux premières séquences du grand projet d'aménagement de la vallée, comme la marina, le grand théâtre ou la Tour Mohamed VI, et à leurs impacts sur le patrimoine, qu'il soit culturel (site du patrimoine mondial UNESCO) ou

naturel (zones humides). Les conséquences sont particulièrement révélatrices des paradoxes des choix d'aménagement.

- Analyse paysagère : l'enquête

Au-delà de l'analyse paysagère objective basée sur la lecture visuelle *in situ*, la dimension subjective liée à la sensibilité paysagère, aux représentations et aux pratiques des différents acteurs associés à ce territoire fluvial a été questionnée. Pour faire, il a fallu approcher ces acteurs via une démarche d'enquête. À l'encontre de l'analyse du paysage-objet, l'enquête est une démarche rarement utilisée par un ingénieur paysagiste au Maroc ; cette méthode est plus souvent mobilisée par les géographes ou les sociologues. Là encore, nous ne cherchons pas à avoir des données quantitatives, mais il s'agit de comprendre les perceptions, les représentations et les pratiques des « usagers » et des « acteurs locaux » de la vallée par rapport aux choix d'aménagement et leurs impacts. D'où le choix des entretiens qualitatifs ou semi-directifs comme méthode d'enquête, dont le détail sera présenté dans le premier chapitre.

- Démarche documentaire : Analyse diachronique et mise en perspective des projets d'aménagement

Un travail de recherche et d'analyse documentaire, bibliographique et archivistique des références et des sources a été mené dans différentes bibliothèques et services des Archives, au Maroc comme en France. Sur les anciens projets d'aménagement projetés sur la zone estuarienne de la vallée Bouregreg, durant la période du protectorat français au Maroc (1912-1956), la recherche a notamment porté sur les documents du Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN). Les projets planifiés sur la vallée du Bouregreg entre 1956 et 1999 ont fait également l'objet de nos investigations. Des esquisses et des plans masses ont été récupérés au niveau du service des archives de l'AAVB. Quant aux anciennes photographies aériennes, dont les premières couvertures de notre zone d'étude dataient de 1969, elles ont été récupérées auprès de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) de Rabat.

Les informations issues de ces différents documents ont permis d'inscrire la dynamique de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg dans une trajectoire d'évolution temporelle, avec un focus sur le dernier siècle, notamment la période du protectorat et celle qui suit l'indépendance. Une analyse diachronique, à partir de documents d'archives, de cartes anciennes, des couvertures de photographies aériennes comme celle de 1969, des plans masses et des esquisses élaborés pour chaque projet, en mobilisant un savoir-faire d'ingénieur, permet d'identifier les éléments d'évolution de la vallée et de ses aménagements. L'objectif de cette démarche n'est pas fondamentalement historique mais vise surtout à mesurer la part des héritages dans les paysages actuels, comme dans les démarches successives d'aménagement, pour aborder à la fois les enjeux patrimoniaux et identifier les éléments de persistance et de rupture dans les dynamiques paysagères de la vallée.

Des limites méthodologiques !

La problématique ambitieuse de cette recherche doctorale autour d'un projet vivant, toujours en cours de réalisation, dans un espace soumis à des tensions multiples, n'a pas manqué de rencontré des obstacles et épreuves, qui peuvent expliquer certaines limites. Les choix conceptuels et méthodologiques d'une ingénieure paysagiste travaillant dans le cadre d'équipes de recherche en géographie, sociale et environnementale, ont pu être l'occasion d'incertitudes ou hésitations, voire de controverses. Mais celles-ci ont toujours été bénéfiques à la réflexion. Nous pourrions ainsi revenir en conclusion sur les limites constatées mais aussi les perspectives qu'offre une telle expérience.

Plan du mémoire de la thèse

Ainsi, pour répondre à tous les objectifs, notre mémoire sera organisé en trois grandes parties. La première se décline en trois chapitres, le premier est consacré à l'approche méthodologique mise en place pour répondre à la problématique de la recherche ; puis deux chapitres dédiés à la présentation du cadre paysager de l'ensemble de la vallée du Bouregreg, par rapport à son contexte urbain, patrimonial et "naturel".

Dans la deuxième partie de la thèse, nous essayerons d'expliquer, dans les chapitres quatre et cinq, la dynamique d'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg au cours du XXe siècle, en se référant aux projets d'aménagement planifiés durant la période du protectorat français (1912 et 1956) et après l'indépendance (1956 et 1999). Cette mise en relief de l'historique des aménagements de la vallée nous mènera dans le sixième chapitre à aborder les mutations qui animent aujourd'hui le paysage de la vallée urbaine du Bouregreg, sous l'angle du nouveau projet initié à l'aube du XXIe et des aménagements réalisés entre 2006 et 2019.

En dernière partie, l'ampleur des mutations qui animent aujourd'hui le paysage de la vallée du Bouregreg sera analysée et évaluée à travers une analyse paysagère. Celle-ci nous permettra d'expliquer les facteurs de transformation et les principaux enjeux qui y sont associés, en particuliers ceux relatifs au maintien des zones humides, à la valorisation du patrimoine historique, la protection de l'environnement et du paysage.

Les mutations paysagères de la vallée du Bouregreg accélérées par les aménagements actuels seront appréhendées également via la question des changements des perceptions et des pratiques des acteurs sociaux, impactés par la mise en œuvre de l'actuel projet.

Partie I. Approche méthodologique et terrain d'étude

Chapitre 1. L'approche méthodologique

Le paysage de la basse vallée de l'oued Bouregreg appréhendé par les projets d'aménagement

Introduction

Dans la mesure où l'appréhension du paysage passe potentiellement par des approches et des méthodes relevant de diverses disciplines (Géographie, Urbanisme, Ecologie...), il est utile de s'accorder dans un premier temps sur l'approche méthodologique mobilisée dans le présent projet de recherche, pour présenter, comprendre et analyser le paysage de notre terrain d'étude, à savoir : la basse vallée du Bouregreg.

La spécificité majeure de ce territoire est double : il s'agit d'une vallée urbaine inscrite en partie sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO, d'une part ; objet d'un projet d'aménagement d'envergure nationale, d'une autre. Ainsi, nous nous sommes appuyées sur cette spécificité afin de proposer l'approche méthodologique qui permettra d'appréhender le paysage d'un territoire comme celui de la vallée urbaine du Bouregreg, avec toutes ses atouts et ses contraintes.

A ce titre, l'approche par les projets d'aménagement à l'échelle de la vallée du Bouregreg sera notre principale démarche d'appréhension du paysage, dans la mesure où une grande part des actions d'aménagement laisse des traces repérables dans le paysage. Celle-ci s'avère un moyen efficace pour analyser les éventuelles dynamiques et mutations qui animent le paysage de ce territoire à caractère urbain et patrimonial, où l'activité d'aménagement redessine aujourd'hui un nouveau "visage" à la lumière d'un gigantesque projet initié à l'aube du XXI^e siècle, dont les travaux se poursuivent jusqu'à nos jours.

Toutefois, avant d'analyser le paysage de la vallée urbaine du Bouregreg à travers les projets d'aménagement, nous proposons de voir d'une façon générale, la manière dont le paysage est intégré dans les projets de territoire. A ce titre, nous renvoyons vers un article publié en 2003, par son auteur Thierry JOLIVEAU, où il décline l'articulation entre « paysage » et « projet d'aménagement » en quatre catégories de combinaisons possibles :

- Le projet paysager : il a pour objectif la création directe de formes nouvelles ; nous sommes dans le « dessin » (design), et la conception d'objets paysagers, une démarche parente de celle de l'architecture pour les bâtiments ;
- Le paysage de projet : cette entrée est mobilisée quand il est question d'évaluer l'impact visuel d'un équipement sur le paysage : passage d'une autoroute, installations des éoliennes, mise en place d'infrastructure, ...etc. ;
- Le paysage d'aménagement répond à un objectif d'action paysagère par l'intermédiaire d'une procédure d'aménagement, comme la dimension paysagère dans les PLU, les chartes paysagères... ;

Dans ces trois combinaisons, le paysage est alors la finalité, tandis que le moyen est la procédure d'aménagement (Joliveau, 2003).

- Dans le cas du paysage de territoire, le paysage n'est plus une fin de l'action mais un moyen d'analyse : l'objectif est de réfléchir et d'agir sur un territoire à partir d'une entrée paysagère. En d'autres termes, la prise en compte la dimension sensible, que les acteurs, habitants ou usagers, entretiennent avec les objets situés dans l'espace. Ces objets peuvent être très divers selon les situations et les échelles d'analyse, mais l'important est qu'ils n'existent pas seulement par eux-mêmes, mais en tant qu'objets perçus par des observateurs.

Le travail que nous menons sur le paysage de la vallée du Bouregreg à travers les projets d'aménagement se situe à la charnière entre le paysage de projet et le paysage de territoire, puisque nous cherchons à la fois à appréhender un territoire particulier comme celui de la vallée urbaine du Bouregreg et à évaluer l'impact des aménagements sur la transformation du paysage.

1.1 L'approche globale par les projets d'aménagement

Pour mettre en exergue l'approche globale mise en place par le biais des projets d'aménagement à l'échelle de la vallée du Bouregreg, nous avons pris de la hauteur vis-à-vis la lecture des projets. En d'autres termes, nous mettrons en œuvre d'autres dimensions ou entrées susceptibles de compléter la compréhension de la nature des projets, à l'instar de la dimension paysagère, historique, l'analyse diachronique, les perceptions et les pratiques (Schéma 1). Toutefois, l'investigation des plans masses, des esquisses et des documents techniques sera également mise en avant en raison de compléter la lecture des projets planifiés à l'échelle de la vallée du Bouregreg.

Du côté des outils et des matériels mobilisés dans notre travail de recherche, ils ne seront pas présentés dans ce chapitre. Nous proposons de les détailler au fur et à mesure des chapitres suivants, pour ce qui est de la dimension paysagère, historique et l'analyse diachronique des projets. Quant à la question des perceptions et des liens avec la vallée, nous détaillerons par la suite la principale méthode qui a été mobilisée à savoir, l'enquête.

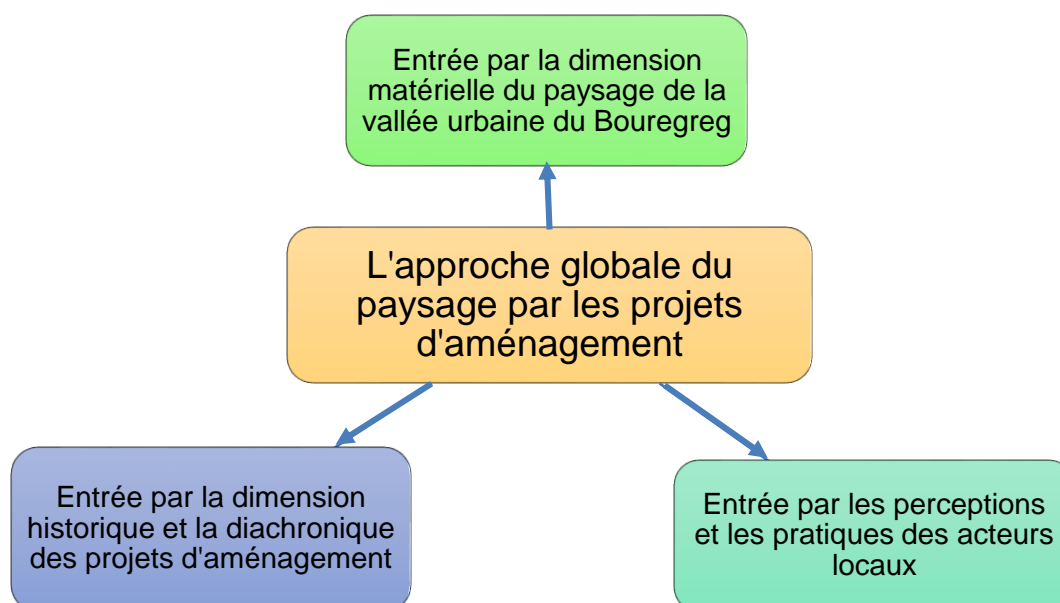


Schéma 1 : Schéma d'illustration des trois principales dimensions de l'approche méthodologique

1.1.1 La dimension paysagère

Avant de s'attarder sur les projets d'aménagement à l'échelle de la vallée du Bouregreg, il nous semble opportun de présenter dans un premier temps un état des lieux actuel de la vallée d'un point de vue paysager. Cette entrée permet de saisir le contexte paysager avec ses composantes visibles et lisibles, marqué par la présence d'un tissu historique d'une valeur patrimoniale universelle.

Une fois le contexte paysager est saisi, il sera analysé dans un deuxième temps, à la lumière des métamorphoses engendrées par le nouveau projet d'aménagement, destiné à la mise en valeur de ce territoire. D'ailleurs, « analyse » dérive de « analisis », un mot grec qui désigne la « décomposition ». Ce qui signifie que pour analyser les mutations du paysage d'une vallée d'environ 6000 ha, il faut la décomposer en ensembles paysagers cohérents, afin de parvenir à expliquer, comprendre et de mesurer l'ampleur des transformations de chaque ensemble. Toutefois, notre objectif ne consistait ni à effectuer un inventaire exhaustif, ni à entreprendre une analyse systématique de toutes les transformations qui affectent le paysage du Bouregreg. L'objectif reste de soulever les enjeux relatifs au contexte paysager et patrimonial de la vallée, dans un contexte d'aménagement.

1.1.2 La dimension historique et l'analyse diachronique

L'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg fait figure d'un processus de transformation spatio-temporelle à rythme contrasté, marqué par des périodes de changements rapides voire profonds et d'autres moins. Afin de mettre en lumière ce constat, l'observation directe du paysage actuel ne permet pas de mesurer l'ampleur des mutations de ce territoire dans le temps. De ce fait, nous procéderons via une lecture historique et une analyse diachronique des projets d'aménagement planifiés sur la vallée pendant le XXe S, entre 1912-1956 et 1956-1999, pour appréhender comment le paysage a-t-il évolué.

Le choix de ces deux temporalités s'explique par un évènement majeur dans l'histoire du Maroc au XXe siècle, il s'agit de la signature de traité du protectorat français en 1912. L'arrivée des acteurs institutionnels français sur le territoire de la vallée du Bouregreg sera marquée par l'apparition de projets d'aménagement pour la première fois. Quant à la deuxième phase, elle représente l'indépendance du royaume en 1956 et l'implication des acteurs marocains, relevant de divers ministères, dans l'aménagement du territoire de la vallée.

Par la suite, la lecture historique et l'analyse diachronique des projets d'aménagement à l'échelle de la vallée du Bouregreg seront poursuivies par une présentation du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée, initié en 2001, porté par la monarchie marocaine, d'où le poids politique du projet sur le plan national.

1.1.3 L'entrée par les perceptions et les pratiques

Dans toute analyse du paysage se référant aux projets d'aménagement du territoire, l'interrogation des perceptions et des pratiques des acteurs locaux est une entrée indispensable. L'intérêt d'une telle entrée est de saisir les éléments invisibles par l'observation directe du paysage, notamment, la sensibilité paysagère dans la culture locale, les formes ou les logiques d'appropriation de l'espace et les rapports de forces socioéconomiques entre les acteurs locaux. Ces éléments restent insaisissables par l'observation directe et objective. Il s'agit ici d'interroger la subjectivité du paysage dans sa dimension immatérielle, pour compléter le diagnostic des paysages actuels.

1.1.3.1 Méthodologie de l'enquête

La méthode de l'enquête choisie s'est orientée vers des entretiens semi-directs afin de faire exprimer librement les interviewés. Dans la mesure où cette technique d'entretien repose sur une approche qualitative, le but n'est plus de faire exprimer un maximum de personnes, mais plutôt choisir les "Acteurs clés" ayant une liaison et/ou un impact direct sur l'aménagement de la vallée.

De manière à répondre à nos questionnements, un guide d'entretien a été réalisé, formé de quatre grilles, chacune a été dédiée à une catégorie d'acteurs. Il faut noter que les grilles d'entretien ne sont qu'une trame constituée de questions ouvertes, autour de quatre axes thématiques : le volet managérial du projet, le paysage, le patrimoine et le volet social. Chaque axe a été détaillé en plusieurs questions, certaines ont été préparées à l'avance, d'autres sont apparues au fil des entretiens, ou à contrario sont passés sous silence (des exemplaires de grilles d'entretien sont consultables en annexes 13).

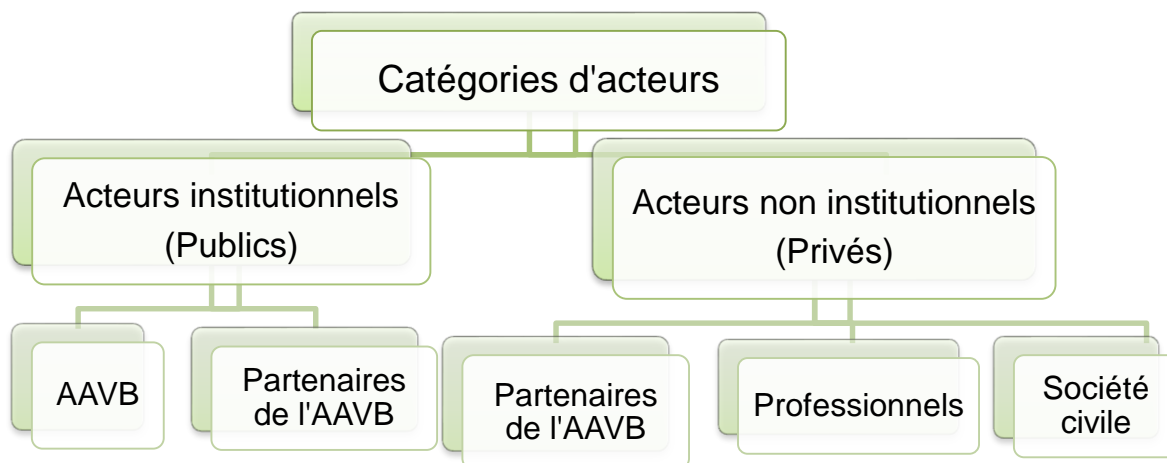
1.1.3.2 L'enquête et ses objectifs

Les entretiens semi-directs ont été guidés par la volonté de saisir comment le paysage est appréhendé par les acteurs marocains, quels soient des institutionnels ou de la société civile. La question de la sensibilité paysagère dans la culture marocaine a été mise en avant en interrogeant les perceptions des individus de la société civile, principalement les usagers de la vallée du Bouregreg, vis-à-vis de ce territoire. Quant aux acteurs institutionnels, nous avons interrogé principalement les responsables de l'Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg (AAVB), comme étant la maîtrise d'ouvrage chargée du nouveau projet d'aménagement, dans le but de mettre en lumière quelle prise en compte des spécificités paysagères de la vallée dans le nouveau projet ?

L'intérêt de cette démarche d'enquête semi-directif se trouve principalement dans le contenu des énonciations et non pas dans l'exhaustivité des individus interviewés.

1.1.3.3 Identification et catégorisation des acteurs à interviewer

Avant de procéder aux entretiens, les acteurs concernés par l'aménagement de la vallée du Bouregreg ont été classés au préalable en deux grandes catégories et cinq sous-catégories, selon le statut, la relation et/ou la pratique entretenue avec le territoire de la vallée. L'organigramme suivant récapitule les catégories d'acteurs que nous avons identifiés.



Organigramme des acteurs gravitant autour du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

- **AAVB** (Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg) : la structure "Gestionnaire" chargée directement de l'aménagement de la vallée.
- **Les partenaires publics de l'AAVB**
 - Les collectivités territoriales de Rabat et Salé : Préfectures, communes urbaines, arrondissements et communes rurales ;
 - Les ministères et leurs administrations associées
 - Ministère de la Culture et de la Communication ;
 - Ministère de l'Agriculture ;
 - Ministère des Habous et des Affaires Islamiques ;
 - Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique ;
 - Chambre de commerce, d'industrie et de services de Rabat-Salé ;
 - Chambre d'artisanat de Rabat, chambre d'artisanat de Salé ;
 - Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouïa (ABHBC) ;
 - AURS : Agence Urbaine de Rabat-Salé.
- **Les partenaires privés de l'AAVB**
 - Agences, cabinets et bureaux d'études nationaux et internationaux, dans différents domaines ;
 - Les investisseurs/financeurs : Exp : la société d'investissement et de développement immobilier *Al Maabar* ; et la filiale de Dubaï Holding *Sama Dubaï*
- **Les Acteurs professionnels locaux**
 - Barcassiers ;
 - Pêcheurs,
 -
- **Société civile (S.C)** : les habitants des quartiers aux alentours de la vallée du Bouregreg.

1.1.3.4 *Déroulement et mise en œuvre des entretiens semi-directifs*

Afin de répondre aux contraintes de la mobilité entre la France et le Maroc, dans le cadre de la cotutelle de thèse, il a été décidé de mener les entretiens en deux périodes. La première a été programmée entre les mois de Juillet et Septembre 2018 ; quant à la deuxième, elle a été planifiée entre Décembre 2018 et Janvier 2019.

Dans le cas des entretiens semi-directifs, le choix qualitatif des « personnes ressources » à interviewer est une étape délicate. Comme il a été évoqué antérieurement, cette technique d'entretien est d'ordre qualitatif, le but n'est pas de faire exprimer un nombre exhaustif d'acteurs, mais plutôt identifier ceux qui sont les plus représentatifs et qui pourront apporter le plus d'information.

Une série d'entretiens a été menée avec les acteurs gravitant autour du projet de la vallée du Bouregreg. Nous avons interviewé au total douze personnes, de catégories différentes dont, des directeurs de pôles à l'AAVB, le propriétaire d'un bureau d'études privé, des acteurs professionnels locaux (pêcheurs et barcassiers), un responsable à la Direction du patrimoine du Ministère de la culture, et des membres des associations de la société civile (Voir le tableau récapitulatif des acteurs interviewés en annexe 14).

Tous nos interlocuteurs ont accepté notre demande d'entretien dès la première tentative, nous n'avons eu aucun refus. Les entretiens ont duré entre 20 minutes et une heure, ils n'ont pas été enregistrés dans l'ensemble, puisque certains interlocuteurs ont préféré que leurs propos ne soient pas enregistrés. Par ailleurs, toutes les entrevues réalisées ont été intégralement transcrites manuellement, soit à partir des enregistrements, ou de la retranscription libre¹ à partir des réponses notées directement au moments de l'entretien (quelques transcriptions sont consultables en annexes). Les six interviews réalisées en dialecte arabe marocain ont été traduites en français, puis retranscrites, ce qui a rendu cette étape longue et fastidieuse, dont nous n'avons eu aucun recours aux logiciels de transcription.

1.2 Conclusion : La mise en œuvre de l'approche globale

L'approche globale mobilisée dans le présent projet de recherche implique l'association des trois dimensions présentées antérieurement (Schéma 2). Or, d'un point de vue structurel, et pour mieux répondre aux objectifs et interrogations définis dans la présente thèse, chaque dimension sera traitée et approfondie dans un chapitre ou plus, à l'exception de la question relative aux perceptions, celle-ci ne fera pas objet d'analyse d'un chapitre spécifique. Ceci dit que l'analyse des entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de la thèse sera tout simplement le résultat d'un choix des citations de différentes catégories d'acteurs, qui seront insérées selon la thématique traitée dans une partie donnée.

De façon à mieux procéder à l'évaluation du nouveau projet de mise en valeur de la vallée du Bouregreg, en vue d'ouvrir un débat sur les aménagements réalisés ou en cours de réalisation, ayant transformés le paysage de notre terrain d'étude ; l'ensemble des données obtenues par le biais des divers documents bibliographiques et analyse de terrain seront croisées et confrontées, où la question des perceptions des acteurs gravitant autour du projet d'aménagement viendra compléter les données. Nous souhaitons être en mesure de discuter

¹ Dans le cas où l'interviewé a refusé l'enregistrement de ses témoignages, nous avons eu recours à l'utilisation des notes manuscrites et des protocoles de mémoire selon le déroulement de l'interview. Dans ce cas, une retranscription intégrale n'était pas toujours nécessaire.

le Paysage dans le cadre d'un projet d'aménagement dans un contexte particulier comme celui de la vallée urbaine du Bouregreg.

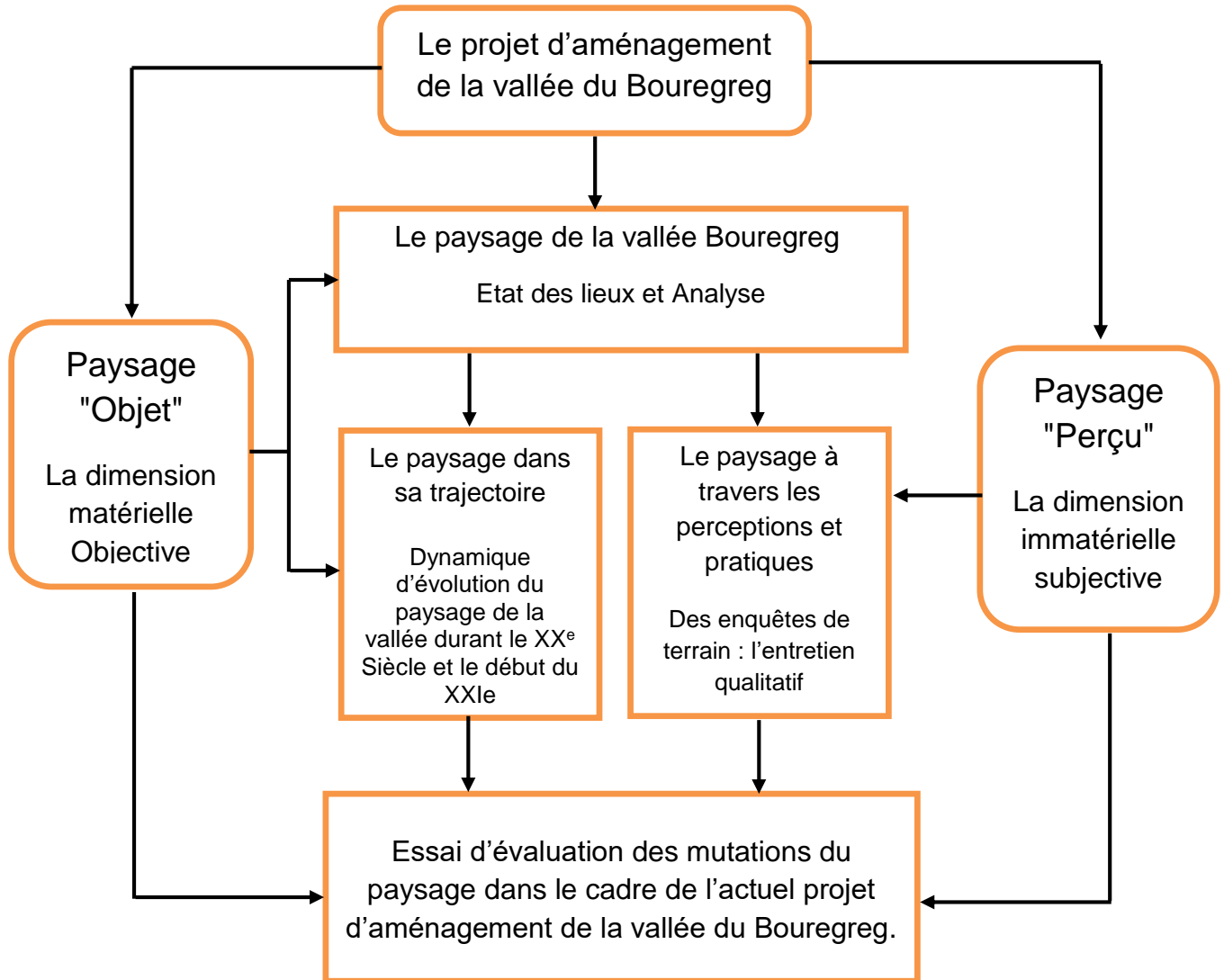


Schéma 2 : La combinaison entre les principales dimensions de l'approche méthodologique de notre projet de recherche

Chapitre 2. Le contexte paysager de la vallée du Bouregreg : une mosaïque de composantes "variées" et "contrastées"

Introduction

Le paysage, « terme, concept ou notion », a donné lieu à d'innombrables débats² dans le milieu scientifique ou celui des politiques d'aménagement du territoire. Toutes les définitions ou presque, partent d'une même dimension physique géographique, celle des dictionnaires de langue : « *une partie d'un pays* » ou « *une étendue de pays* », qui « *s'offre à la vue d'un observateur* », pour mettre l'accent sur la matérialité du paysage.

Ce paysage qui s'offre à la vue traduit concrètement la combinaison entre les formes du relief, la végétation, la répartition du bâti, les pratiques humaines anciennes et contemporaines. D'où l'intérêt de l'utilisation d'une entrée par le paysage, comme moyen d'appréhender l'organisation d'un espace, et comprendre les processus de sa transformation.

Le paysage de la vallée du Bouregreg tel qu'il est appréhendé actuellement, associe une composante urbaine liée à la ville de Rabat sur la rive gauche et Salé sur la rive droite ; une composante patrimoniale en lien avec les monuments historiques des mêmes villes ; une identité agricole associée à une pratique ancienne (l'agriculture) et une composante à caractère "naturelle" d'intérêt biologique et écologique à l'échelle nationale. La présentation de ces aspects paysagers généraux de notre terrain d'étude est l'objet du présent chapitre.

2.1 La vallée du Bouregreg : un doublet urbain

La vallée du Bouregreg occupe, d'un point de vue géographique, l'espace central de l'aire urbaine et périurbaine de l'agglomération Rabat-Salé (Figure 1). Celle-ci est un ensemble urbain situé sur la façade atlantique du Maroc, composée de deux grandes villes, Rabat et Salé, séparées par la basse vallée du fleuve Bouregreg.

La ville de Salé, fondée en premier au XI^e Siècle, s'est installée sur la rive droite de l'embouchure du Bouregreg (la partie aval de la basse vallée). Quant à sa rivale Rabat, fondée au XII^e Siècle, elle a été édifée sur la rive gauche. Depuis la période du protectorat (1912-1956), la ville de Rabat est la capitale administrative du Maroc.

² A titre d'exemple : Le colloque international « Débattre du Paysage » qui a lieu à Genève du 25 au 27 Octobre 2017. Trois jours de débat et de discussion sur la notion du paysage entre chercheurs, politiques, professionnels, ...etc.

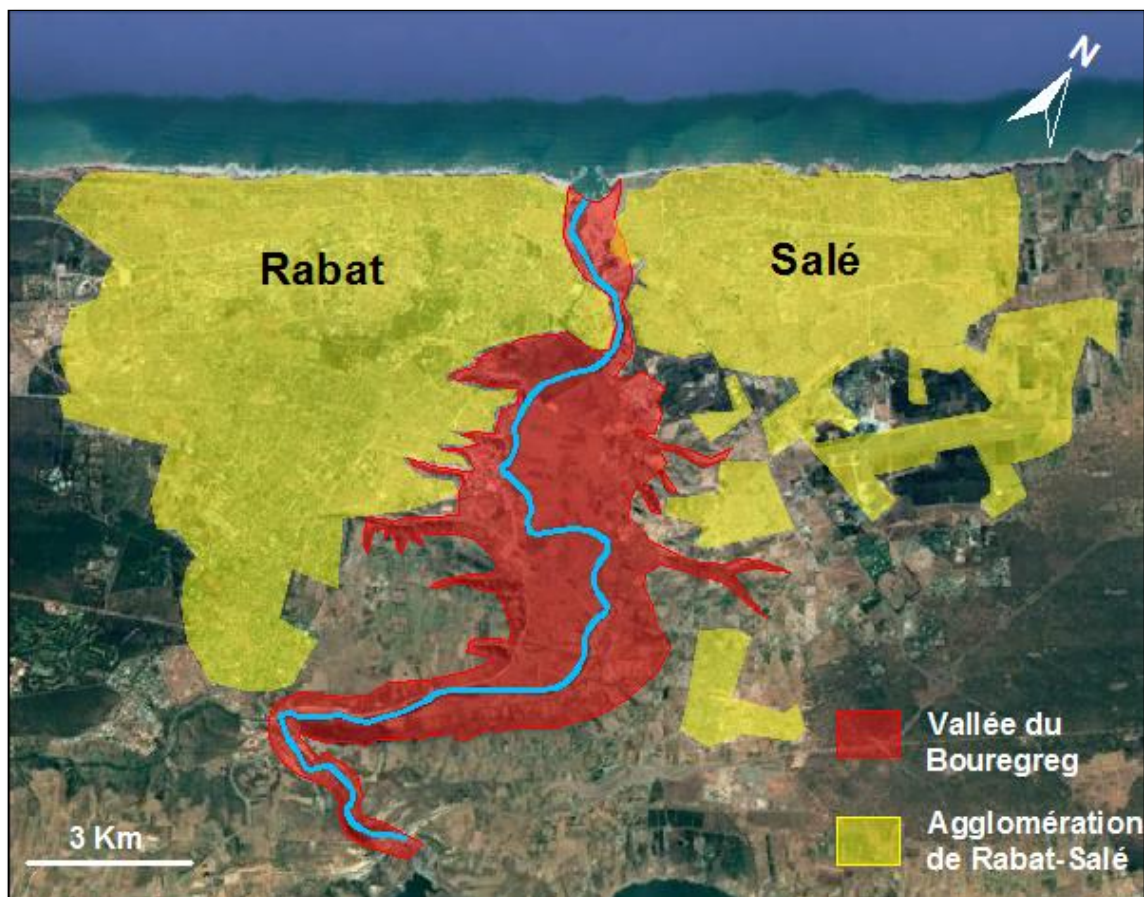


Figure 1 : La localisation centrale de la vallée du Bouregreg par rapport à l'ensemble urbain et périurbain de l'agglomération de Rabat-Salé

Cartographie : I. LAHRACH, d'après l'image satellite Google Earth (2019). Retravaillé sur Autocad

L'agglomération de Rabat-Salé enregistre la deuxième plus forte présence urbaine sur l'axe du littoral atlantique marocain, aussi bien par la taille de ses deux villes, que par leur poids démographique. Malgré la séparation physique par la vallée du Bouregreg, qui peut être ressentie comme un obstacle ou une coupure entre la ville de Rabat et celle de Salé, cet ensemble urbain tend à ne former qu'une seule agglomération, qui dépasse largement un million et demi d'habitants³, sur une superficie globale estimée à 807 Km², d'après l'Agence urbaine de Rabat-Salé (AURS)⁴.

A l'intérieur de l'agglomération Rabat-Salé (aire urbaine et périurbaine comprise), la vallée du Bouregreg est un très large espace ouvert, couvrant environ 6000 ha. Elle constitue un élément géographique de dimension non négligeable, comparée à la superficie globale de Rabat-salé (807 km²). Grâce à ses différentes composantes (cours d'eau, fond de vallée, terrasses et versants), la vallée du Bouregreg a tous les atouts pour offrir un ensemble de composantes paysagères au sein de ce territoire à dominance urbaine.

³ Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la ville de Rabat compte 577 827 millions d'habitant, et Salé 982 163 millions.

⁴ <https://www.aur.org.ma/fr/le-territoire/indicateurs-territoriaux/>

Le fleuve Bouregreg représente une source d'eau fondamentale. Le barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah (SMBA), construit à 25 km en amont de l'embouchure, dessert par sa retenue, toute l'agglomération Rabat-Salé en eau potable. La station de traitement de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) sur le Bouregreg est la plus importante unité de production d'eau potable du Maroc (1 000 000 m³/jour environ). Depuis la construction du barrage SMBA en 1974, la fréquence et l'intensité des inondations dans la basse vallée du Bouregreg ont diminué. Cependant, la plaine alluviale de l'Oulja reste inondable sous l'effet des marées et des lâchés du barrage en cas de crue en amont.

2.1.1 L'urbanisation de la vallée du Bouregreg : un phénomène ancien

La position à l'embouchure du fleuve Bouregreg a donné naissance à une urbanisation précoce dans la vallée, marquée par la naissance de deux premiers noyaux urbains de part et d'autre de l'embouchure du fleuve Bouregreg, en l'occurrence, la Médina de Salé en premier, puis la Kasbah des Oudayas et la Médina de Rabat par la suite (Figures 2 & 3).

D'un point de vue morphologique, les deux rives de l'embouchure du Bouregreg sont contrastées (Figure 2). La rive droite est une côte basse, où l'ensablement naturel a écarté davantage l'eau du fleuve et des marées de la Médina de Salé. Tandis que la rive gauche est plus élevée, elle domine l'océan atlantique depuis un promontoire rocheux d'environ une trentaine de mètres de haut, sur lequel s'est implanté le premier noyau urbain de la ville de Rabat, il s'agit de la Kasbah des Oudayas.

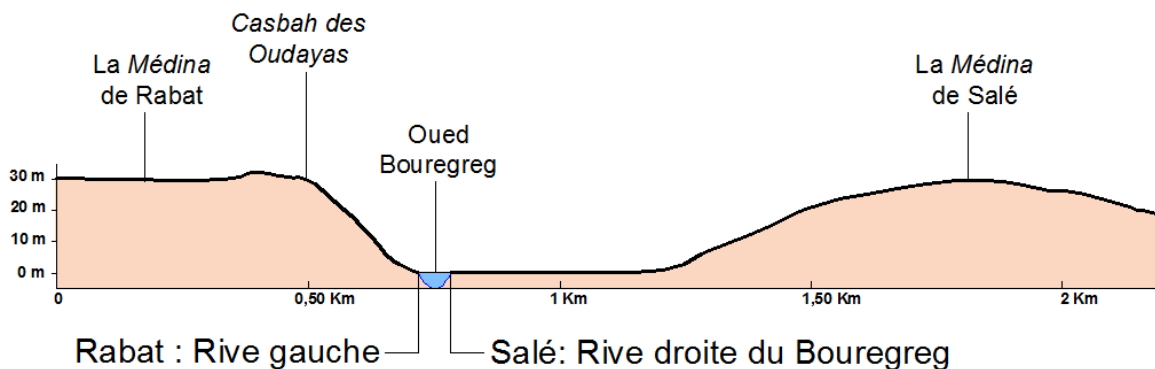


Figure 2 : Coupe schématique illustrant la topographie de l'embouchure du Bouregreg et la localisation des premiers noyaux urbains de Rabat-Salé

Réalisée par : I. LAHRACH

Depuis leur fondation aux alentours de l'embouchure du Bouregreg, les deux noyaux historiques formés par la cité de Salé et celle de Rabat, se sont implantés sur les zones les plus protégées des crues du fleuve. L'étalement urbain des deux cités a été pratiquement confiné, pendant une longue période, au sein des enceintes de leurs Médinas, donnant naissance à une morphologie urbaine spécifique que partage toutes les Médinas du Maroc.

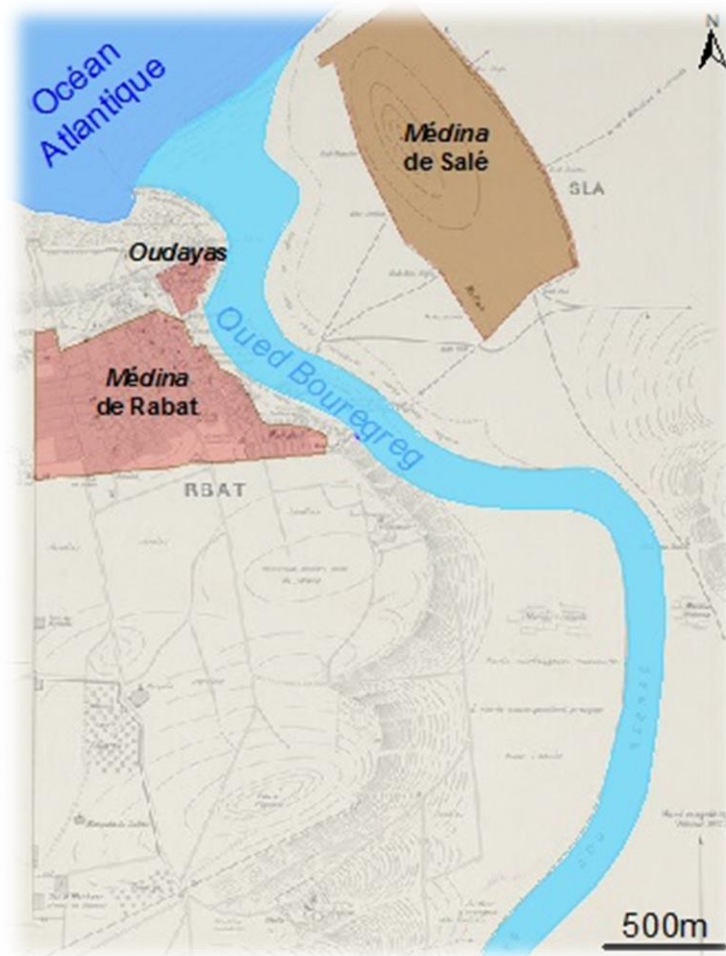


Figure 3 : Les deux premiers noyaux urbains de l'embouchure du Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après le Plan de Rabat-Salé de 1920. Retravaillé sur Autocad

2.1.2 L'évolution de l'urbanisation à l'échelle de la vallée du Bouregreg au XXe siècle : une évolution rapide et contrastée

Sous le protectorat français (1912-1956), la zone urbaine intramuros des deux cités a été appelée à une expansion extramuros significative (croissance démographique, exode rurale, nouveaux arrivants...). Du côté de Rabat, au début des années 1950, parallèlement aux développements urbains planifiés de la ville, (nouveaux quartiers : Agdal, Mabella, Takaddoum, etc.), des quartiers informels ou précaires vont se former dans diverses parties de la capitale, notamment aux rebords la vallée du Bouregreg (d'après l'Agence urbaine de Rabat-Salé).

L'expansion urbaine s'est énormément accélérée au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Rabat s'est progressivement avancé de 10 kilomètres le long de la route des Zaïers (AAVB, PAG partie II, 2003, p.23), le plateau étant occupé par les quartiers aisés, et les versants du Bouregreg par des quartiers populaires, des bidonvilles et des quartiers non réglementaires (Takaddoum, Douar Hajja, Douar Doum, Quariat Ouled Moussa -appelé communément Elquaria-, Douar Ounq Jmel...) (Figure 4).

Sur la rive droite qu'occupe la ville de Salé, celle-ci a connu une urbanisation importante, plus dense, en devenant au fil des années le réceptacle des populations rurales environnantes, à la recherche de travail à Rabat. La ville de Salé s'est vue progressivement remplir le rôle de la « cité-dortoir », pour une population dont les moyens économiques sont limités. Les occupations clandestines et non réglementaires se sont étalées en direction de Shoul, le plateau qui surplombe la plaine alluviale l'Oulja. La construction de la ville nouvelle Sala Al Jadida (Figure 4) a mis provisoirement fin à ce phénomène de développement de quartiers dortoirs à Salé.

La vallée du Bouregreg, malgré sa position centrale, est restée marginalisée. L'absence d'une urbanisation planifiée le long de ses deux rives⁵, dans une orientation du nord-ouest au sud-est, a cédé la place à l'extension progressive des bandes d'habitat non réglementaire constituant des quartiers spontanés. Ces fronts urbains d'habitat informel, soulignaient la lisière des plateaux qui surplombent la vallée du Bouregreg, en amont de Rabat et de Salé. Les conséquences de cet étalement urbain incontrôlé sur le paysage de la vallée du Bouregreg fera l'objet de diagnostic dans la 2^{ème} partie (chapitre 5) et la 3^{ème} partie (chapitre 7).

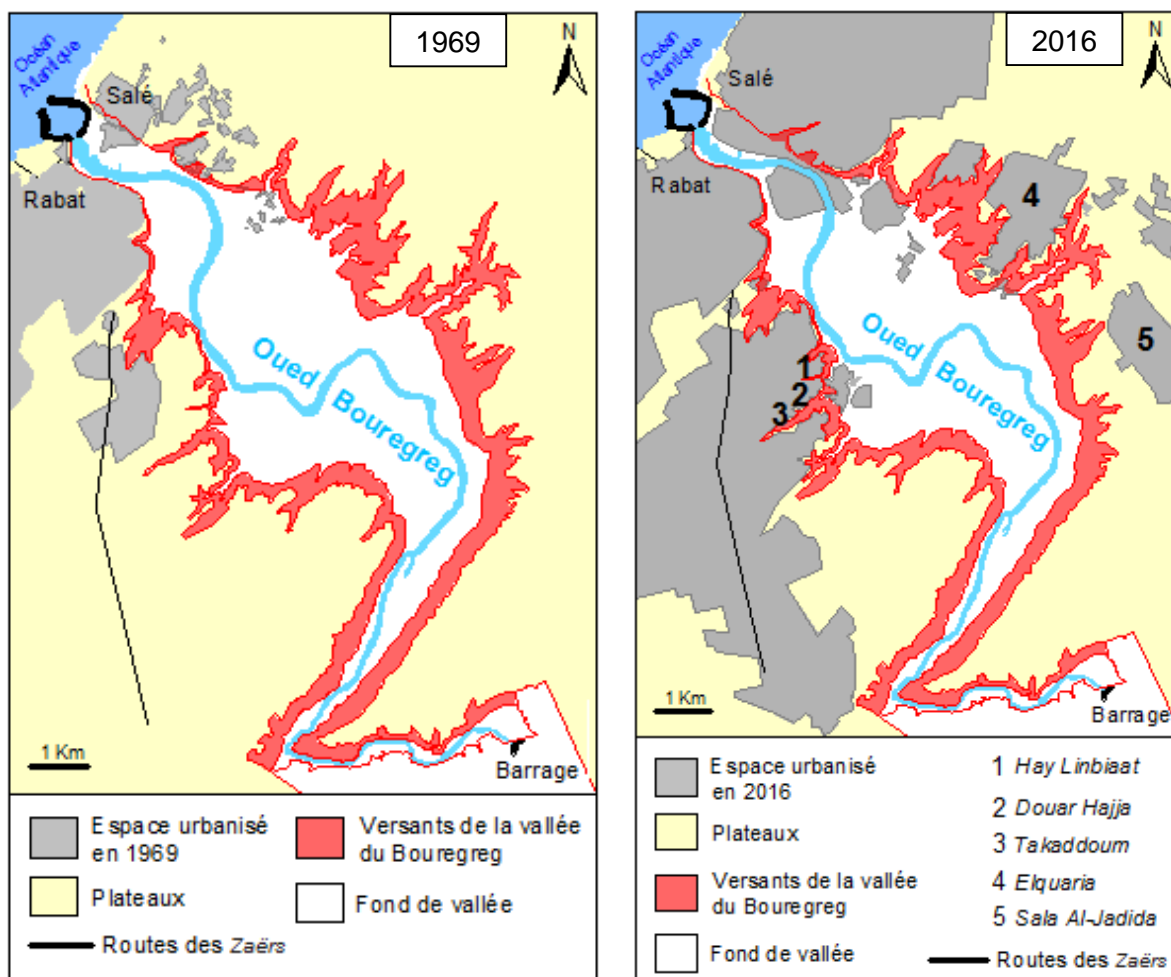


Figure 4 : Evolution de l'urbanisation autour de la vallée du Bouregreg entre 1969 et 2016
 Cartographie : I. LAHRACH, d'après le Plan de Rabat-Salé de 1969 et l'image Satellite Google Earth de 2016.
 Retravaillé sur Autocad

⁵ En raison d'un relief plus marqué (il s'agit de versants pentus et instables, constitués de marne, présentent des risques d'effondrement) et en raison des mauvaises conditions hydrauliques qui, avant la construction du barrage, l'exposaient à de fréquentes crues.

2.1.3 La vallée du Bouregreg : une discontinuité paysagère et un lieu de passage incontournable entre Rabat et Salé

La vallée du Bouregreg est un passage obligé pour qui veut rejoindre Rabat de Salé ou vice-versa. Les échanges entre les deux rives ne cessent de croître, entre Salé, dont la fonction résidentielle est la plus dominante, et Rabat, principale fournisseur d'emplois. Les échanges entre les deux rives se font en transport en commun, ferré ou routier. Ce passage incontournable se traduit concrètement sur l'image du territoire de la vallée, par une maille d'infrastructure de liaison, marquée par les rocade urbaines et les ponts mis en place pour faciliter la mobilité entre les deux rives de la vallée du Bouregreg (Figure 5).

Pour répondre aux besoins croissant de la mobilité entre les deux rives de la vallée, un nouveau moyen de transport a été mise en place, en 2001, le Tramway de Rabat-Salé, pour relier les centres villes de Rabat et de Salé, ainsi que les principaux pôles d'activité : centres administratifs, universités, hôpitaux, gares ferroviaires et routières. Entre 2014 et 2018, trois nouveaux ponts ont été mis en service, dont un est un pont à hauban, situé en amont de la vallée, à vol d'oiseau du Barrage SMBA. En Juillet 2018, une nouvelle rocade urbaine (Rocade N°2) a été inaugurée. D'après l'AAVB, cette nouvelle infrastructure routière, permettra de résorber de 28 à 30% du trafic total transitant entre Rabat et Salé.

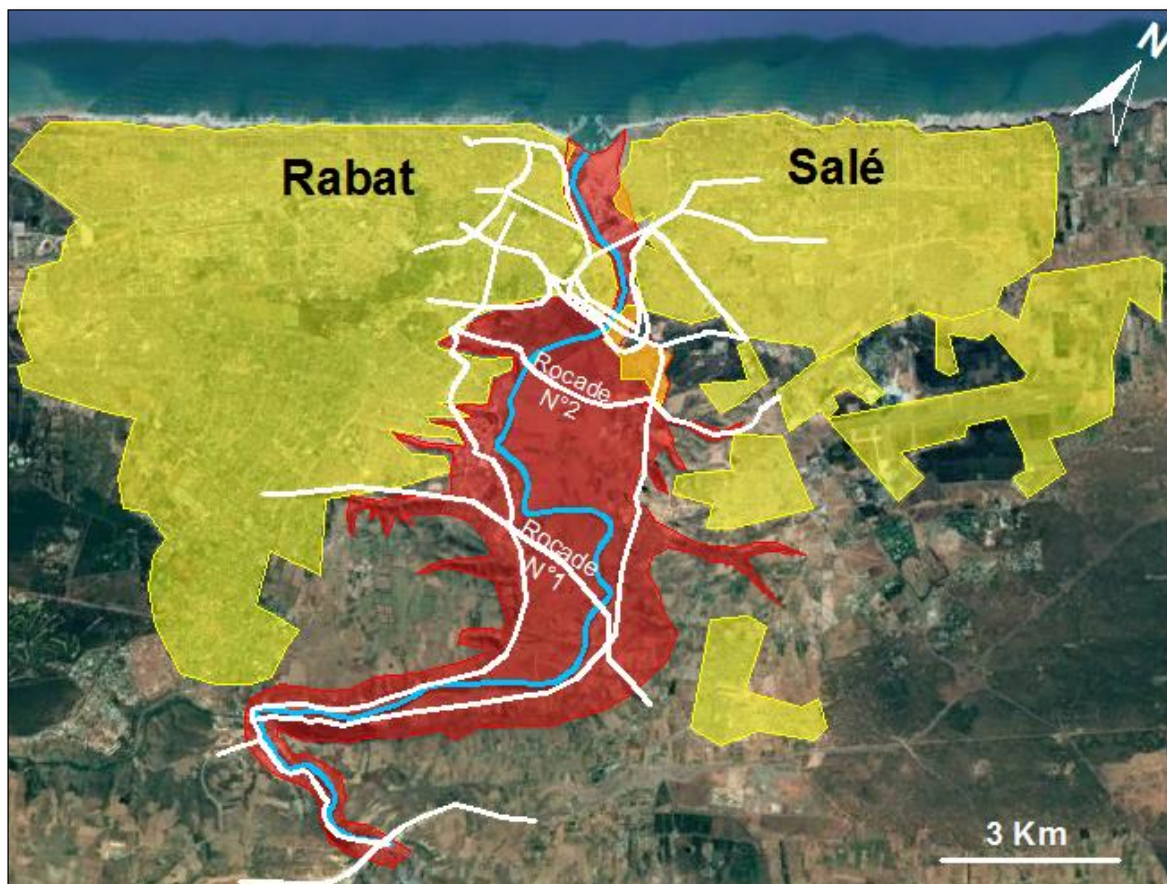


Figure 5 : Les lignes blanches représentent le réseau des infrastructures de liaison entre les deux rives de la vallée du Bouregreg (Routes, ponts et voie ferrée)

Cartographie : I. LAHRACH, d'après l'image satellite Google Earth (2019). Retravaillé sur Autocad

2.2 Le patrimoine "naturel" de la basse vallée du Bouregreg : composantes et caractéristiques

Etant dominé par un fort caractère urbain à l'échelle du secteur aval (l'embouchure) en lien avec l'agglomération de Rabat-Salé, le secteur centre et la partie amont de la basse vallée du Bouregreg sont marqués par un caractère plutôt "naturel". Ce patrimoine "naturel" est lié à des composantes paysagères de la vallée, que nous avons défini en s'appuyant sur la présence de l'eau et de la végétation, ainsi que la configuration topographique du terrain (Tableau 1). Ces composantes sont les zones humides du fond de vallée, les versants à végétation naturelle ou boisée, et la plaine alluviale agricole (Figure 6).

| | Eau | Végétation | | Configuration topographique |
|----------------------------------------|-----|---------------------|-------------|------------------------------------------------------|
| | | Naturelle ou boisée | Agriculture | |
| Zones humides | + | + | - | Dans le fond de la vallée (l'estuaire) |
| Zones à végétation naturelle ou boisée | - | + | - | Sur les versants |
| Zones agricoles | + | - | + | Au niveau de la plaine alluviale inondable (l'Oulja) |

(+) Présent / (-) Absent

Tableau 1 : Récapitulatif des composantes paysagères de la vallée du Bouregreg et leurs critères de caractérisation

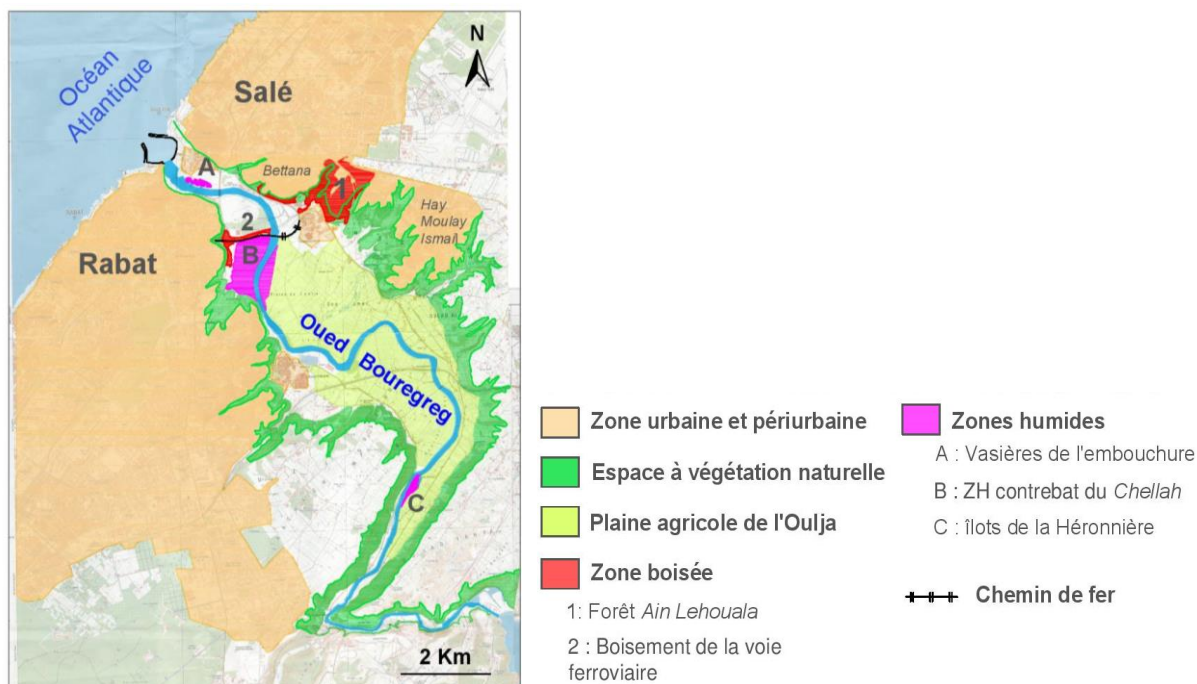


Figure 6 : Les espaces à caractère "naturels" dans la vallée du Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après la carte topographique de la vallée du Bouregreg (1/25000). Retravaillé sur Autocad

2.2.1 Les zones humides estuariennes : la composante paysagère majeure de la basse vallée du Bouregreg

La vallée est traversée par l'oued Bouregreg dans son cours inférieur, où il est soumis aux effets de la marée montante de l'océan atlantique. De ce fait, le fond de vallée est plutôt un estuaire. Les zones humides estuariennes soumises au balancement des marées présentent un fort potentiel de biodiversité. Le mélange des eaux douces fluviales et des eaux salines apportées par la marée montante de l'océan crée les deux richesses naturelles évidentes : la végétation et l'avifaune (IAURIF, 1998, p.49).

La flore halophile est la plus dominante des végétations estuariennes, son développement a été favorisé par la construction du barrage SMBA en amont de la vallée. Cette végétation continue à progresser davantage vers l'amont, sous l'effet de la diminution de l'apport d'eau douce dans l'estuaire (effet du barrage), au profit des intrusions salines (L'impact du barrage sur la biodiversité du fleuve Bouregreg sera diagnostiqué dans la 2^{ème} et la 3^{ème} partie). Les formations végétales halophiles de l'estuaire du Bouregreg varient de l'aval vers l'amont, suivant un gradient de salinité décroissant :

- Près de l'embouchure (Figure 6), où le taux de salinité est élevé, la Salicorne vivace (*Salicornia perennis*) et la Spartine raide (*Spartina maritima*) dominent la flore de la sansouire de la rive droite classée SIBE (INGEMA, 2002, p.38) ;



Photo 1 : La sansouire de la rive droite de l'embouchure du Bouregreg

- Dans le cours intermédiaire, au milieu de l'estuaire, la végétation se diversifie mais reste dominée par les chénopodiacées (*Salicornia arabica* et *Sudea fructicosa*) et les plombaginacées (*Limonastrum*) (INGEMA, 2002, p.38). C'est notamment le cas de la plus grande zone humide de la basse vallée, située au contrebas du Chellah.



Photo 2 : La flore de la zone humide du contrebas du Chellah

- En amont, les joncs et les roseaux d'eau douce ou peu salée dominent la végétation des berges de l'oued Bouregreg et de son affluent Akrech, ainsi que les deux îlots de la Héronnière (HCEF, PDAP, 2013, p.3).



Photo 3 : Les îlots de la Héronnières situés en amont du fleuve Bouregreg

Sur le plan faunistique, les zones humides estuariennes du Bouregreg est un important site d'hivernage pour les oiseaux, ce sont de véritables refuges pour certaines espèces d'oiseaux, où ils trouvent les conditions idéales d'habitats et de nourriture, notamment les hérons et les cigognes (IAURIF, 1998, p.52-55). D'autres espèces animales étroitement lié au milieu aquatique, comme les poissons, les mollusques, des amphibiens, les reptiles, et les mammifères, sont très répandues dans les milieux aquatiques du Bouregreg (INGEMA, 2002, p.3).

En raison des atouts et des potentialités écologiques de l'écosystème estuarien du Bouregreg, deux de ses zones humides sont classées par le plan directeur des aires protégées (PDAP) au Maroc, des sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) du domaine littoral (AAVB_CID_Pôle AEE, 2007). La première est une sansouire située en amont du pont ferroviaire (pont ONCF), en contrebas du Chellah (Figure 6). La deuxième est localisée en amont de la vallée, sous formes de deux petits îlots isolés de la Héronnière (HCEF, PDAP, SIBE littoraux/Vol.3, p.75). Ces deux zones humides forment des écosystèmes riches en espèces autochtones, ils sont constitués d'une association rare, de colonie mixte d'échassiers, le Héron et la Cigogne, devenue rare au Maroc (IAURIF, 1998, p.108).

2.2.2 Les espaces à végétation naturelle ou boisée

Les espaces « naturels » périphériques, en amont de Rabat et de Salé, marquent de grands paysages par des formations végétales spontanées, dominées par les arbustes et les plantes herbacées, sur les versants, les collines et même les plateaux (Figure 6). Ces masses de vert foncé, irrégulières, sont dominées par une espèce autochtone, le palmier nain, appelé localement Doum, à laquelle s'associent une sorte de garrigue, des plantes bulbeuses indigènes (le colchique et le grand asphodèle), des plantes grasses (les agaves et les cactus) et des espèces annuelles, souvent des adventices des cultures (lié en particulier à la céréaliculture) (IAURIF, 1998, p.51).

La ponctuation des masses de garrigue dominée par le palmier nain, sur un fond herbacé, est le caractère marquant du paysage des versants. Or, une part de cette formation végétale naturelle spontanée a été décapée par les carrières d'extractions des matériaux de construction (argile, calcaire, graviers et gravettes) (AAVB, PAG partie IV, 2003, p.130) ; alors

que d'autres zones sont plutôt soumises à une activité pastorale extensive, dominée par l'élevage ovin, bovin et des caprins (IAURIF, 1998, p.51).



Photo 4 : Activité pastorale (les caprins) sur des versants avec du palmier nain comme végétation naturelle

La région de Rabat-Salé-Kénitra est marquée par la présence d'importants massifs forestiers, il s'agit de la subéraie de la Maâmora et la forêt de Temara (AAVB, PAG partie IV, 2003, p.128). Or, dans la vallée du Bouregreg, ce n'est pas le cas, les espaces à végétation arborée spontanée sont beaucoup moins répandues, en termes d'espèces et de superficie. La plus vaste forêt est celle de "Ain Lehouala", une forêt de thuya domine le complexe artisanal de Salé, située entre les quartiers de Bettana et de Hay Moulay Ismail, sur la rive droite de la vallée (Figure 6), elle s'étend sur une superficie d'environ 128 ha (L'Economiste, 2009)⁶. D'autres espaces arborés de moindre taille sont localisés le long de la voie ferroviaire (Photo 5).



Photo 5 : Reboisement sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg, de part et d'autre du viaduc de la voie ferroviaire

⁶ <https://www.leconomiste.com/article/gestion-des-espaces-vertsbrabat-et-sale-s-y-mettent-enfin>

La vallée du Bouregreg comprend peu d'espaces reboisés, les espèces végétales les plus utilisées dans les opérations de reboisement, souvent pour fixer les versants contre l'érosion (AAVB, PAG partie IV, 2003, p.128) sont les Eucalyptus, Thuya, Pistachier et les acacia (Figure 6). La majorité de ces plantations sont dans un état de dégradation.

2.2.3 Les espaces agricoles dans la plaine alluviale inondable : une composante paysagère en constante régression

Les champs agricoles verts clairs ou jaunes (selon les saisons), tapissent la majeure partie du fond de la vallée du Bouregreg. Sur ce fond pratiquement plat, au même niveau de la mer, s'étend la plaine agricole de l'Oulja. Cette vaste plaine alluviale marécageuse (sous l'effet des eaux des marées, des pluies et des lâchés du barrage SMBA), contribue au caractère du grand paysage du fond de vallée (IAURIF, 1998, p.36), très ouvert, ponctué par quelques bâtiments (maisons de campagne, bâtiments d'élevage intensif de volaille...) dispersées de part et d'autre (Dugué et Bekkar, 2016, p.14).

Les espaces agricoles exploitent la majeure partie de la plaine alluviale l'Oulja, son potentiel agronomique (fertilité des terres, disponibilité de l'eau) agrément le paysage par une mosaïque de champs, de vergers et de parcelles.



Photo 6 : Paysage agricole au niveau de la plaine alluviale de l'Oulja

Les principales cultures qui marquent le paysage agricole de ce fond de vallée (Dugué & Bekkar, 2016, p.15) sont :

- La céréaliculture : blé, orge et maïs ;
- Les cultures protéagineuses : Fève, lentilles et pois-chiche ;
- Les cultures fourragères : la luzerne ;
- Les cultures maraîchères : piment, courge, artichaut, tomate... ;
- L'arboriculture fruitière : oranger, citronnier, olivier.

Au-delà du potentiel paysager des espaces agricoles dans la vallée du Bouregreg, l'agriculture contribue directement dans la gestion d'un espace soumis à des risques d'inondation (c'est une plaine inondable) et de procurer un intérêt socio-économique.

L'ensemble des composantes paysagères "naturelles" que nous venons de présenter montre que la basse vallée du Bouregreg recèle un potentiel paysager où se conjugue la valeur biologique, écologique et bucolique.

2.3 Le patrimoine monumental de Rabat-Salé : une composante du paysage de la vallée du Bouregreg, d'une valeur universelle

Au-delà de sa position géographique centrale par rapport à l'agglomération Rabat-Salé, il apparaît que l'identité patrimoniale de la vallée du Bouregreg demeure importante. La profondeur historique de la vallée du Bouregreg est souvent associée à la grande ancienneté de l'implantation humaine dans la zone estuarienne, depuis la préhistoire, jusqu'aux époques contemporaines.

La vallée du Bouregreg regorge de monuments et de sites historiques dont la valeur est indéniable, elle est l'une des rares vallées au Maroc, densément chargées de sites et de monuments historiques majeures. Le paysage de la partie aval de la vallée, aux alentours de l'embouchure, est caractérisé par une juxtaposition de monuments issues d'époques diverses, témoins de chaque période de son histoire, formant un ensemble patrimonial riche et exceptionnel. D'après l'AAVB, la vallée compte plus de dix-huit sites historiques et archéologiques sur ces deux rives (annexe 1), dont les principaux qui ont le plus d'impact d'un point de vue paysager sont représentés sur la figure 7.



Figure 7 : Vue d'ensemble sur la localisation des principaux monuments historiques de la vallée du Bouregreg

Cartographie : I.Lahrach, d'après l'image satellite Google Earth 2019. Retravaillé sur Autocad

Nous nous attelons dans ce qui suit à présenter les monuments les plus saillants dans le paysage de la vallée du Bouregreg. Nous proposons de commencer par les monuments situés sur la rive gauche en premier, puis ceux qui occupent la rive droite.

2.3.1 Le Chellah : d'une cité antique à une nécropole royale du XIV^e siècle

Situé à quelques kilomètres de la côte atlantique (environ trois kilomètres), le site historique du Chellah est un ensemble de vertiges marquant le paysage de la rive gauche de la vallée du Bouregreg, où l'histoire et la légende se côtoient dans la même enceinte (Basset et Lévi-Provençal, 1922, p.2). Le Chellah s'étend sur une superficie de sept hectares, dominant à la fois la plaine alluviale de l'Oulja et l'estuaire de l'oued Bouregreg (La liste du patrimoine

mondial, 2011, p.138), comprenant deux sites majeures : Le site archéologique antique *Sala* et la nécropole royale Mérinide Chellah (Figure 8).

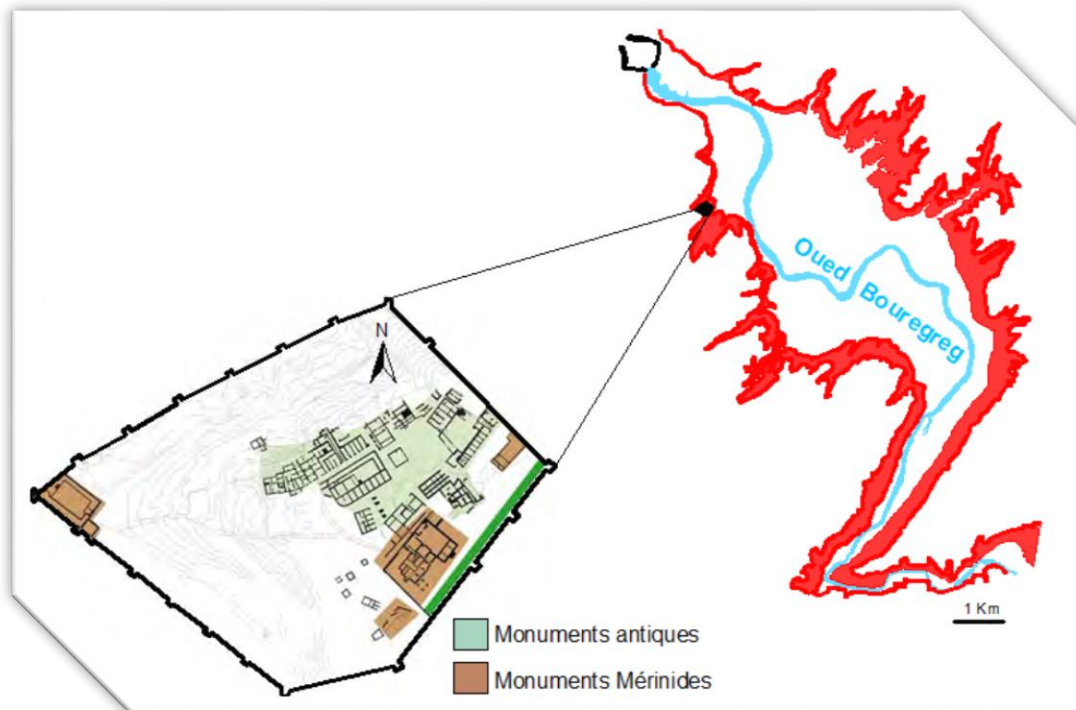


Figure 8 : Localisation du site de Chellah sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg
Cartographie : I.LAHRACH, d'après *La liste du patrimoine mondial*, 2011. Retravaillé sur Autocad



Photo 7 : Vue sur le site historique du Chellah

La composante antique est constituée de vestiges qui remontent au VII^e siècle avant J-C. L'ensemble de ces restes matériels sont enserrés dans une enceinte datant de l'époque mérinide, érigée pour abriter les tombes des Sultans (Figure 8). Les éléments antiques se concentrent sur la partie supérieure du site tandis que ceux édifiés par les Sultans mérinides, hormis l'enceinte, se situent essentiellement sur la partie inférieure du site (Terrisse, 2011, p.233).

2.3.1.1 Le site archéologique antique de "Sala"

Les données historiques et les fouilles archéologiques disponibles à présent montrent que le site archéologique *Sala* fut habité d'abord par les Phéniciens, dès la plus haute antiquité, au VII^e Siècle. av. J.C. l'existence d'un de leurs comptoirs sur les rives du Bouregreg semble certaine. La période de prospérité de *Sala* semble avoir atteint son apogée dans la première moitié du III^e siècle, avec les romains, par l'édification d'une ville romaine, *Sala Colonia* (Basset et Lévi-Provençal, 1922, p.3).

À la suite de nombreuses prospections et fouilles archéologiques⁷, menées au XX^e siècle, les principaux monuments publics reconnus de cette époque historiques ont : un forum, un capitole, une basilique, une curie, un nymphée, un arc de triomphe et des thermes... etc. (Figure 9).

Le musée archéologique de Rabat expose une quantité d'objets mobiliers, témoins de la civilisation de cette période historique, renseignant sur différents aspects de la vie quotidienne des habitants, leur hiérarchisation, les rites funéraires adoptés, l'économie de la cité, et autres (AAVB, PAG partie II, 2003, p.14).

Après la disparition de la puissance romaine, fit suite une décadence qui put se prolonger très longtemps (Basset et Lévi-Provençal, 1922, p.4). Une fouille extensive a été pratiquée pour rechercher des niveaux d'occupation post-romaine n'a pas permis de dévoiler des séquences chronologiques sur cette période⁸ (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.141).

⁷ En 1929-30, Jules Borély et la princesse égyptienne Khadija Fouad ont mis au jour, le noyau du centre monumental de la ville antique en reconnaissant l'arc de triomphe, le capitole et le curie. À partir de 1958-59, les fouilles de l'archéologue Jean Boube ont permis de dégager des temples, un nymphée, des thermes et des entrepôts. Les recherches se sont poursuivies jusqu'en 1989 et ont permis de mettre au jour le centre monumental et les abords du Chellah. Les recherches archéologiques de Maurice Euzennat et son équipe ont porté sur l'étude du système défensif de la ville constituant la limite méridionale de la Maurétanie tingitane. De nouvelles données ont ainsi été apportées sur le dispositif du limes romain comprenant un fossé doublé d'un tronçon de mur, des tours et des tours de guets en plus du camp de Sidi Bou Mnina identifié au Sud-ouest de Sala, qui devait avec le camp de Khedis, reconnu à l'Est du site, assurer la défense de cette ville et son arrière-pays. D'autres travaux ponctuels sont menés dans le cadre de travaux de recherche pour la préparation de mémoires de fin d'études ou de thèses de doctorat dont un travail sur les monuments à eaux et un autre en cours sur le quartier artisanal de Sala (Ministère de la culture, dossier UNESCO, p.138-141).

⁸ La période allant de la fin de l'antiquité et les débuts de l'occupation islamique constitue la période dite des siècles obscurs.

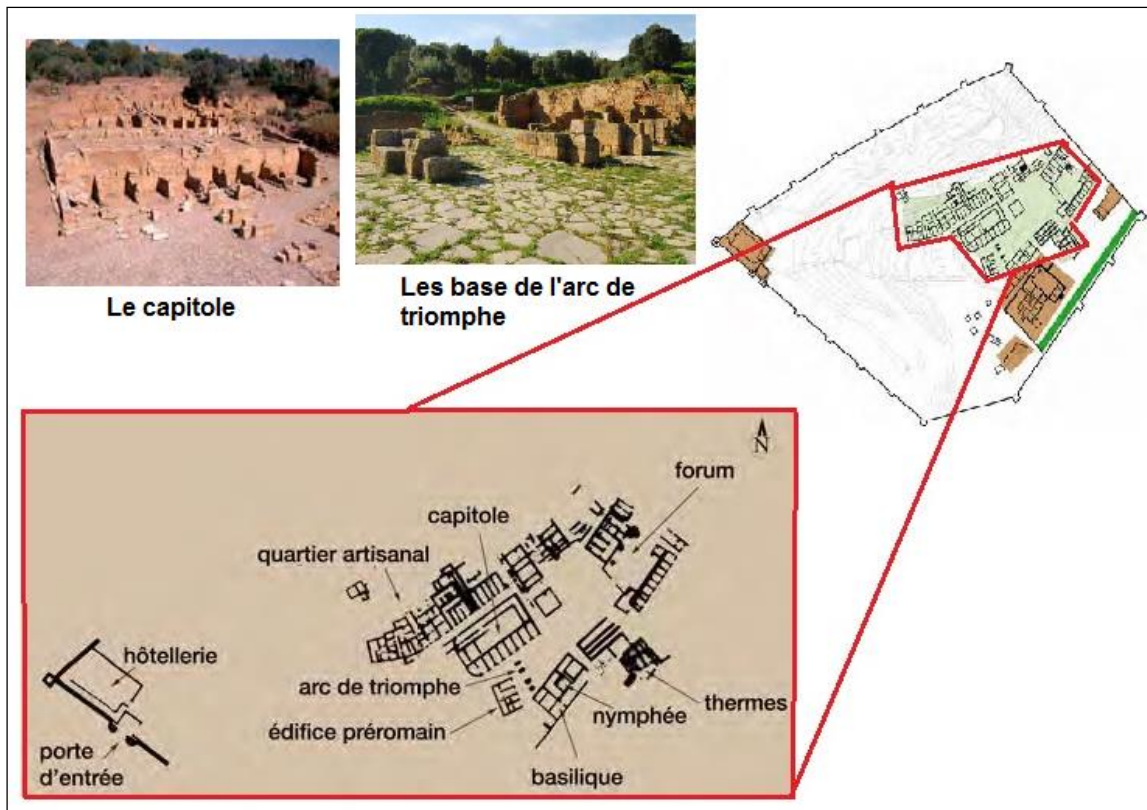


Figure 9 : Schéma du site archéologique Sala et ses principaux monuments publics
Cartographie : I. LAHRACH, d'après La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2011. Retravaillé sur Autocad

2.3.1.2 Le Chellah Mérinide : une nécropole royale

Le site du Chellah, est appelé communément la Nécropole de Chellah, en raison de sa transformation en nécropole royale par la dynastie des Sultans mérinides au XIII^e siècle (Terrisse, 2011, p.229).

A proximité des vestiges de l'antique *Sala*, le site mérinide a été construit à la fin du XIII^e siècle, composé de la nécropole royale et ses annexes, fortifié de deux enceintes. A l'intérieur, trois complexes distincts mais complémentaires : l'enceinte pentagonale, le hammam et le complexe funéraire appelé localement la Khalwa (La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, 2011, p.147).

Le noyau primitif de la nécropole mérinide est fondé en 1284-85, par le Sultan Abou Youssef Yaâqoub. En 1339, le Sultan Abou El Hassan agrandit la nécropole et enveloppe le noyau primitif par une deuxième enceinte, de forme pentagonale. Cette dernière est haute de six à sept mètres et épaisse de 1,60 mètres, circonscrit une superficie de sept hectares, fortifiée de tours barlongues. Trois portes permettent d'accéder à l'intérieur : la première, sur la face Nord-est, appelée Bab Aïn El Janna (Porte de la source du paradis). La seconde, ouverte presque au milieu de la courtine Sud-est, donne sur les jardins extra-muros, appelée la porte des jardins. La dernière porte, richement décorée et soigneusement ordonnée, s'élève en face de l'enceinte almohade de Rabat (Figure 10).

Le complexe funéraire ou la Khalwa est une enceinte rectangulaire, large de 54 mètres et profonde de 35 mètres, percée de deux portes : l'une sur le côté Sud-ouest et l'autre sur le

côté Nord-ouest, circonscrit un complexe constitué d'un oratoire, de coupole funéraires et d'une medersa. Au Sud-est du complexe funéraire, se dresse le hammam (un bain) (Figure11), construit entre 1339 et 1358, et reproduit le plan classique du bain maure (forme rectangulaire 28,50 sur 10,40 mètres) (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.153).

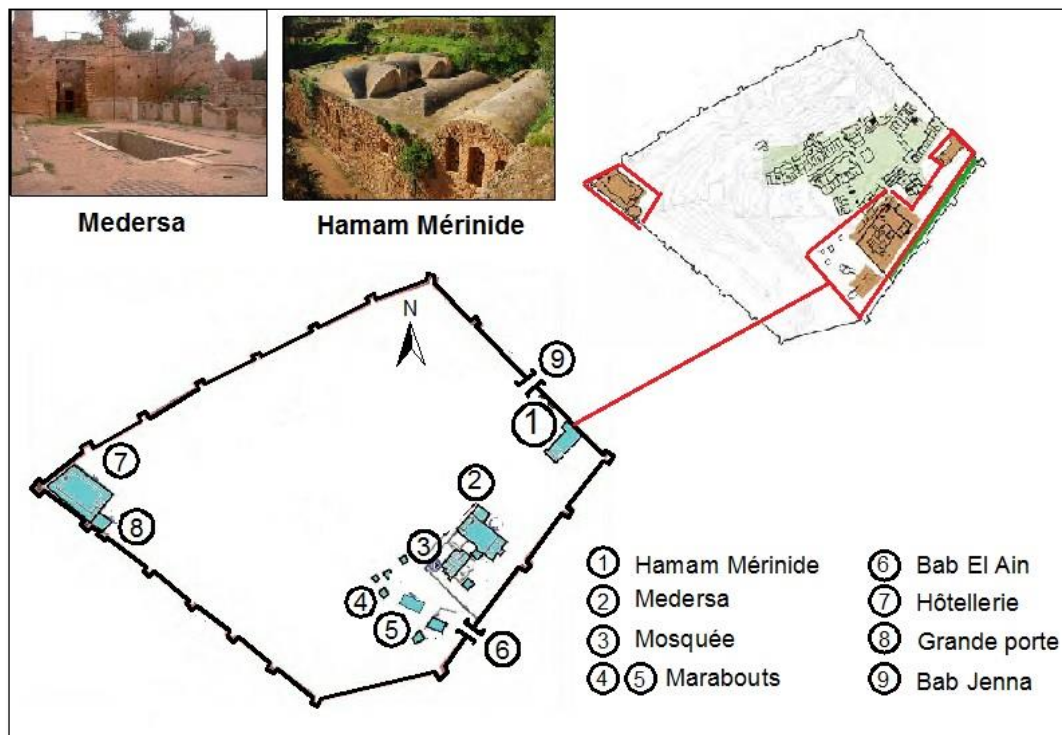


Figure 10 : Croquis du Chellah Mérinide et ses principaux monuments

Cartographie : I. LAHRACH, d'après La liste du patrimoine mondial, 2011. Retravaillé sur Autocad

La nécropole royale de Chellah a été inaugurée en 1284, il reçut la dépouille de l'épouse du fondateur de la nécropole (Oum El Izz), le sultan Abou Youssef Yaâqoub, elle était la première personne appartenant à la famille des Mérinides, enterrée au Chellah (Basset et Lévi-Provençal, 1922, p.11).

A partir de la seconde moitié du XV^e siècle, le pouvoir mérinide s'affaiblit, et le Chellah commence à s'éclipser, il ne garde qu'un vague souvenir de l'image sacrée des siècles passés. Abandonné et délaissé par les rois, le site devient un cimetière des saints, des hommes pieux et des notables de la ville de Rabat (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.174).

2.3.2 La Tour Hassan : le monument emblématique de la capitale

A partir du Chellah, en descendant vers le nord de la ville de Rabat, se situe la Tour Hassan (Photo 8). Sur une colline qui domine l'embouche et la vallée du Bouregreg (AAVB, PAG, Parti II, 2003, p.17), la Tour Hassan est le monument emblématique de la capitale du royaume, et le repère majeur dans son paysage urbain

La Tour Hassan est un minaret inachevé d'une mosquée abandonnée en phase de construction, à la fin du XIIe siècle (IAURIF, 1998, p.33). L'œuvre du khalife de la dynastie des Almohades, Yacoub El Mansour, qui entreprend sa construction en 1184. Après son décès en 1199, le projet de la plus grande mosquée de l'Occident méditerranéen a été abandonné, et la construction ne fut pas achevée (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.107). Ainsi, seul le minaret est quasiment debout (sans sa bonne moitié) et quelques parties des murs qui devaient entourer la mosquée.



Photo 8 : Vue d'ensemble sur le minaret de Hassan et le Mausolée Mohamed V

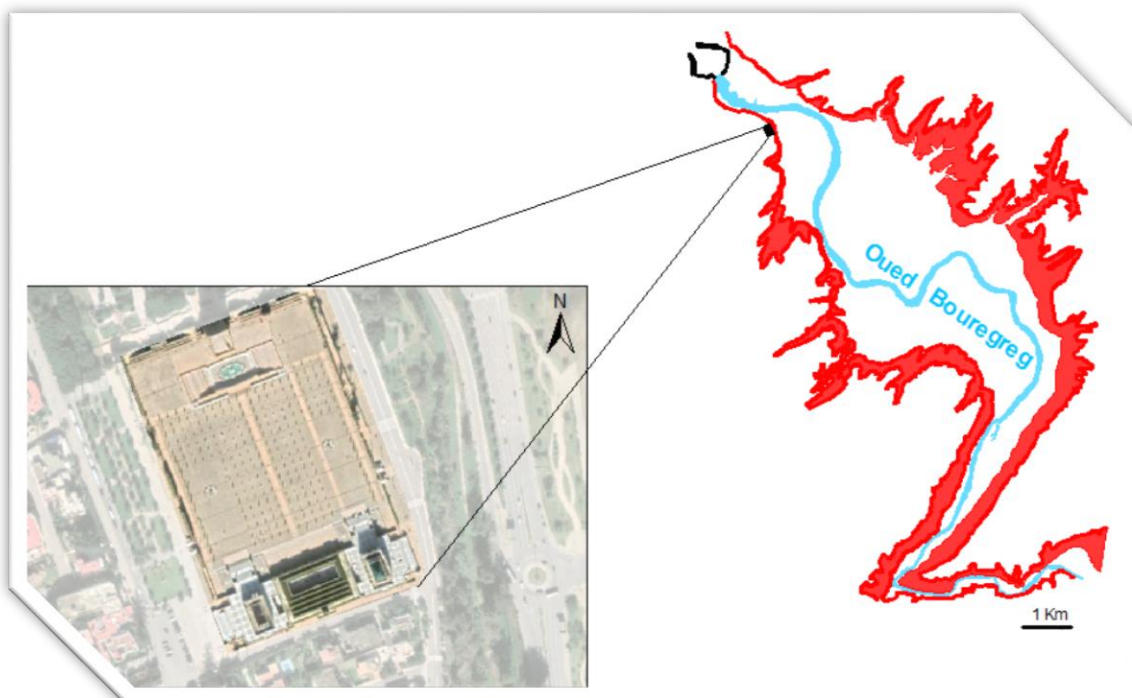


Figure 11 : Localisation de la tour Hassan et du Mausolée Mohamed V sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après Google Earth 2019 et retravaillé sur Autocad

le minaret de Hassan est haut de 45,60 mètres (photo 10), il devrait atteindre une hauteur d'environ 85m (lanternon non compris), il aurait pu ainsi surpasser les grands minarets qu'on voit à la même dynastie (les Almohades) : la Koutoubia à Marrakech (67,50m) et de la Giralda à Séville (74 mètres) (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.110).

Quant à la mosquée Hassan disparue du paysage, de multiples recherches et d'importantes fouilles archéologiques menées sur le site de la mosquée pour déblayer l'édifice, ont révélé qu'elle avait une forme rectangulaire, longue de 183,12 mètres et large de 139,32 mètres. Ses murs construits en pisé entourent une superficie de 25512m² (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.110).

Aujourd'hui, au pied du minaret, l'esplanade de la mosquée est ponctuée de rangées de colonnes cylindriques (photo 9 & 10).



Photo 10 : Vue sur le minaret de Hassan et son esplanade ponctuée de rangées de colonnes cylindriques



Photo 9 : Vue sur le Mausolée Mohamed V en arrière-plan

Après huit siècles d'abandon, le site historique de la Mosquée de Hassan est rouvert pour la construction du Mausolée Mohammed V, en 1961 (photo 9). Il s'agit d'une coupole funéraire qui abrite le tombeau du roi Mohamed V, s'inspirant des nécropoles dynastiques mérinide du Chellah. Le mausolée abrite aussi les tombeaux des deux fils du roi Mohamed V : le prince Moulay Abdallah décédé en 1983, et le roi Hassan II décédé en 1999.

2.3.3 La kasbah des Oudayas : l'origine du premier noyau urbain de Rabat

Bâtie au XI^e siècle et reconstruite au XVII^e siècle, la Kasbah des Oudayas est le monument phare de la vallée du Bouregreg (photo 11), elle recèle un patrimoine historique d'une grande valeur architecturale et pittoresque, témoin de l'occupation humaine permanente de l'embouchure du Bouregreg, sur plus de mille ans. La Kasbah des Oudayas symbolise le berceau de la présence arabo-musulmane dans la ville de Rabat, elle est à l'origine du premier noyau urbain de la ville (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.122-123).

Située sur la pointe de la falaise qui domine la rive gauche de l'embouchure de l'oued Bouregreg, la kasbah des Oudayas bénéficie d'un emplacement géographique exceptionnel : elle a une façade maritime du côté Nord, une façade fluviale du côté Est et une façade terrestre au Sud (AAVB, PAG, Partie II).



Photo 11 : Vue sur la Kasbah des Oudayas depuis la médina de Rabat.

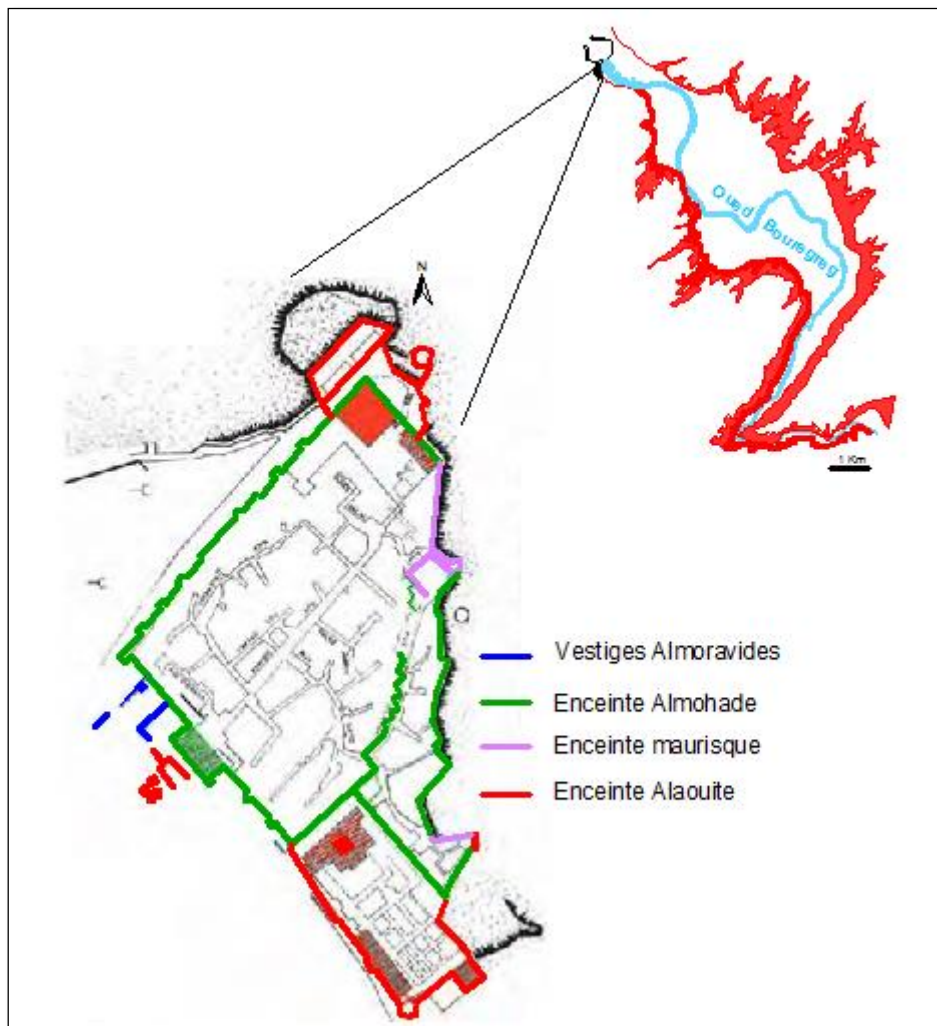


Figure 12 : Croquis de la Kasbah des Oudayas et son évolution historique

Cartographie : I.LAHRACH, d'après *La liste du patrimoine mondial, 2011* et retravaillé sur Autocad

À l'origine, la kasbah des Oudayas est une forteresse élevée par les Almoravides au milieu du XI^e siècle, et prise par les almohades après⁹. Ce même site a été choisi par le khalife almohade Abdelmoumen, en 1150, pour fonder un complexe palatial entouré d'une enceinte. Ainsi il fit construire la Kasbah de Mahdiya dite aujourd'hui la kasbah des Oudayas¹⁰. Du côté de l'oued Bouregreg, la muraille épouse la sinuosité de la falaise et la topographie du site (Figure 12). Cette enceinte se compose de quatre murs sensiblement perpendiculaires les uns aux autres avec une hauteur variable entre huit et dix mètres (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.126).

De 1150, date de l'édification la Kasbah jusqu'à la mort du khalife Abdelmoumen en 1163, la Kasbah de Mahdiya tenait une place importante : elle devient un siège temporaire du pouvoir Almohade où le sultan séjourna fréquemment pour accueillir des délégations officielles. Son armée s'y prépare activement pour la conquête de l'Andalousie et du Maghreb.

La kasbah de Mahdiya, renfermait au départ, un palais, une mosquée dite Al-Masjid al-Atiq que dessert une porte monumentale, la porte du palais ou Bab Lakbir (photo 12), l'ensemble étant entourée d'une enceinte en forme d'un pentagone irrégulier renforcé de tours barlongues. À l'image des Médinas marocaines, la kasbah s'est organisée sous forme d'habitat en îlots, desservis par une rue principale, reliant la grande porte à la mosquée, aux places publiques et les ruelles jusqu'aux impasses (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.122).



Photo 12 : Bab Lakbir à l'entrée de la kasbah des Oudayas

En 1195 Le calife Yaâqoub El Mansour, ordonne la construction de Ribat al-Fath, une nouvelle cité construite autour de la kasbah des Oudayas, circonscrite d'une enceinte entourant une superficie de plus de 418 hectares. Construite en pisé, la muraille est fortifiée de tours barlongues et de parapets. La cité s'étend vers le Sud et le Sud-ouest de la kasbah des Oudayas par l'inauguration de deux nouveaux quartiers (la Médina de Rabat) que nous détaillerons par la suite.

Après l'éclipse du règne des Almohades, dès 1249, sous la domination des Mérinides (XIIIe-XVe siècles), la valeur de la kasbah des Oudayas et Ribat al-Fatha décliné, au profit du site de Chellah, qui reste le lieu sacré préféré des Mérinides, comme il a été mentionné auparavant.

⁹ Certains datent cet événement de 1132 alors que d'autres le placent en 1146.

¹⁰ En souvenir de son père, le fondateur de la dynastie Almohade, Al Mahdi Ibn Toumert.

Suite à une longue période de léthargie survenue après l'éclipse du règne Almohade, c'est aux réfugiés andalous expulsés de l'Espagne, après la chute de Grenade en 1492, de redonner vie à la kasbah. Ces nouveaux arrivants à Rabat, s'intéressent particulièrement à la kasbah des Oudayas, où ils s'installent, ils la fortifient avec des bastions et des souterrains, dont le but fondamental est la protection de la forteresse contre des attaques, surtout espagnoles et anglaises.

Après l'avènement de la dynastie Alaouite, le roi Moulay Rachid s'est intéressé à la Kasbah en 1666. Pendant cette période la Kasbah connaît de grands travaux d'extension. Moulay Rachid prolonge les remparts dans la direction Sud-est et les dote de deux Borjs (Bastions) massifs. Il entame également, la construction de la résidence princière (bâtiment abritant actuellement le Musée national des bijoux), dont les travaux vont se poursuivre sous le règne de son frère Moulay Ismaïl. Sous le règne du sultan Moulay El Yazid (1790-1792), d'autres travaux furent effectués sur le site de la Kasbah.

Enfin, le roi Moulay Abderrahmane (1822-1859), fait élever un bastion, Borj Sirat, une vaste plateforme de plan trapézoïdal sur la côte atlantique. Sur la falaise dominant l'estuaire du Bouregreg, il ordonne l'édification de la Sqala et, entre les deux, il fait construire un autre bastion, Borj al-Dar, pour renforcer le rempart maritime percé d'embrasures (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.171-178).

2.3.4 La Médina de Rabat : un "quartier hybride"

A partir du premier noyau urbain constitué par Kasbah des Oudayas et Ribat al-Fath, la Médina de Rabat s'est développée vers le Sud et le Sud-est, le tiers de sa superficie étant occupée par le cimetière Laâlou, qui constitue une zone tampon entre l'océan Atlantique et la Médina (figure 13).

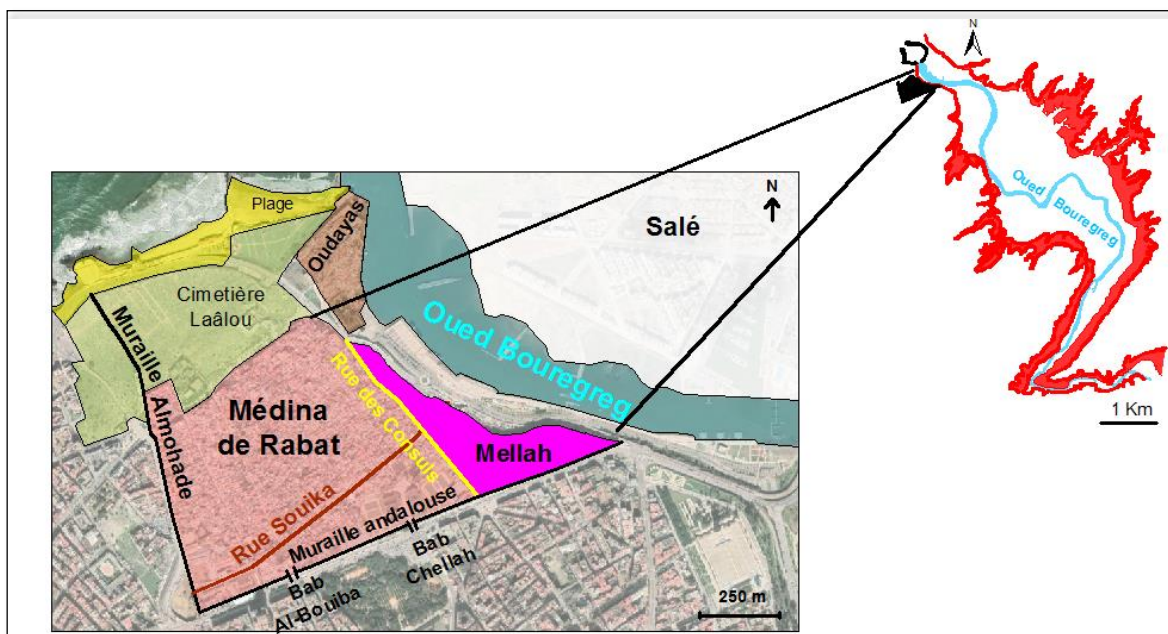


Figure 13 : Croquis de la Médina de Rabat et ses principales composantes

Cartographie : I. LAHRACH d'après Google Earth 2019. Retravaillé sur Autocad

La Médina de Rabat est l'un des biens patrimoniaux hérités de l'époque Almohade, qui a été réaménagée tout au long des époques médiévales et modernes. Elle s'étend sur une superficie de 91ha, délimitée au Nord par le cimetière de Laâlou et l'Océan atlantique, la muraille andalouse (XVIIe siècle) au Sud, l'oued Bouregreg à l'Est et le rempart almohade (XIIe siècle) à l'Ouest (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.75). L'enceinte de la Médina est percée de nombreuses portes monumentales : Bab Chellah, Bab Al-Bouiba (Théliol, 2014).

La Médina de Rabat intègre un ensemble de petits quartiers, principalement : Souika, El-Gza, Bouqroun, Souk-Etahti...etc., structurés autour de deux principales voies perpendiculaires : la Rue des Consuls (axes Nord-Sud) et la Rue Souika (axe Est-Ouest), appelée aussi Souk as-Sabbat. En 1807, la Médina de Rabat a intégré dans son ensemble urbain le quartier juif, appelé Mellah (Théliol, 2014), construit sur un terrain protégé par l'enceinte andalouse au Sud-ouest et la façade fluviale de l'oued Bouregreg du côté Nord-est (Figure 13). Le Mellah s'ouvre sur les autres quartiers de la Médina par la zone des tanneries et du marché aux grains appelé Rahba.

La population de la Médina de Rabat est composite : un fond amazigh qui remonte aux époques almoravide (XIe Siècle), et surtout almohade (XIIe Siècle) et mérinide (XIII et XIVe siècle) qui s'est progressivement arabisé. La Médina a accueilli, à partir du XVIe siècle, de nombreuses familles andalouses expulsées d'Espagne. Sans oublier la diaspora juive qui a rejoint la Médina au XIXe Siècle, installée au niveau du quartier Mellah (La liste du patrimoine mondial, 2011, p.75-77).

2.3.5 L'inscription de la ville de Rabat sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

En Juin 2012, la ville de Rabat a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, comme « Capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage » (Ministère de la culture et de la communication, 2011). A ce titre, la proposition d'inscription au patrimoine mondial s'est focalisée sur l'ensemble des monuments et sites historique de Rabat, qui marquent des chefs d'œuvre de l'architecture et de l'urbanisme, issus d'époques, de dynasties et d'influences diverses.

Devant cette inscription au patrimoine mondiale, la composante patrimoniale de la rive gauche de la vallée du Bouregreg acquiert une valeur exceptionnelle et une dimension qui dépasse le cadre local ou national.

2.3.6 La Médina de Salé : l'icône historique du paysage de la rive droite du Bouregreg

La Médina de Salé et la Kasbah des Oudayas peuvent être considérées à l'origine de l'ensemble territorial urbain Rabat-Salé, qui s'est cristallisé au Moyen-âge, autour de l'oued Bouregreg et sa vallée (Brown, 2001). A travers ses monuments historiques diversifiés, la Médina de Salé est une composante majeure dans le paysage patrimonial de la rive droite de la vallée du Bouregreg, elle partage avec sa sœur Rabat, des épisodes d'une histoire commune. Malgré la documentation lacunaire et les hésitations des historiens sur l'origine de la ville de Salé, que certains auteurs avancent l'hypothèse d'une origine antique romaine, voire phénicienne. Jusqu'à nos jours, les recherches archéologiques n'ont pas réussi à confirmer

cette hypothèse (Fetha, 2012, p.11). Néanmoins, les grands moments de son histoire islamique semblent être très bien documentés et affirmés.

La Médina de Salé ne s'est pas construite d'un seul jet, cette cité médiévale a connu des épisodes de prospérité et des périodes de déclin au cours de son histoire. Edifiée sur la rive droite de l'oued Bouregreg, le premier noyau urbain de Salé remonte à l'époque de la dynastie Zénète des Beni Ifren au début du XI^e siècle. Avec l'avènement de la dynastie Almoravide vers la fin de XI^e siècle, Salé a bénéficié de quelques réalisations (une partie de son enceinte et la mosquée Achahbae ou Lala-chahba). Salé semble avoir acquis son caractère de principale cité urbaine du Royaume depuis l'époque mérinide (XIII-XV^e siècles), où elle a joué un rôle de premier plan (Fetha, 2012, p.9), du fait de sa position stratégique sur la voie terrestre qui relie Fès à Marrakech et grâce à son port, principal centre des échanges commerciaux entre l'Europe et le Maroc (Commune de Salé. Ancienne Médina, s. d.)¹¹. Sous la dynastie Mérinide, le dispositif défensif de Salé fut complété par l'édification des remparts percés de grandes portes monumentales. Comme elle a pu protéger sa façade maritime par la construction des bastions, et d'un chantier-naval gigantesque. Le port de Salé, qui était l'un des plus importants ports de l'époque, servit également d'arsenal et de base aux navires armés. L'époque qui s'étend jusqu'au XV^e siècle aurait été favorable à l'épanouissement et au développement de la ville, notamment avec les familles andalouses ayant choisi d'y s'installer, après avoir quitté l'Andalousie.

Nous exposons par la suite les édifices monumentaux majeurs associés à la Médina de Salé, marquant de loin le paysage patrimonial de la rive droite de la vallée du Bouregreg (Figure 14). Les remparts avec leurs portes monumentales, les bastions et les édifices militaires offrent des vues imprenables sur la Médina de Salé et l'embouchure du fleuve. Pourtant, à l'intérieur des remparts, l'enceinte de la Médina recèle, jusqu'à nos jours, un riche patrimoine architectural séculaire, cachés du paysage par les murailles, témoignent de chaque dynastie. Ces édifices monumentaux sont principalement : des mosquées (La Grande Mosquée, La Mosquée Achahbae et La mosquée sidi Ahmed Hajji), des Medersas (écoles coraniques), des mausolées & Zaouïas¹², un hôpital (Bîmâristân) nommé aussi Al Madrassa al Ajiba ; et l'aqueduc de Sour Lakouas pour alimenter la Médina en eau, cette canalisation, longue de 14 km, prend son origine aux sources d'Aïn Barka au nord de la ville (Fetha, 2012, p.13).

2.3.6.1 Les remparts de la Médina de Salé et leurs portes monumentales

L'enceinte de la Médina de Salé compte parmi les plus anciens ouvrages défensifs islamiques du Maroc (« Ancienne Médina – La commune de Salé », s. d.). Comme dans la pure tradition des enceintes médiévales de l'occident musulman, les remparts de la Médina de Salé épousent la forme d'une ligne continue, ils se déploient sur 4,5 km environ, accompagnés des tours et percés de plusieurs portes monumentales, appelées en langue arabe « Bab ». Les premières portes datent de la période Almoravide, entre 1054 et 1146. Alors que plus récentes sont de la période Alaouite (1664) (Fetha, 2012, p.24).

¹¹ <https://fr.villedesale.ma/ancienne-medina/>

¹² La plus célèbre est *Zaouïa Annoussak*, une monumentale avec deux oratoires, parrainée par les mérinides (Montada, 2012, p.13).

- Bab Sebta « Porte de Ceuta »

Elle est l'une des plus anciennes portes de Salé, cette porte remonte à l'époque almoravide (1054-1146). Elle fut réaménagée au XVIII^e siècle, et un bastion (un Borj) lui fut joint par le Pacha Abdelhaq Fennich¹³ (Fetha, 2012, p.26). La porte était un passage obligé pour prendre la route vers la ville de Ceuta, d'où son nom (Commune de Salé).

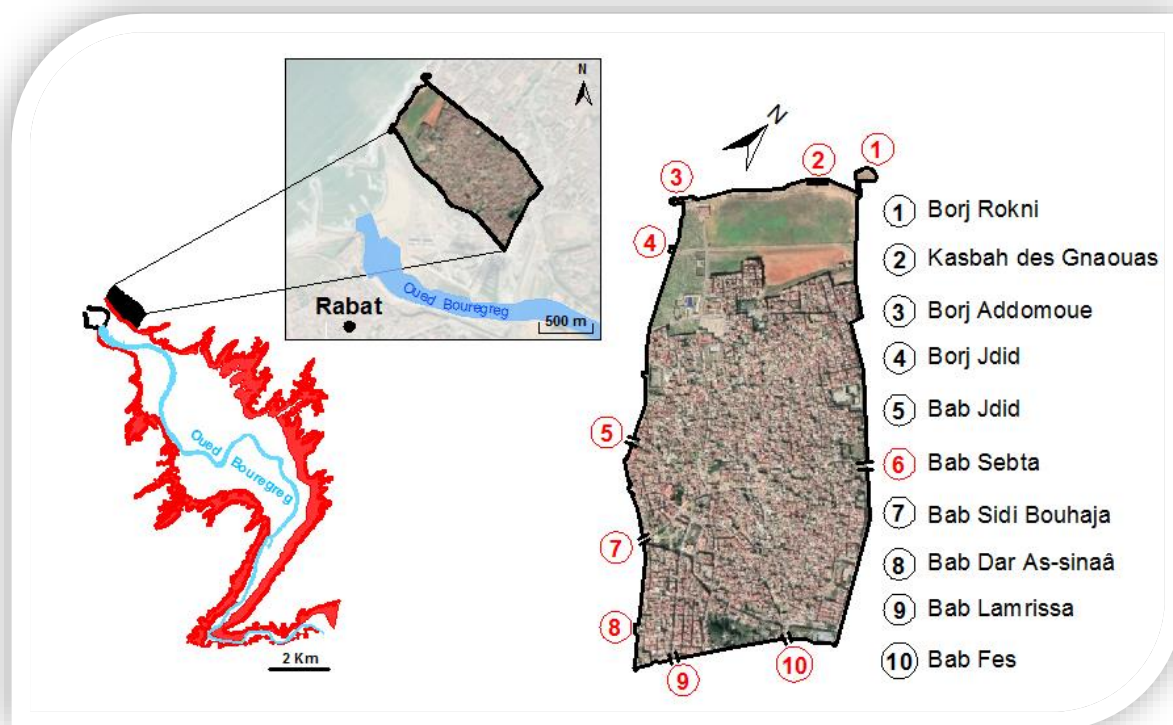


Figure 14 : Localisation de la Médina de Salé sur la rive droite de la vallée du Bouregreg et de ses principaux monuments

Cartographie : I. LAHRACH, d'après Google Earth 2019 et retravaillé sur Autocad

- Bab Fès « Porte de Fès »

Appelé aussi Bab Khmiss, qui signifie la porte du Jeudi, du fait de la tenue d'un marché hebdomadaire à proximité, tous les Jeudi (Fetha, 2012, p.28). Elle s'agit de l'une des plus anciennes portes de la ville (avec Bab Sebta), elle donne accès à l'Est de Salé. Son édification remonte à la période Almoravide. Elle fut l'objet de restaurations ultérieures, notamment au XIX^e siècle (Commune de Salé).

¹³ Abdelhaq Fennich fit de Bab Sebta le siège de son caïdat lorsqu'il dirigeait la ville de Salé, entre 1738 et 1757.

- *Bab Lamrissa « Porte du petit port »*

Haute 30 mètres (Fetha, 2012, p.27), Bab Lamrissa (photo 13) est une porte maritime, destinée à ouvrir le passage aux des navires et bateaux construits dans le chantier naval de l'arsenal vers l'océan Atlantique, grâce à un chenal menant au fleuve Bouregreg. Elle fut édifée sous le règne du roi Mérinide Abou Youssef entre 1260-61 et 1270 (Commune de Salé), par un Ingénieur andalou originaire de Séville (Mohamed Ben Ali).

Cette porte historique est considérée parmi les plus hautes au Maroc, son style et ses motifs décoratifs sont d'une qualité exceptionnelle.



Photo 13 : La Porte du petit port (Bab Lamrissa)

- *Bab Dar As-sinaâ « Porte de l'arsenal »*

C'est une porte fortifiée datant de l'époque mérinide (photo 14), elle fut édifée sur ordre du sultan mérinide Abou Youssef en 1261, à la suite de la prise de Salé dans la même année. La porte devient ainsi un arsenal et fabrique d'armes des armées mérinides et des navires de guerre servirent à la course et à la conquête de l'Andalousie (Commune de Salé). Bab Dar As-sinaâ est l'œuvre de l'architecte andalou Mohammed ben Haj Al Ichbili, elle fut restaurée par le sultan de la dynastie saâdiyine, Abdelmalek Saâdi, au XVIe siècle.



Photo 14 : Bab Dar As-sinaâ

- *Bab Sidi Bouhaja « Porte Sidi Bouhaja »*

Construite par les Almohades, elle a porté après le nom d'un saint andalou, Ibrahim Bouhaja, invité par le sultan mérinide Abou Inan pour diriger et entretenir la zaouïa Noussak au XIV^e siècle (Commune de Salé). Cette porte n'existe plus aujourd'hui, elle a disparu du paysage après sa destruction au XX^e siècle.

- *Bab Jdid « Nouvelle porte »*

Elle fut la dernière et la plus récente porte percée sur la muraille mérinide, en 1828, sur ordre du sultan alaouite Moulay Abderrahmane ben Hicham (Fetha, 2012, p.33). D'où son appellation de « la nouvelle porte ».

Sur sa façade Atlantique, la Médina de Salé, afin de se défendre et se protéger des attaques étrangères, fut dotée de bastions et d'édifices militaires, dont les principaux sont :

2.3.6.2 Borj Addomoue « Bastion des larmes »

Appelé communément Skala Al-Kdima (Ancienne Skala) (photo 15), c'est un bastion fortifié datant de l'époque mérinide, construit par le sultan Abu Yusuf Yaqub ben Abd al-Haqq à la suite de la prise de Salé en 1261 (Commune de Salé). Au fil du temps, le bastion des larmes a connu plusieurs transformations, exigées par l'usage des armes à feu (Fetha, 2012, p.31). Durant le règne du sultan Mohammed Ben Abdallah, il l'équipa de canons turcs.



Photo 15 : Bastion des larmes

Actuellement, le bastion est chargé de canons en bronze et d'armements turcs (Commune de Salé).

2.3.6.3 Borj Rokni « Bastion d'angle »

Appelé aussi Borj Lakbir (la Grande tour), Borj Rokni (photo 16) est un bastion fortifié de forme semi circulaire sur deux niveaux, édifié par le sultan Alaouite Abderrahmane ben Hicham, en réaction au bombardement de Salé par une escadre française en 1851. A son achèvement en 1853, il fut équipé de 17 canons (Commune de Salé).



Photo 16 : Bastion d'angle

2.3.6.4 Borj Bab Sebta « Bastion de la porte de Ceuta »

Bâti par le pacha de Salé, Abdelhaq Fennich, entre 1738 et 1757, il est relié à Bab Sebta d'où le pacha dirige la ville (Commune de Salé).

2.3.6.5 Kasbah des Gnaouas

Construite par le sultan Alaoui Moulay Ismaïl en 1709¹⁴, pour abriter la troupe des Abid Al Boukhari (garde noire du sultan). D'une superficie de 7000 m² environ, la Kasbah des Gnaouas disposait d'un accès unique, de six bastions, d'une mosquée, et de plusieurs logements pour la garde. Elle est détruite en 1758 par les habitants de Salé, menés par le Pacha Abdelhaq Fennich, en réaction aux exactions commises par la garde noire qui l'occupaient (Commune de Salé).

¹⁴ Certaines sources historiques indiquent l'année 1707 comme date de construction de la Kasbah des Gnaouas.

Conclusion du chapitre 2

Devant cette présentation de la basse vallée du Bouregreg, dont l'objectif était de connaître les tenants et les aboutissants du contexte paysager actuel dans sa dimension matérielle, tel qu'il s'offre au regard de son observateur. Celui-ci fait sans conteste figure d'une mosaïque de composantes, mixtes et parfois contrastées, dans la mesure où il est à la fois urbain et agricole, patrimonial et naturel, moderne et authentique.

La section aval de la vallée qui correspond à l'embouchure du fleuve est marquée par un paysage urbain, liée aux deux villes qui l'entourent et au trafic incessable entre les deux rives pour rejoindre Rabat ou Salé. Dans ce paysage à fort caractère urbain, et suivant la topographie du site, des monuments historiques d'une grande valeur architecturale s'imposent avec force sur les parties les plus élevées, à l'instar de la Kasbah des Oudayas édifiée sur un promontoire rocheux dominant à la fois la côte atlantique et l'embouchure du fleuve du côté de Rabat. Outre, le minaret de Hassan qui s'impose dans le paysage de la rive gauche de l'embouchure, situé sur une falaise d'une vingtaine de mètres. Les monuments historiques de la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg ont obtenu une reconnaissance internationale et une valeur universelle grâce à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité en 2012.

En quittant la section aval vers le secteur centre de la vallée, le paysage se transforme d'un paysage urbain et dense à un paysage agricole et ouvert, qui façonne une large plaine alluviale inondable dénommée localement l'Oulja, sculptées par les champs des cultures céréalières non irriguées (Bour), accompagnées d'un élevage extensif et du maraîchage irrigué en périmètre restreint.

Plus nous nous approchons du secteur amont de la vallée, plus le paysage change radicalement. Ce n'est ni l'urbain, ni l'agricole qui prévalent, c'est plutôt le caractère naturel qui fait figure, avec une vallée plutôt encaissée qui comporte une richesse floristique et faunistique au niveau des berges de l'oued Bouregreg et son affluent Akrech, et dans les îlots de la Héronnières, classés à l'échelle nationale comme des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE). En plus de cette richesse écologique sur le fond de vallée, les versants abritent un capital géologique assez remarquable.

Cette présentation du paysage actuel de la vallée du Bouregreg à travers ses aspects matériels sera complétée dans le chapitre suivant par une mise en exergue des usages et des pratiques associées à ce paysage, traduisant les modalités d'appropriation et les liens tissés par les acteurs locaux avec ce territoire.

Chapitre 3. Les usages et les pratiques liés à la vallée du Bouregreg

Introduction

La situation géographique de la vallée du Bouregreg, sur la façade atlantique, à l'embouchure d'un fleuve, au centre d'une métropole-capitale en pleine croissance, avec une large plaine alluviale, lui confère des usages et des pratiques souvent inhérents, à intérêt socioéconomique. D'ailleurs, au cours de sa longue histoire, la vallée du Bouregreg a toujours été à la fois une base d'activités économiques (commerce fluviale, pêche, agriculture, saliculture...) et un espace de détente (lieu de promenade, de pique-nique...) pour la population des deux cités, Salé et Rabat.

A l'arrivée du projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg, au début du XXI^e siècle, ces activités et ces pratiques vont subir, comme le territoire de la vallée d'ailleurs, des transformations profondes, certaines se sont maintenues jusqu'à présent avec des touches de modernisation, alors que d'autres ont été complètement disparu du paysage, cédant la place à de nouvelles formes d'appropriation du fleuve et sa vallée. Les nouveaux usages émergents sont en liaison non seulement avec le développement urbain de l'agglomération Rabat-Salé, la « Métropole-Capitale », mais aussi avec les nouvelles perceptions des acteurs du rôle de la vallée.

Dans le présent chapitre, nous allons essayer d'exposer les activités humaines les plus marquantes de chaque zone de la vallée du Bouregreg (l'embouchure, la plaine de l'Oulja et le secteur amont). Il ne s'agit pas de lister ou d'inventorier l'ensemble des pratiques, mais plutôt d'évoquer les activités majeures qui ont toujours existées et/ou qui continuent d'exister, ayant marquées le plus le paysage de la vallée, malgré l'influence des mutations sociales, économiques et urbaines.

3.1 Les activités de production : un rôle premier de "ravitaillement"

Sur la base de l'exploitation des ressources naturelles de la vallée du Bouregreg, terrestres ou aquatiques, les activités engendrées sont en premier lieu de type productif. Depuis des siècles, la vallée remplissait une fonction de ravitaillement pour la population locale. Le secteur productif est caractérisé à la fois par la variété de ses activités et de sa production.

3.1.1 L'agriculture : une activité sous contraintes

L'activité agricole est une pratique ancienne dans la basse vallée du Bouregreg, au niveau de la plaine alluviale l'Oulja (photo 17). D'après des témoignages consultés dans des sources historiques¹⁵, l'abondance des terres fertiles, de l'eau et la présence d'un climat favorable, étaient les facteurs ayant favorisé le développement de l'agriculture et l'élevage dans les campagnes aux alentours des cités, Rabat et Salé (Brown, 2001; Amili, 2006).

¹⁵ A titre d'exemple : Les récits du grand voyageur Léon l'Africain au XVI^e siècle.

De nos jours, les terres agricoles de la plaine l'Oulja se trouvent à la périphérie de l'aire urbaine de l'agglomération Rabat-Salé. Cette agriculture est alors confrontée à des enjeux fonciers, à l'apparition de nouveaux projets urbains/périurbains et à la baisse de la qualité des eaux souterraines (problème de salinité principalement).

L'agriculture dans la plaine agricole l'Oulja est une agriculture vivrière, dans des petites exploitations familiales. Le statut foncier des parcelles agricoles est réparti entre des terres Melk (c.à.d particulier) et des terres Habous (AAVB, PAG partie V, 2003, p.146-147), comme nous pouvons le déduire depuis le statut foncier de l'ensemble des terres de la vallée du Bouregreg sur la figure 15.

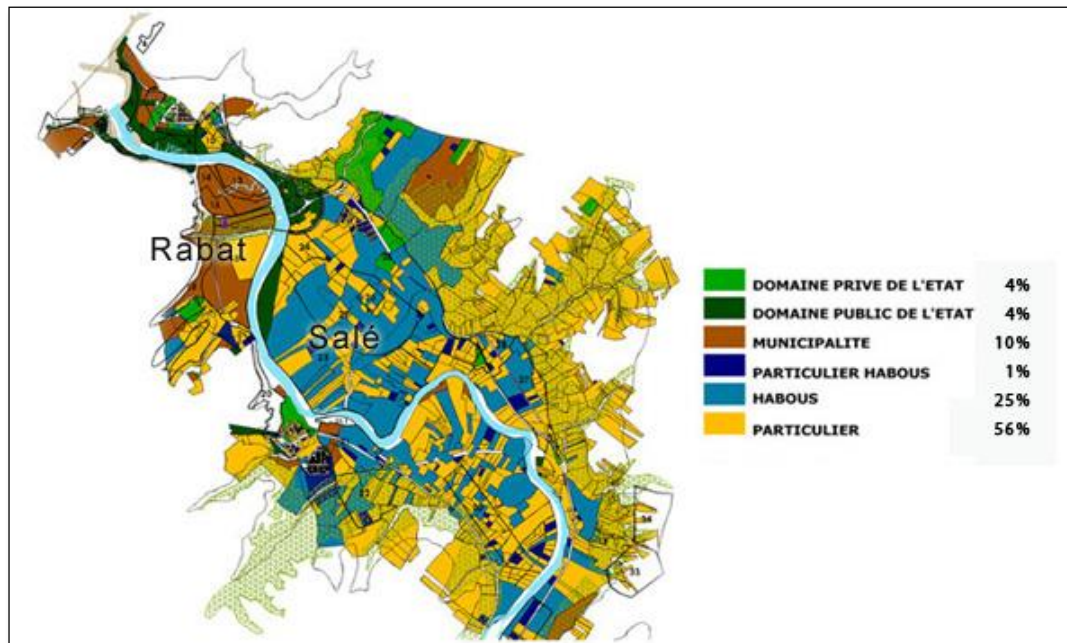


Figure 15 : Statut foncier des terres à l'échelle de la vallée du Bouregreg

Source : (AAVB, 2003)

A l'échelle de la basse vallée du Bouregreg, l'agriculture est dominée par les cultures non irriguées, appelées bour (plus de 90 %), en premier lieu les céréales (blé tendre, blé dur, avoine fourragère, orge). Des cultures irriguées subsistent en bordure du coteau Est, entre le quartier anarchique de Douar Ounk Jmel au nord et la rocade N°1 (Figure 4 et 5). Les cultures maraîchères sont de moins en moins diversifiées en raison de la salinité des eaux d'irrigation¹⁶.

Certes, les productions végétales dominant l'activité agricole dans la vallée du Bouregreg, mais la production animale subsiste également, dans trois secteurs d'élevage (Dugué et Bekkar, 2016) :

- L'élevage intensif de volaille conduit dans des bâtiments ;
- L'élevage extensif(traditionnel) d'ovin et caprin ;
- L'élevage laitier (bovin) dans la zone irriguée.

¹⁶ Après la construction du barrage SMBA en amont de la basse vallée du Bouregreg, l'apport d'eau douce a diminué dans l'estuaire au profit de la marée montante de l'océan. Le fleuve Bouregreg s'est transformé en un bras de mer (AAVB, PAG partie II, 2003, p.22).



Photo 17 : Vue panoramique sur la plaine agricole de l'Oulja

La question du maintien de l'activité agricole dans la vallée du Bouregreg est aujourd'hui un enjeu majeur dans le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de vallée. Le scénario le plus possible est celui de la préservation de l'activité agricole dans la plaine de l'Oulja, via l'élaboration d'un projet d'agriculture urbaine et périurbaine, intégrée dans le plan d'aménagement et d'urbanisation de la séquence 3 et 4 de la vallée du Bouregreg (Dugué et Bekkar, 2016), en réponse aux directives du plan Maroc vert, lancé par le Ministère de l'Agriculture marocain, en matière de développement du concept de l'agriculture urbaine et périurbaine¹⁷. Quant à l'élevage intensif des volailles, les bâtiments d'élevage seront déplacés en dehors de la vallée.

3.1.2 La saliculture : une pratique disparue

L'extraction du sel dans les eaux de l'estuaire du Bouregreg est une autre pratique ancestrale, maintenue jusqu'à la moitié des années 1950, dissimulée avec la disparition progressive des salines.

Les marais salants (voir la localisation sur la figure 16) ont longtemps sculpté les berges des deux rives de l'oued Bouregreg. Historiquement, le sel tiré des eaux de l'estuaire était une ressource de valeur importante, dont les techniques d'extraction étaient maîtrisées par la population locale (Maziane, 2008). Les conduits, les digues, les bassins et aires saunantes, alimentées par les eaux de l'océan à marée haute (Brown, 2001), structuraient les marais salants de l'estuaire du Bouregreg.

¹⁷ Le cadre conceptuel de l'agriculture urbaine et périurbaine est développé depuis une vingtaine d'années sur la base de travaux de recherche et de développement durable, réalisés dans des grandes villes de divers pays.

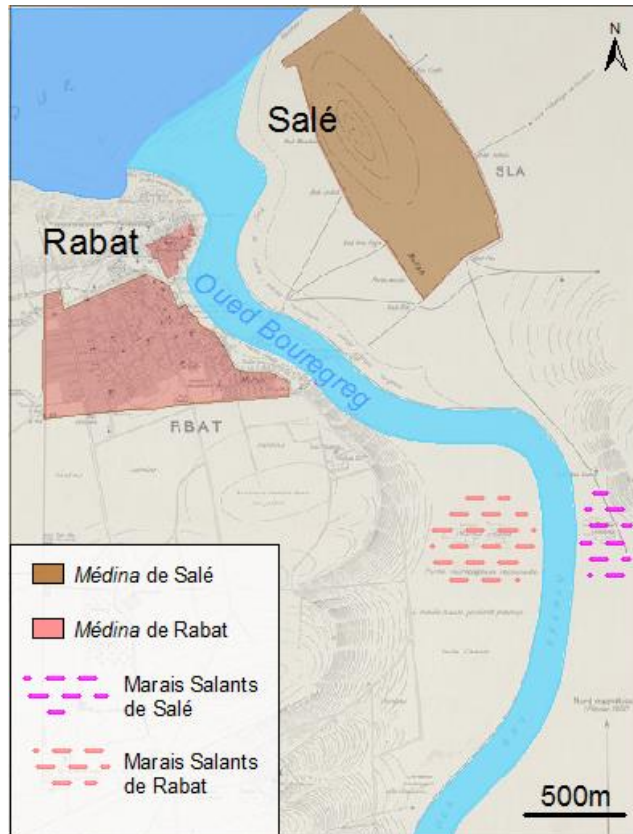


Figure 16 : Localisation approximative des anciens marais salants sur les deux rives du Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après le plan de Rabat-Salé de 1920. Retravaillé sur Autocad

3.1.3 La pêche fluviale : une tradition du Bouregreg

La pêche traditionnelle fluviale constituait pendant des siècles une principale source de revenu pour de nombreuses familles de pêcheurs Rbatis et Slaouis (LE MATIN, 2004). L'oued Bouregreg était un site de pêche très reconnu, sa réputation d'être un cours d'eau poissonneux a fait l'objet d'innombrables descriptions et témoignages historiques (Maziane, 2008). L'Alose du Bouregreg ou Chabel en langue arabe fut pendant longtemps le poisson emblématique du fleuve, elle se développe en mer et au printemps elle remonte pondre ses œufs dans l'oued (Chastel, 1994).

L'Alose a malheureusement disparu du Bouregreg, elle a déserté le fleuve après la construction du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah, situé à 25 km en amont de l'estuaire, en 1974. Cet aménagement hydraulique et la pollution du fleuve ont engendré la diminution des ressources halieutiques (Borki, 2018) dans l'oued Bouregreg (devenu invivable pour certaines espèces), d'où le déclin progressif de la pratique de la pêche traditionnelle fluviale, notamment la pêche de l'Alose. De ce fait, les marins pêcheurs locaux se sont retournés vers les ressources halieutiques marines. Les poissons pêchés dans l'océan atlantique, ont été vendus sur les deux rives de l'embouchure du Bouregreg, en particulier sur la rive droite de Salé. Les poissons blancs représentaient la moitié de la production locale, ils sont recherchés par la majorité des pêcheurs pour leur grande valeur commerciale (Mouloudi, 2015, p.276). Ainsi, l'activité de la pêche traditionnelle fluviale s'est transformée en une activité commerciale de vente des poissons pêchés dans l'océan.

A l'arrivée du projet d'aménagement de la vallée, la vente des poissons au niveau de l'embouchure a été interdite¹⁸ par l'AAVB, elle a été délocalisée vers le front maritime, sur la façade atlantique de Salé, où un nouveau port de pêche a été construit en 2008 accompagné d'une halle aux poissons (photo 18). Malgré la mise en place de ces nouvelles infrastructures, les marins pêcheurs locaux sont fortement attachés au fleuve, ils continuent à vendre quotidiennement leurs produits pêchés en mer, sur le quai de Rabat ou au niveau de l'embarcadère de la rive droite (côté de Salé), même si d'une façon « informelle ».

À ce stade, nous pouvons déjà constater l'existence d'un conflit d'usage entre deux acteurs de ce territoire : l'AAVB et les marins pêcheurs locaux, que nous aborderons plus loin.



Photo 18: Le nouveau port de pêche située sur la façade atlantique, du côté de Salé

3.2 Les activités d'extraction et de transformation des matériaux locaux

Outre l'agriculture et de la pêche, les activités d'extraction des matériaux de la vallée régissent également le secteur productif, basé essentiellement sur la transformation artisanale ou industrielle de ces matières premières.

3.2.1 Extraction des matériaux de construction dans les carrières de la vallée

La région de Rabat-Salé se caractérise par sa richesse et sa variété géologique, elle appartient à un ancien vaste massif hercynien appelé la "Meseta marocaine" ou le "plateau central marocain" (Beaudet, 1969), dont le sol et le sous-sol offrent une grande diversité de formations géologiques et de géomatériaux (EL Hadi, 2015).

Dans ce contexte géologique, les versants de la vallée du Bouregreg présentent des affleurements du socle paléozoïque et une couverture post-paléozoïque, offrant une large panoplie de matériaux de construction, très demandés par le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP). Cette richesse géologique potentielle de la vallée du Bouregreg explique le nombre de carrières d'extraction des matériaux de construction (le sable, les

¹⁸ Pour permettre aux travaux de constructions du complexe résidentiel qui accompagnera la Marina du Bouregreg (Mouloudi, 2015, p.277), et le réaménagement du quai de Rabat.

marnes, l'argile, la calcarénite appelée localement la pierre de Salé, ...etc.) ouvertes d'une manière légale ou de façon informelle, éparpillées de part et d'autre de la vallée (photos 19).



Photos 19 : Vues sur les carrières d'extraction des matériaux de construction, localisées sur les versants de la vallée du Bouregreg

La demande sur les matériaux de construction locaux est devenue très forte ces dernières années, résultat du lancement de grands chantiers de constructions (programmes de 200 000 logements, construction des villes satellites, plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg...) (EL Hadi, 2015). Ainsi, le rythme d'exploitation a été accéléré pour répondre à cette demande de plus en plus croissante. Certes, les atteintes aussi bien sur l'environnement que sur le paysage sont sérieuses, dont le détail sera diagnostiqué dans la troisième partie (Chapitres 7 et 8).

3.2.2 Les activités de transformation : l'industrie des briques et l'artisanat de poterie

La vallée du Bouregreg montre de nombreux affleurements de marne sous forme de couches épaisses, ainsi que des gisements d'argile rouge sous forme de dépôts dont l'épaisseur peut atteindre plusieurs dizaines de mètres (EL Hadi, 2015). Les marnes et les argiles extraites dans la vallée du Bouregreg constituent les matières premières pour la préparation de la terre cuite, exploitées et transformées essentiellement dans des unités industrielles de fabrication de carreaux et des briques.

Au pied des grandes falaises de l'Oulja à Salé se trouvent les plus anciennes et importantes briqueteries de la région (photo 20), ainsi que le plus grand centre de poterie de Salé, célèbre par la fabrication d'outils à base de terre cuite (photo 21), notamment les tajines rouges émaillés appelés localement "Tajines Slaouis" (qui signifie le Tajine de Salé).



Photo 20 : Usine de fabrication de brique à Salé
Source : Briqueterie Slaoui

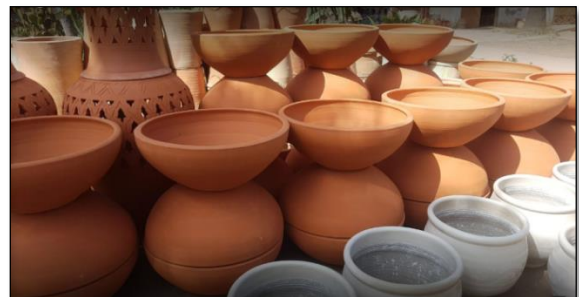


Photo 21 : des produits fabriqués à base de terre cuite au niveau du complexe des potiers l'Oulja

Les activités de transformation des matériaux extraits dans la vallée du Bouregreg constituent un secteur vital pour la ville de Salé plus que Rabat. Elles représentent un potentiel socioéconomique considérable, aussi bien en matière d'emploi qu'en matière de production (Commune de Salé. Ancienne Médina, s. d.).

3.3 Les activités commerciales

L'embouchure du fleuve Bouregreg était un centre actif des affaires et un carrefour prospère de commerce portuaire à échelle nationale et internationale (Coindreau, 2006). Historiquement, le port fluvial de Salé et celui de Rabat ont joué, successivement, un rôle primordial dans les échanges commerciaux, que ce soit entre les deux rives du Bouregreg (c'est-à-dire entre Salé et Rabat), avec les autres provinces du Maroc ou avec les puissances étrangères, principalement l'Afrique subsaharienne et l'Europe (Amili, 2006). Du XIVe au XVIIIe siècles, le port de Rabat était le plus grand port fluvial du Maroc, et le seul port qui pouvait ravitailler le pays quand les autres ports étaient aux mains des étrangers.

Jusqu'à 1940, le port fluvial de Rabat connaissait une forte activité commerciale (photo 22). L'ensablement de l'oued Bouregreg¹⁹, et l'importance des frais de dragage d'entretien de son chenal ont conduit à la baisse de trafic au profit de celui de Casablanca, nettement plus pratique pour les navires de gros tonnage (d'après les archives du protectorat français).



Photo 22 : Vue sur le port de Rabat dans les années vingt du XXe siècle
Source : Les Archives du Maroc

Avec le déclin du port fluvial de Rabat, les activités commerciales portuaires à l'embouchure du Bouregreg ont complètement disparu de cet espace. Le quai n'est plus le port marchand du XIXe siècle, ni le port de commerce du XIVe jusqu'au XVIIIe siècle, il est devenu un espace public dédié aux activités ludiques et touristiques (que nous détaillerons dans le paragraphe suivant). En d'autres termes, le commerce portuaire fluvial, depuis les années 2000, s'est métamorphosé en une pratique de commerce plus moderne, rattaché aux activités de loisir et d'animation (café, restaurant, aire de jeu pour enfants...etc.) ; ou aux grandes surfaces tel que l'hyper marché "Marjane Bouregreg".

¹⁹ La pénétration des houles dans l'estuaire est à l'origine de la formation d'une barre de sable, causant des difficultés à la navigation.

3.4 Les loisirs : entres des pratiques anciennes et des formes plus contemporaines

Sur la base des diverses activités évoquées auparavant, relevant de différents secteurs économiques, basées essentiellement sur l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles de la vallée, il semble que la vallée du Bouregreg remplit le rôle d'un lieu de travail (agriculteurs, pêcheurs, potiers, commerçants...) et un espace de commerce et de services (ports, douane, ...), pour les habitants des deux cités. Or, il existe une autre fonction liée à la vallée, qui est à la fois ancienne et moderne, il s'agit de l'aspect récréatif.

La pratique des loisirs à l'échelle de la vallée du Bouregreg ne date pas d'aujourd'hui, comme nous allons l'évoquer juste après, elle a toujours été pratiquée par la population locale, sous différentes formes et selon des saisons, localisée essentiellement dans le secteur de l'embouchure. D'après les entretiens que nous avons réalisés en 2018/2019 avec des habitants membres d'associations de la société civile, nous avons recueillis des témoignages suivants, qui considéraient l'oued Bouregreg comme l'unique zone de distraction pour les habitants des quartiers des deux rives :

« La relation des habitants du Mellah avec l'oued Bouregreg est une forte relation. Comme vous le voyez, le quartier est renfermé par de grandes murailles, donc l'oued reste notre unique exutoire, pour prendre de l'énergie positive, ce qui nous aide à surmonter les difficultés de la vie quotidienne ». A.CHHITI

Un autre habitant du quartier des Oudayas témoignait :

« Pour les habitants des quartiers limitrophes de l'oued Bouregreg : l'Oudaya, le Mellah, la Médina..., les seuls espaces de détente ou les exutoires sont l'oued et la mer, ils n'ont pas d'autres endroits ».

Aujourd'hui, la promotion des activités de loisirs et de l'offre culturelle sont les nouvelles vocations affichées par les acteurs du nouveau projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Certes, son rôle est la redynamisation de l'agglomération Rabat-Salé, à travers le site de la vallée du Bouregreg, via la mise en place d'infrastructures et équipements spécifiques, dans des espaces publics ou privés. De ce fait, nous ne pouvons en aucun cas négliger le rôle récréatif de la vallée du Bouregreg, dont l'élément commun et central est « l'eau », que ce soit pour les pratiques anciennes, ou les vocations nouvelles, comme nous allons le détailler par la suite (successivement des plus anciens au plus récents).

3.4.1 La "N'zaha" : une pique-nique locale tombée dans l'oubli

N'zaha²⁰ est la forme traditionnelle des promenades et les pratiques qui leur sont liées (une sorte de pique-nique locale). Pour les Rbatis, comme les Salwis, N'zaha était une pratique locale, très fréquente dans l'espace de l'oued Bouregreg jusqu'au site du contrebas du Chellah. D'après un témoignage du chef des Barcassiers :

²⁰ En arabe : "نزاهة"

« Les amis se rassemblaient une fois par semaine, ils louaient une barque pendant une journée entière, pour assurer le transport jusqu'au contrebas du Chellah, où ils passaient la journée en pleine nature, ils pique-niquaient, rigolaient, chantaient... »

D'après le même témoin, la pratique de N'zaha est malheureusement tombée dans l'oubli. Une disparition due principalement à la suspension de l'activité de la traversé de l'oued par barque, entre 2006 et 2008, pour les travaux de réaménagement de la promenade fluviale le long du quai de Rabat.

3.4.2 La baignade : une pratique maintenue malgré l'interdiction

Pour les habitants des quartiers limitrophes de l'embouchure de l'oued Bouregreg (Le Mellah, l'Oudaya, la Médina de Rabat, de Salé...), les bords du fleuve et la plage de Salé (photos 23 et 25) sont les lieux de baignade les plus fréquentés d'une population socialement défavorisée, qui ne peut s'offrir des loisirs au-delà du Bouregreg pour des raisons économiques (faibles revenus).



Photo 24 : la plage de Salé en dehors de la période estivale



Photo 23 : la plage de Salé durant la période estivale

Photo prise le mois d'Août 2019

Malgré l'interdiction de la baignade dans le fleuve Bouregreg (AAVB), pour des mesures de sécurité sanitaire, pourtant, il faut dire qu'on trouve toujours des jeunes baigneurs, partout dans l'estuaire, et plus précisément dans le secteur de l'embouchure (photo 26).



Photo 25 : Panneau signalétique indiquant l'interdiction de la baignade dans la zone de l'embouchure de l'oued Bouregreg



Photo 26 : La pratique de la baignade dans l'embouchure de l'oued Bouregreg malgré l'interdiction

Photo prise le mois d'Août 2019

3.4.3 La pêche individuelle : une pratique de « passe-temps »

Les passionnés de la pêche à la canne, de toutes les tranches d'âge (enfants, jeunes et personnes âgées), s'installent le long des deux rives du Bouregreg (photos 27 & 28). Cette pratique considérée par ses usagers comme une hobbie, permet de garder un lien concret et direct avec le fleuve Bouregreg.



Photo 27 : La pratique de la pêche à la canne sur le quai de Rabat. (Photo prise en Octobre 2019)

Les vers néréides, appelés localement Douda, utilisés dans la pêche, sont prélevés directement sur les rives de l'estuaire (IAURIF, 1998, p.55).



Photos 28 : Illustration de l'utilisation des vers néréides (Douda), dans la pêche à la canne. (Photo prise en Octobre 2019)

3.4.4 La traversée du fleuve par barque : d'un transport traditionnel à une prestation de loisir

En Dépit de la mise en place de nouveaux moyens et infrastructures de transport, plus modernes et plus rapides, assurant la liaison et la mobilité entre les deux rives de la vallée du Bouregreg, la traversée du fleuve par des petites embarcations est une activité ancienne (photos 29) toujours maintenue au niveau de la section de l'embouchure (photos 30).



Photo 29 : Transport fluvial au niveau de l'embouchure du Bouregreg, début du XXe siècle (les années vingt)

Sources : les archives du Maroc



Photo 30 : Transport fluvial au niveau de l'embouchure du Bouregreg, maintenu jusqu'à présent (photo de 2017)

Le transport fluvial traditionnel entre les deux rives de l'embouchure du Bouregreg s'est transformée dans les dernières années en une prestation de loisir, assurant des promenades allant du contrebas de la Kasbah des Oudayas, jusqu'au pont Hassan II (photo 31).



Photo 31 : Promenade par barque au niveau de l'embouchure du Bouregreg

Les barcaissiers et leurs petites embarcations, représentent une marque fondamentale de l'activité du transport traditionnel dans l'embouchure du Bouregreg. Pour le bon maintien de cet héritage matériel, l'activité de la traversée a bénéficié d'une opération de sauvegarde, via le financement de l'acquisition de nouvelles embarcations remises aux barcaissiers du Bouregreg en 2013, initiée par l'AAVB et l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement humain).

3.4.5 Les loisirs dans des installations privées de divertissement

La pratique des loisirs à l'échelle de l'embouchure du Bouregreg, est le plus souvent associée à de nombreux établissements et infrastructures, échelonnés le long des deux rives du fleuve. Du côté de Salé, nous avons :

- Le parc d'attraction Magic Park (photo 32) : né d'un concept américain, le Magic park de Salé est créé en 2002, construit sur une superficie d'environ 3 hectares, divisé en trois

zones à thème. La première, « zone junior » (3 à 12 ans), réservée aux plus jeunes et comprend des manèges et des espaces de jeu (avions, trains, mini-montagnes...).

Une zone intitulée « La Casbah » (tout public) contient des distractions vidéo, des jeux tels le bowling, et le simulateur spatial d'une capacité de 20 personnes. C'est également dans cette zone où se trouvent des restaurants et cafés aménagés avec terrasses au bord de l'oued Bouregreg (<http://magicpark.ma>).

La « zone senior » du parc comprend, quant à elle, des autos tamponneuses, le stand de tir, et le grand prix pour les friands de vitesse (l'Economiste, juillet 2002).

D'après le directeur opérationnel du Magic Park de Salé, Bruno Morini, le parc reçoit 1500 visiteurs par jour au cours de la semaine et plus de 3000 le week-end (le Matin, mars 2008) ;

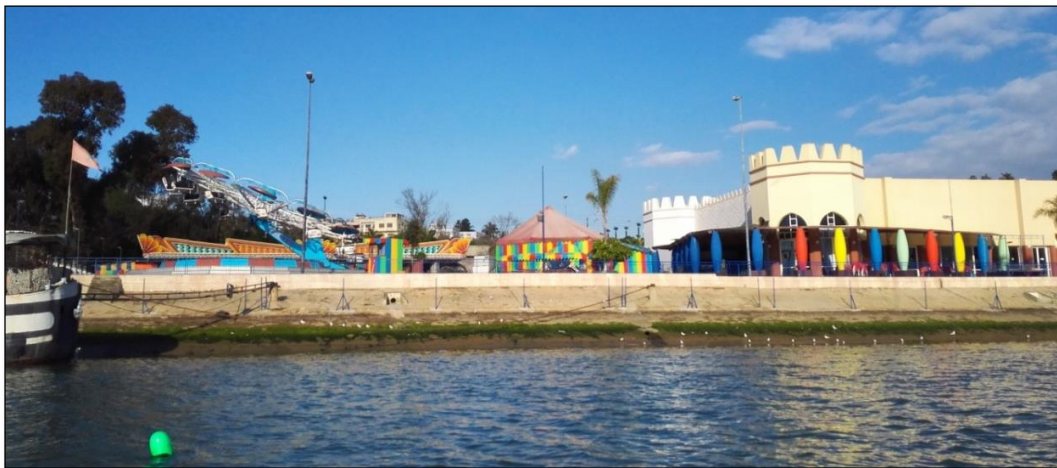


Photo 32 : Le parc d'attraction Magic park vu depuis l'oued Bouregreg

- Le complexe hôtelier et cinématographique Dawliz : constitué de trois salles de cinéma, d'un café restaurant, d'un hôtel 5 étoiles (Dawliz Resort & Spa) et de quelques autres unités commerciales. Cet ensemble offre une belle vue sur le paysage fluvial du Bouregreg (photo33) ;



Photo 33 : Le Complexe hôtelier Dawliz, vu du l'oued Bouregreg

Afin de renforcer la prestation de loisir dans le secteur de l'embouchure du Bouregreg, du côté de Rabat une longue promenade fluviale, d'environ 1,5Km, a été aménagée sur le quai²¹ rive gauche, à l'emplacement de l'ancien port de Rabat, pour profiter directement et de près du fleuve (photo 34). Cette promenade, ouverte au public en 2007, est devenue un espace d'animation, de jour comme de nuit, ponctuée de cafés, restaurants, espace manèges et de jeux pour enfants (photos 35).



Photo 34 : Différentes vues sur le nouveau quai de Rabat après le réaménagement de 2007



Photo 35 : Installation des manèges et des jeux pour enfant sur le quai de Rabat pendant l'été

(Photo prise le mois d'Août 2019)

²¹ Le quai de Rabat est aménagé dans le cadre des aménagements prévus dans la première séquence du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg.

Des débarcadères ont été mises en place au niveau du quai (photo 36) pour faciliter la montée et la descente des barques effectuant la navigation collective de plaisance dans la zone de l'embouchure.



Photo 36 : Débarcadères pour faciliter la montée et la descente des barques

3.4.6 Les activités sportives récréatives

La pratique des sports nautiques (le nautisme) dans le fleuve Bouregreg est une autre forme d'appropriation du milieu fluvial. Dans la zone allant du pont Hassan II jusqu'au-delà de l'embouchure, ou du pont Hassan II jusqu'à la plaine l'Oulja (zone centrale de la vallée), nous remarquons un nombre toujours croissant de sportifs, pratiquant des sports nautiques, type, kayak, jet ski ou même la planche à voile (photos 37).

Il faut noter aussi que la possibilité de la pratique des sports nautiques dans l'oued Bouregreg est favorisée par la présence du Club nautique et du Yacht club, sur la rive gauche, à proximité du quai de Rabat, équipés d'espace de remisage et facilité de mise à l'eau.



Photos 37 : La pratique du Jet-ski et du Kayak dans le fleuve Bouregreg

Une autre infrastructure dédiée en partie pour les sports nautiques marque le paysage de la rive droite de l'embouchure, il s'agit de Marina du Bouregreg et son un de plaisance ²² (photos38). Construite en 2008, la Marina du Bouregreg occupe une superficie de 8,2 hectares²³ (d'après l'AAVB). Depuis sa mise en service, elle constitue un point d'attraction incontournable pour la population locale comme pour les touristes, offrant des services de restaurations, permettant de profiter directement des vues sur le front fluvial et sur les monuments historiques de la rive opposée, essentiellement la vue directe sur le minaret de Hassan et le mausolée Mohamed V.



Photos 38 : Différentes vues de la Marina du Bouregreg

A l'échelle de l'ensemble de l'agglomération Rabat-Salé, la Marina du Bouregreg sur la rive droite et la promenade fluviale sur le quai rive gauche, sont de nouvelles formes d'usage et d'appropriation de l'espace fluvial au niveau de la vallée du Bouregreg. Cette dernière s'affirme aujourd'hui comme l'espace majeur des loisirs, de toute l'agglomération-capitale, ouvert à tout le monde, et non seulement aux populations riveraines ayant profité des rivages de l'oued Bouregreg, très peu aménagés pendant de longues années.

²² La marina du Bouregreg est une infrastructure aménagée dans le cadre de la première séquence du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg.

²³ Composée de 4,2 hectares pour le bassin et de 4 hectares pour les terre-pleins.

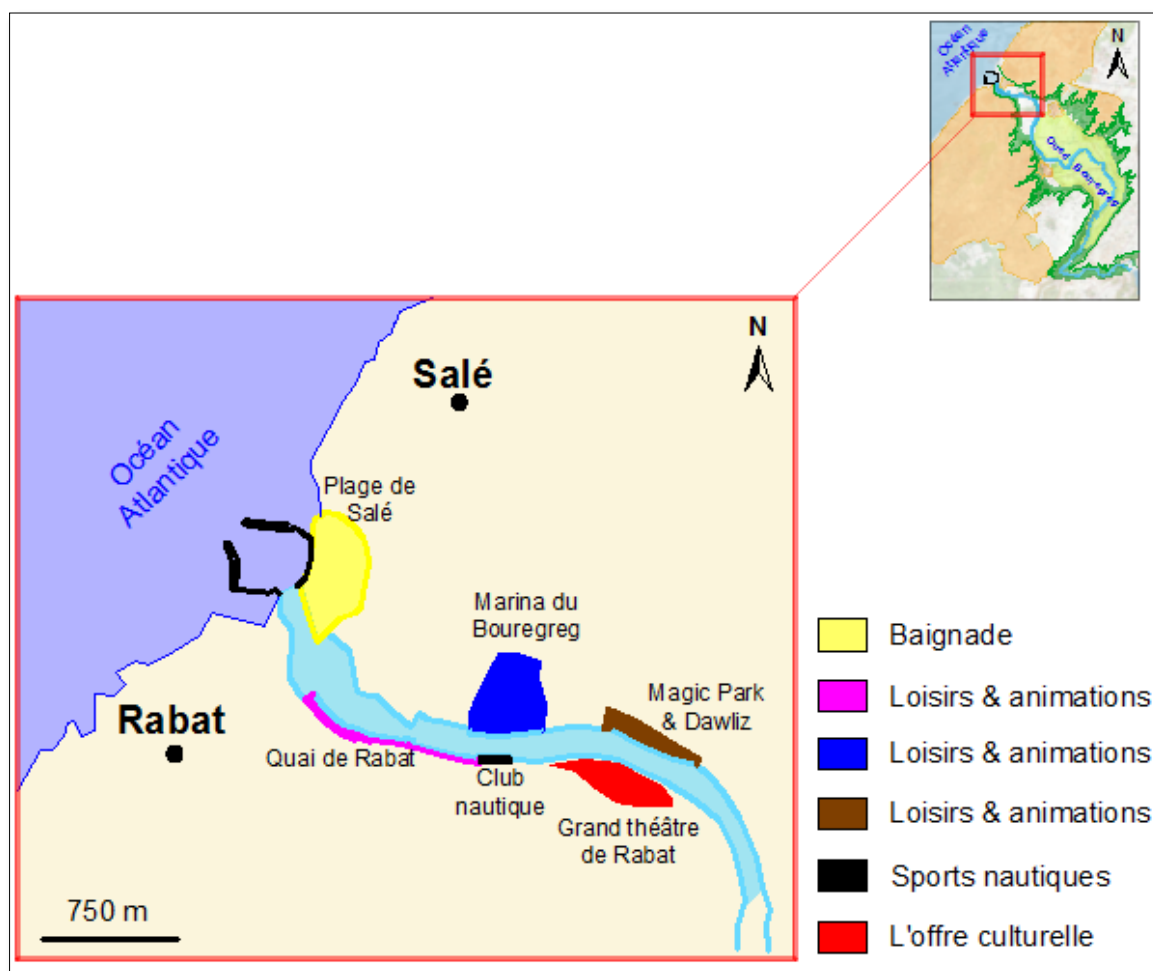


Figure 17 : Localisation des différentes pratiques dans l'embouchure du fleuve Bouregreg

Synthèse et conclusion du chapitre 3

La richesse du territoire de la basse vallée du Bouregreg en ressources naturelles, exploitées par le savoir-faire de la population locale, a généré des activités relevant de secteurs économiques appropriées. Les pratiques et les activités relatées dans le présent chapitre affirment une identité sociale et une forme d'appropriation de ce territoire par la population. Certes, les pratiques évoluent simultanément avec l'évolution de la société, nous retrouvons des activités anciennes héritées du passé qui sont maintenues jusqu'à présent, tel que le transport fluvial dans de petites embarcations. Tandis que d'autres ont disparu complètement du paysage cédant la place à de nouvelles pratiques, c'est le cas du commerce portuaire fluvial et de la saliculture.

À travers la présentation des activités développées en lien avec le fleuve Bouregreg et sa basse vallée, nous pouvons conclure qu'il existe un gradient des pratiques humaines qui marquent le paysage de l'aval vers l'amont, où la partie aval est le cœur de multiples usages et activités, générant une dynamique et un mouvement, contrairement à la section amont où le nombre des pratiques humaines est très limité.

À l'échelle de la zone de l'embouchure, le paysage est marqué par des activités relevant de la pratique des loisirs, que ce soit dans des espaces publics gratuits, à l'instar des plages de Rabat-Salé et la promenade fluviale de la rive gauche. Ou bien dans des établissements privés, tels que le complexe du Bouregreg Marina et les parcs d'attraction (Magic park) de la rive droite. Il s'agit d'une nouvelle perception du rôle de l'embouchure par ses aménageurs, visant sa modernisation et son attractivité, mettant fin à l'ancien paysage qu'ils jugent inapproprié voire "démodé". De ce fait, le commerce portuaire fluvial qui a marqué les berges de l'embouchure du Bouregreg pendant des siècles, en relation avec deux équipements : le port de Salé et celui de Rabat, a disparu du paysage. D'ailleurs, ce sont les restes de l'ancien port de Rabat qui ont été transformés en une promenade fluviale publique (le nouveau quai de Rabat). Les pratiques liées à la pêche artisanale ont été réorientées par les aménageurs vers la côte atlantique de Salé, en édifiant un nouveau port, pour céder la place dans l'embouchure à d'autres activités.

Si toutefois le nouveau paysage de la zone de l'embouchure est façonné par des équipements et des infrastructures à vocation récréative, où les nouvelles pratiques ont supprimé ou délocalisé certaines activités anciennes ; le paysage du secteur centre de la vallée a gardé son identité agricole. Il s'agit d'une agriculture vivrière, non irriguée, pratiquée dans de petites exploitations familiales, dont la production est destinée à l'autoconsommation. Toutefois, cette pratique conventionnelle est de plus en plus impactée par les aléas des changements climatiques et des effets négatifs du barrage SMBA, dont l'impact sur le paysage sera analysé dans la troisième partie (Chapitre 7).

En arrivant au secteur amont de la basse vallée, le paysage semble être moins dynamique en termes de pratiques humaines, par rapport au reste de la vallée. Le secteur amont est marqué par les activités d'extraction des matériaux de construction. Les versants marneux ou calcaires ont favorisé l'ouverture des carrières exploitées par les industriels, dont certaines sont désaffectées alors que d'autres continuent de produire. Le paysage du secteur amont de la vallée est impacté visuellement par cette activité, qualifiée sur le plan environnemental comme polluante et destructive (INGEMA, 2002, p.76). Nous reviendrons plus en détail sur l'impact des carrières sur le paysage de la vallée dans la troisième partie.

Conclusion de la partie I

L'objectif de cette première partie était avant tout de mettre en place un cadre méthodologique permettant d'appréhender en premier lieu le paysage de notre terrain de recherche, non seulement dans sa dimension matérielle comme étant « *une partie de territoire, qui s'offre au regard d'un observateur* », d'après les diverses définitions passées en revue. Mais également à travers une présentation des usages, des pratiques et les perceptions de ce territoire par les acteurs sociaux locaux (habitants et professionnels) et par l'acteur institutionnel chargé de son aménagement (l'AAVB).

Aujourd'hui, le paysage de la vallée du Bouregreg qui s'offre à la vue de l'observateur est un paysage « multi-facette », façonné par le développement urbain et périurbain de l'agglomération Rabat-Salé, par l'environnement agricole et "naturel" de la vallée (végétation, zones humides...), et par un cadre patrimonial hérité du passé, faisant partie du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012.

Le retour à l'histoire permet de saisir que le fleuve Bouregreg et sa vallée était le territoire-frontière entre les deux premiers noyaux urbains historiques, Salé et Rabat, et la base des pratiques traditionnelles (commerce fluvial, pêche, transport fluvial, agriculture...). Ce territoire longtemps prospère, comme le témoignent les monuments et les sites patrimoniaux hérités de diverses périodes historiques, va connaître un déclin durant la deuxième moitié du XX^e siècle. L'expansion démographique et le développement de quartiers informels, en amont de Rabat-Salé, à partir des années 1960, ont impacté la basse vallée du Bouregreg. Cette dernière faisait figure de territoire délaissé, marginalisé et insalubre, accueillant des fonctions les plus dévalorisantes (rejet des déchets, pollution du cours d'eau...).

Face à cette pression urbaine de plus en plus forte, à atteinte grave, la question du maintien, de la protection et de valorisation d'un espace remarquable, à fort potentiel paysager, s'est posée aux institutionnels de façon prioritaire. Le début du XXI^e siècle a marqué un tournant dans l'histoire de la vallée, via la mise en place d'un nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg, initié en 2001, dont les chantiers ont démarré en 2006 à l'échelle de l'embouchure. En quelques années seulement, le projet a transformé la vallée d'un espace marginalisé et délaissé, à un espace central, doté de nouvelles pratiques à vocations plus modernes (les loisirs, la culture et le tourisme), visant le développement socio-économique et touristique de l'agglomération Rabat-Salé de la vallée, afin de la hisser au rang des grandes métropoles.

Certes, ce contexte d'aménagement urbain de grande envergure, où les transformations du paysage de la vallée sont de plus en plus rapides et profondes, entraînera inévitablement de nombreux enjeux relatifs à la sauvegarde du patrimoine historique, à la protection du capital écologique, au maintien de l'identité agricole et la prise en compte des pratiques sociales locales. Le nouveau projet affiché par ses concepteurs comme intégrateur et protecteur tend-il à tisser les liens par-delà le fleuve et sa basse vallée, pour essayer de faire des rives de l'oued Bouregreg un seul territoire, continu et cohérent ? ou bien engendre-t-il un contraste voire une rupture entre les deux rives ?

Avant de s'atteler aux questions relatives aux enjeux paysagers et aux impacts du nouveau projet d'aménagement, qui seront analysées et évaluées dans la troisième partie (Ch. 7&8), il apparaît judicieux de présenter la trajectoire de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg, en relation avec l'historique des projets d'aménagement planifiés sur ce territoire, durant un siècle, depuis le protectorat en 1912, jusqu'au démarrage de l'actuel projet 2006.

Partie II. Un siècle d'aménagement de la basse vallée du Bouregreg

Trajectoire de transformation du paysage entre 1912 et 2001

Introduction de la partie II

L'appréhension du contexte paysager actuel de la vallée du Bouregreg nous a permis de saisir qu'il s'agit d'un territoire dynamique en perpétuel mouvement, aux rythmes contrastés, qui subit récemment des transformations plus rapides et profondes. Certes, cette dynamique est le résultat de facteurs historiques, démographiques, économiques, mais également des choix politiques d'aménagement, qui jouent ensemble un rôle dans les mécanismes de transformation du paysage.

Dans cette seconde partie, nous allons axer notre démarche de recherche sur les transformations du paysage de la vallée du Bouregreg, en relation avec les divers projets et propositions d'aménagement ayant succédé sur ce territoire en trois temporalités. Nous interrogerons l'ampleur des mutations du paysage de la vallée en se référant aux actions d'aménagement durant la période du protectorat français (1912-1956), puis la période post-protectorat (1956-1999), en arrivant la période actuelle/récente, de 2001 à aujourd'hui. Cette dernière temporalité est considérée par certains auteurs comme étant la période des grandes transformations (Mzaiz, 2011; Mouloudi, 2015).

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les informations concernant l'aménagement de la vallée du Bouregreg contenues dans les documents historiques, réglementaires, cartographiques, les archives de la période du protectorat français consultés au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), et aux Archives du Maroc à Rabat. Ces différentes sources et références constituent une clé explicative des éventuelles transformations du paysage de la vallée du Bouregreg par les projets, depuis 1912 à aujourd'hui. D'ailleurs, la comparaison des archives du protectorat, avec les documents de l'histoire de Rabat et de Salé, a permis de faire un constat déterminant. Le terme de « projet » a été introduit par les acteurs du protectorat français qui l'ont mobilisé pour indiquer la mise en place d'un nouvel équipement, une nouvelle construction ou infrastructure. Nous n'avons aucunement repéré une traduction du terme projet en langue arabe²⁴ dans les sources historiques pour désigner la mise en place d'un nouvel aménagement, sachant qu'il existait des équipements sur place tels que les infrastructures de commerce fluvial (les ports), de transport (un pont), mais ils n'ont jamais été désignés comme des « projets ».

La consultation des archives a révélé un fait très marquant dans l'histoire de la vallée du Bouregreg. Il s'agit de la décision du premier Résident Général de la France au Maroc, Hubert Lyautey, de désigner la ville de Rabat comme la capitale de la zone française au Maroc et le siège de la Résidence Générale, en 1914. Ce nouveau statut influa profondément sur la vallée, et en particulier la rive gauche du secteur de l'embouchure.

²⁴ Projet en arabe : مشروع

Chapitre 4. La vallée du Bouregreg durant la période du protectorat français : entre les prémices d'aménagement et la sauvegarde patrimoniale !

Introduction

Interroger la dynamique d'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg en relation avec les projets d'aménagement planifiés pendant la période du protectorat français au Maroc, qui correspond à notre premier intervalle temporel, passe par une analyse diachronique via une approche géohistorique des projets planifiés sur la vallée, entre 1912 et 1956.

En terme d'aménagement, la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg s'est vue amplement valorisée par la planification de nombreux aménagements, visant l'épanouissement de la nouvelle capitale Rabat. Quant à la rive droite, du côté de Salé, nous n'avons retenus aucune proposition d'aménagement dans les archives consultées. Malgré le vis-à-vis entre Rabat et Salé, l'histoire partagée, et les atouts en communs, la ville de Salé ainsi que la rive droite de la vallée n'ont fait l'objet d'aucune intention d'aménagement. Les raisons qui peuvent expliquer la mise à l'écart de la ville de Salé par les institutions publiques françaises sont d'ordre historique. Afin d'apporter quelques éléments de réponse à ce désintérêt, sans vouloir trop détailler ce point, les témoignages textuels et les sources iconographiques historiques témoignent que les relations diplomatiques entre la France et Salé n'étaient pas paisibles (Brown, 2001). Au XVI et XVIIe siècle, la course maritime et les corsaires de Salé (Figure 18) ont causé des pertes aux navires européens en général et français en particulier (Maziane, 2009 ; De Castries, 1903 ; Amili, 2006). En 1851, la ville de Salé a été bombardée par une escadre française (Figure 19), ce qui a causé la mort de 22 habitants Slawis et 18 français (Brown, 2001).



Figure 19 : Dessin des corsaires faisant couler des vaisseaux chrétiens au large de Salé

Source : BnF Gallica



Figure 18 : Dessin du Bombardement de salé le 26 Novembre 1851

Source : BnF Gallica

4.1 L'aménagement de la vallée du Bouregreg : une volonté avortée

4.1.1 Les projets planifiés sur la zone de l'embouchure

La vallée du Bouregreg offre un site et une situation de qualité, elle a été décrite par le Général Lyautey comme étant « *la vitrine naturelle de la ville de Rabat* » (Lyautey, 1952). La situation géographique stratégique tournée vers le fleuve et l'océan, la richesse en ressources naturelles (eau, terres agricoles, salines, forêts...) et la présence d'un tissu historique considéré parmi les plus anciens du Maroc, sont tous des potentialités expliquant l'intérêt porté à la vallée par les services administratifs du protectorat français, notamment le Service de l'urbanisme (SU) et la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI). Pour ces deux acteurs publics français, les atouts de l'embouchure du Bouregreg étaient un levier pour le développement économique et urbain de la nouvelle capitale. D'après les archives consultées, nous avons retenus quatre projets d'aménagement planifiés sur la rive gauche de l'estuaire du Bouregreg, entre 1922 et 1951, situés entre la Kasbah des Oudayas et le site du Chellah (Figure 21). Les projets projetés sur la rive gauche de l'embouchure, que nous présenterons par la suite, variaient entre des infrastructures commerciales, des aménagements touristiques et des constructions industrielles. Ce constat que nous appuyons sur les documents des archives contredit ce que pensent certains urbanistes marocains, sur le fait que le site de l'embouchure du Bouregreg a été « *écarté de toute proposition d'aménagement* » par les urbanistes français⁽²⁵⁾, pendant la période du protectorat.

Sans avoir la prétention de lister l'ensemble des projets d'aménagement proposés par les divers acteurs de l'administration française, sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg, pour moderniser la nouvelle capitale Rabat, une attention particulière sera accordée à la prise en compte du paysage dans les propositions d'aménagement. L'accent sera essentiellement mis sur les éléments relevant du paysage qui ont été le plus mobilisés, car chacun des acteurs déterminés possédait des motifs voire des mobiles différents de l'autre, afin de proposer un aménagement ou un autre. Par la suite, nous verrons à la fois la réalisation de ces projets et leur impact sur l'évolution du paysage à cette période.

a. Un nouveau port fluvial pour la nouvelle capitale

L'oued Bouregreg était un cours d'eau difficilement accessible depuis son embouchure sur l'océan. Une barrière naturelle sous forme d'une barre de sable obstruait en permanence l'embouchure, rendant l'entrée ou la sortie de l'oued plus compliquées (Jean Doublet, 1699), ce qui empêchait les gros navires d'accéder au port de Rabat (Maziane, 2008 ; Coindreau, 2006). De ce fait, en 1922, les services administratifs français ont proposé de déplacer le port un peu plus en amont, avec une modification du chenal du fleuve (Figure 20), afin de faciliter l'accès au nouveau port et permettre à des navires d'assez fort tonnage d'être facilement chargés et déchargés de bord à quai.

²⁵ A titre d'exemple : Hicham Mouloudi, Architecte et Urbaniste marocain, a cité dans son livre intitulé « *Les ambitions d'une capitale* » : « ...l'analyse des dispositions des documents d'urbanisme (plans d'aménagement) établis pour la ville de Rabat à l'époque du Protectorat montre que la bande littorale et la vallée du Bou Regreg n'ont jamais été l'objet de projets particuliers et n'ont bénéficié d'aucun aménagement spécifique ». (Partie 1, Chapitre 1, p.11)

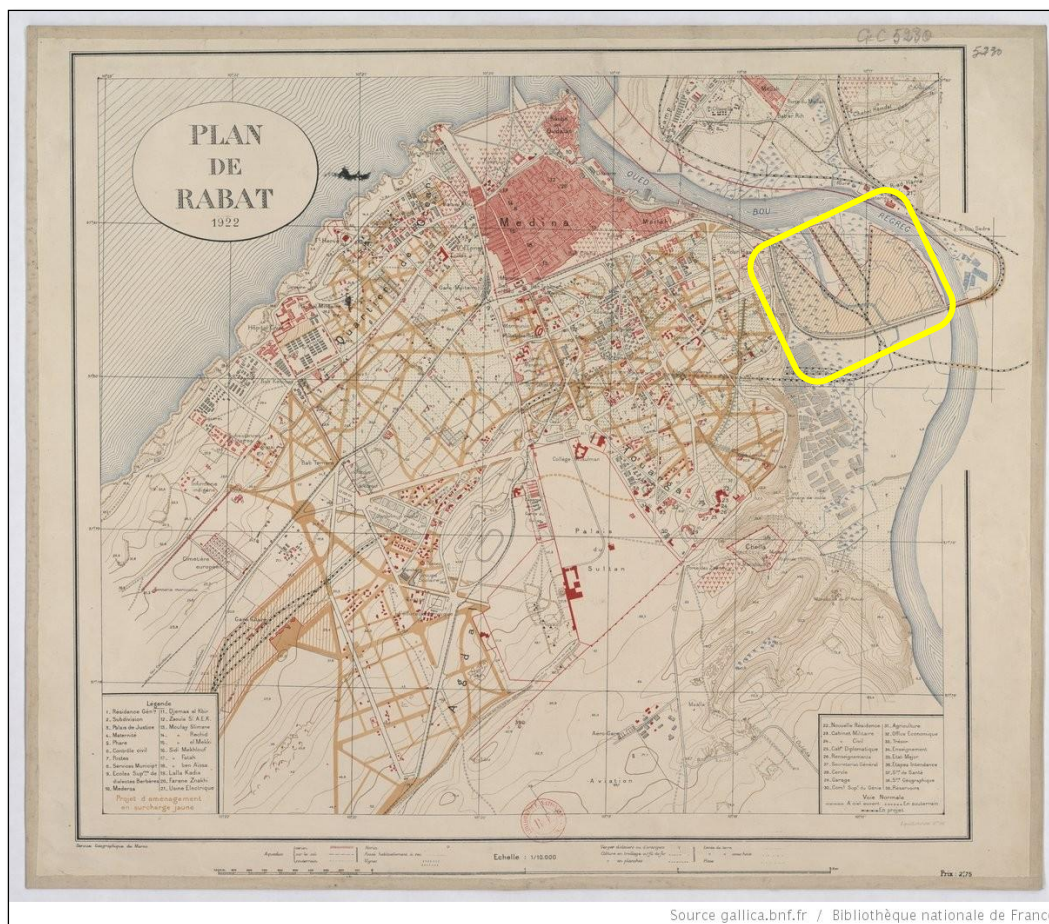


Figure 20 : Plan du nouveau port de Rabat (1922) (contour jaune)
 Source : BnF Gallica

b. Construction d'une nouvelle zone pour les entrepôts

À la suite de nombreuses demandes faites par des industriels français, souhaitant construire des bâtiments pour le stockage de matériaux comme le liège²⁶, sur les zones marécageuses situées en contrebas de la Tour Hassan, le service de l'urbanisme appuyé par la chambre de commerce²⁷ a proposé en 1950 un projet de type industriel, il s'agit de la construction d'une zone d'entrepôts²⁸ à l'emplacement indiqué par les industriels, appartenant au domaine public fluvial (Figure 21). En effet, il a été proposé d'assécher des zones marécageuses sur le fond de la vallée, pour y construire de nouveaux bâtiments dédiés aux entrepôts²⁹, afin de répondre à cette demande.

²⁶ CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Urbanisme & IMH, « Protection du site du Bou-Regreg - Demandes d'occupation temporaire par des industriels »

²⁷ Ce sont de grands bâtiments destinés au stockage et à la distribution de biens, ils sont utilisés par les industriels, les entreprises d'import-export ou les grossistes

²⁸ CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Direction de l'inspection publique, IMH, Commission consultative en matière de protection des Médinas et de sites classés, site de l'estuaire du Bouregreg, « note précisant l'état actuel des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du 17 Février 1950 »

²⁹ CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Direction de l'inspection publique, IMH, Commission consultative en matière de protection des Médinas et de sites classés, site de l'estuaire du

c. Une nouvelle autoroute

Afin de développer les infrastructures routières facilitant l'accès à la nouvelle capitale, le service de l'urbanisme a proposé, en 1950, la mise en place d'une nouvelle autoroute passant au sud du site historique du Chellah. En vue d'absence de document cartographique localisant géographiquement le passage précis de la nouvelle autoroute, nous avons déduit son tracé approximatif (Figure 21), sur la base des descriptions retenus dans les archives, que nous avons calqué sur la carte topographique du site. Notamment, une correspondance du 26 Janvier 1950 (annexe 2), entre l'Inspecteur des monuments historiques, Médinas et sites classés, le Directeur Général du protectorat et le Directeur de l'instruction publique, dévoile que « *L'Inspection des Monuments Historiques estime que le passage de l'autoroute sur le talweg sud du Chellah risque de porter atteinte grave au sud du Chellah* ».

Ces propos viennent à la fois compléter les documents graphiques lacunaires à propos la localisation précise du tracé de l'autoroute, comme ils apportent des jugements de valeur mobilisant des éléments relevant du paysage, pour s'opposer au projet d'autoroute. Nous reviendrons plus loin sur l'analyse de ces propos à motifs paysagers.

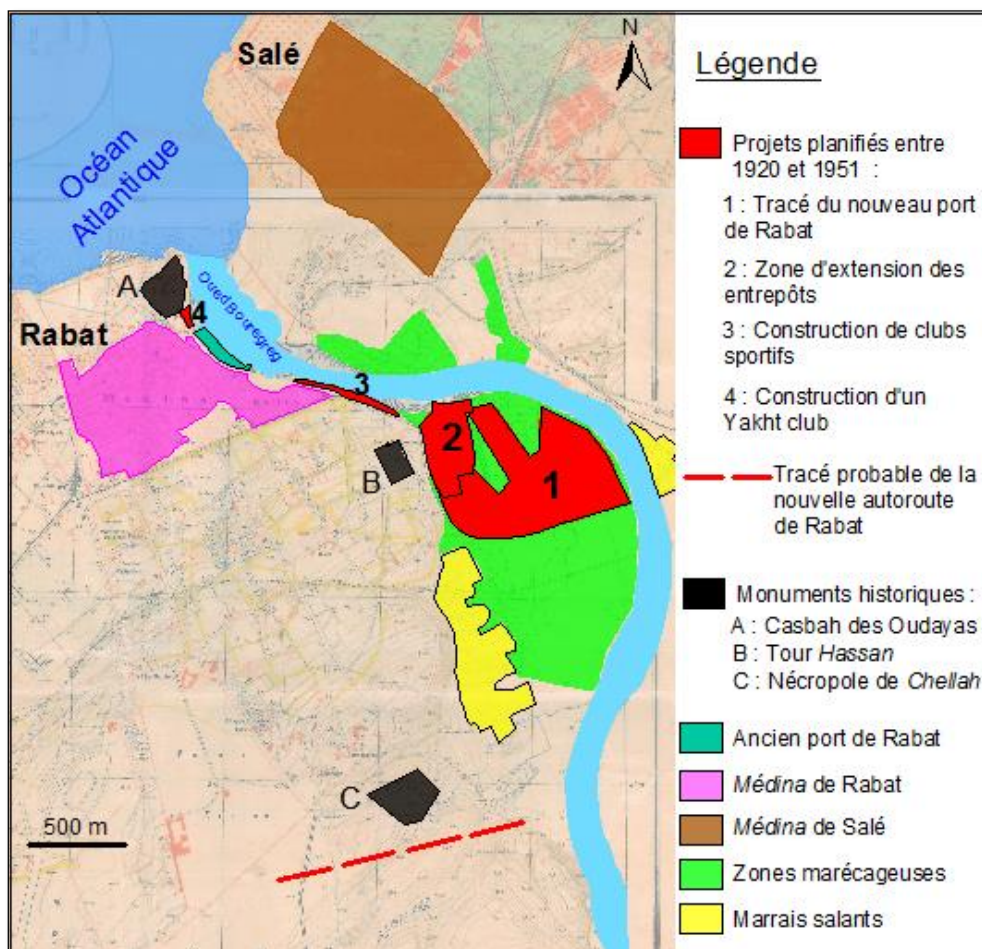


Figure 21 : Localisation des projets d'aménagement planifiés pendant la période du protectorat, sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg

Cartographie : I. LAHRACH, d'après les Plans de Rabat-Salé en 1920 et 1958. Retravaillé sur Autocad

Bouregreg, « note précisant l'état actuel des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du 17 Février 1950 »

d. Les infrastructures sportives et de loisir au bord de l'oued Bouregreg

En 1951, un projet à la fois sportif et de loisir, a été planifié au pied des *Oudayas*, c'était la *construction d'un Yacht-club*³⁰ avec des clubs sportifs le long des quais de Rabat. L'association Yacht-club de Rabat a désiré installer son foyer sur le site⁽³¹⁾ : il s'agissait de l'aménagement d'un local déjà existant, que l'administration des travaux publics souhaitait mettre à la disposition du yacht-club, avec la création d'une petite piscine (annexe 3). Alors que sur le quai de Rabat, le SU avait proposé d'édifier des clubs sportifs dédiés aux sports nautiques, le long du quai, au bord de l'oued Bouregreg (Figure 21).

4.1.2 Interprétation des projets

Les sources archivistiques du protectorat français consultées, que ce soient les correspondances écrites, les comptes rendus, ou les procès-verbaux de réunions, à propos des projets planifiés sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg, montrent que l'aspect paysager de la vallée à travers sa posture esthétique visuelle, était un fort mobile pour proposer et défendre des aménagements, à l'exception du projet du nouveau port de Rabat, où les raisons étaient plutôt d'ordre techniques.

Le Service de l'urbanisme (SU) avait aussi identifié le cadre paysager offert par l'estuaire du fleuve Bouregreg et envisageait de l'exploiter via des aménagements permettant de profiter directement et de près des belles vues sur l'oued Bouregreg, du charme et de la beauté du site de l'embouchure, qui sont à la fois d'ordre naturel et patrimonial. Notamment, l'emplacement des clubs sportifs le long du quai de Rabat explique un choix idéal pour la pratique des sports nautiques dans le fleuve Bouregreg. Quant à la proposition du passage de la nouvelle autoroute de Rabat, en contrebas du Chellah précisément, elle avait également un argument d'ordre paysager. L'objectif recherché de cet emplacement, d'après les écrits des responsables du SU, était de « *conduire les futurs usagers de l'autoroute à travers des paysages agréables et réputés* »³² (annexes 4 & 5). La position en hauteur du site du Chellah (Figure 22) permet de contempler la plaine de l'Oulja, dominée à la fois par un paysage agricole et un paysage de zones humides, tout en ayant des vues panoramiques et des perspectives dégagées sur l'ensemble de la vallée du Bouregreg.

Au-delà de la qualité de son paysage verdoyant (naturel et agricole), le site du Chellah marque les lieux par sa valeur historique et architecturale, liée aux vestiges de la cité romaine et les murailles de la nécropole Mérinide qui s'imposent dans le paysage, soulignant les points hauts de la vallée.

³⁰ Un Yacht-club est club de bateaux à voile.

³¹ CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Commission des médinas et sites classés « note sur la question du projet de construction d'un Yacht-club au pied des Oudayas, à Rabat, 10 Mars 1951 »

³² CADN, Secrétariat général du protectorat, 2MA/1/235, Direction de l'inspection publique, IMH, Commission consultative en matière de protection des Médinas et Sites classés, « Projet de procès-verbal de la séance plénière de la commission en référence en date du 17 Février 1950 ».

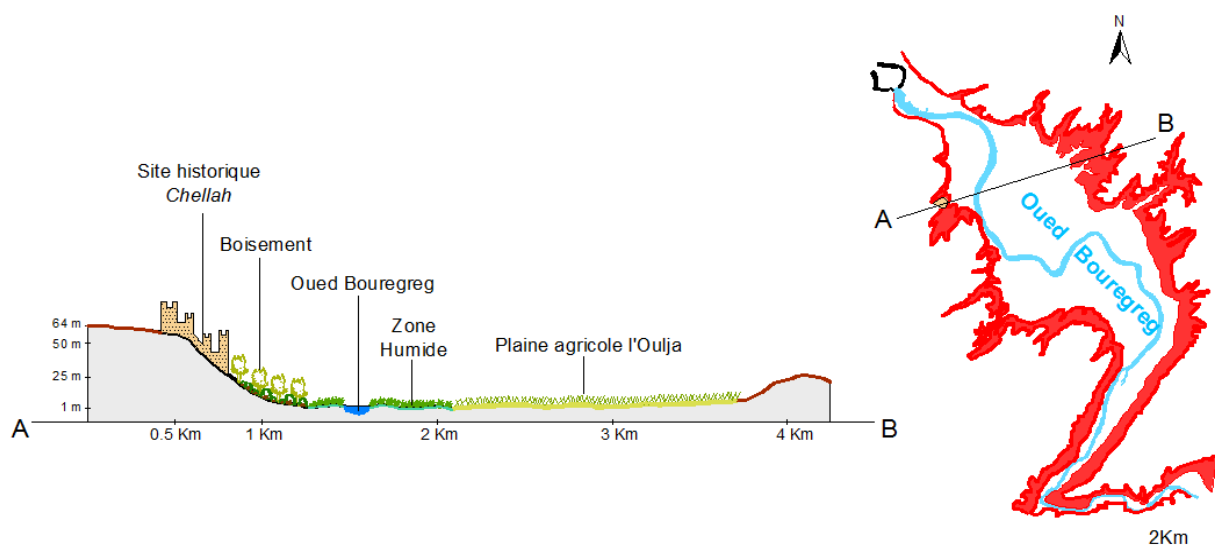


Figure 22 : Coupe schématisée montrant la position en hauteur du site du Chellah par rapport aux autres composantes de la vallée du Bouregreg

Réalisée par I. LAHRACH

Pour ce qui est du projet de construction de la zone d'entrepôts à l'emplacement des zones humides en contrebas de la tour Hassan, il est possible d'invoquer une controverse dans la manière de penser le paysage chez les acteurs du protectorat français. D'une part, le SU voulait garder et protéger les vues dégagées sur la Kasbah des Oudayas, vu que c'est un bien patrimonial hérité, en limitant la hauteur des bâtiments qui seront construits sur les ZH ! « *en fixant une limite afin de dégager les vues vers les Oudayas* »³³. D'autre part, et dans le même sens, le SU et la CCI proposaient de supprimer les zones humides, qui sont un bien naturel et paysager de la vallée, pour mettre à la place de nouveaux bâtiments dédiés à des entrepôts.

Si on se projette dans les logiques de cette époque (la première moitié du XXe siècle) vis-à-vis les zones humides, celles-ci ont été considérées des espaces porteurs de nuisance (zones à moustiques, insalubres et à maladies) qui ne présentent aucun intérêt pour les populations, d'où leur drainage et leur artificialisation, notamment par l'agriculture intensive, l'industrialisation ou l'urbanisation (Scarwell et Franchomme, 2005). Toutefois, depuis les années soixante-dix, cette perception va changer. La prise de conscience du rôle des zones humides comme étant à la fois des écosystèmes offrant une richesse biologique³⁴, et constituant un patrimoine naturel exceptionnel, est devenue de plus en plus forte (Sajaloli, 1996).

4.1.3 Bilan des réalisations des projets planifiés durant la période du protectorat

Sur le plan des réalisations, les données livrées par les sources consultées révèlent qu'aucun aménagement n'a été totalement concrétisé ; toutes les propositions ont avorté. C'est un autre acteur des services administratifs français qui a fait figure d'opposant à ces projets

³³ CADN, Secrétariat général du protectorat, 2MA/1/235, service de l'urbanisme, protection des sites et Médinas, « Note portant sur la protection du site de l'estuaire du Bouregreg du 05 Janvier 1950 ».

³⁴ Les zones humides remplissent des fonctions indispensables et vitales pour la biodiversité et l'Homme. Voir le lien : <http://cpie-meuse.fr/wp-content/uploads/2018/02/initiatives-environnement-Destruction-Zones-humides-2.pdf>

d'aménagement planifiés sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg, il s'agit de l'Inspection des Monuments historiques, des médinas et des sites classés (IMH), qui a remplacé au 1er juin 1935 le Service des Antiquités, Beaux-arts et Monuments historiques. Cette institution dotée d'immenses pouvoirs (Théliol, 2014) s'est opposée à tous les projets suggérés par le SU et la CC, pour protéger le site de l'embouchure du Bouregreg, contre toute action qui pourrait lui porter atteinte, en application des directives du Résident général français, qui n'a cessé d'exprimer dans ses écrits, l'importance de la conservation de « tout ce qui fait charme » de Rabat, notamment la vallée du Bouregreg⁽³⁵⁾. Cela n'a pas manqué de susciter des désaccords entre les différents acteurs de l'aménagement, en l'occurrence, le SU et l'IMH. Pour donner un exemple de désaccord entre deux acteurs institutionnels du protectorat français, à propos un aménagement, nous renvoyons vers l'annexe 6.

Au-delà d'une simple volonté de sauvegarder la zone de l'embouchure du Bouregreg, nous détaillerons par la suite quelles étaient les raisons réelles du refus des projets proposés par le SU et la CCI ? Quel était le protocole adopté pour protéger l'embouchure ? et quel était l'impact sur le paysage ?

4.2 La sauvegarde patrimoniale de la vallée du Bouregreg : l'alternative de l'aménagement

A contre-courant des tendances aménagistes du Service de l'urbanisme, l'Inspection des Monuments historiques, des médinas et des sites classés a défendu en revanche la protection et la sauvegarde du site de l'embouchure du Bouregreg, considérant que les aménagements proposés modifieraient l'aspect originel de l'estuaire d'une manière regrettable. Les arguments mobilisés par l'IMH pour s'opposer aux aménagements projetés sur l'embouchure du Bouregreg, tel qu'ils ont été restitués dans les comptes rendus des procès-verbaux des réunions des services du protectorat, sont récapitulés dans le tableau suivant.

| Le projet | Les mobiles du refus | La décision définitive |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Le projet du nouveau port de Rabat | La baisse de trafic du port de Rabat au profit de celui de Casablanca et aux restrictions budgétaires provoquées par la seconde guerre mondiale, d'où l'arrêt des activités du port en 1940 (Mouloudi, 2015). | Projet abandonné volontairement |
| La zone d'entrepôts | L'IMH soulignait que « <i>l'emplacement de la zone d'entrepôts sur les terres marécageuses en contrebas de la tour Hassan ne convenait pas à ce type de construction</i> » et que « <i>la vue vers l'ouïja du haut du boulevard front d'oued souffrirait de cette extension</i> » | Avis défavorable par l'IMH Projet refusé |
| La nouvelle autoroute de Rabat | L'IMH estimait que « <i>le passage de l'autoroute sur le talweg sud du Chellah risque de porter une atteinte</i> | Avis défavorable par l'IMH |

³⁵ Il s'agit de la lettre écrite par Le Général Lyautey le 05 Décembre 1913 ; publiée en juillet 1952 dans la Revue des Deux mondes.

| | | |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| | <p><i>grave au site</i> »⁽³³⁾ et que « <i>les travaux nécessaires modifieront l'aspect des lieux d'une manière regrettable</i> »⁽²⁸⁾</p> <p>Le secrétaire adjoint du protectorat, Mr E. DURAND, rejoignant l'avis de l'IMH, il estime « <i>qu'on ne contemple pas des paysages de la qualité de Chellah au volant d'une voiture lancée à 80Km/h</i> »⁽³²⁾</p> | Projet refusé |
| Les clubs sportifs le long du quai de Rabat | L'IMH a exigé que « <i>le long des quais, les constructions soient adossées à la falaise en comportant un style local afin de laisser les berges libres pour des installations nautiques</i> » ⁽²⁸⁾⁽³³⁾ | Projet accepté sous réserve |

L'examen des arguments émanant des gestionnaires de l'IMH nous permet de dégager les critères sur lesquels ils se sont basés pour refuser l'aménagement de l'embouchure du Bouregreg. Un focus sur les expressions utilisées, telles que : « la vue », « l'aspect des lieux », « les paysages de qualité » et « contempler », permet de déduire l'attention particulière accordée à la prise en compte du côté esthétique-visuel-paysager de l'embouchure. En outre et parallèlement à cette valorisation basée sur l'esthétisme et la beauté paysagère, les responsables de l'IMH ont mobilisé des expressions à ton fort, comme « *porter une atteinte grave au site* », « *la vue vers l'Oulja [...] souffrirait* », pour signaler l'impact négatif que l'aménagement pourrait apporter à l'estuaire.

Derrière cette sensibilité paysagère exprimée clairement dans les écrits de l'IMH, il y avait une autre visée, plus forte, pour s'opposer aux projets projetés sur l'embouchure du Bouregreg, qui n'a pas été mise en lumière dans les archives consultées. C'est à travers la recherche bibliographique et en particulier un travail de recherche réalisé par Mylène Théliol, sur l'aménagement et la préservation de la Médina de Rabat entre 1912 et 1956, que nous avons pu faire un autre constat. En effet, la mission première de l'IMH se concentre sur la conservation et la mise en valeur des monuments historiques, ainsi que la prise des décisions concernant leur protection, accompagnée par la mise au point d'un arsenal juridique qui consiste à classer les monuments historiques et interdit toute modification et s'impose dans les plans d'urbanisme (Terrisse, 2011). L'intérêt particulier porté à la Médina de Rabat, comme un site historique de la capitale, héritée de la dynastie Almohade (XIIe-XIIIe siècle) s'inscrit dans cette logique.

La sauvegarde patrimoniale du périmètre de la Médina de Rabat, y compris les rives du fleuve Bouregreg, était la réelle raison derrière le refus de l'aménagement de l'estuaire. L'IMH a été particulièrement soucieuse de préserver de la Médina contre toute opération d'urbanisation pouvant cacher ses vues sur le cours d'eau. Quant à la préservation du paysage estuarien, elle a été plutôt un motif appuyant les arguments avancés pour défendre la sauvegarde patrimoniale.

Une autre lecture est plausible, celle de la "patrimonialisation du paysage" de l'estuaire du Bouregreg. À travers la valeur esthétique visuelle du paysage, on atteint ainsi la sauvegarde des points de vue de la vallée depuis la Médina. Celle-ci était donc un argument fort pour s'opposer à des projets d'aménagement visant à en dénaturer le paysage, en lui accordant

par la même une valeur patrimoniale. En effet, la question de la "patrimonialisation du paysage", comme celle de la protection des zones humides d'ailleurs, n'a pas été évoquée dans les années cinquante. Ce concept ne s'est cristallisé qu'au début des années quatre-vingt-dix, par L'UNESCO³⁶, notamment grâce au progrès des thématiques du développement durable et de la protection environnementale (Méo, 2008). Par ailleurs, nous remarquons que pendant la période du protectorat, les acteurs administratifs de l'IMH ont accordé au paysage une valeur patrimoniale sans être "conscient".

Quel que soit le mobile qui a prévalu, paysager ou patrimonial, la mise en place d'un aménagement dans le secteur de l'embouchure du Bouregreg pendant le protectorat français a échoué. C'est alors une autre suggestion faite par l'IMH en 1949 qui va particulièrement bouleverser la trajectoire (la vision) de la vallée. Il s'agit d'un projet de classement de l'estuaire en « zone non constructible », dans le but de prolonger par ce « protocole » le périmètre de protection de la Médina de Rabat. L'idée du classement avait neutralisé tous les projets d'aménagement planifiés sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg, comme elle a suscité des débats et opposition des points de vue entre les différents acteurs du protectorat français. Cinq années après, le projet de classement de l'embouchure a été concrétisé par l'élaboration d'un plan ratifié par l'arrêté viziriel du 13 janvier 1954, publié dans le Bulletin officiel du Maroc, N°2154, du 5 Février 1954, mettant en place des servitudes non constructibles (Figure 23), en prolongeant par ce biais, le périmètre de protection de la Médina et la sauvegarde de ses vues sur l'embouchure du Bouregreg.

³⁶ "UNESCO - Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?" n.d.

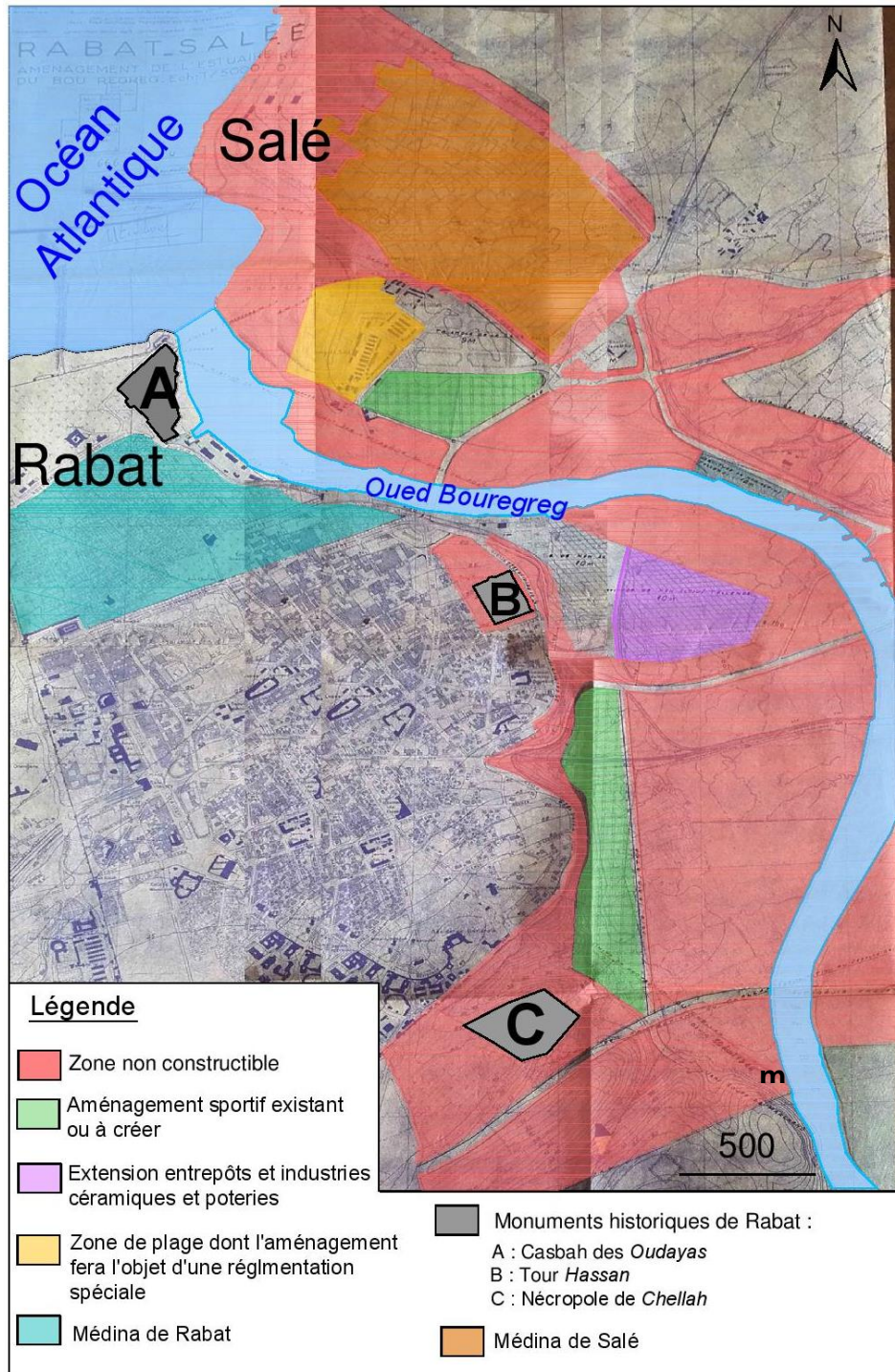


Figure 23 : Plan de classement de l'embouchure du Bouregreg en 1954

Source : CADN, Secrétariat général du Protectorat, 1912-1956, 2MA/1/235, Urbanisme, photos, cartes et plans ; le 06/04/2018

Cartographie : I. LAHRACH, d'après le plan de classement de l'embouchure du Bouregreg 1954. Retravaillé sur Autocad

Conclusion du chapitre 4

L'analyse diachronique par approche historique des projets planifiés sur la vallée du Bouregreg, pendant la période du protectorat français, avait pour but de montrer la dynamique d'évolution du paysage de la vallée liée aux aménagements à cette période. A ce titre, il a été démontré que chacun des acteurs de l'administration française a été intéressé, d'une manière ou d'une autre, par le cadre paysager du secteur de l'embouchure, dans sa dimension esthétique, visuelle voire même patrimoniale, pour l'épanouissement de la nouvelle capitale Rabat. Ainsi, la vallée a été tiraillée entre deux positions avec d'une part, une volonté de l'exploiter, généralement par des projets, ou de préserver son caractère patrimonial par le biais du classement, d'autre part.

Pour ce qui est du processus de classement de la vallée en zone non constructible, il constitue l'unique projet, à la fois réussi et marquant de sa trajectoire de transformation du paysage à cette période, où la mise en place des servitudes non constructibles avait contribué directement à préserver la vallée et son paysage dans leur état, en les protégeant contre tout acte d'urbanisation, quel que soit sa forme. Ce protocole de classement a été appuyé par un cadre réglementaire, à savoir l'arrêté viziriel de 1954.

La logique du classement de la vallée du Bouregreg pour protéger la Médina de Rabat révèle une manière de prise en compte de l'environnement immédiat de la vallée. En d'autres termes, les acteurs français relevant de l'IMH considèrent que de la Médina de Rabat est une composante indissociable de la vallée du Bouregreg.

Chapitre 5. L'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg durant la 2^{ème} moitié du XXe Siècle

Phénomène d'urbanisation contraignant et Projets d'aménagement avortés

Introduction

A la suite du chapitre ayant traité à la question de la relation entre la transformation du paysage et l'aménagement de la vallée du Bouregreg pendant la période du protectorat, celle-ci était au centre des préoccupations de divers acteurs institutionnels français. Cette période a conféré à la vallée un statut « protecteur », celui de « zone non constructible ». Cette protection n'a pas duré si longtemps que ça, elle sera négligée après l'indépendance du Maroc en 1956.

De façon à mettre en exergue l'ampleur des transformations du paysage de la vallée du Bouregreg par les projets d'aménagement pendant la deuxième moitié du siècle dernier, il convient d'évaluer dans un ordre chronologique les projets proposés entre 1956 et 1999, qui ont fait l'objet de nos investigations. Nous allons procéder via une interprétation des plans masses et des esquisses élaborés pour chaque projet, en mobilisant notre savoir-faire d'ingénieur, et sur la base d'une grille d'évaluation composée de critères pouvant répondre à nos objectifs (Tableau 3 en fin du chapitre, p.94).

Nous n'allons pas nous contenter à appréhender les transformations du paysage de la vallée du Bouregreg que par les projets d'aménagement. Toutefois, nous examinerons un deuxième facteur ayant un impact direct sur le changement du paysage de la vallée à cette époque, en l'occurrence, l'urbanisation. Dans le présent chapitre, le but n'est pas de détailler toutes les formes d'urbanisation et leurs impacts sur la transformation du paysage, nous mettrons l'accent sur deux modalités ayant un effet déterminant, à savoir : l'étalement d'habitats non réglementaires sur les plateaux qui surplombent la vallée, et la construction des infrastructures hydrauliques en amont de l'oued Bouregreg. Il nous semble opportun, voire même pertinent de réaliser un diagnostic paysager à cet intervalle temporel, afin de caractériser qualitativement l'ampleur des mutations.

5.1 Les premières propositions d'aménagement de la vallée du Bouregreg après le protectorat

A l'instar des acteurs français pendant la période du protectorat, les responsables marocains, après l'indépendance du Maroc en 1956, ont également entamé des réflexions pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg. Une nouvelle fois, des propositions se sont succédé ayant comme objet l'aménagement partiel ou global de la vallée. À travers nos recherches, nous avons identifié cinq projets durant la période comprise entre 1966 et 1998. Avant d'entamer l'interprétation des projets, nous procéderons dans un premier temps à la description de chacune des propositions afin d'en saisir les motifs et les visions.

Dans le but de procéder à une évaluation des intentions d'aménagement de la vallée cohérente par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés en introduction de ce chapitre, nous établirons une grille d'évaluation dont les critères seront :

- Critère N°1 : La prise en compte globale ou partielle de la vallée : est-ce que l'aménagement de la vallée a été pensé globalement ou partiellement ;
- Critère N°2 : L'aspect paysager de la vallée : est ce qu'il était un mobile ou une finalité de l'aménagement ;
- Critère N°3 : Le statut de la vallée « zone non constructible », hérité de la période du protectorat, va-t-il influencé les réflexions d'aménagement ou non. Autrement dit, est ce qu'il a été respecté ou non.

5.1.1 Le projet national de la jeunesse ou la "Proposition Zévaco" de 1966

Le Maroc, devenu alors pays indépendant en 1956, a délégué la direction de l'aménagement du territoire au Ministère de l'Intérieur de l'époque. Pour faire face au manque des équipements sportifs et de loisir à Rabat restée toujours la capitale du royaume, et à Salé, le Ministère a initié le projet national de la jeunesse en 1966, dont l'idée principale était la réalisation d'un ouvrage "grandiose"³⁷ pour accueillir les activités sportives et de loisir de Rabat et Salé, ainsi que des manifestations sportives nationales et même internationales (Mzaiz, 2011). Ce projet a visé principalement la population des jeunes, d'où son appellation "projet national de la jeunesse".

Le projet a été esquissé par l'architecte français Zévaco (Mouloudi, 2015). L'idée initiale des décideurs était de diviser le projet "grandiose" en tranches (ou phases) d'exécution, sur les deux rives de l'oued Bouregreg. Or, le projet a changé de dimension après, pour devenir beaucoup plus restreint (El Kasmi and Lamrabi, 1993). La première esquisse réalisée et l'unique d'ailleurs, s'est limitée en une partie restreinte de la rive gauche, du côté de Rabat, avec un désintéressement à la rive droite, côté de Salé (Figure 24). L'esquisse élaborée porte sur une superficie d'une centaine d'hectares, située sur les zones marécageuses de la rive gauche du Bouregreg, en contrebas du minaret de Hassan, entre le pont Hassan II et le pont chemin de fer. A priori, le choix du site a été guidé par le statut des terres appartenant au domaine public maritime (càd des terres de l'état) (El Kasmi et Lamrabi, 1993).

L'esquisse établie pour la zone en question prévoyait de mettre en place les équipements suivants (AAVB, 2003) : un stade d'honneur de 30.000 places, une salle omnisports de 3000 places, des piscines, un théâtre plein air de 3.000 places, un lac artificiel de 25 ha, une promenade et des jardins.

³⁷ D'après le discours du Ministre de l'Intérieur de l'époque, Mr. Mohamed Oufkir (voir annexe 6)

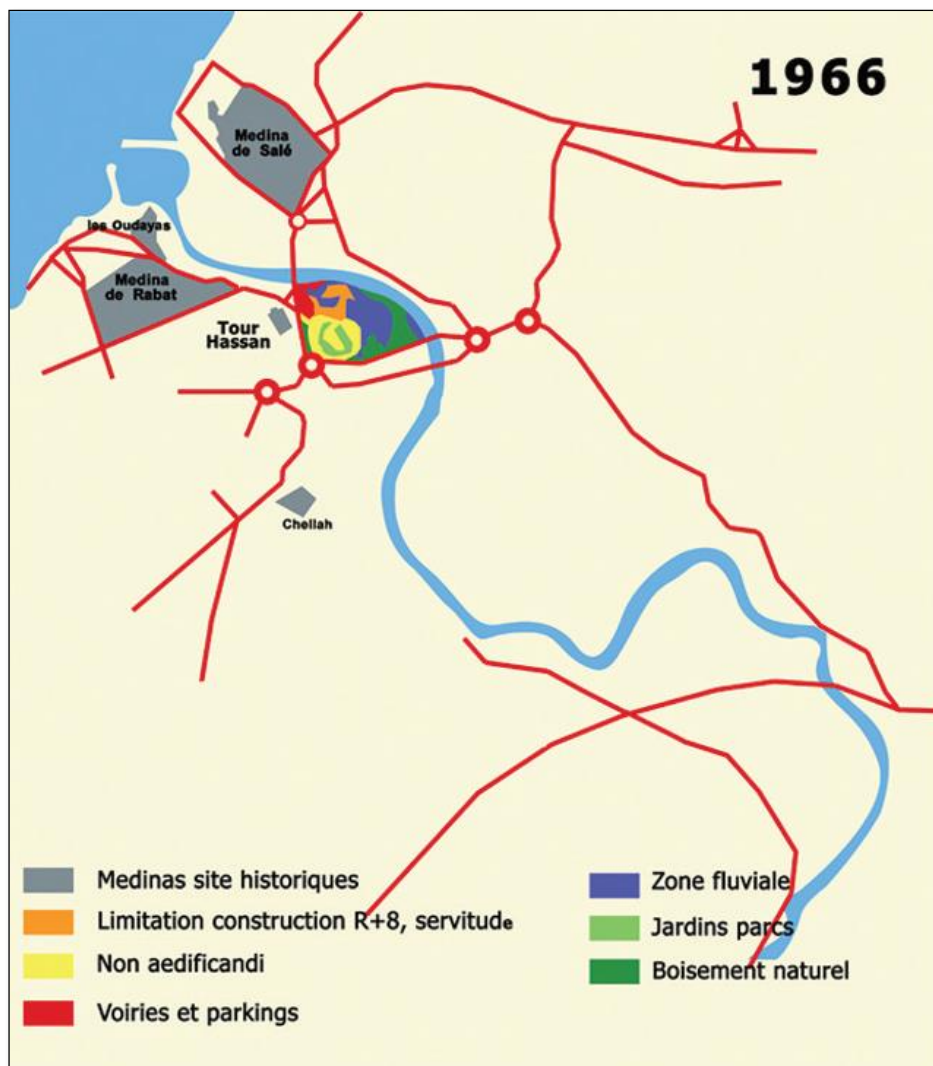


Figure 24 : Esquisse du projet national de la jeunesse

Source : AAVB

Interprétations et évaluation

La première constatation que nous pouvons relever quant au projet Zevaco, ou plutôt de l'esquisse établie, c'est qu'elle présente un aménagement partiel de la vallée du Bouregreg, il se limite à une tranche des berges gauches du fleuve, ce qui favorise d'avantage la ville de Rabat sur Salé. Tandis qu'à notre avis, ce type de projet aurait pu constituer un élément de liaison et d'équilibre entre Rabat et Salé, via la vallée du Bouregreg, à travers des équipements sportifs et/ou de loisir projetées sur les deux rives.

De par sa localisation géographique avantageuse, facilement accessible, desservi directement par les ponts reliant Rabat à Salé, et le statut des terres appartenant à l'état. Le site choisi pour la mise en place du projet présente d'autres qualités non négligeables, liées principalement à la qualité paysagère du site, à la fois naturelle et architectural, représentée par la coupe ci-dessous (figure 25).

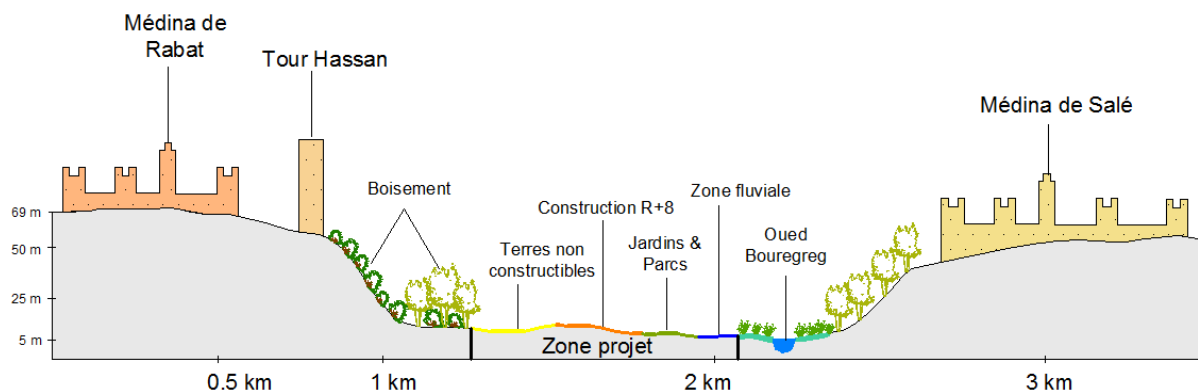


Figure 25 : Coupe illustrant les composantes paysagères, naturelles et architecturales, du site choisi pour la réalisation du projet national de la jeunesse de 1966

Réalisée par I.Lahrach

Si on détaille un peu plus le programme d'aménagement, la construction des équipements sportifs type stade, salle omnisport et le théâtre à la place des zones humides du fond de vallée est une autre tentative d'urbanisation de la vallée, que les acteurs français avaient protégée par le biais du classement. La construction d'une partie de la zone humide va conduire à sa dénaturation. Quant aux autres équipements qui ne font pas figure de béton, comme le lac artificiel de 25 ha, les jardins et les promenades, on pourra se demander pourquoi ne pas profiter directement des éléments aquatiques et de la végétation, déjà présents sur place ? Pourquoi un lac immense alors que le cours d'eau est juste à côté ? Pourquoi aménager des jardins alors que la zone humide en elle-même est un espace paysager qui peut remplir plus ou moins les mêmes fonctions d'un jardin ou d'une promenade ? Toutes ces questions interrogent la manière de penser le paysage par les décideurs du projet.

Pour chercher des éléments de réponses à ces questions, nous avons consulté le discours du Ministre de l'Intérieur de l'époque, Mohamed OUFKIR, qui avait présenté le projet national de la jeunesse (voir annexe 7). D'après ses propos, le projet est censé être l'illustration de "la renaissance" d'un pays qui se veut moderne après son indépendance. Les dimensions pédagogique et expérimentale y sont clairement affichées. Quant à la dimension paysagère de la vallée et le statut de ses terres (non constructibles), nous avons constaté qu'ils n'avaient aucune place dans la logique de ce premier projet d'aménagement de la vallée, après l'indépendance.

Pour des raisons indéterminées, le projet national de la jeunesse est resté un plan sur papier, il n'a jamais été concrétisé.

5.1.2 Le plan d'aménagement du Bouregreg de 1972

Au début des années soixante-dix, la vallée du Bouregreg a fait l'objet d'une nouvelle intension d'aménagement. Sept ans après le projet national de la jeunesse, un autre plan d'aménagement de la vallée a été proposé en 1972, par la division de l'urbanisme rattachée au Ministère de l'intérieur, sur la base d'un projet de loi-cadre, qui recommandait la généralisation de la planification urbaine sur l'ensemble de territoire marocain (Mzaiz, 2011).

Cette fois-ci, et contrairement à la proposition Zévaco qui s'étendait sur un périmètre restreint (100 ha), visant uniquement Rabat. Le plan d'aménagement proposé par la division de l'urbanisme s'étendait sur une superficie plus importante, allant de l'embouchure jusqu'à l'Oulja, il prévoyait des aménagements des deux rives. Le reste de la vallée, entre la plaine l'Oulja et l'amont, n'a pas fait objet de réflexion d'aménagement (Figure 26). Le programme d'aménagement prévu dans le cadre du projet se résume comme suit (El Kasmi et Lamrabi, 1993) :

| Type d'activité | Le programme qui l'accompagne |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Activités touristiques | - Zone touristique avec des hôtels 5 étoiles ; - Zone de camping. |
| L'habitat | - Zone villas ; - zone d'habitats R+2 et R+3. |
| Activités sportives | Zone pour les sports nautiques et d'autres équipements sportifs. |
| Activités culturelles | Zone réservée à la foire. |
| Les espaces verts | Parcs et jardins. |
| la construction publique | Pas d'indications précises. |

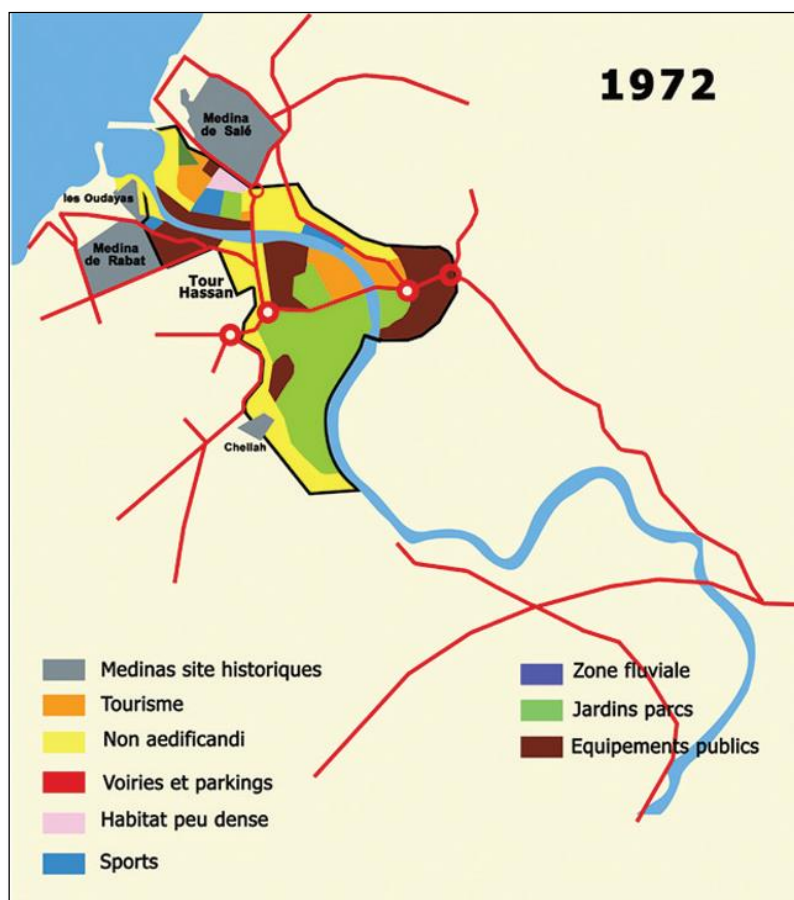


Figure 26 : Esquisse du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg en 1972 (Source : AAVB)

Interprétation et évaluation

En reprenant les critères d'évaluation soulignés précédemment, l'esquisse du nouveau projet d'aménagement du Bouregreg de 1972, proposé par la division de l'urbanisme, apparaît plus globale par rapport à celle de 1966. Par ailleurs, même si le nouveau plan couvre la totalité de la partie aval de la vallée intégrant les deux rives, il reste un aménagement partiel, du fait que l'amont de la vallée n'a pas été évoqué dans le programme d'aménagement. Le présent projet intègre une dimension plurifonctionnelle (tourisme, sport, loisir...), contrairement au projet précédent ayant une vocation sportive et de loisir. Quelques soient les différences entre la proposition de 1966 et celle de 1972, l'idée d'urbaniser l'embouchure du Bouregreg continue de susciter l'intérêt des décideurs et des aménageurs de la vallée. De ce fait, quelques questions s'imposent, notamment sur l'intégration des aménagements dans le contexte paysager particulier de cette zone de la vallée, à savoir l'embouchure. S'agit-il de projet approprié à ce contexte ?

L'esquisse du projet laisse apparaître une certaine incohérence, voire même une incompatibilité entre le type de construction proposée et le contexte paysager environnant, l'embouchure.

Du point de vue conception, il apparaît que l'esquisse ressemble à un "puzzle", constituée de petits fragments d'espace associés à une activité donnée, qui semble être réparti de façon « aléatoire et irréfléchie », comme il est démontré par un zoom sur l'esquisse du projet (Figure 27). Cet agencement aléatoire reflète plutôt un manque d'études approfondies et de réflexions poussées concernant la prise en compte de la dimension paysagère de la vallée dans le projet.

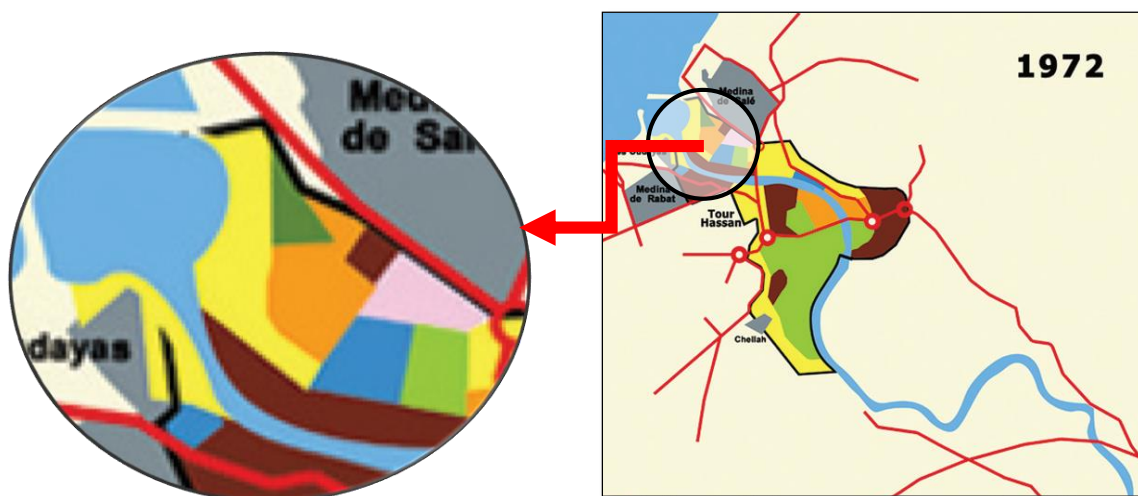


Figure 27 : Zoom sur le programme d'aménagement de la rive droite de l'embouchure, qui associe à la fois : l'habitat, le tourisme, le sport, les équipements publics, jardins et parcs, en plus des terres non constructibles, disposés sous forme de petits fragments d'espace, les uns à côté des autres.

Concrètement, les constructions relatives aux aménagements projetés (hôtels, habitations, constructions publiques...) sur la rive droite de l'embouchure, au Sud de la Médina de Salé, qui est à la base une zone humide, altéreront les éléments originaux des lieux. D'une part, ils vont contribuer à la dénaturation de la principale composante paysagère de l'embouchure, à savoir la zone humide. D'une autre part, les bâtiments qui seront construits dissimuleront les vues sur le tissu historique de la Médina de Salé, qui est une autre composante du paysage

de l'embouchure. La même constatation peut être faite sur les aménagements prévus sur la zone humide située en contrebas de la Tour Hassan, sur la rive gauche de la vallée. Cela nous fait dire que la prise en compte de l'aspect paysager dans le plan d'aménagement de 1972 est quasiment inexistante.

En ce qui concerne le statut des terres, les équipements rattachés au nouveau projet ont été projetés sur des zones classées initialement non constructibles par le plan de classement de 1954. Ce dernier est dépassé par les aménageurs.

Notre lecture de la proposition d'aménagement du Bouregreg de 1972 confortent et légitiment le fait que les études concernant l'aménagement de cette partie de la vallée n'ont pas été assez approfondies par les aménageurs relevant de la division de l'urbanisme de l'époque. Notre point de vue a été conforté par le chercheur marocain *Mohamed Mzaiz*, d'après son article publié en 2012 où il jugeait que « *la division de l'Urbanisme ne semblait pas dotée de suffisamment de compétences et de moyens pour l'élaboration d'un tel plan, malgré la légitimité inhérente au statut d'utilité publique du projet* ». De ce fait, le plan d'aménagement du Bouregreg demeura une "esquisse archivée" dans les bureaux des techniciens de la division, en l'occurrence, la proposition fut un échec total.

5.2 Les mutations paysagères de la vallée du Bouregreg et le phénomène de l'urbanisation à la 2^{ème} moitié du XXe siècle

Parallèlement aux réflexions d'aménagement menées par les acteurs institutionnels marocains quelques années après l'indépendance, le contexte urbain de la vallée a énormément évolué à cette période. A l'instar des pays en voie de développement, le Maroc a connu une croissance démographique et un étalement urbain accélérés durant la deuxième moitié du XXe Siècle (Krotki et Beaujot, 1975). Les grandes villes se sont agrandies jusqu'à la saturation, quant aux villes petites et moyennes, elles ont pris la relève de cette croissance urbaine (Lfarakh, n.d.).

5.2.1 L'étalement des quartiers d'habitat informel aux alentours de la vallée : un processus de bouleversement du paysage, d'origine démographique

Notons que la problématique de l'étalement urbain incontrôlé lié à la croissance démographique a été souvent révélée au Maroc après son indépendance. Une époque souvent décrite de dégradation, totale ou partielle, des milieux naturels aquatiques par les activités humaines (Dakki et al., 2004). Cette constatation a été confirmée par des études scientifiques ayant révélées l'impact humain, varié et intense, responsable de la dégradation de la qualité des cours d'eau et des milieux estuariens, notamment le Bouregreg (Bendaanoun, 1981, 1991). En effet, la ville de Rabat et sa rivale Salé ne dérogeaient pas au phénomène de l'étalement urbain, il s'avère que celui-ci a présenté également des impacts sur la vallée du Bouregreg et son paysage.

En reprenant quelques éléments évoqués dans le chapitre ayant trait à l'évolution de l'urbanisation à l'échelle de la vallée du Bouregreg au cours du XXe siècle (Chapitre 2), nous rappelons que la ville de Rabat et sa rivale Salé forment la deuxième plus grande

agglomération du Maroc, dont le contexte urbain s'est développé davantage après l'indépendance du pays. En effet, la vallée du Bouregreg, à l'exception du secteur de l'embouchure où se trouvent les deux Médinas et le quartier des Oudayas, était majoritairement un espace « non construit » ou « non urbanisé », occupée principalement par des activités économiques relevant essentiellement du secteur productif (agriculture, saliculture et pêche), évoquées dans le troisième chapitre. Toutefois, la croissance démographique accélérée, renforcée par l'exode rural engendré par la succession des années de sécheresse à partir de 1970 (Sebbar et al., 2011) a engendré un étalement urbain dont une bonne partie a été faite d'une façon anarchique. Le tableau 2 résume l'évolution démographique de la population de Rabat et de Salé selon les RGPH de 1960 à 1994.

| | 1960 | 1971 | 1982 | 1994 |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Ville de Rabat | 227 445 | 374 449 | 526 124 | 631 537 |
| Ville de Salé | 75 799 | 155 557 | 289 391 | 579 850 |
| Total des deux villes | 303 244 | 530 006 | 815 515 | 1 211 387 |

Tableau 2 : Evolution de la population de Rabat-Salé entre 1960 et 1994 d'après les recensements généraux de la population et de l'habitat au Maroc (RGPH)

Source : Haut-commissariat au plan

Parmi les formes inappropriées à cette dynamique démographique, l'apparition des quartiers d'habitats informels (bidonvilles, logements insalubres) dans les espaces périphériques des deux villes, notamment sur les deux rives de la vallée du Bouregreg, devenus alors le réceptacle des populations rurales environnantes, venant à la recherche de travail en ville, en l'occurrence la capitale Rabat. Ainsi, la vallée du Bouregreg a subi les répercussions de cet étalement urbain incontrôlé sur ses deux rives, elle s'est transformée progressivement en un espace abritant les fonctions les plus "dégradante" (décharges, carrières...) vis-à-vis la qualité paysagère de la vallée.

A partir de ce constat, nous présenterons un diagnostic résumant l'état du paysage de la vallée, allant des sommets des versants jusqu'à leurs bases, qui correspondent aux zones de transition entre la terre et l'eau.

Sur les plateaux qui surplombent la vallée en amont de Rabat et de Salé, les quartiers d'habitats spontanés se sont proliféré à grande vitesse, formant ainsi un front urbain anarchique et continu tout au long des hauts de versants, avec des façades dégradées et des constructions insalubres. Quant aux versants, occupés auparavant par une végétation "naturelle", ils se sont transformés petit à petit en dépotoirs à ciel ouvert des déchets ménagers ou des gravats, provenant de ces quartiers d'habitat informel (photos 39). En ce qui concerne l'oued Bouregreg, le rejet direct des eaux usées provenant des quartiers anarchiques a engendré la dégradation de la qualité de l'eau du fleuve. Cette pollution s'est accentuée davantage après la mise en place d'un aménagement hydraulique à 25 Km en amont de l'embouchure, en 1974, à savoir le barrage SMBA, diminuant ainsi l'apport d'eau douce dans l'estuaire. Nous reviendrons en détail sur ce point dans le paragraphe suivant. L'oued

Bouregreg, devenu alors un cours d'eau pollué, ne présentait aucun intérêt pour y développer des activités humaines comme avant. Même la pêche fluviale a été impactée par la diminution des espèces de poissons qui ont disparu de l'oued Bouregreg à cause de cette pollution, comme le cas de l'Alose, qui a complètement disparu.



Photos 39 illustrant la pollution visuelle et la dégradation du paysage de la vallée du Bouregreg par les agressions urbaines :

- En haut de versant les quartiers d'habitat informel ;
- Sur les versants le rejet des gravats et des déchets ménagers ;
- En bas : les berges et l'eau du Bouregreg polluées

Photos prises le 24 Janvier 2017



Le processus d'extension d'habitat non réglementaire continue d'occuper les hauts de versants de la vallée du Bouregreg (photos ci-dessus), malgré les tentatives et les efforts de requalifications et d'intégration de ces quartiers dans le tissu urbain de Rabat et de Salé. Selon des propos de l'AAVB, ces quartiers informels constituent une principale source de "nuisance" dans la vallée, à laquelle il fallait faire face en toute urgence.

Au-delà des atteintes portées à la qualité environnementale de la vallée du Bouregreg par ces diverses « agressions urbaines », objet de nombreux écrits alarmants, la qualité visuelle a été impactée également. Chaque composante de la vallée a été défigurée, d'une manière ou d'une autre, par les nuisances urbaines. Les fronts d'habitats informels occupant les hauts de versant en position dominante la vallée, les décharges à ciel ouverts, les carrières incontrôlées sur les versants, et le cours d'eau pollué ont conduit à un autre type de pollution par rapport à notre visé, il s'agit de la pollution visuelle. Puisque le paysage est en partie défini comme étant « Tout ce qui s'offre à la vue d'un observateur », cette pollution visuelle est équivalente en termes d'évolution à un bouleversement du paysage de la vallée du Bouregreg durant la deuxième moitié du XXe siècle.

5.2.2 Les aménagements hydrauliques en amont de la vallée : quand la gestion de la ressource en eau devient un inconvénient pour le paysage !

Le phénomène de l'urbanisation à l'échelle de la vallée du Bouregreg n'est pas limité aux villes de Rabat-Salé et leurs zones périphériques. Certes, l'urbanisation est beaucoup plus concentrée dans la section aval de la vallée qu'en amont. Toutefois, on trouve des infrastructures et des ouvrages relevant de l'urbain construits en amont, ce qui explique l'étalement du phénomène de l'urbanisation sur toute la vallée, mais sous différentes formes, d'où la qualification de la basse vallée du Bouregreg comme étant une « vallée urbaine ».

Nous venons d'évoquer la première modalité d'urbanisation à caractère anarchique et informel, ayant impacté négativement le paysage de la vallée du Bouregreg. Nous aborderons par la suite la deuxième modalité, en l'occurrence, les aménagements hydrauliques d'utilité publique construits en amont, à une vingtaine de kilomètres de l'embouchure du fleuve. Toujours en relation avec le contexte urbain de Rabat-Salé, afin de satisfaire les besoins en eau potable d'une population en croissance démographique galopante (voir tableau 2), dans un contexte climatique problématique comme celui du Maroc, à la suite de la succession des années de sécheresse, le royaume a adopté dès 1970 la politique nationale des barrages (Alexandre, 2005). L'agglomération Rabat-salé s'est vue dotée, à l'instar d'autres villes marocaines, d'un premier ouvrage hydraulique construit à 25 km en amont de l'embouchure de l'oued Bouregreg, il s'agit du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah édifié entre 1971 et 1974, d'une retenue initiale de 446 Millions de m³. Celle-ci est passée à 974.788 Millions de m³ en 2005, après une surélévation qui a permis d'accroître le volume de stockage du barrage SMBA et sa capacité d'écrêtement (ABHBC)³⁸ (photo 40).

Le deuxième équipement hydraulique sur le Bouregreg édifié dans la même période et à six kilomètres seulement du barrage SMBA, est la station de traitement de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable) alimentée par la retenue du barrage SMBA. Elle est la plus importante unité de production d'eau potable du Maroc (1 000 000 m³/jour).

³⁸ Agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia : <http://www.abhbc.com/index.php/services/situation-des-barrages>



Photo 40 : Vue sur le barrage SMBA après sa surélévation (photo prise en Octobre 2016)

Depuis des temps immémoriaux, la basse vallée du Bouregreg a été exposée à un risque majeur, celui des inondations, ce qui explique qu'elle soit restée pratiquement non urbanisée dans sa majeure partie. La construction du barrage SMBA en amont a profondément changé ces données, il a permis de réguler et de maîtriser l'écoulement de l'oued Bouregreg, permettant à la fois un écrêtement important des crues, et l'atténuation du risque inondation dans le fond de vallée, passé de très élevé à faible. La construction d'une telle infrastructure hydraulique en amont laisse supposer que l'urbanisation du fond de la vallée sera tout à fait faisable, sans avoir à s'inquiéter des crues de l'oued Bouregreg. Cette hypothèse nous mène à s'interroger sur est ce que la construction du barrage SMBA n'est-il pas à l'origine de remobiliser l'ambition d'urbaniser la vallée ?

Cette supposition est probablement erronée, car d'après un rapport de la banque mondiale, établi en 2011, sur l'adaptation au changement climatique et aux désastres naturels des villes côtières d'Afrique du Nord, où le cas de la vallée du Bouregreg a été évoqué en détail. Le rapport a affirmé que le risque inondation est toujours présent dans la basse vallée, comme il pourrait devenir un problème majeur, d'une part, par l'augmentation attendue de la fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes, et de l'autre, par les projets d'occupation des sols et de construction dans la vallée (Rapport de la banque mondiale, 2011), fortement convoitée par les promoteurs immobiliers (Laouina, 2002).

Un autre rapport établi par l'AAVB sur les risques d'inondation dans la basse vallée du Bouregreg conforte celui de la banque mondiale. Le rapport de l'AAVB indique que même sans inondation et hors des périodes de crue, le fond de la vallée est périodiquement recouvert de vastes étendues d'eau. Il s'agit des eaux de pluie, mal drainées, qui stagnent en raison de la faible pente du terrain. En outre, ces marées provoquent la remontée de la nappe superficielle et entraînent la submersion des terrains, formant des zones humides saisonnières (photo 41). Cette submersion temporaire indépendante des crues affecte presque toute la plaine de l'Oulja (AAVB, PAG partie II, 2003, p. 21), comme l'illustre la photo 41.



Photo 41 : Illustration de la submersion d'un terrain situé dans la plaine alluviale l'Oulja, après les précipitations du 26 au 31 Janvier 2018 (Photo prise le 03 Février 2018)

Au-delà du débat d'urbaniser ou non le fond de vallée à la suite de l'atténuation du risque inondation par le barrage SMBA. La construction de cet ouvrage hydraulique avait un impact irréversible sur l'estuaire du Bouregreg. A la base, l'estuaire est un milieu qui se dépollue naturellement par les crues du cours d'eau et les marées de vives eaux. Or, la construction du barrage en amont du fleuve a diminué l'apport hydrique fluvial dans l'estuaire, d'où l'amortissement de la confrontation fluviomaritime. La dépollution qui se faisait naturellement avant, ne se faisait plus aujourd'hui. Le Bouregreg est devenu ainsi un bras de mer (Laouina, 2002), irrigué uniquement par les lâchers de la retenue et les fortes crues. Le long de son parcours, à partir du barrage SMBA jusqu'à la rencontre des eaux de mer, le fleuve Bouregreg se pollue progressivement. La quantité d'eau limitée libérée du barrage (qui représente l'oued Bouregreg) traverse en premier une zone d'exploitation de carrières, reçoit après les eaux de lixiviation de la décharge Akrech, pour contenir ensuite les rejets directs des eaux usées des quartiers informels (Figure 28) (AAVB_CID_Pôle AEE, 2007). L'association de l'ensemble de ces agressions urbaines, sources de pollution, a engendré, non seulement la dégradation des ressources en eau de la vallée du Bouregreg, mais toute la vie aquatique et semi-aquatique de l'estuaire s'est appauvrie.

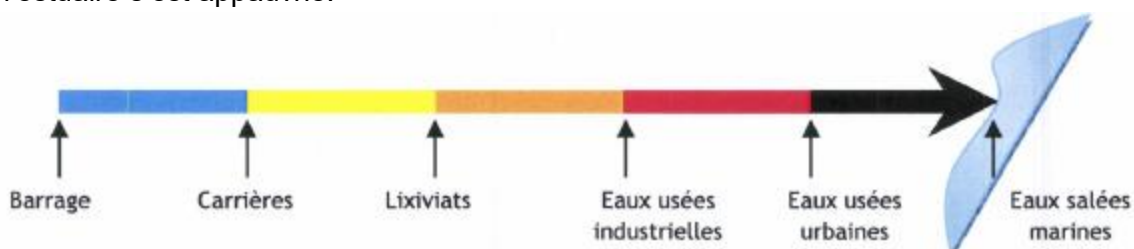


Figure 28 : Schéma de la succession des sources de pollution de l'oued Bouregreg dans la basse vallée, de l'amont vers l'aval.

Le changement des couleurs du bleu au noir indique le degré de la pollution du cours d'eau, plus la couleur est foncée, plus la pollution est intense.

Source : (AAVB_CID_Pôle AEE, 2007)

5.3 Les nouvelles propositions d'aménagement de la vallée dans un contexte de mutation urbaine

Si jusqu'au début des années quatre-vingt, après un quart de siècle de l'indépendance, les projets projetés sur la vallée du Bouregreg oscillaient entre des intentions d'aménagement et des échecs de réalisation, le paysage de la vallée quant lui a évolué dans un contexte contraignant lié à l'urbanisation anarchique d'une part, et aux aménagements hydrauliques de l'autre. Ce nouveau contexte urbain défavorisant marquera la différence entre les logiques d'aménagement des années soixante/soixante-dix et les réflexions des années quatre-vingt-dix. A ce titre, la vallée passera d'un aménagement partiel (1966 et 1972), concentré dans la section aval, autour de l'embouchure, à un aménagement plus étendu, jusqu'au barrage SMBA.

Dans ce paragraphe, nous aborderons la suite chronologique des intentions d'aménagement de la vallée du Bouregreg, à la lumière des changements de son contexte urbain et la mise en service du barrage SMBA en 1974. Nous passerons en revue une proposition faite en 1983 et une autre en 1991, mais sans les détailler pour de simples raisons : la première suggestion a été conçue dans une logique purement commerciale, alors que la deuxième avait un caractère plutôt utopique et irréalisable, selon certains auteurs marocains (Mzaiz, 2011). En termes d'évaluation, ces deux propositions allaient à l'encontre de tous les critères que nous nous sommes fixés pour évaluer les projets (Tableau 2). Par ailleurs, nous mettrons l'accent sur la dernière proposition d'aménagement de la vallée du Bouregreg au XXe siècle 1998, il s'agit du Plan de référence de 1998.

5.3.1 La "Proposition Partex" de 1983 et le "Plan Pinseau" de 1991

- Proposition Partex

La "Proposition Partex" résume un projet de création d'un grand centre de plaisance à l'embouchure du Bouregreg (figure 29), initié par le Ministère du tourisme marocain en collaboration avec une mission technique portugaise en 1983. Le programme d'aménagement proposé par l'équipe portugaise prévoyait l'urbanisation de l'embouchure par des constructions touristiques : hôtels, logements saisonniers type villas & appartements et d'autres équipements pour renforcer la vocation touristique. Selon des Architectes marocains (El Kasmi et Lamrabi, 1993), le programme touristique de la proposition Partex n'offre aucun avantage à l'agglomération Rabat-Salé, mais au contraire, il constitue un coup de grâce à toute vie sociale liée à l'embouchure du Bouregreg. De ce fait, le projet de construction du centre de plaisance de 1983, a demeuré une proposition parmi d'autres, sans aucune réalisation.



Figure 29 : Esquisse de la proposition Partex
Source : AAVB

- Plan Pinseau

C'est le début des années quatre-vingt-dix, et la vallée du Bouregreg n'est toujours pas aménagée, alors que son paysage est de plus en plus vers la dégradation (habitat insalubre, décharges, carrières, cours d'eau pollué...). Pour faire face à cette situation fragile, le roi Hassan II a désigné son architecte, *Michel Pinseau*, pour élaborer un plan d'aménagement spatial de la vallée, allant de l'embouchure de l'oued jusqu'aux limites de la plaine de l'Oulja. Sur la rive gauche de l'estuaire, l'esquisse élaborée par l'équipe du Cabinet Pinseau avait proposé la création d'un port de pêche, d'une cité aquatique type Venise avec des barques, des gondoles sur des canaux reliés au fleuve, des terrains de golf, des hôtels, des restaurants et un parc de loisir sur la halle aux grains (Figure 30). Sur la rive droite, il a été suggéré de mettre en place un port de plaisance pour 300 bateaux, des digues de protection pour contourner les courants marins, des bateaux mouches équipés d'un système "son et lumière". Le plan esquissé par le cabinet de l'architecte Pinseau avait un caractère utopique et irréalisable, les élus se sont fortement opposés à ces aménagements sur la vallée Bouregreg, ce qui a conduit à l'échec de cette proposition (Mzaiz, 2011).

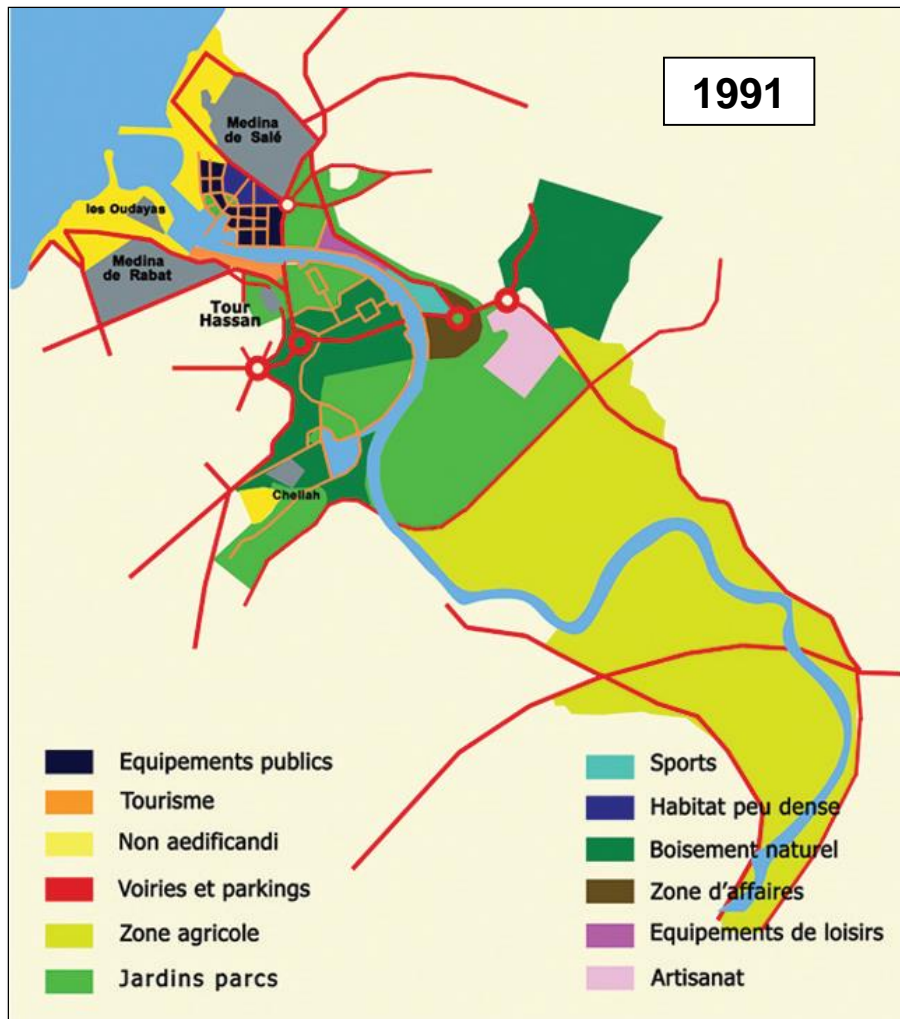


Figure 30 : Esquisse du plan Pinseau
Source : AAVB

5.3.2 Le plan de référence de la vallée de Bouregreg de 1998 : vers une première démarche participative pour des orientations d'aménagement

La fin des années quatre-vingt-dix au Maroc a connu pour la première fois la création du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme et de l'environnement. Ce dernier a pris en charge en 1997 le secteur de l'urbanisme et de l'habitat qui était sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Dans le cadre des coopérations franco-marocaines dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, l'Agence urbaine de Rabat-Salé (AURS) s'est adressée à l'Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme de la Région de l'île de France (IAURIF), en 1998, pour l'élaboration d'un "Plan de référence" de l'ensemble de la vallée Bouregreg composé d'un rapport écrit accompagné de cartes comme celle de la figure 31. L'étude a été financée par le nouveau Ministère de l'aménagement du territoire par un budget alloué spécifiquement pour l'aménagement de la vallée.

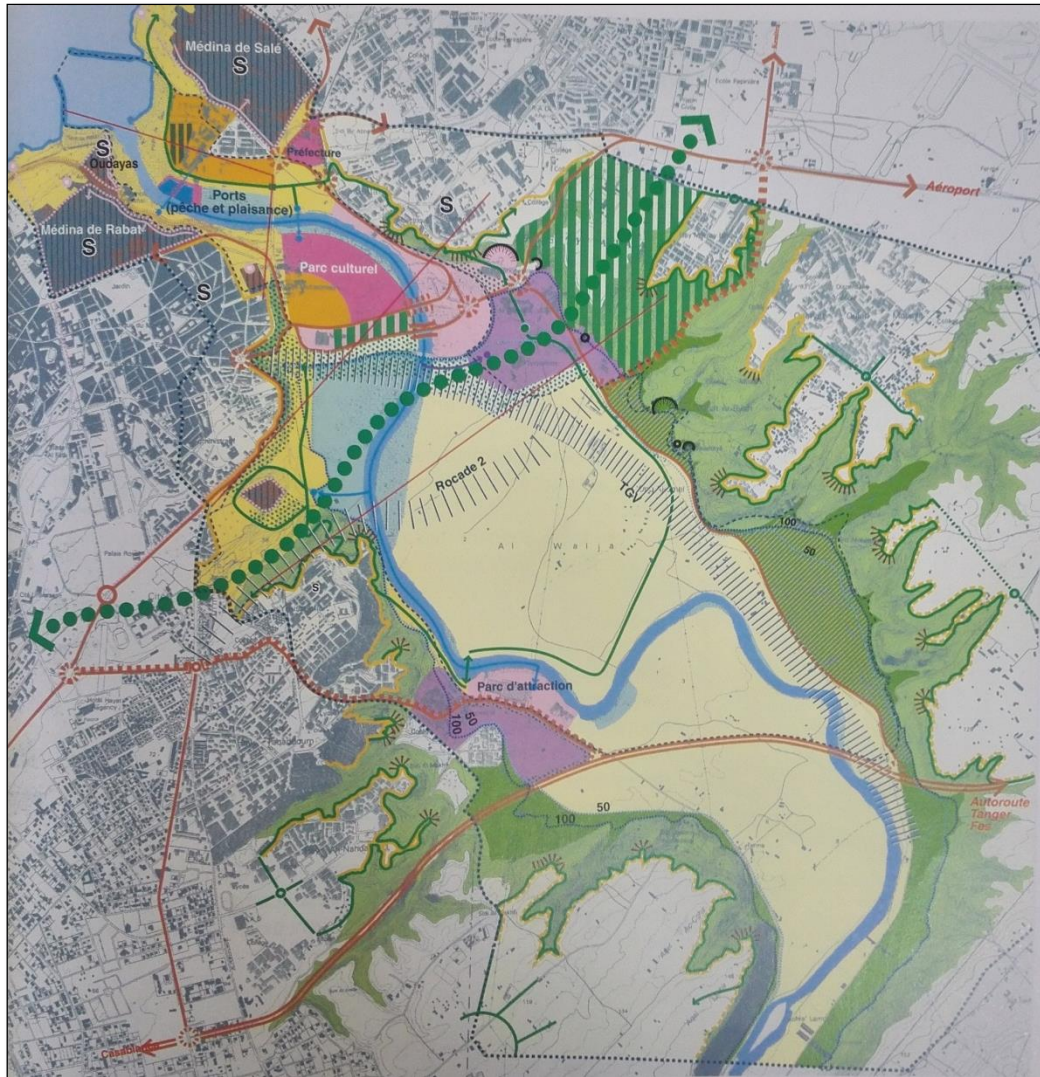


Figure 31 : Plan de référence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg, 1998

Source : Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU). Rabat, Maroc.

Le plan de référence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg avait pour objectif de permettre de gérer les transformations du site, en respectant son identité, son originalité et leurs vocations. Il est le résultat d'un diagnostic sur l'état des lieux à cette période, avec des recommandations d'aménagement pour la mise en valeur de la vallée. D'après la Directrice de l'AURS de l'époque, Mme.Fouzia IMANSSAR : « *Mettre en valeur la vallée du Bouregreg c'est gérer les transformations du site en veillant à ce que les changements aillent dans l'amélioration de l'état initial [...] Il fallait donc réaliser un document qui serve à la fois de cadre juridique, de cadre et de plan d'action et non seulement le faire accepter, mais surtout en faire un document mobilisateur que tout le monde ait envie d'appliquer* » (annexe 7).

A l'encontre des anciennes logiques d'aménagement, ayant fixé au préalable les vocations, le plan de référence quant à lui a proposé de développer la vallée selon ses propres vocations, ses contraintes et ses atouts, qu'ils soient naturels ou architecturaux. La valeur ajoutée du

travail mené par l'IAURIF et l'AURS c'est qu'il a été réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concerné par l'aménagement de la vallée, notamment :

- Les élus ;
- Les administrations gouvernementales locales ;
- Les techniciens ;
- La société civile : pêcheurs, artisans, industriels, etc.

En ce qui concerne la modalité de la démarche participative³⁹ mise en place par l'équipe de l'AURIF et de l'AURS, elle n'a pas été renseignée voire détaillée dans le rapport écrit que nous n'avons consulté au niveau de la bibliothèque de l'Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU). Tout ce qui a été rapporté à propos à cette démarche que « *les avis écrits des personnes et organismes consultés ont été reçus par l'AURS et transmis à l'équipe de l'IAURIF* » (IAURIF, 1998, p.70). Au-delà de la modalité mise en œuvre, l'introduction d'une démarche participative dans le processus d'aménagement de la vallée du Bouregreg jette les bases de nouvelle pratique en matière de projet d'aménagement au Maroc.

▪ **La grille d'évaluation récapitulative des projets d'aménagement planifiés sur la vallée du Bouregreg selon les trois critères mentionnés auparavant**

| | Critère N°1 | Critère N°2 | Critère N°3 |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Proposition Zevaco (1966) | partielle | finalité | Non respecter |
| Plan de 1972 | partielle | Ni l'un ni l'autre | Non respecter |
| La proposition Partex (1983) | partielle | Ni l'un ni l'autre | Non respecter |
| Le plan Pinseau (1991) | Plus globale | Ni l'un ni l'autre | Non respecter |
| Le plan de référence (1998) | Globale | Motif et finalité | Pris en compte |

Tableau 3: Grille d'évaluation des projets d'aménagement planifiés sur la vallée du Bouregreg entre 1966 et 1998

³⁹ C'est-à-dire est ce qu'ils ont organisé des ateliers participatifs ? Des entretiens avec la population ? Des enquêtes publiques ?...

Conclusion du chapitre 5

La trajectoire de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg semble connaître une nouvelle ère après l'indépendance du Maroc. La vallée qui a été décrite par les institutionnels français comme étant le « charme » et la « vitrine » de Rabat, qu'ils ont protégé par un plan de classement et un cadre réglementaire, a perdu sa valeur.

Au regard de notre analyse basée sur une lecture historique qui a croisé l'impact des projets d'aménagement aux effets de l'urbanisation sur les transformations du paysage de la vallée du Bouregreg durant cette deuxième temporalité. L'examen de ces deux facteurs imbriqués fait ressortir que le paysage de la vallée a été fragilisé par les activités humaines engendrées par le phénomène de l'urbanisation. Cette situation de dégradation s'est encore accentuée par un "retard" en matière d'aménagement. Tous les projets palifiés à cette époque ont été avortés, jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, pour établir un plan de référence de la vallée, basé sur des études approfondies. Les orientations d'aménagement et les solutions mentionnées dans le rapport écrit du plan de Référence, en matière de revalorisation du paysage fragilisé par les activités humaines dégradantes, sont à la base de l'ensemble des études postérieures, menées dans le cadre du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée, initié en 2001.

Nous reviendrons plus en détail sur certains éléments du diagnostic du plan de référence de 1998, dans le chapitre suivant, où nous aborderons la troisième temporalité dans la trajectoire de transformation de la vallée du Bouregreg, il s'agit de la période actuelle, que nous limitons entre 2001 et 2019, marquée principalement par un nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg.

Chapitre 6. Pour une agglomération internationale et moderne, la vallée du Bouregreg se métamorphose au rythme d'un projet d'envergure initié en 2001

Introduction

La lecture historique et l'analyse diachronique des projets d'aménagement planifiés sur la vallée du Bouregreg tout au long du XXe siècle, nous ont donné la possibilité de comprendre les phases de permanence et de rupture qui ont émaillé la trajectoire de transformation de ce territoire, sur le plan paysager et patrimonial. Cette analyse sera complétée dans le présent chapitre par une mise en lumière des métamorphoses et des mutations qui animent aujourd'hui le paysage de la vallée urbaine du Bouregreg, sous l'angle des aménagements réalisés entre 2006 et 2019, après la concrétisation d'un projet tant attendu.

Toutefois, avant de procéder au diagnostic de la vallée en matière des mutations paysagères, il convient de mieux cerner dans un premier temps les facteurs ayant abouti à la réalisation effective du présent projet, contrairement aux propositions antérieures qui n'ont jamais été réalisées. Nous chercherons à comprendre le contexte général préalable du projet actuel et le poids des acteurs impliqués, afin de ressortir les facteurs déterminants dans cet aboutissement. Une fois le contexte saisi, nous procéderons à la présentation du nouveau projet en lien avec les ouvrages mis en place, qui marquent à la fois le nouveau paysage de la vallée du Bouregreg et l'ambition de moderniser l'agglomération de Rabat-Salé.

Dans la présente étape de notre travail de recherche, nous mobiliserons les propos des acteurs interviewés impliqués dans le projet d'aménagement de la vallée, aux premier rang de ceux-ci, les responsables de l'institution étatique chargée du projet, à savoir, l'AAVB. Face à l'ensemble des informations obtenues de diverses références (articles, thèses, communications officielles, documents graphiques...), le corpus des réponses obtenues des interviewés permet une meilleure compréhension du contexte de réalisation du projet, sa philosophie, ses principes et ses contraintes.

6.1 Le contexte d'émergence et les facteurs d'aboutissement de l'actuel projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

A l'aube du XXIe siècle, la vallée du Bouregreg a fait de nouveau l'objet d'un projet d'aménagement et de mise en valeur décrit par des nombreux auteurs, marocains et étrangers, comme étant un projet d'envergure nationale et internationale (Barthel & Verdeil, 2008 ; Mouloudi, 2015 ; Benabdallah, 2016). Celui-ci s'est vu concrétiser quelques années après son initiation, via des chantiers gigantesques, témoignant d'une véritable phase de transition en ce début du troisième millénaire. Nous rappelons à ce titre que l'ensemble des propositions d'aménagement projetées sur la vallée du Bouregreg lors du dernier siècle ont toutes avortées, à l'exception du plan de référence de 1998, considéré comme une étude ou

un guide « préliminaire » en matière d'aménagement de la vallée, qui représente la charnière entre les anciennes propositions et le nouveau projet.

À l'inverse de ses précurseurs, la concrétisation de l'actuel projet nous mène à nous interroger sur les nouveaux enjeux ayant conduit à cette transition rapide, après des décennies d'avortement. L'idée est d'examiner le contexte général d'émergence de l'actuel projet qui a abouti à sa concrétisation quelques années de son lancement.

6.1.1 Le facteur politique : un projet porté par la monarchie marocaine

Le contexte politique marocain a connu une phase de transition au début du troisième millénaire, avec l'arrivée d'un nouveau souverain sur le trône en Juillet 1999, le Roi Mohamed VI successeur du Roi Hassan II. Pour marquer à la fois le nouveau règne et le nouveau millénaire, le Souverain avait adopté un nouveau modèle de développement territorial approprié au Maroc, soulignant l'idée :

« Qu'il faut créer une nouvelle dynamique permettant à notre pays de relever les défis du développement global intégré et durable, [...]. Pour cela, il faudra dynamiser l'investissement générateur d'emplois et créateur de richesses »⁴⁰.

En réponse à cette nouvelle gouvernance royale, le Maroc s'est engagé depuis les années 2000 dans une politique générale de mise à niveau des principales agglomérations du pays, traduite par le lancement de ce qui est appelé les « grands projets structurants », comme des leviers de développement économique et social. Des chantiers pharaoniques en matière d'aménagement du territoire ont été lancés à l'échelle des grandes villes marocaines. A titre d'exemple, l'axe Tanger-Casablanca est devenu un véritable continuum métropolitain, théâtre d'un nombre important de grands projets (Barthel & Verdeil, 2008), en l'occurrence, le projet du Port Tanger-Med et sa Marina, les zones industrielles de Kénitra, les projets d'aménagement des fronts d'eau à Rabat-Salé, et le projet de la Marina de Casablanca (Benabdallah, 2016). D'après l'urbaniste marocain Hicham MOULOUDI, ces projets de grande ampleur ont permis au Maroc le passage de ce qui a été appelé « l'urbanisme réglementaire », caractérisé par des procédures complexes et un faible taux de réalisation des dispositions prévues par les documents d'urbanisme, d'où ses résultats très limités ; à un urbanisme dit de « projets », considéré comme une formule modernisée des modes d'action des pouvoirs publics, basées sur des démarches de « projet urbain » (Mouloudi, 2015).

Dans cette optique, l'agglomération de Rabat-Salé, la zone capitale du royaume, n'était pas en reste de cette dynamique urbaine nationale. Elle avait sa part de ces projets structurants, marqués par des chantiers de grande ampleur. D'après un article publié récemment par l'ancien Maire de Rabat, Mr. Fathallah OUALALOU (Maire entre juin 2009 et 2015), deux programmes d'aménagement emblématiques de l'agglomération Rabat-Salé initiés par le Roi Mohammed VI marquent des mutations profondes à l'échelle de ce territoire au XXI^e siècle. Le premier est lancé en 2001, autour d'une nouvelle politique de développement et de mise en valeur des fronts d'eau, notamment la corniche de Rabat et le site de la vallée du

⁴⁰ D'après le discours du Roi Mohamed VI à la première session du conseil supérieur de l'aménagement du territoire qu'il avait présidé.

Bouregreg. Le second est plutôt un programme de rénovation urbaine de Rabat 2014-2018, baptisé "Rabat ville lumière, capitale culturelle du Royaume" (Oualalou, 2019).

Pour replacer le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg dans la dynamique urbaine de la capitale politique du royaume, et d'après l'ancien Directeur de l'AAVB, Mr.Lamghari ESSAKL⁴¹, ce projet n'est qu'une traduction concrète du nouveau contexte politique marocain, traduit par l'implication personnelle du Roi qui a donné ses instructions pour un aménagement « digne » de la capitale du Royaume.

6.1.2 Facteur de dimension internationale : l'aménagement de la vallée pour une nouvelle image de l'agglomération Rabat-Salé à l'étranger

Dans un ouvrage publié en 2002, sur les villes et les projets urbains en méditerranée, sous la direction de Jean-Paul CARRIERE, les auteurs soulignent à ce sujet que la conception de « projets urbains » autour d'une grande opération emblématique de renouvellement urbain affichent souvent une ambition mondiale, pour attirer des flux croissants d'investissement (Carrière et al., 2002). Cette logique de développement basée sur les grands projets urbains ne saurait se limiter aux pays développés. Elle a offert des perspectives de croissance non négligeables pour les pays émergents, notamment le Maroc, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de leurs indicateurs socioéconomiques. À ce sujet, nous renvoyons à une étude réalisée par Isabelle BERRY-CHIKHAOUI, sur les enjeux d'internationalisation de la ville, où la notion de « pays du nord » et « pays du sud » a été remise en cause par le renforcement de la mondialisation dès les années 2000. À travers la comparaison de deux villes appartenant à deux pays différents : Casablanca et Marseille, l'auteur s'interroge : où est le Nord, où est le Sud ? Dans la mesure où Casablanca et Marseille se sont toutes deux appropriées le modèle d'aménagement basé sur les grands projets urbains visant à requalifier le paysage urbain (Berry-Chikhaoui, 2007).

A ce titre, les aménageurs et les dirigeants du projet Bouregreg affirment que l'idée d'aménager la vallée s'inscrit dans une logique d'internationalisation de l'agglomération Rabat-Salé, propulsée par les enjeux de la mondialisation et de l'ouverture du Maroc à l'international⁴², à l'instar des autres pays émergents. En d'autres termes, la concrétisation du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg traduit l'ambition de vouloir transformer l'agglomération Rabat-Salé en un pôle aux dimensions internationales, à l'image des grandes métropoles du Maghreb et du bassin méditerranéen. Selon cette logique, ce projet d'envergure permettra à l'agglomération Rabat-Salé d'acquiescer une nouvelle identité et de diffuser une nouvelle image d'une capitale moderne et développée (Mzaiz, 2011), à travers des équipements et des infrastructures dignes d'une future grande métropole internationale. Ces opérations s'inscrivent dans une dynamique urbaine dominée par des mises en chantier rapide

⁴¹ Le Matin : Entretien avec Lamghari ESSAKL, directeur de SABR-Aménagement : « *Dans une décennie, l'agglomération Rabat-Salé comptera parmi les métropoles de la Méditerranée* », 16 Mai 2004.

⁴² Concernant la politique du Maroc de l'ouverture à l'international, voir l'article de Jamal BOUOYOUR intitulé : *Partenariat Euro-marocain et dynamique des investissements directs étrangers*, 2005. https://mpr.ub.uni-muenchen.de/45992/1/MPRA_paper_45992.pdf

et accélérée (Mouloudi, 2015), contribuant ainsi à une spectaculaire mutation du paysage de la vallée du Bouregreg.

6.1.3 Le facteur financier : de nouvelles modalités de financement de projet basées sur les partenariats public-privé

Dans la mesure où les grandes opérations d'aménagement et de revalorisation urbaine demandent des budgets colossaux, le nouveau modèle de « projet urbain » qui a accompagné la mondialisation depuis le début du XXI^e siècle s'est basé sur des partenariats publics-privés (Carrière et al., 2002). De ce fait, les gouvernements encouragent de plus en plus l'arrivée de nouveaux investisseurs, notamment dans les pays émergents de la rive sud et est du bassin méditerranéen, qui les considèrent des vecteurs de modernisation urbaine, selon Pierre-Arnaud BARTHEL et Eric VERDEIL (2008), et de croissance économique, selon Isabelle BERRY-CHIKHAOUI (2007).

En ce qui concerne le cas de l'aménagement de la vallée du Bouregreg à Rabat-Salé, qui nous intéresse ici, le financement du projet a fait l'objet de plusieurs conventions de partenariats public-privé, partagés entre l'état marocain et deux géantes firmes Emiratis du développement et de la construction immobilière, Al Maâbar international investments et la holding Sama Dubaï (Barthel & Verdeil, 2008). Le 23 Juillet 2006, un contrat-programme a été signé sous la présidence du Souverain marocain et du Prince des Émirats Arabe Unis, avec le groupe Al Maâbar international investments, pour un investissement de 750 millions de dollars et comprend un programme immobilier d'environ 500.000 m² de plancher, dénommé Bab Al Bahr (Mzaiz, 2011), à l'échelle de la rive droite de l'embouchure, en aval du pont Hassan II (Voir figure 1). Un autre accord a été signé le 29 Mars 2006 avec Sama Dubaï, une filiale de Dubaï Holding, le financeur à hauteur de 50% d'un aménagement immobilier et touristique appelé Amwaj, situé entre le pont Hassan II et le viaduc ferroviaire, (Voir figure 1). Quant aux fonds publics, les financements provenaient majoritairement de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur marocain.

Ce modèle de financement de projet basé sur les partenariats public-privé a été remis en cause sous l'effet de la crise financière internationale de 2008. Si toutefois les opérations d'aménagement Bab Al Bahr ont connu une réalisation effective après quelques années de la signature de l'accord, sans que le groupe Al Maâbar international investments ne soit impacté par la crise de 2008, le partenaire Sama Dubai quant à lui a été profondément touché. Ainsi, il a décidé de se retirer du projet du Bouregreg⁴³, en abandonnant l'aménagement immobilier Amwaj. Le temps de rechercher de nouveaux financeurs pour accompagner la réalisation de cette 2^{ème} séquence, qui nécessite la mobilisation d'une enveloppe de plus de vingt milliards de dirhams, l'avancement des travaux d'aménagement a connu un retard sur cette zone, entre 2008 et 2014.

Il est important de prendre en compte cette forme particulière de financement de projet pour en comprendre ensuite le déroulement sur le terrain et les conséquences sur la transformation des paysages.

⁴³ Le projet Amwaj a été affecté non seulement par la crise financière internationale de 2008 mais également par le non-respect du cachet marocain dans la construction de certains ouvrages (Mzaiz, 2011).

6.1.4 Le facteur environnemental contraignant : une priorité dans l'aménagement de la vallée

Outre les spécificités liées à la scène politique nationale du Maroc et au contexte international en ce début du XXI^e siècle, on note l'existence d'un facteur local, auquel nous avons fait précédemment allusion, ayant joué en faveur de la concrétisation effective et rapide du nouveau projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, il s'agit de la dégradation de sa qualité environnementale et paysagère, en lien avec la croissance démographique et la dynamique urbaine anarchique de l'agglomération Rabat-Salé. Dans un entretien publié dans journal Le Matin du Sahara, en Mai 2004, l'ancien directeur de l'AAVB, Mr. Lamghari ESSAKL, a évoqué la problématique relative à la dégradation environnementale de la vallée et la nécessité d'y faire face en toute urgence :

« La vallée est un espace écologique et sa sauvegarde nous intéresse tous, nous devons trouver des solutions à toutes les agressions et aux aménagements qui tranchent avec la beauté du site prestigieux. Il faut agir, et rapidement, pour préserver l'écosystème. »

Ce témoignage explique l'émergence de mesures urgentes pour la requalification de la vallée et la mise en valeur de ses potentialités, aussi bien naturelles et paysagères que patrimoniales, dans le but de renforcer par ce biais l'image et la compétitivité de l'agglomération Rabat-Salé. De ce fait, la priorité a été donnée à la dépollution du fleuve contaminé par les rejets des eaux usées, la fermeture et le déplacement des décharges anarchiques, ainsi que la réhabilitation de certaines carrières désaffectées.

6.2 Le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg : modalités de réalisation

En plus de son "caractère royal", le nouveau projet de mise en valeur de la vallée du Bouregreg s'est imprégné du modèle d'aménagement et de développement territorial basé sur les grands projets urbains, qui reposent sur les partenariats public-privé comme modèle de financement. Nous nous attarderons par la suite sur la présentation du projet Bouregreg à travers des axes d'analyse où nous allons essayer de mettre l'accent sur le modèle conceptuel et le modèle de gestion, comme étant un projet intégrateur géré par une structure unique et autonome.

6.2.1 Le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg : Déroulement des études préliminaires

Le Souverain marocain est le "leader" du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg, il a donné ses instructions en Octobre 2001 pour esquisser le "nouveau visage" de la vallée. Les orientations dictées par le roi soulignent les lignes directrices de la politique d'aménagement de la vallée, que les concepteurs et les aménageurs devaient à la fois respecter et traduire en propositions concrètes. D'après un communiqué de presse⁴⁴ du 7 Juillet 2017, le nouveau Directeur Général de l'AAVB, Mr. Saïd ZARROU, a rappelé la vision d'aménagement mise en place par le Roi, celle-ci s'articulait autour de 3 grands axes :

- Eriger la composante environnementale au cœur du projet ;

⁴⁴ Voir : <http://www.bouregreg.com/wp-content/uploads/2017/07/communiqu%C3%A9-depresse-final-.pdf>

- Consolider les acquis du projet en matière de mobilité ;
- Assurer le rayonnement culturel du projet.

Au-delà des communications officielles, et pour obtenir plus de détails sur les instructions du Roi, en matière d'aménagement de la vallée du Bouregreg, nous avons questionné Mr. Mohamed SEMMAR, membre de la commission royale, qui occupe aujourd'hui le poste de Directeur du pôle patrimoine à l'AAVB. Sa réponse était la suivante :

« J'ai eu la chance justement d'être parmi cette commission [...] Sa Majesté voulait que ce site, qui est la vallée du Bouregreg, soit aménagé, urbanisé dans les règles de l'art, ce qui veut dire d'abord protéger tout le potentiel du patrimoine avec grand P, patrimoine historique et patrimoine naturel, le préserver, le restaurer, le réhabiliter et le maintenir sans le déranger [...] il faut garder surtout la belle vallée avec de la verdure, avec de la nature, des parcs naturels et tout. »

Toutes les instructions royales pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg s'inscrivent dans une logique liée aux questions de l'environnement, la mobilité (transport) entre les deux rives, la mémoire des lieux (le patrimoine) et la continuité de l'urbanisme entre Rabat et Salé, comme une métropole du XXI^e siècle.

Pour la mise en œuvre de ses instructions, le Roi avait constitué un groupe de travail chargé de mener des études de faisabilité sur les possibilités ou les scénarios d'aménagement de la vallée afin d'estimer le coût du projet. Cette équipe de travail était une "commission royale" qui rassemblait des experts dans différents domaines de compétences⁴⁵ pour concevoir le projet Bouregreg. Cette équipe pluridisciplinaire a été chapotée par le conseiller du Roi à l'époque, feu Abdelaziz Meziane BELFKIH. Au total, treize études ont été réalisées, qui ont touché à tous les aspects de la vallée en l'occurrence, l'aspect environnemental, le patrimoine historique, l'aspect architectural, le foncier, l'aspect urbanistique, l'hydraulique, les études du sol, l'aspect paysager...etc. Ces études ont été financées par la société "SABR-Aménagement", une filiale du groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ayant porté la maîtrise d'ouvrage "provisoire" du projet. Cette structure a été remplacée en 2005 par un autre opérateur étatique, à savoir l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, sur laquelle nous reviendrons en détail plus loin.

La phase des études préliminaires du projet Bouregreg a duré trois années (2001-2004), les données issues de cette phase ont abouti à l'élaboration d'un document officiel, il s'agit du Parti d'Aménagement Global (PAG), dans lequel les grandes orientations d'aménagement de la vallée du Bouregreg ont été arrêtées par les concepteurs (membres de la commission royale) autour de 5 éléments clés : l'eau, le végétal, le patrimoine, la mobilité et le bâti. Le coût estimatif global des aménagements de la Vallée du Bouregreg s'établit à environ 6500 millions de dirhams (hors foncier et Tramway), ils correspondent à l'infrastructure, à l'aménagement et à la viabilisation du terrain et ne comprennent ni les constructions des équipements publics, ni aucune autre superstructure (AAVB, PAG Partie V, 2003, p.145). Cette estimation sera ensuite ajustée par des études plus précises de chaque équipement ou infrastructure. Une fois les études préliminaires ficelées et finalisées, les orientations d'aménagement fixées et le coût du

⁴⁵ Des experts financiers (économistes), des ingénieurs, des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des géographes, des historiens et archéologues, des hydrauliciens ...etc.

projet estimé, le PAG a été présenté au souverain le 12 Mai 2004 pour approbation (Page Web de l'AAVB).

Dans le PAG, en vue de l'immensité de la basse vallée du Bouregreg qui s'étend sur une superficie d'environ 6000 ha, et selon les impératives financières du projet, les concepteurs ont programmé les futurs aménagements sur cinq séquences consécutives dans le temps et l'espace (Figure 32), échelonnées sur une réalisation à long terme, de l'ordre d'une quinzaine d'années au moins, intégrant les deux rives du fleuve, depuis son embouchure jusqu'au barrage SMBA en amont. Les trois quarts des aménagements ont été planifiés sur la rive droite du côté de Salé (Mzaiz, 2011, p.141). Pour comprendre pourquoi, nous avons questionné Mr.Abdellouahad MOUNTASSIR, Architecte-Urbaniste, à la fois membre de la commission royale et du groupe Confluence⁴⁶, qui nous a répondu :

« C'est Salé qui avait besoin d'être booster plus que Rabat pour devenir une ville moderne. »

En ce qui concerne les séquences du projet, chacune avait une appellation significative qui lui a été attribuée par les concepteurs, sur la base d'éléments historiques, géographiques ou d'occupation du sol.

- La séquence 1 : dite Bab Al Bahr, signifie la porte de la mer, elle correspond à la zone de l'embouchure. Le PAG lui a accordé une vocation principale d'animation et de loisirs, tout en valorisant le patrimoine architectural bâti ce cette zone. Tous les aménagements de cette première séquence ont été achevés ;
- La séquence 2 : Al Saha Al Kabira, c'est-à-dire la grande cour, a été réservée pour des aménagements à vocation culturelle. Les travaux d'aménagement de cette séquence ont été retardés après le retrait du partenaire privé Sama Dubai de cette opération, auquel nous venons de faire allusion. Les équipements de la S2 ont été repris en 2014, et ils sont toujours en cours de constructions ;
- Les séquences 3, 4 et 5 sont dénommées successivement : Kasabat Abi Raqraq, Sahrij El Oued et Al Manzah Al Kabir. D'après les orientations du PAG, l'ensemble de ces séquences conservera un caractère essentiellement agricole ou naturel. Les zones à urbaniser ne représenteraient qu'une partie réduite des surfaces. Les travaux d'aménagements de ces séquences n'ont pas encore démarré.

⁴⁶ Le groupe *Confluence* un groupement de quatre Architectes marocains, qui ont été adjudicataire de l'étude architecturale du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

| | Dénomination de la séquence | Localisation | Principale vocation |
|-----------|-----------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------|
| S1 | Bab Al Bahr | De l'embouchure au pont Hassan II | Animations & Loisirs |
| S2 | Al Saha Al Kabira | Entre le pont Hassan II et le viaduc ferroviaire | Culturelle |
| S3 | Kasabat Abi Raqraq | entre le viaduc ferroviaire et la rocade N°1 | Paysagère & naturelle |
| S4 | Sahrij El Oued | entre la rocade N°1 et la confluence de l'oued Akrech | Agricole |
| S5 | Manzah Al Kabir | Entre la confluence de l'oued Akrech et le barrage SMBA | Indéterminée encore |

Tableau 4 : Récapitulatif du séquençage du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

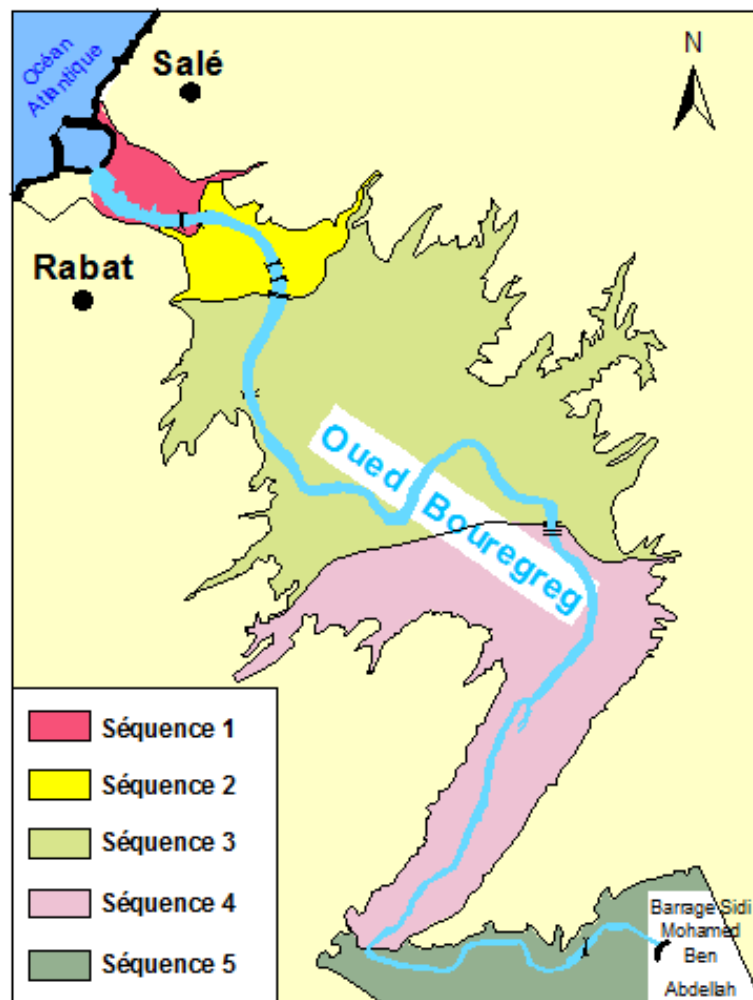


Figure 32: Localisation des séquences d'aménagement de la vallée du Bouregreg

Cartographie : I.Lahrach. Source AAVB. Retravaillé sur Autocad

6.2.2 Pour une réalisation effective du nouveau projet : un cadre juridique et une institution étatique dédiés à l'aménagement de la vallée du Bouregreg !

Le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg implique des opérations de nature variée, allant des équipements publics et des ouvrages d'infrastructures sans valeur marchande, c'est le cas par exemple des infrastructures de transport, des opérations visant la protection de l'environnement et la mise en valeur du tissu historique ; jusqu'au remembrement foncier ou les expropriations et la vente des terrains à bâtir. Ces différentes opérations seront menées à l'intérieur d'un territoire partagé entre six collectivités territoriales (Figure 33), ce qui posera sans doute des difficultés d'ordre institutionnel. C'est dans cette optique que le PAG de la vallée du Bouregreg explique que la réalisation de l'ensemble des opérations d'aménagement ne peut pas être confiée à une multiplicité de collectivités territoriales. De ce fait, le PAG a suggéré dans sa partie réservée au montage institutionnel et financier du projet, que l'ensemble des opérations soit confié à un opérateur unique. Celui-ci prendra la relève après SABR-Aménagement et remplacera les collectivités au sein du territoire de la vallée⁴⁷. Cet opérateur unique sera chargé de la maîtrise d'ouvrage générale, de la mobilisation et de la gestion des financements nécessaires à la réalisation des travaux, et de la commercialisation des parcelles destinées à des promoteurs immobiliers privés (AAVB, PAG Partie V, 2003). Le but affiché est de mener au plus vite et dans des conditions optimales le chantier d'aménagement.

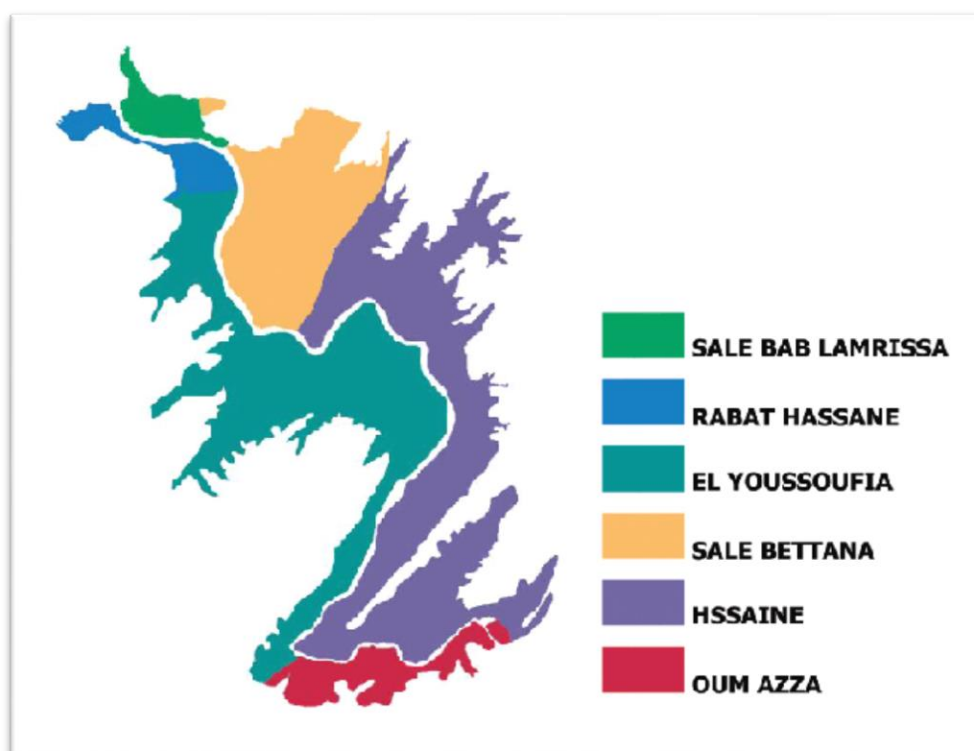


Figure 33 : Découpage administratif du territoire de la vallée du Bouregreg entre six collectivités territoriales

Source : Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB, 2003)

⁴⁷ L'opérateur unique peut être chargé d'assurer, pour le compte de l'Etat ou des collectivités territoriales concernées, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des infrastructures et ouvrages publics à l'intérieur de la vallée du Bouregreg (L'Article 38 de la loi 16-04).

Ainsi, en date du 12 Octobre 2004 est promulguée la loi du 16 Avril 2004 (la loi N°16-04) relative à l'aménagement et la mise en valeur de la vallée du Bouregreg, qui avait comme objectif la création d'une institution publique sous la dénomination "Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB)". Cet établissement placé sous la tutelle de l'État est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière⁴⁸, dont l'objectif est d'assurer le pilotage et le management du projet (Barthel & Verdeil, 2008). La loi 16-04 a été votée à l'unanimité par le parlement marocain, dont le décret d'application a été publié au Bulletin officiel⁴⁹ (Mzaiz, 2011). L'Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg (AAVB) a été instituée par l'article 37 du Dahir n° 1-05-70, le 23 novembre 2005, portant promulgation de la loi 16-04.

La loi 16-04 donne la possibilité à l'AAVB de mener ses opérations d'aménagement dans un esprit dérogatoire par rapport aux documents et règlement d'urbanisme existants, ainsi que la possibilité d'acquisition par expropriation des terrains de particuliers (Benabdellah, 2016). *Pour les acquisitions des biens immeubles nécessaires à l'accomplissement de ses activités*, l'article 47 de la loi 16-04 stipule en effet que « l'AAVB exerce, par délégation, les droits de la puissance publique conformément à l'article 3 de la loi n° 7-81 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et à l'occupation temporaire ». Grâce à ces mesures dérogatoires exceptionnelles, l'Agence a pu dépasser la complexité des statuts fonciers des terrains concernés par les travaux d'aménagement, dont près de la moitié a un statut privé et près du quart est composé de terrains Habous (Figure 34). Quant aux terres appartenant aux domaines publics maritime et fluvial, le Ministère des travaux publics a accordé à l'AAVB une convention d'occupation temporaire pour réaliser des aménagements légers dans ces territoires (Benabdellah, 2016).

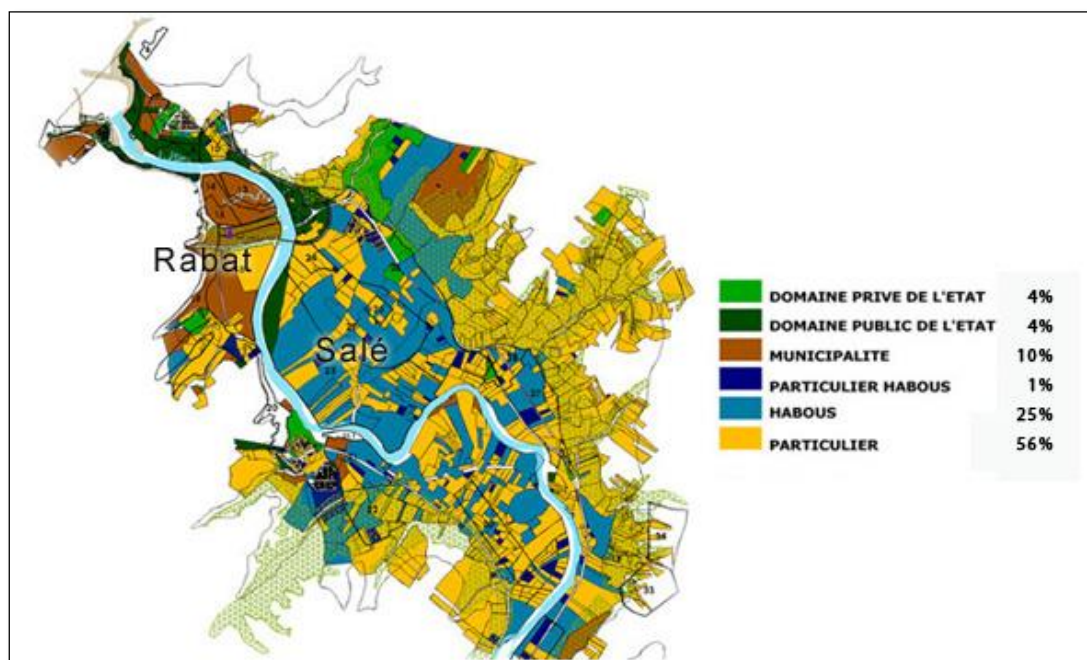


Figure 34 : Statuts fonciers des terres de la vallée du Bouregreg

Source : <http://www.bouregreg.com/patrimoine-foncier/>

⁴⁸ D'après l'article 37 de la loi 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la vallée du Bouregreg.

⁴⁹ Bulletin officiel N°5374 du 1^{er} Décembre 2005 ; décret n° 2-05-1415 du 22 Chaoual 1426 (25 Novembre 2005).

Au-delà du cadre juridique régissant la création de l'AAVB et ses compétences en matière d'aménagement du territoire de la vallée, celle-ci est administrée par un conseil et gérée par un directeur nommé par le Roi (Mzaiz, 2011). D'après l'article 40 de la loi 16-04, outre les représentants de l'administration, le conseil d'administration de l'AAVB comprend les représentants des élus, des Agences et des chambres⁵⁰, comme il est présidé par le chef du gouvernement marocain et ses Ministres.

La constitution administrative de l'AAVB et le cadre juridique qui régit ses attributions font de cet opérateur unique une institution puissante, dotée d'immenses pouvoirs et de prérogatives, difficile de s'y opposer. Si toutefois ce statut de force a suscité un certain nombre de réactions négatives de la part de certains acteurs concernés par l'aménagement, en l'occurrence la population et les professionnels⁵¹, il a pourtant boosté la réalisation de l'actuel projet, contrairement aux projets précédents. Ce qui signifie que l'aménagement de la vallée du Bouregreg et les transformations du paysage engendrées sont liées d'une façon directe à la création de l'AAVB et à son statut. C'est le point sur lequel nous nous attarderons au paragraphe suivant.

6.3 L'AAVB : un acteur-accélérateur des processus de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg

Revenant à la question portant sur les transformations du paysage de la vallée du Bouregreg par les opérations d'aménagement. Depuis la création de l'AAVB en Novembre 2005, et le lancement officiel des travaux d'aménagement par le Souverain en Janvier 2006, le nouveau projet est rentré dans une phase de réalisation effective, qui se déroule encore sous nos yeux, marquant une dynamique de transformation accélérée par rapport aux périodes antérieures. Certes, les changements intervenus dans le paysage par les différentes actions d'aménagement conduites par l'AAVB depuis sa création ont donné naissance à un nouveau paysage, engendré par des équipements et infrastructures plus modernes et plus fastueux, dont certains ont été achevés dans un temps record. Toutefois, ce nouveau paysage traduit les nouvelles perceptions des acteurs de l'AAVB du rôle de la vallée, qui apparaît comme une nouvelle vitrine de l'agglomération Rabat-Salé à l'international par l'intermédiaire d'ouvrages plus contemporains, affirmant ainsi le lien direct entre la création de l'agence et les processus de transformation du paysage.

Nous rappelons que l'aménagement de la vallée du Bouregreg a été programmé en plusieurs séquences consécutives, de l'aval vers l'amont, sur un long terme. Ce qui signifie sur le plan paysager que les transformations suivront un gradient aval/amont. En d'autres termes, la zone de l'embouchure, qui correspond aux deux premières séquences du projet S1 et S2, a reçu les premières opérations d'aménagement, dont la réalisation a reconfiguré la totalité de l'organisation spatiale antérieure. Dans cette perspective, il sera intéressant de présenter en

⁵⁰ Le conseil d'administration de l'AAVB est composé du : président du conseil de la Région de Rabat-Salé-Kénitra (l'ancienne Rabat-Salé-Zemmour-Zaër), les présidents des conseils préfectoraux de Rabat et Salé, les présidents des conseils communaux de Rabat et Salé, les présidents des conseils des communes rurales comprises dans le ressort de l'agence, le président de la chambre de commerce et d'industrie et de service de Rabat-Salé, les présidents des chambres de l'industrie de Rabat et Salé, le directeur de l'agence urbaine de Rabat-Salé et le directeur du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouïa.

⁵¹ Tel qu'ils se sont exprimés les pêcheurs et les barcassiers lors de nos entretiens, sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre 8, paragraphe 8.4.

premier lieu un état de fait de l'ensemble des équipements et infrastructures mis en place à l'échelle de la partie aval de la vallée, réalisés ou en cours de réalisation, dans le cadre des opérations d'aménagement de la séquence 1 et 2. Ces nouveaux équipements font donc office d'éléments susceptibles de nous éclairer par la suite sur les mutations intervenues dans le paysage, par rapport aux anciennes formes d'occupation de l'embouchure, marquées par des usages traditionnels (pêche, commerce fluvial, transport...).

6.3.1 Les aménagements de la séquence Bab Al Bahr (S1)

Le programme d'aménagement de la zone de l'embouchure du Bouregreg met en avant l'aspect récréatif et de loisir dans la première séquence du projet, dénommée Bab Al Bahr. Les équipements mis en place pour répondre à cette vocation sont :

- La marina et le port de plaisance du Bouregreg : aménagés sur un terrain d'environ 6 ha, sur la rive droite de l'embouchure du fleuve, du côté de Salé. Elle est opérationnelle depuis Mars 2008, comme elle peut accueillir jusqu'à 240 bateaux de six à trente mètres ;
- Le nouveau quai de Rabat et les débarcadères : mis en service l'été 2007 ;
- Un ensemble de cortège d'attractions accompagnant la marina de Salé et le quai de Rabat, notamment, des lieux de repos, des restaurants, cafés, boutiques, aires de jeux pour enfants, parking... etc.

Ces nouveaux équipements (Figure 35) offrent un attrait non négligeable à la zone de l'embouchure du fleuve Bouregreg, destinée à devenir le principal pôle d'animation et de loisirs et la première destination touristiques de Rabat-Salé. Ces aménagements constituent un élément important pour attirer un large public (touristes étrangers et visiteurs locaux). Ils donnent ainsi l'occasion à l'agglomération de Rabat-Salé de s'ouvrir vers l'extérieur en vue de lui offrir un rayonnement national et international. C'est d'ailleurs une ambition du projet d'aménagement du Bouregreg, consistant à rendre plus attractive cette agglomération en tant que ville touristique et capitale internationale.

6.3.2 Les aménagements de la séquence Al Saha Al Kabira (S2)

Si l'aspect récréatif semble prépondérant dans le concept général d'aménagement de la première séquence du projet Bouregreg, la dimension culturelle de prestige est visée par le programme d'aménagement de la deuxième séquence, appelée Al Saha Al Kabira. À l'instar des opérations prévues au programme "Rabat ville lumière, capitale culturelle du Maroc", l'AAVB comprend une équipe entièrement dédiée aux questions culturelles, dans la perspective de promouvoir l'activité culturelle en matière d'infrastructure type musées, opéras, théâtres, ou autres institutions de ce genre. Une filiale de l'AAVB, dénommée Bouregreg culture, a été créée le 17 avril 2015 pour être en charge de la réalisation et de l'exploitation des futurs équipements culturels dans la vallée.

De ce fait, l'aménagement de la S2 comporte une part de ces infrastructures à caractère culturel, en l'occurrence, le grand théâtre de Rabat, dessiné par le cabinet Britannique Zaha Hadid Architects, dont les travaux de construction ont démarré le mois d'Octobre 2014, d'un budget global prévisionnel estimé à 1 677 Millions de Dirhams (d'après le site web de l'AAVB⁵²). Cet édifice s'étend sur une superficie de 27.000 m² sur la rive gauche de la vallée,

⁵² Voir le lien : <http://www.bouregreg.com/equipement-culturel/>

il sera doté de divers espaces de représentation aux grandes qualités acoustiques et visuelles, auquel va s'adosser probablement le musée d'archéologie et des sciences de la Terre (Figure 35). Les études de faisabilité relatives à l'emplacement de celui-ci sont en cours de débat, puisqu'il pourrait être déplacé en raison des normes de conservation des œuvres qui ne semblent pas être compatibles avec une implantation proche des embruns marins (Benabdallah, 2016).

Du côté de la rive droite, Salé, un autre équipement d'envergure verra le jour dans les prochaines années, il s'agit de la Tour Mohamed VI, destinée à devenir la plus haute tour du Nord africain, d'une hauteur de 250 mètres. Elle dépassera ainsi la hauteur de la Tour emblématique de Rabat, à savoir le minaret de Hassan (40 mètres environ), pour marquer le nouveau visage d'une vallée moderne et prestigieuse.

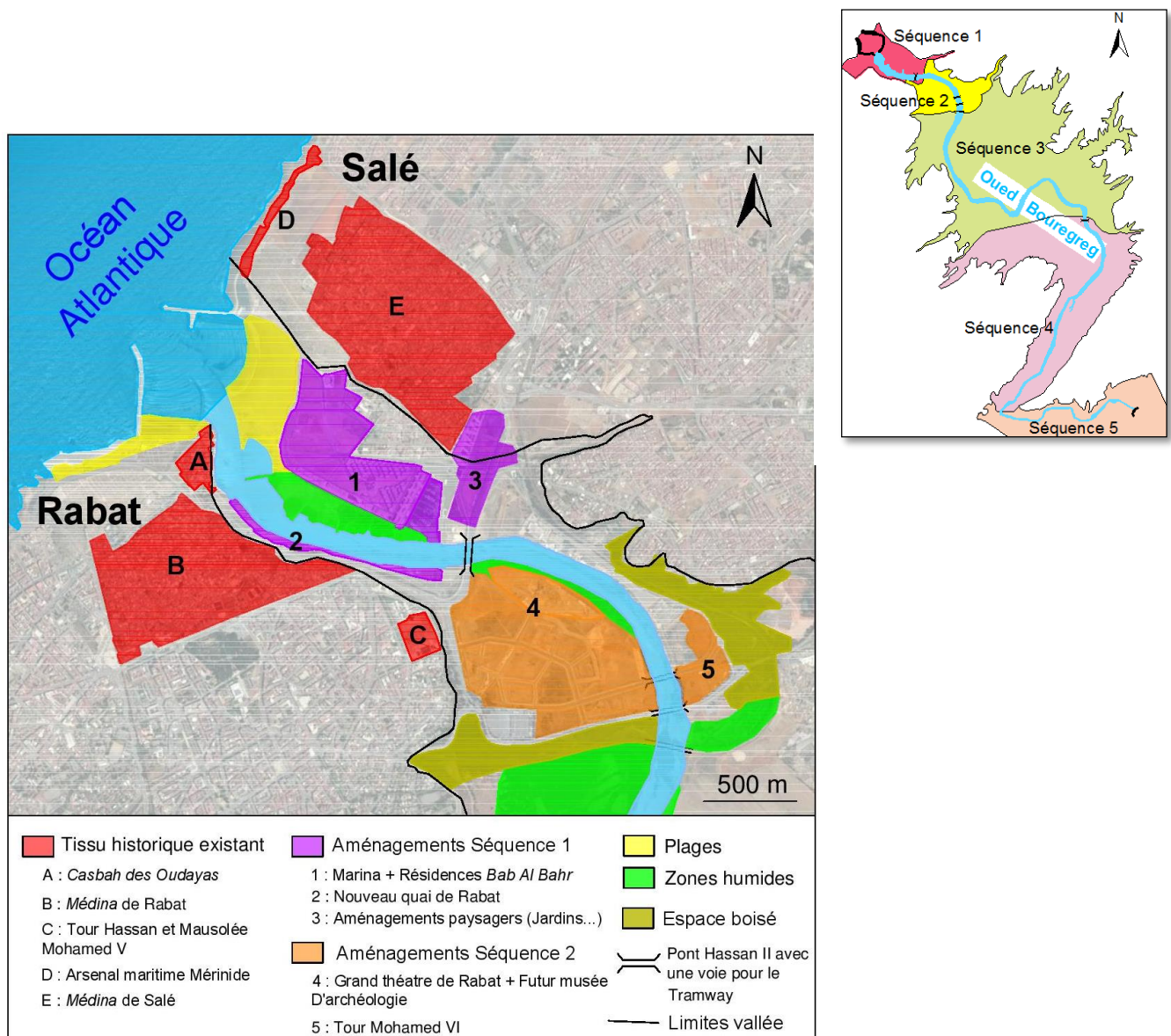


Figure 35 : Les aménagements réalisés dans le cadre des séquences S1 et S2

Réalisée par : I. LAHRACH

6.3.3 Les infrastructures structurantes qui ont accompagnées l'aménagement de la zone de l'embouchure (S1 et S2)

Les infrastructures de transport

En parallèle aux équipements à vocations culturelle et récréative mis en place dans le cadre des opérations d'aménagement des deux premières séquences du projet, ce dernier se fait fort d'intégrer une préoccupation en matière de développement des infrastructures de liaison entre Rabat et Salé, en lien avec la problématique de la mobilité entre les deux rives du Bouregreg. Dès sa création en 2005, l'AAVB a entamé de grands chantiers d'infrastructures de transport, destinés à doter l'agglomération de Rabat-Salé d'équipements dignes d'une métropole internationale, notamment, la création d'une double ligne de tramway⁵³ reliant Salé et Rabat, franchissant l'oued Bouregreg par une voie sur le nouveau pont Hassan II, les deux mis en service en Mai 2011, après trois années et demi de travaux. Le creusement d'un tunnel sous le promontoire des Oudayas, mis en circulation en 2011 également. Entre 2014 et 2018, trois nouveaux ponts ont été mis en service : le pont Moulay Youssef en Janvier 2014, le pont à hauban Mohamed VI inauguré en Juillet 2016 et le dernier, Ribat El Fath, en Juillet 2018. La vallée du Bouregreg compte aujourd'hui sept ponts, dont six routiers et un ferroviaire, permettant un meilleur trafic entre ses deux rives, par différents moyens (voiture, tramway, train et déplacement doux) et différents parcours.

Les infrastructures portuaires

Les acquis de la vallée du Bouregreg en matière de renouvellement des équipements urbains ne se limitaient pas aux infrastructures de transport. Le programme d'aménagement de la séquence Bab Al Bahr a mis en avant la conservation et l'organisation d'une activité qui a toujours marqué l'embouchure du Bouregreg, à savoir la pêche. Afin de garder cette activité et la réorganiser entre les armateurs, les marins pêcheurs et les mareyeurs, un partenariat a été signé entre l'AAVB, le Département de la Pêche, l'Office National des Pêches (ONP) et le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour la construction d'un nouveau port de pêche. Cet ouvrage portuaire est situé sur la façade atlantique de Salé, derrière la digue Nord à l'embouchure du fleuve. L'AAVB a assuré la construction des infrastructures du port. Quant aux superstructures (administration, halle au poisson, boxes pour pêcheurs, locaux pour mareyeurs, etc...), elles ont été réalisées par le Département de la Pêche et financées par le MCC. L'ONP s'est chargée des travaux de viabilisation de la zone d'animation dans le cadre de son programme national de réalisation de points de débarquement aménagés (PDA). L'ensemble des travaux de construction du nouveau port de pêche ont été achevés fin 2008.

6.3.4 Le développement immobilier

En ce qui concerne le développement immobilier mentionné dans le PAG, l'aménagement du port de plaisance sur la rive droite du Bouregreg s'est accompagné d'un programme immobilier dit Bab Al Bahr, de la même appellation que la séquence correspondante (S1), pour former ainsi la Marina du Bouregreg (càd le Port de plaisance accompagné de résidences). Il s'agit

⁵³ Le lancement officiel des travaux du Tramway Rabat-Salé a débuté le 23 Décembre 2007.

de la construction de zones résidentielles accordée aux hôtels de luxe et aux logements de haut et moyen standing (Figure 35).

La commercialisation de la première tranche des résidences Bab Al Bahr a été lancée le 12 Février 2010. Ce sont d'ailleurs des investisseurs émiratis (des Dubaïotes) qui ont financés majoritairement ce programme via la société Eagle Hills. En ce qui concerne la clientèle, une grande part de ces immeubles a été achetée par des étrangers de nationalités différentes, qui y viennent de temps à autre (résidence secondaire). Lors de nos visites de terrain, nous avons constaté que ces immeubles n'ont pas été commercialisés à 100%, il reste encore des appartements non vendus. Ce constat interroge premièrement l'intérêt de continuer à construire la deuxième tranche des immeubles Bab al Bahr alors que la première tranche n'est pas commercialisée à 100%. Deuxièmement, pourquoi construire si ça va être de l'habitat secondaire ?

Nous essayerons d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements à travers l'analyse de la pertinence d'associer la fonction résidentielle à ce projet, qui sera analysée dans le chapitre 8.

6.3.5 La réhabilitation des monuments historiques : une préoccupation patrimoniale de l'AAVB

« *Le patrimoine est notre valeur remarquable* », c'est le slogan affiché dans la communication de l'AAVB sur sa page Web (<http://www.bouregreg.com/>) en matière de valorisation patrimoniale. Comme il a été exposé au chapitre 2, le paysage de la vallée du Bouregreg possède une composante patrimoniale de grande valeur, marquée par des monuments et sites historiques issues d'époques diverses, dont certains sont classés au patrimoine mondiale. Dans cette optique, le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg se fait fort d'intégrer la composante patrimoniale dans ses principes d'aménagement, mobilisée à la fois comme un élément culturel, et un outil touristique. D'ailleurs, l'AAVB comporte une direction dédiée uniquement aux questions patrimoniales et archéologiques, dont le Directeur est l'historien et l'archéologue, Mr. Mohamed SEMMAR, que nous avons interviewé lors des entretiens réalisés avec les acteurs de l'AAVB.

Contrairement aux autres opérations d'aménagement, où l'AAVB est l'unique opérateur, elle participe à la réhabilitation du patrimoine historique de Rabat et de Salé, en tant que maître d'ouvrage ou en tant que partenaire, dans la mesure où les actions menées en faveur du patrimoine historique des deux villes sont portées par diverses institutions étatiques, principalement le Ministère de la culture, le Ministère des affaires islamiques et des Habous, la Wilaya de Rabat-Salé-Kénitra, la société Rabat-Aménagement et l'Agence urbaine de Rabat-Salé, dans le cadre de partenariats entre ces derniers.

Le Directeur du pôle Patrimoine à l'AAVB, Mr. Mohamed SEMMAR s'est exprimé avec fierté sur les réalisations de l'AAVB en matière de valorisation du patrimoine de la vallée du Bouregreg, portant principalement sur les fouilles archéologiques, la restauration et la réhabilitation des bâtiments historiques, murailles, portes et bastions (Borj) :

« Après la création de l'agence, elle a commencé par tout ce qui est la mise en valeur, la restauration, la réhabilitation, la réinsertion des sites les plus importants, on a commencé par la casbah des oudayas : place de la kasbah, place du sémaphore, place de Bergama, on a commencé par les murailles et portes historiques, on a commencé aussi par toutes les

façades des Oudayas y compris la façade fluviale, chose qui n'a jamais été touchée auparavant, c'est la première fois qu'elle a connu une réhabilitation, elle a été dans un état lamentable. On a aussi fait Bab Al Bahr, le site archéologique Tachfine, le chellah, les murailles de Salés, tout, tout a été pris en charge dans cette période, entre 2006 et 2018. »

Dans ce contexte de préoccupations patrimoniales, on rappelle que parallèlement au projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, la ville de Rabat, et en particulier sa façade fluviale, a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, ce qui nous amènera à nous interroger plus loin sur les articulations, les synergies ou les divergences possibles entre ces deux projets ?

6.3.6 Les actions menées par l'AAVB face aux contraintes environnementales d'une vallée urbaine

Afin de mettre l'accent sur le constat évoqué précédemment ayant trait aux problèmes environnementaux présents sur la vallée et le fleuve Bouregreg, nous avons interrogé le Directeur du pôle environnement à l'AAVB, Mr. Mohamed Mehdi KACIMI :

« La vallée du Bouregreg était une grande poubelle à ciel ouvert ».

Pour limiter les problèmes environnementaux à l'échelle de la vallée, l'AAVB a mis en avant des mesures urgentes pour faire face à ces contraintes environnementales, où la priorité a été donnée à la dépollution du site et son assainissement avant toute autre action d'aménagement. De ce fait, le projet d'aménagement de la Vallée du Bouregreg a commencé tout d'abord par la fermeture et la réhabilitation de deux décharges anarchiques, l'assainissement des eaux du fleuve, la réhabilitation des carrières désaffectées, le nettoyage et la dépollution du périmètre situé en contrebas du site historique Chellah (AAVB).

Ces premières actions visant à résoudre une grande part des problèmes environnementaux ont contribué par la suite à la mise en place des aménagements que vous venons de présenter, dans la mesure où la réalisation de certains ouvrages n'était pas possible sans la dépollution du fleuve Bouregreg, c'est notamment le cas du port de plaisance de la Marina et le cortège de loisir autour de l'embouchure du fleuve. Pour appuyer davantage ce constat, nous avons interviewé Mme. Leila BZIOUI, la Directrice de l'Architecture au pôle Urbanisme et Architecture à l'AAVB :

« Sur la vallée il y avait des décharges sauvages de matériaux de construction, donc l'agence a fait un gros travail d'abord de dépollution. Un autre point de nuisance c'était les carrières »

Conclusion du chapitre 6

En guise de conclusion, le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg initié en 2001, souligne une phase de transition ou de rupture dans la trajectoire de transformation du paysage par rapport aux deux temporalités antérieures (protectorat et post protectorat). Il s'agit du premier projet d'aménagement qui a connu une réalisation effective, ayant transformé radicalement le paysage de la basse vallée du Bouregreg, de façon progressive, allant de l'aval vers l'amont.

Cinq années après la constitution de l'agence chargée du projet Bouregreg, entre 2006 et 2011, le paysage de l'embouchure (la partie aval) a connu une reconfiguration complète, due à la mise en place rapide et accélérée de nouveaux équipements et infrastructures, réalisés dans un intervalle temporel très limité (Marina, quai, port de pêche, théâtre, nouveaux ponts, tunnel...). Ces nouveaux ouvrages ont donné naissance à un paysage hybride au niveau de la séquence de l'embouchure, constitué à la fois d'une composante patrimoniale déjà existante, et d'une composante urbaine moderne, en cours de mise en place.

Ce paysage en mutation affiche également un changement de la perception du rôle de l'oued Bouregreg et de sa vallée, celle-ci est destinée à devenir la future figure emblématique de la agglomération de Rabat-Salé, affiché dans le slogan « Le futur passe par le Bouregreg ». Ce qui signifie que les aménagements ont un impact non seulement à l'intérieur de la vallée, mais également sur les deux villes qui l'encadrent, que ce soit Rabat ou Salé.

On peut notamment remarquer que le nouveau projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg souligne également des changements sur le plan politique, juridique et institutionnel, dans la mesure où il s'agit du premier projet porté par la monarchie marocaine, encadré par une loi spéciale (la loi N°16-04), et réalisé par une institution étatique unique dotée d'immense pouvoir (AAVB). Ces trois facteurs ensemble ont boosté la réalisation effective de l'actuel projet, par rapport à ses antécédents.

Conclusion de la partie II

L'entrée par la lecture historique et l'analyse diachronique des projets d'aménagement planifiés sur la vallée urbaine du Bouregreg, à travers l'analyse qualitative des états de fait, nous a permis de comprendre comment le paysage a évolué pendant un siècle (Depuis 1912). En premier lieu, il a été démontré que la transformation du paysage de la vallée du Bouregreg a fait figure d'un processus à rythme contrasté. Pendant la première moitié du XXe siècle, la vallée a été sauvegardée par un projet de classement en zone non constructible, ce qui a préservé le paysage « inchangé ». Durant la deuxième moitié du XXe siècle, le paysage de vallée a été progressivement impacté par deux principaux facteurs : la construction du barrage SMBA en amont et le développement de l'urbanisation informels sur les hauts de versant, approfondit par des aménagements non réalisés, malgré les propositions et les suggestions. Le début du XXIe siècle marque une phase de rupture par rapport aux dynamiques antérieures (Figure 36), où le paysage de la section aval de la vallée a subi une reconfiguration radicale en quelques années seulement, liée à mise en place de nouveaux équipements et infrastructures, modernes et fastueux, planifiés dans le cadre d'un gigantesque projet destiné à l'aménagement et la mise en valeur de la vallée, visant le développement et la modernisation de l'agglomération Rabat-Salé.

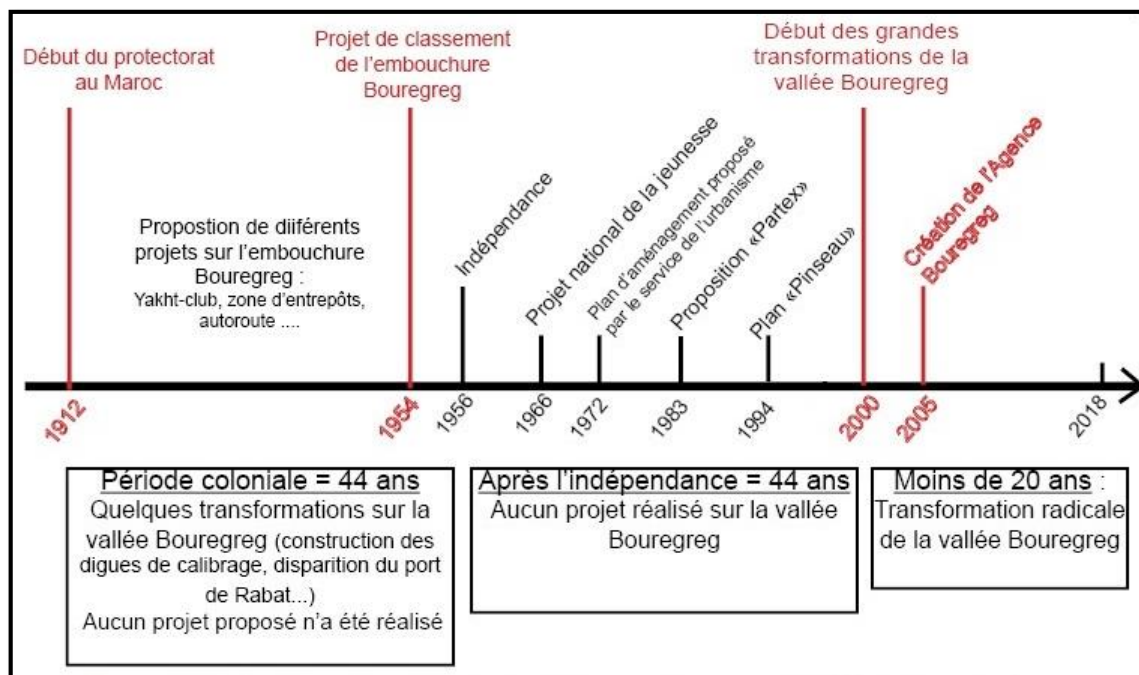


Figure 36 : Trajectoire des transformations du paysage de la vallée du Bouregreg par les projets d'aménagement entre 1912 et 2018

Réalisée par : I. LAHRACH

Au-delà de l'analyse des "états de fait" en matière d'aménagement de la vallée urbaine du Bouregreg, la lecture à travers les projets nous a donné la possibilité d'appréhender la perception du paysage par les divers acteurs de l'aménagement. Durant la période du protectorat, la vallée du Bouregreg a été classée zone non constructible par l'interdiction juridique de tout type de construction, en guise de protection du périmètre de la Médina de Rabat et ses vues dégagées sur l'embouchure de l'oued Bouregreg. Via ce projet de

classement, le paysage a été perçu par les acteurs français comme étant un bien patrimonial immatériel indissociable de la Médina de Rabat, qui mérite la sauvegarde et la protection. Ceci dit que le paysage de la zone de l'embouchure, en plus de sa posture esthétique, a acquis une valeur patrimoniale, ce qui a conduit à sa « sanctuarisation » durant le protectorat.

Après l'indépendance du Maroc, la vallée du Bouregreg a continué de susciter l'intérêt des acteurs institutionnels marocains, qu'ils l'ont perçue comme étant un espace porteur de projets, censés implicitement illustrer la renaissance d'un pays après 44 ans de colonisation. Par ailleurs, le phénomène de l'urbanisation incontrôlée aux alentours de la vallée a changé la donnée, il a impacté négativement la qualité paysagère de l'oued et de sa vallée par des activités humaines dégradantes.

Au début du XXI^e siècle, le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg et le paysage "hybride" qu'il a engendré est révélateur non seulement des nouvelles perceptions de « l'objet vallée », support de grands équipements urbains haut de gamme ; mais également de nouvelles normes de gouvernance. Nous désignons par cela le rôle que joue l'Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg (AAVB), une institution publique à la fois stratège et planificatrice, voire parfois technocratique, mais, en même, mobilisatrice de capitaux privés, dans le cadre des partenariats public-privé.

Partie III. La basse vallée du Bouregreg : un support pour le développement urbain de l'agglomération Rabat-Salé

Analyse paysagère et essai d'évaluation des transformations de la vallée impactée par les actes d'aménagement

Introduction de la partie III

Jusque-là, le paysage de la basse vallée du Bouregreg a été appréhendé avec une double entrée. D'une part, tel qu'il se manifeste aujourd'hui à travers ses composantes variées et les pratiques sociales témoignant d'une forte appropriation. La deuxième entrée est celle de la trajectoire de transformation du paysage en relation avec l'historique de la mise en projet de la vallée, depuis la période du protectorat français au Maroc jusqu'à l'heure actuelle. Nous avons conclu que le paysage de la basse vallée du Bouregreg est loin d'être ordinaire, il est marqué par un fort contexte urbain et d'aménagement, un patrimoine historique d'une valeur universelle et des composantes à caractère naturel, en plus d'une identité agricole.

Dans sa trajectoire de transformations, le paysage de la vallée a connu des hauts et des bas. Il est passé d'un paysage pittoresque durant la période du protectorat, à un paysage agressé par l'urbanisation durant la deuxième moitié du XXe siècle, pour se transformer en un support de l'image de la modernité et du développement au cœur de l'agglomération Rabat-Salé, censée acquérir une dimension internationale au XXIe siècle. Devant cette ambition, le paysage de la section aval de la vallée du Bouregreg a subi une reconfiguration radicale et accélérée durant les dix à quinze premières années du XXIe S, propulsé par des chantiers de constructions et d'équipement pharaoniques, compris dans le cadre d'un projet d'aménagement d'envergure nationale, dans l'objectif de mettre en valeur la vallée du Bouregreg face à son état de dégradation.

Afin de parvenir à décrire, comprendre, et analyser les transformations de paysage de la vallée par les actes d'aménagement, nous allons essayer à travers d'une analyse paysagère d'identifier en premier lieu les ensembles voire les composantes paysagères, afin de saisir les principaux changements intervenus, non seulement dans leurs aspects actuels, mais également dans leurs mouvements, évolutions et mutations spatio-temporels. L'analyse paysagère permettra également d'expliquer les facteurs de mutation ainsi que les principaux enjeux qui y sont associés, en particuliers ceux relatifs au maintien des zones humides, à la valorisation du patrimoine historique, la protection de l'environnement et du paysage.

Les mutations paysagères de la vallée du Bouregreg accélérées par les aménagements actuels seront appréhendées également via la question des changements des perceptions et des pratiques des acteurs gravitant autour de la vallée, impactés par la mise en œuvre de l'actuel projet. La dimension immatérielle du paysage sera davantage approfondie dans la présente partie, où nous allons essayer de mettre en lumière le décalage entre les perceptions des acteurs sociaux locaux et celles des institutionnels chargés de l'aménagement, représentés par la personne morale de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB).

Sur la base des résultats de l'analyse paysagère des transformations de la vallée, et de l'interrogation des perceptions, pratiques et des liens des acteurs sociaux et institutionnels avec ce territoire, l'ensemble des données seront croisées et confrontées, afin de procéder à la mise en place d'un essai d'évaluation des impacts du nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg, sur le plan paysager, patrimoniale, environnementale et social. L'essai de l'évaluation sera consacré à la section aval de la vallée, à savoir l'embouchure du fleuve.

Chapitre 7. La vallée du Bouregreg : un nouvel espace à urbaniser

Lecture et analyse des mutations paysagères

Introduction

Partant de la conclusion que le contexte paysager de la basse vallée du Bouregreg est façonné par une mosaïque de composantes en perpétuel évolution, dont le rythme et l'ampleur de transformation varie dans le temps et l'espace selon un gradient croissant de l'amont vers l'aval. Le paysage du secteur de l'embouchure est le plus métamorphosé à l'heure actuelle par les processus d'aménagement compris dans le cadre d'un projet d'envergure initié en 2001 pour mettre en valeur l'ensemble du territoire de la vallée. Les autres zones non impactées aujourd'hui par les actions d'aménagement ont subi par ailleurs des changements induits par la construction du barrage SMBA en 1974 et par l'étalement urbain non réglementaire.

À travers une lecture à la fois objective et sensible, depuis le secteur amont jusqu'à la section aval, nous allons essayer dans le présent chapitre de nous donner les outils aussi bien pour lire, comprendre et analyser qualitativement les transformations du paysage de chaque composante de la vallée. Pour analyser cette grande diversité, nous avons décomposé la vallée en quatre ensembles paysagers (Figure 37), puis chaque ensemble a été divisé en composantes, en s'appuyant sur les paramètres-indicateurs suivants :

- Configuration et caractéristiques physiques du milieu : Topographie, Encaissement, Pente des versants, Forme du chenal de l'oued, ... ;
- Modes d'occupation du sol : Végétation naturelle, Reboisement, Parcelle agricole, Urbanisation (quartiers, infrastructures et équipements) ... ;
- Sensibilité paysagère.

Dans certains ensembles paysagers, nous avons estimé nécessaire de rajouter d'autres paramètres-indicateurs, en vue qu'ils apportent plus d'information pour comprendre et compléter l'analyse des dynamiques de transformation.

La lecture descriptive à travers des observations directes sur le terrain donne la possibilité d'identifier l'organisation générale, les formes et les ambiances actuelles du paysage. Par ailleurs, pour mettre en évidence les changements intervenus dans l'occupation des terres de chaque ensemble paysager, ainsi que d'identifier les composantes les plus ou moins transformées dans le temps, il s'avère opportun de mobiliser la photographie aérienne ancienne. Pour le cas de la région de Rabat-Salé, les premières couvertures de photographies aériennes remontent à 1969. Cette date est assez intéressante à l'égard de notre analyse, elle permet de se rendre compte de l'état de la vallée avant la construction du barrage SMBA en 1974 et avant le projet d'aménagement dont les travaux ont démarré en 2006. En d'autres termes, la comparaison qualitative de la photo aérienne de 1969 avec les relevés terrain à partir des observations directes donne la possibilité de relever, rapidement, les transformations subies à l'échelle de chaque composante paysagère de la vallée du Bouregreg.

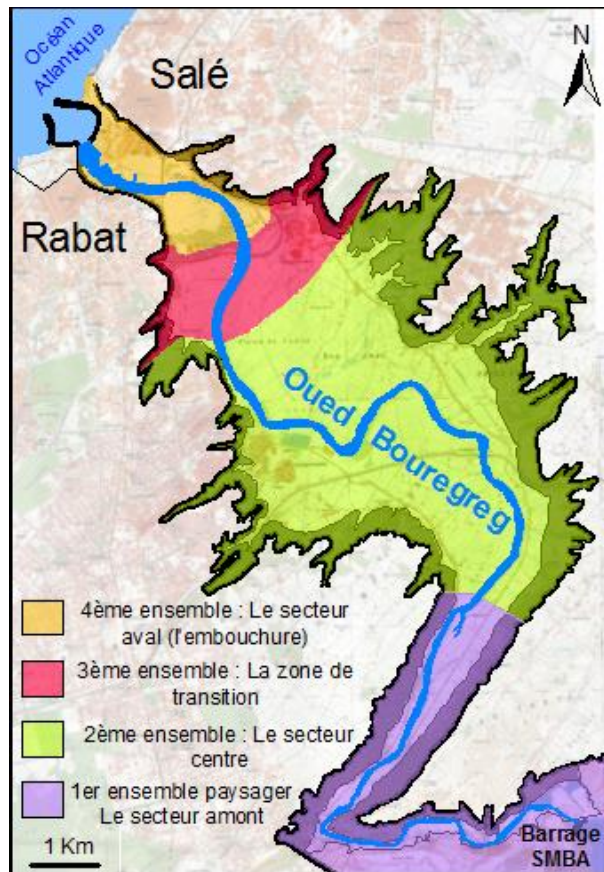


Figure 37 : Localisation et limites des quatre ensembles paysagers qui composent la basse vallée du Bouregreg.

Réalisée par : I. LAHRACH

7.1 Les transformations du 1^{er} ensemble : la section amont de la basse vallée du Bouregreg

Le premier ensemble paysager identifié correspond au secteur amont de la basse vallée du Bouregreg, situé entre le Barrage Sidi Momahed Ben Abdellah (SMBA) et les îlots de la Héronnière, à quatre Kilomètres en aval de la confluence de l'oued Akrech. Sur le plan morphologique, la basse vallée du Bouregreg est relativement étroite au niveau de ce premier ensemble paysager (250 à 1000 m), où elle présente un aspect symétrique et encaissée, elle atteint 150 m environ de profondeur, constituée de hauts versants pentus et d'un fond de vallée étroit (Coupe AB sur la Figure 39), dans lequel le cours d'eau dessine un chenal rectiligne, de direction Nord-est, à partir de la confluence Akrech (Figure 38).

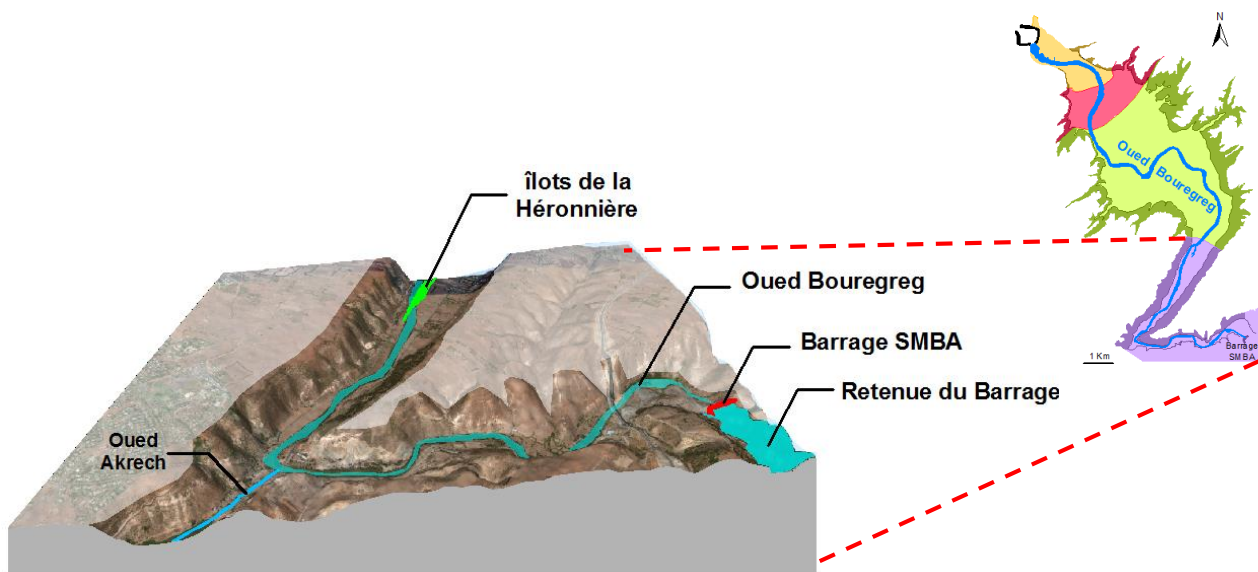


Figure 38 : Localisation du premier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg

Réalisée par : I. LAHRACH

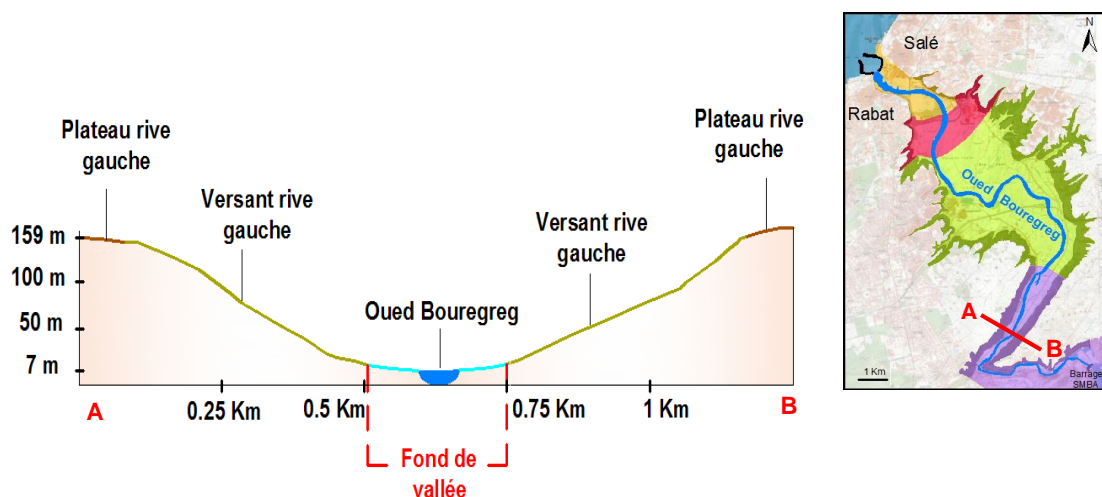


Figure 39 : Coupe illustrant l'aspect symétrique et encaissé de la basse vallée du Bouregreg au niveau du premier ensemble paysager.

Réalisée par : I. LAHRACH

Le secteur amont de la basse vallée du Bouregreg semble être moins dynamique et peu impacté par les actions d'aménagement jusqu'à l'heure actuelle, malgré l'existence de certains équipements relevant de l'urbanité (Figure 42). A partir de nos observations sur le terrain, cet ensemble comprend trois "composantes paysagères physiologiques" distinctes sur le plan topographique, hydrique et occupation du sol (Figure 40). La première composante correspond aux versants. La deuxième se rapporte aux terrasses du fond de vallée, elles sont très réduites, elles représentent ainsi des zones de transition entre les versants et le cours d'eau. Les versants et les terrasses sont les deux composantes minérales du présent

ensemble paysager. La troisième composante physionomique est de type hydrique, elle est liée aux zones humides du fond de vallée, formée par les berges de l'oued Bouregreg et les deux îlots de la Héronnières. En terme d'occupation, le thème végétal est dominant sur les trois composantes, que ce soit sous forme d'une végétation naturelle autochtone, ou du reboisement par des espèces exogènes.

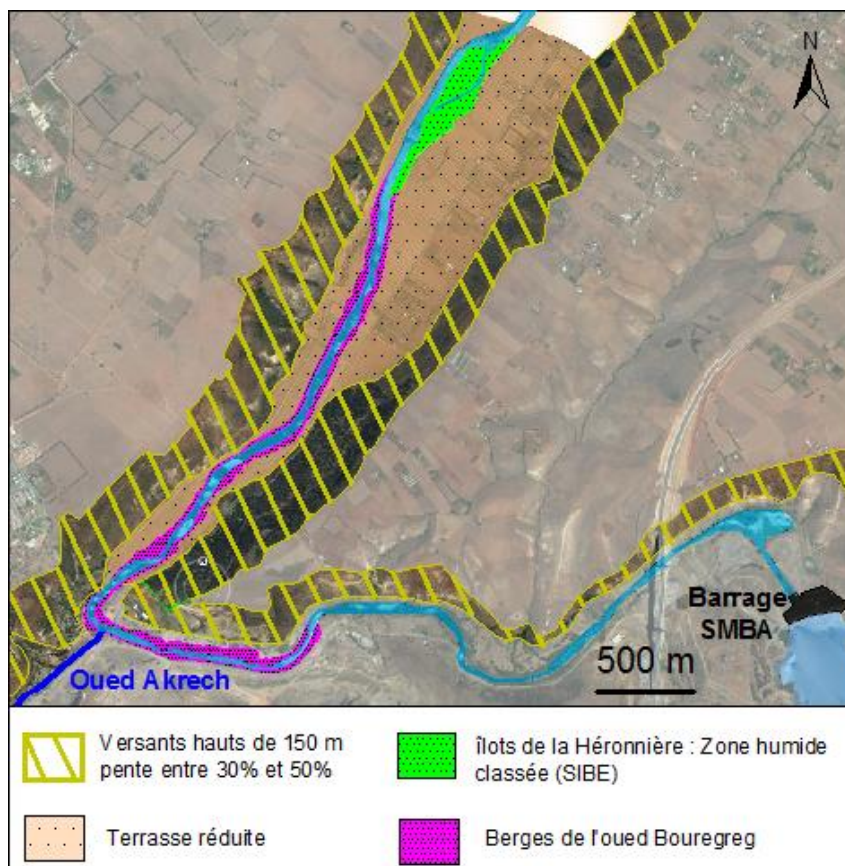


Figure 40 : Les trois composantes paysagères du premier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg.

Réalisée par : I. LAHRACH

7.1.1 Les versants : la composante paysagère dominante

Les versants du secteur amont de la basse vallée du Bouregreg constituent la composante la plus imposante, via la hauteur (au-delà de 150 mètres) et l'importance du dénivelé (entre 30 et 50%). Pour un observateur qui se trouve « in situ » de ce premier ensemble paysager, il a le ressenti d'être dominé par les hauts versants qui cadre son champ visuel, formant une sorte de barrière limitant les ouvertures au-delà de cette zone, ce qui engendre un sentiment d'enfermement. En termes de couverture du sol, les versants des deux rives sont occupés par un couvert végétal composé d'espèces différentes, qui se distinguent parfaitement via une intensité du recouvrement variable (Figure 41).

Le versant de la rive gauche, orienté Sud-est, est couvert d'une végétation naturelle formée d'une strate arbustive basse et moins diversifiée, dominée par une espèce autochtone, à savoir, le palmier nain (*Chamaerops humilis*). Le recouvrement du versant par la strate

arbustive est relativement faible (inférieur à 50%), les touffes du *Chamaerops* sont plus clairsemées et sans disposition régulière. Toutefois, ce recouvrement irrégulier est compensé par la strate herbacée associée au palmier nain, dont les espèces les plus répandues sont des spécimens annuelles et bisannuelles (des graminées, des composés...). Cette occupation végétale naturelle offre une vue marquée par des taches ponctuées de vert foncé des palmiers nains, au-dessous desquelles se déploie un tapis d'un vert plus clair, de la strate herbacée, offrant ainsi un paysage verdoyant le long des versants de la rive gauche. Toutefois, ce paysage se jaunit de plus en plus pendant les saisons sèches, quand les précipitations diminuent considérablement, parce que la région relève du climat méditerranéen (hiver froid et humide, été chaud et sec)⁵⁴.

Sur le versant de la rive droite, orientés Nord-ouest, le couvert végétal est de type arboré, composé par des plantations d'arbres d'Eucalyptus, plus denses et moins espacées, dont le recouvrement est plus important (supérieur à 50%). Ces opérations de reboisement ont été effectuées dans le but de fixer ce versant contre les glissements de terrain vu l'importance du dénivelé (45%).

La comparaison entre le paysage des deux versants montre qu'il y a un contraste végétal lié à la différence des espèces dominantes. Le paysage du versant de la rive droite est façonné par un aspect "matorral", lié aux arbres d'Eucalyptus. Alors que la présence de la strate arbustive des touffes de palmier nain sur le versant de la rive gauche offre un aspect de tapis.

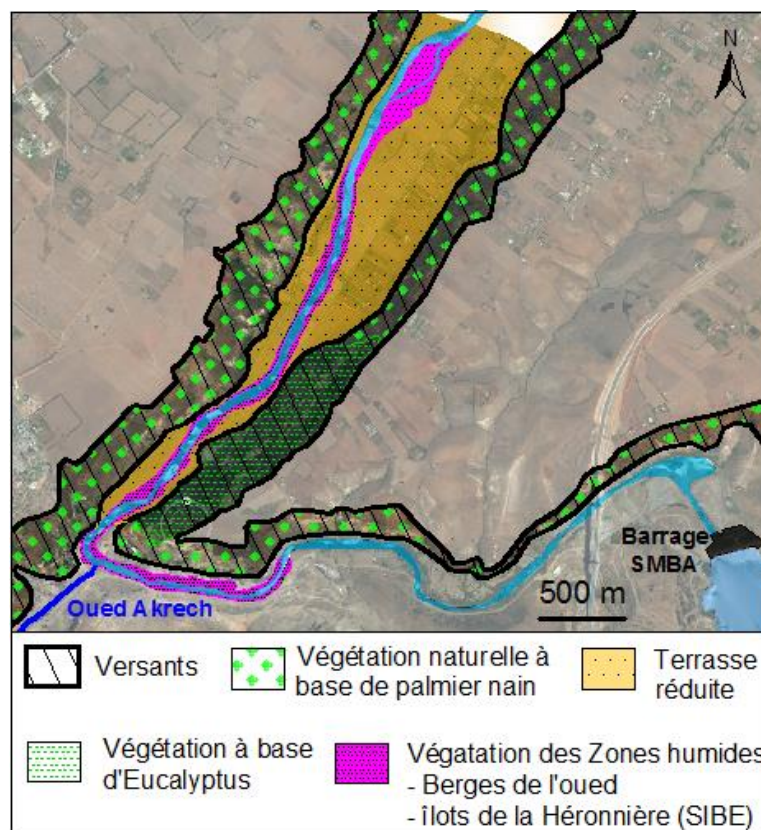


Figure 41: Occupation végétale actuelle sur les versants du premier ensemble paysager

Réalisée par : I. LAHRACH

⁵⁴ La pluviométrie moyenne annuelle fluctue entre 370 mm à 800 mm/an (Cherkaoui, 2006).

Dans ce paysage à dominance végétale, le regard de l'observateur est rompu par des surfaces dénudées qui correspondent à des affleurements rocheux. Ces surfaces érodées à fort impact visuel constituent des "cicatrices" jaunâtre à grisâtres contrastant avec la teinte verte du couvert végétal (Photo 42). Au point de vue lithologique, on trouve essentiellement des affleurements de calcaires durs entre le barrage SMBA et la confluence d'Akrech, Or, entre celle-ci et les îlots de la Héronnière, ce sont les affleurements de marnes miocènes qui apparaissent (Beaudet, 1969) (Carte géologique de la basse vallée du Bouregreg en annexe 8). La présence de des Marnes et des calcaires expliquent l'existence d'un certain nombre de carrières, en activités ou abandonnées⁵⁵ qui entaillent les versants.



Photo 42 : Affleurement de marnes sur le versant de la rive gauche, entre la confluence de l'oued Akrech et les îlots de la Héronnière. La photo montre également le contraste entre la teinte verte du palmier nain et la cicatrice engendrée par l'affleurement rocheux. (Photo prise le 26 Avril 2017)

7.1.2 La composante du fond de vallée : une richesse paysagère qui cache une fragilité écologique !

Si toutefois le paysage du secteur amont de la basse vallée du Bouregreg reste dominé par des versants grandioses, engendrant un ressenti d'enfermement, l'existence d'un fond de vallée où l'eau et la végétation sont très abondantes, offre une ambiance paysagère paisible. Les lignes de force constituées d'espace d'eau auquel s'associent des masses végétales atténuent considérablement chez l'observateur la sensation d'enfermement.

Le fond de vallée comprend deux composantes. La première de type minéral, relative aux terrasses, et une deuxième aquatique, liée aux zones humides. A l'échelle du secteur amont où la vallée présente un aspect serré, les terrasses sont moins développées, ce sont des zones de transition entre les versants et la composante hydrique de la vallée (berges et cours d'eau). En termes d'occupation, la couverture végétale est quasiment rare, à l'exception de

⁵⁵ Entre le barrage SMBA et la confluence de l'oued Akrech, on compte huit carrières au total dont cinq ont été abandonnées (HCEF, PDAP, n.d.), elles sont associées aux calcaires du Dévonien qui apparaissent en couches épaisses, redressées et d'orientation E-W. En effet, la présence du socle paléozoïque dans cette zone, offre de larges barres de calcaires massifs exploitables, réputées également sous le nom des "marbres de l'Oued Akrach" (INGEMA, 2002, p.59)

quelques pieds d'arbres ou d'arbustes répartis en spécimen isolé. Par ailleurs, la configuration topographique plane des terrasses est parfaitement convenable à une occupation humaine via la mise en place des axes de communication routiers, qui longent de part et d'autre le cours d'eau (Figure 42).

Les terrasses étroites passent le relais à la troisième composante paysagère majeure de cet ensemble, il s'agit des zones humides des cours d'eau, Bouregreg et Akrech. Le développement des espèces végétales est favorisé par le facteur hydrique (la disponibilité de l'eau) et édaphique (la couche de sol est plus épaisse sur le fond de vallée). Ainsi, les berges présentent un recouvrement végétal abondant, très dense, difficilement pénétrable dans certaines zones, avec une grande variété d'espèces et de compositions (Photo 43).



Photo 43 : La richesse floristique des berges de l'oued Bouregreg à l'échelle du secteur amont de la basse vallée.

(Photo prise le 26 Avril 2017)

Nous rappelons que le fond de la basse vallée du Bouregreg relève des systèmes estuariens, ce qui signifie une salinité élevée des eaux sous l'effet de la pénétration de la marée montante de l'océan. Toutefois, à l'échelle du secteur amont, la salinité de l'eau de l'oued n'est pas très élevée, comparée aux sections avales (voir tableau des mesures de salinité en annexe 9). Malgré la proximité du barrage SMBA ayant limité l'apport d'eau douce dans l'estuaire, la confluence de l'oued Akrech permet d'apporter davantage de l'eau douce, même avec un débit très bas, au niveau de cet ensemble paysager. Ces conditions du milieu physique se traduit dans les zones humides, comme les berges, par des formations végétales présentant des affinités avec les milieux d'eau douce à peu salée (Photo 44). Elles correspondent à des formations ligneuses à semi-ligneuse basses, dominées par des espèces telles que les joncs et les roseaux (Bendaanoun, 1981).



Photo 44 : Formation végétale très dense et difficilement pénétrable, à base de roseaux et de joncs au niveau de la confluence de l'oued Akech. (Photo prise le 26 Avril 2017)

A quatre kilomètres en aval de la confluence de l'oued Akrech se déploie au milieu du lit mineur de l'oued Bouregreg une zone humide d'environ cinq hectares, formée de deux îlots appelés les îlots de la Héronnière. Isolés des berges même à marée haute, ces deux îlots ne sont séparés l'un de l'autre que de quelques dizaines de mètres (le plus petit en amont, le plus grand en aval). Sur le plan écologique, les îlots de la Héronnière ont été classés par le plan directeur des aires protégées du Maroc (PDAP) (1995) comme des Sites d'intérêt Biologique et Ecologique (SIBE).

En termes de formations floristiques, d'après le PDAP, le petit îlot est couvert de *Tamaris* buissonnants, alors que la moitié de la superficie du plus grand porte un peuplement arboré de *Tamaris* associés à quelques pieds d'*Eucalyptus*, de *Ricins* et de rares *Cannes de Provence*. Quant aux populations avifaunes, les îlots constituent un habitat très attrayant pour les oiseaux, la végétation locale favorise la présence de nombreux insectes et de petits vertébrés qui constituent des proies pour les oiseaux. Plus spécifiquement, les îlots sont à la fois un site de rassemblement et un vaste dortoir en hiver de Hérons garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) et d'Aigrettes garzettes (*Egretta garzetta*). Au printemps, les îlots hébergent une grande colonie mixte d'Echassiers (héronnière peut-être encore la plus importante du Maroc et d'Afrique du Nord).

7.1.3 Le secteur amont assujéti à l'effet de la ville via des équipements liés à la gestion de l'eau et des déchets de Rabat et de Salé

Le premier ensemble paysager est marqué majoritairement par des éléments d'ordre "naturel", liés à la végétation, aux affleurements rocheux, l'eau, l'avifaune...etc. Toutefois, le secteur amont n'échappe pas à l'effet des deux villes avoisinantes, Rabat et Salé. Cet effet urbain s'est traduit dans le paysage par des équipements relatifs aux usages de l'eau, notamment le barrage SMBA qui a été construit exclusivement pour alimenter l'agglomération Rabat-Salé en eau potable, la station de traitement de l'eau potable de l'ONEEP. Outre les infrastructures

routières, telles que les axes de communication qui longent les deux rives du cours d'eau, ou qui le franchit au niveau des ponts, notamment le nouveau pont à hauban inauguré en Juillet 2017, permettant le contournement de l'agglomération de Rabat-Salé. Sur cet ensemble, on trouve également une unité de traitement et de transformation des déchets solides de la commune urbaine de Salé. Sans négliger l'occupation privée par les carrières d'extraction des matériaux présentes dans ce secteur.

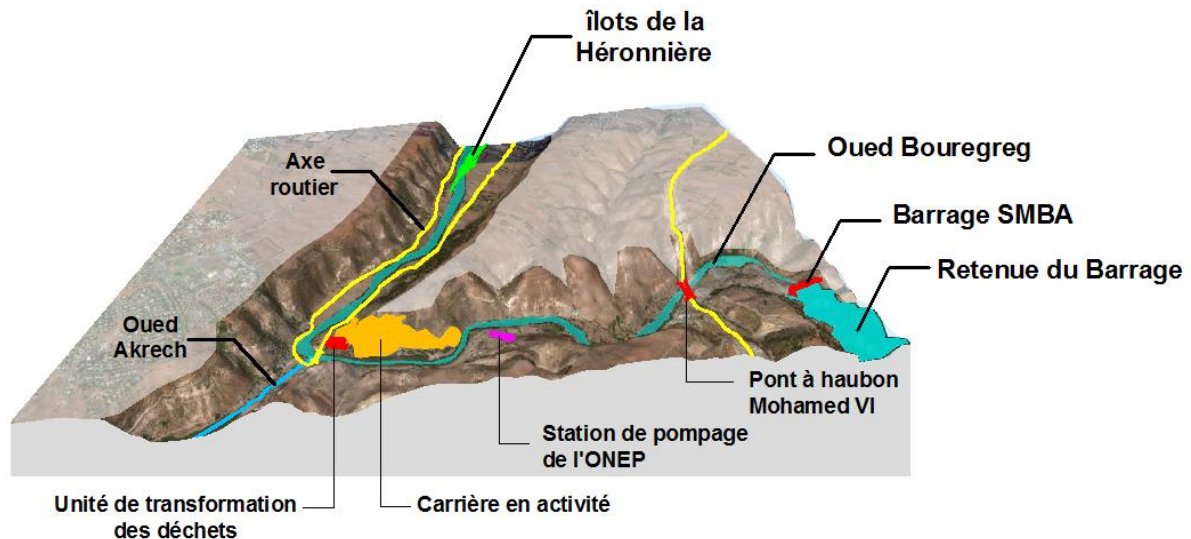


Figure 42 : Bloc diagramme illustrant la localisation des infrastructures et des équipements relevant de l'urbain dans le secteur amont de la basse vallée du Bouregreg.

Réalisée par : I. LAHRACH

7.1.4 Synthèse des transformations du premier ensemble paysager : un paysage qui semble être "inchangé" malgré les perturbations écologiques !

La comparaison qualitative de la photographie aérienne de 1969 (Figure 43) avec l'aspect actuel que nous venons de décrire confirme le constat que le degré de transformation du premier ensemble paysager est relativement peu impacté. Le diagnostic de l'évolution récente que nous avons pu dresser à partir des photographies aériennes montre clairement qu'à cinquante ans d'intervalle (de 1969 à 2019), le paysage de la section amont comparé à celui d'aujourd'hui aurait laissé à penser une tendance de "stabilité". En d'autres termes, l'aspect du paysage actuel semble relativement "inchangé" dans son ensemble par rapport à celui de 1969, présentant les mêmes composantes et les mêmes éléments d'ordre "naturel". Toutefois, nous avons relevé quelques différences enregistrées entre les deux périodes, notamment le paramètre de la largeur du cours d'eau, dont le chenal était plus large avant la construction du barrage SMBA. En outre, le versant de la rive droite ne comportait pas encore le reboisement d'Eucalyptus, c'était un terrain relativement nu. Quant aux équipements urbains précités, ils constituent de nouveaux éléments dans le paysage, mais qui n'ont pas vraiment perturbés l'organisation paysagère générale de cet ensemble.

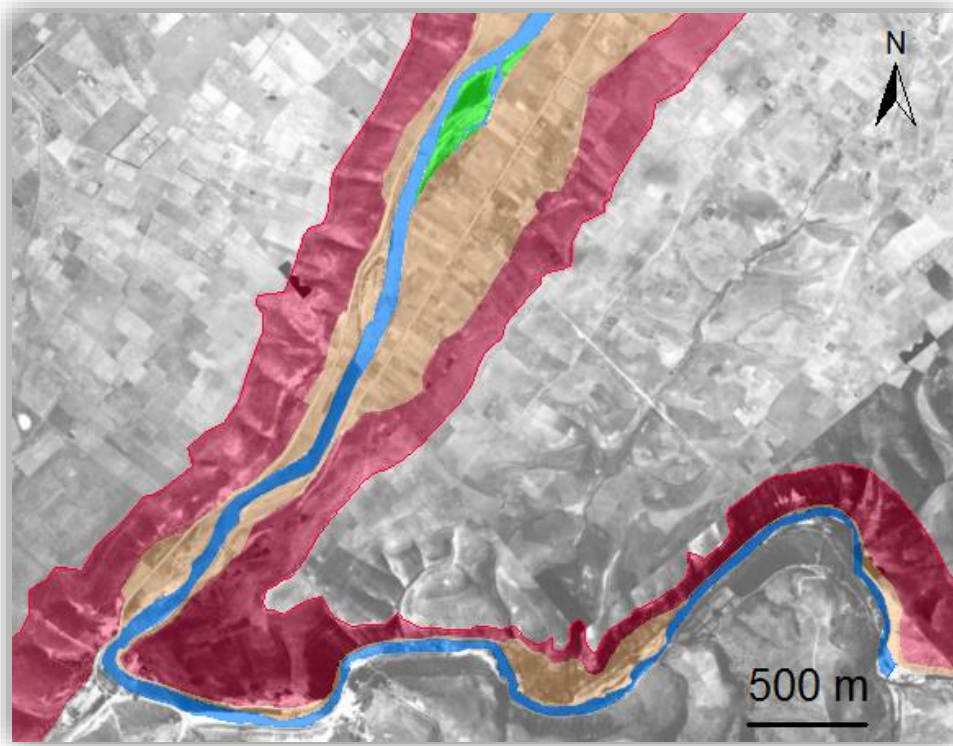


Figure 43 : La configuration de la section amont de la vallée du Bouregreg avant la construction du barrage SMBA (Photographie aérienne de 1969)

Or, derrière cet état de stabilité paysagère relative se masque un état de perturbation voire de dégradation des écosystèmes du fond de vallée, que le haut-commissariat aux eaux et forêts marocain (HCEF) a qualifié de « *situation D'URGENCE* ». De nombreux auteurs se sont penchés sur les problèmes liés à la destruction de ce patrimoine écologique, particulièrement les berges et les deux îlots de la Héronnière de l'oued Bouregreg. Ces travaux de recherche ont signalé une situation de dégradation grave de ces milieux, notamment l'étude phytoécologique menée par M'hamed Bendaanoun sur la végétation halophile et hygrophile de l'estuaire du Bouregreg (Bendaanoun, 1981). Il y a encore une dizaine d'années, la végétation sur l'îlot principal était luxuriante et les effectifs de la Héronnière étaient plus importants.

Les transformations intervenues sur les zones humides se sont traduites par une régression massive des effectifs des espèces à la fois végétales et avifaunes⁵⁶, causées par des activités humaines irrespectueuses des lieux, en l'occurrence, le pâturage de bétail, la surexploitation de la végétation par défrichage ou abatage des arbres, la brûle et la coupe des roselières. Sur les oiseaux, le HCEF a détecté de nombreux actes de vandalisme commis, notamment la destruction des couvées, le dénichage des poussins et l'abattage des adultes (chasse et

⁵⁶ D'après des chiffres du HCEF, le Héron garde-bœufs comptaient 4500 couples autrefois, encore plus de 1000 aujourd'hui. Le Héron bicolore et l'Aigrette garzette (plusieurs dizaines de couples chacun). La Cigogne blanche (implantation récente, 4 nids aujourd'hui). Peut-être le Héron crabier et le Hibou moyen-duc y nichent-ils encore.

fronde). Sur la héronnière plus particulièrement, le HCEF a signalé des actes de pillage des espèces de Héron à tous les stades de reproduction, menaçant ainsi patrimoine écologique de disparition sous l'effet de la réduction des emplacements potentiels de nids et par du braconnage.

7.2 Le secteur centre : le plus grand ensemble paysager de la vallée du Bouregreg

Le deuxième ensemble paysager identifié relève du secteur centre de la basse vallée du Bouregreg, situé entre les îlots de la Héronnière au Sud et la rocade N°2 au Nord (Figure 44). C'est le plus grand ensemble paysager de la vallée, il occupe environ un tiers de sa superficie. Sur le plan morphologique, la vallée présente une configuration dissymétrique, où l'aspect encaissé s'atténue, la raideur des versants diminue (pente inférieure à 30%) et les terrasses alluviales s'élargissent considérablement, donnant naissance à une large plaine d'environ trois kilomètres, dont la largeur varie entre les deux rives⁵⁷ (Voir les coupes CD et EF de la Figure 45). Le lit mineur de l'oued Bouregreg s'élargit également, son chenal change la direction du Nord-est au Nord-ouest en direction de l'embouchure, prenant une forme sinueuse à méandrique (Figure 44). Or, à l'approche de la rocade N°2, la pente du versant de la rive gauche devient plus abrupte.

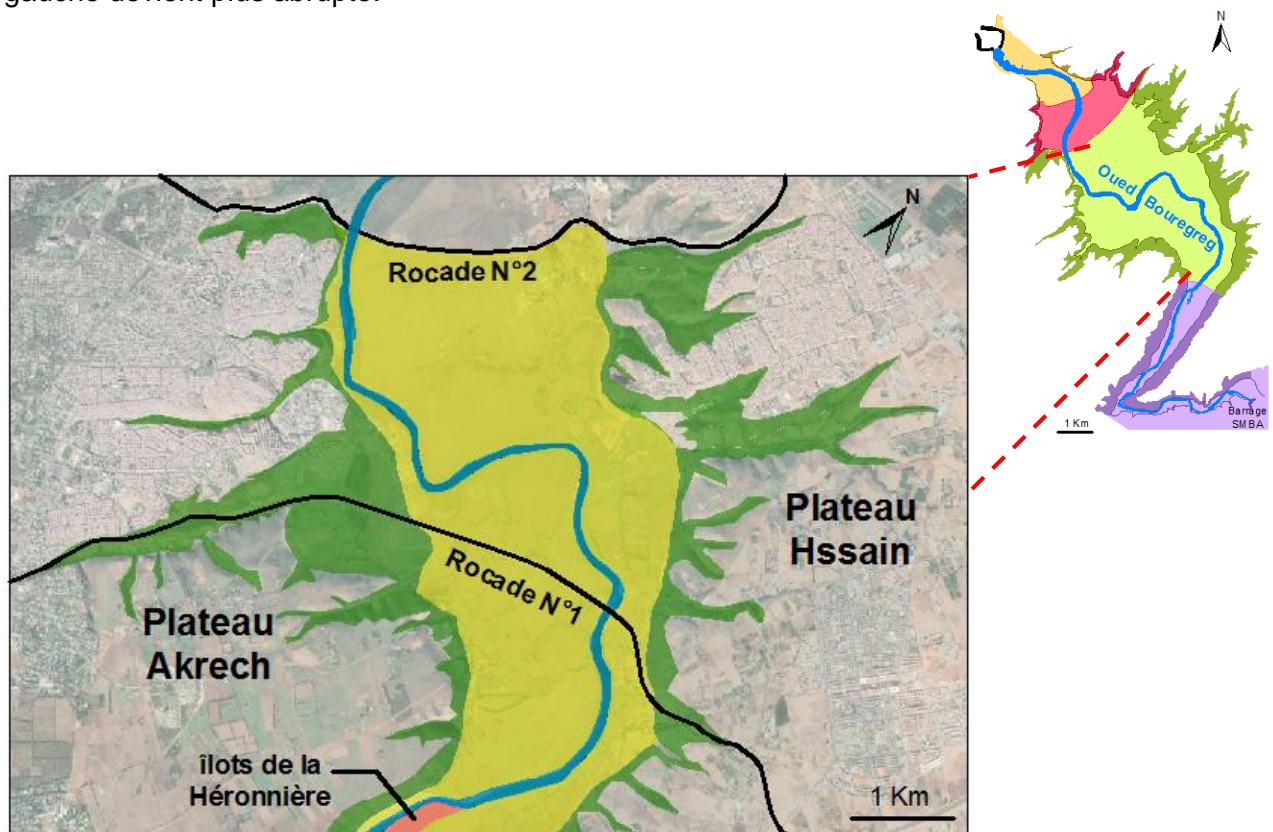


Figure 44 : Localisation et limites du deuxième ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg

Réalisée par : I. LAHRACH

⁵⁷ Sur la première moitié de cet ensemble paysager, la rive gauche est plus large, alors que la droite est réduite. Cette configuration s'inverse sur la deuxième moitié de l'ensemble.

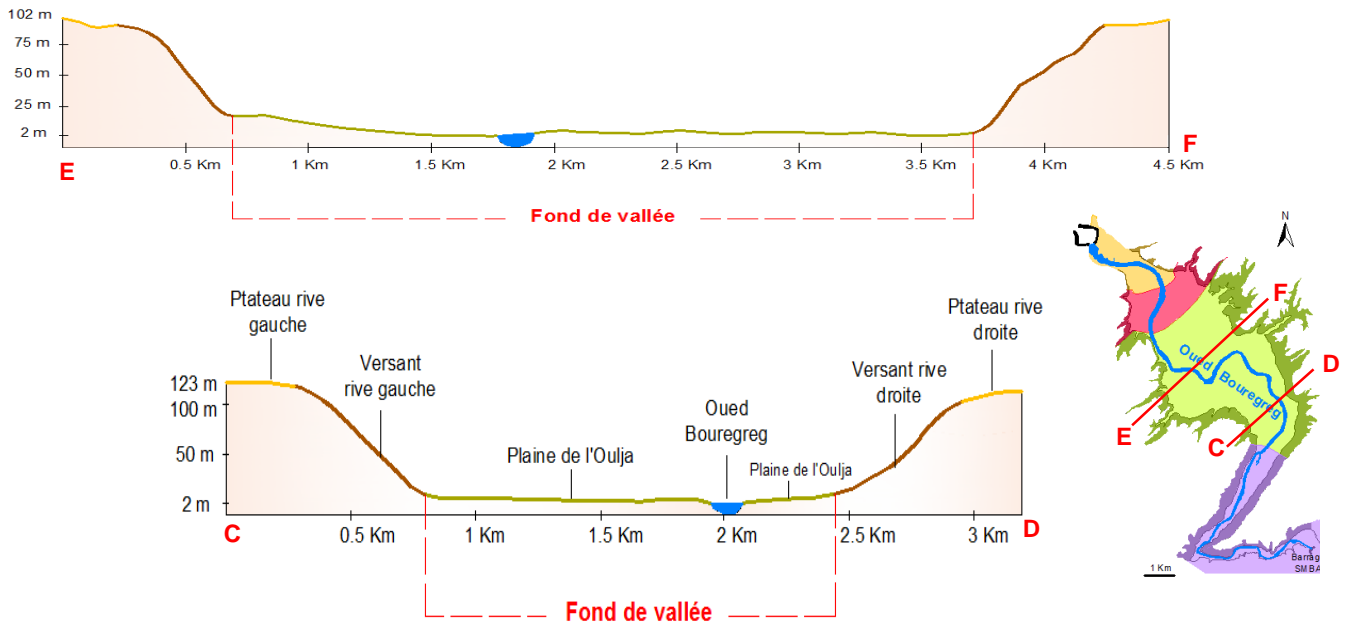


Figure 45 : Deux coupes schématiques illustrant la configuration dissymétrique du deuxième ensemble paysager de la vallée du Bouregreg.

Réalisée par : I. LAHRACH

Visuellement, le thème paysager dominant sur le deuxième ensemble est le paysage agricole sur le fond de vallée. Toutefois, les versants à occupation végétale sont de plus en plus artificialisés en s'approchant du secteur de l'embouchure, où la limite supérieure est marquée entièrement par un paysage urbain (Figure 46).

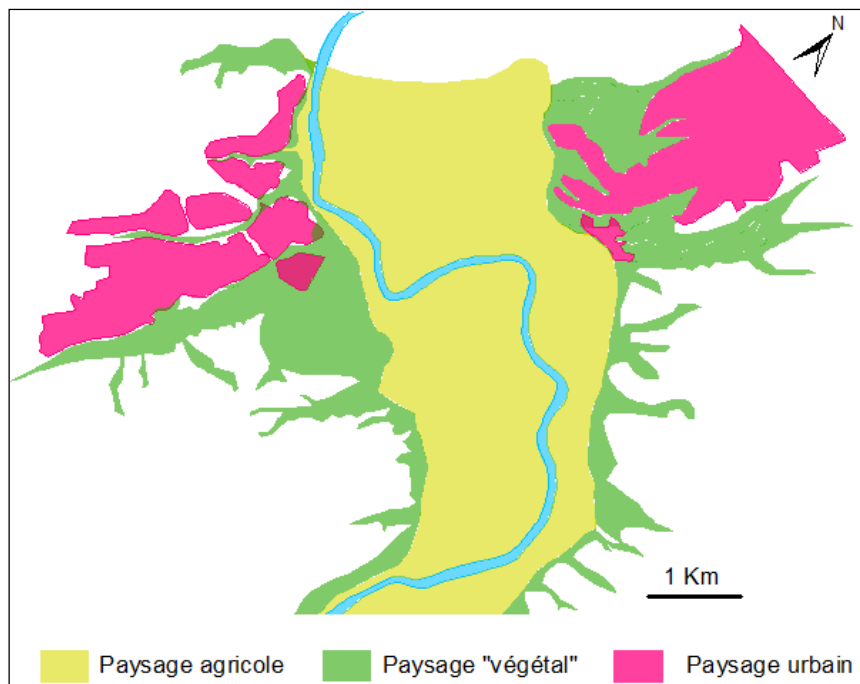


Figure 46 : Les thèmes paysagers dominant "visuellement" sur le deuxième ensemble paysager

Réalisée par : I. LAHRACH

En termes des mutations paysagères du secteur centre de la basse vallée du Bouregreg, la première « composante physiologique » qui sera analysée correspond aux terrasses alluviales. L'accent sera essentiellement mis sur la transformation spectaculaire de l'activité agricole à partir des années soixante-dix, après la construction et la mise en service du barrage SMBA. C'est le constat qui sera mis en lumière par le diagnostic paysager. Quant aux changements intervenus sur les versants, comme étant la deuxième « composante paysagère physiologique », nous analyserons le développement du phénomène de l'urbanisation non réglementaire, auquel nous avons fait allusion dans le chapitre 5 (voir paragraphe 5.2).

7.2.1 La plaine de l'Oulja : une composante dominée par l'identité agricole

Dans la première partie de la présente thèse, ayant trait à la présentation du contexte général actuel de la vallée du Bouregreg, nous nous sommes attardés sur la présentation de la plaine de l'Oulja et de l'activité agricole y associée. Nous rappelons alors qu'il s'agit d'une grande plaine inondable, dénommée l'Oulja, elle s'étend à perte de vue, sur une superficie qui dépasse les 2300 ha, où l'œil n'est arrêté que par quelques obstacles (des haies d'arbres ou d'arbustes qui délimitent certaines parcelles, des bâtiments d'élevage ou quelques habitations paysannes isolées et dispersées). Nous rappelons également que la plaine de l'Oulja constitue une composante ayant une qualité paysagère majeure, non seulement au niveau de l'ensemble paysager en cours de diagnostic, mais à l'échelle de toute la basse vallée du Bouregreg.

La plaine de l'Oulja représente une grande ouverture dans le paysage de la vallée après un long enserrement. Quel que soit la localisation des points d'observation, in situ (à l'intérieur de la plaine) ou en hauteur (sur les plateaux qui la surplombent), l'observateur ne peut que jouir des vues ouvertes, dégagées et remarquables. D'après nos multiples visites de terrain réalisées durant les quatre années de ce travail de recherche, nous avons privilégié les points d'observation situés sur le plateau de Hssaïn, sur la rive droite, ou celui de Akrech, sur la gauche, offrant des vues panoramiques impressionnantes, à la fois sur la vaste plaine de l'Oulja que sur les horizons illimités au-delà de la vallée (photo 45). De façon plus subjective, cette vision horizontale tridimensionnelle en hauteur conçoit chez l'observateur un ressenti de dominer par son champ visuel, non seulement la plaine de l'Oulja, mais l'ensemble la vallée avec toutes ses composantes et leurs modes d'occupation (oued, berges, terrasses, versants, agriculture, réseau routier, ponts, quartiers d'habitation, carrières...).



Photo 45 : Panorama de la plaine de l'Oulja, vu depuis le plateau la rive droite

la plaine de l'Oulja, comme étant une seule « unité »⁵⁸, est marquée par un plan parcellaire perpendiculaire au sens d'écoulement de l'oued Bouregreg, constitué d'exploitations agricoles vivrières (familiales)⁵⁹, de petite à moyenne taille (moins de six hectares)⁶⁰. La majorité des parcelles sont occupées par des cultures de plein champs, en Bour (non irriguées), notamment la céréaliculture (blé tendre, blé dur, avoine fourragère et orge) et les protéagineuses (Fève, lentilles et pois-chiche), combinées à un élevage extensif. Des cultures irriguées existent également, sur une superficie limitée, située entre Douar Ounk Jmel et la rocade N°1 (Figure 47), où la culture fourragère de la luzerne occupe la majeure partie de la surface irriguée. Les cultures maraîchères présentent actuellement au niveau de la zone irriguée, sont principalement de l'artichaut et du piment. Chez les agriculteurs locaux, ces petits espaces de cultures maraîchères sont appelés « jardins ». Des arbres fruitiers (agrumes, bananiers, ...) et des oliviers sont dispersés ou regroupés dans quelques vergers, existent au sud de la rocade N°1.

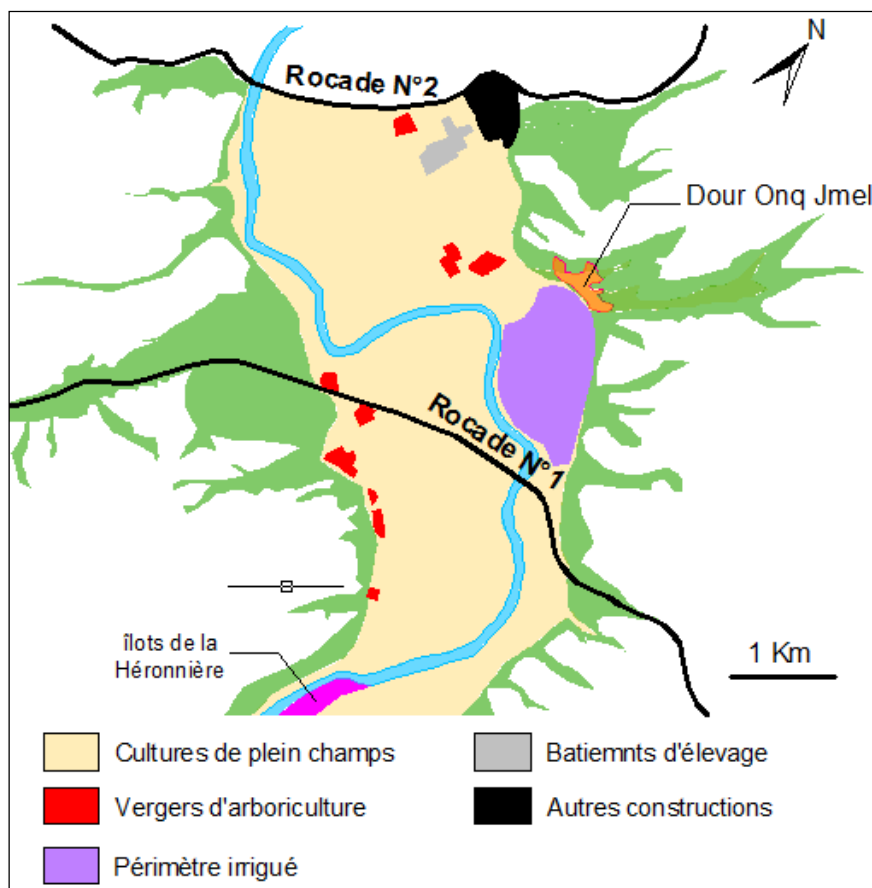


Figure 47 : Les types de cultures présentés à l'heure actuelle sur la plaine agricole de l'Oulja.

Réalisée par : I. LAHRACH

⁵⁸ Le découpage administratif différencie l'Oulja de Rabat sur la rive gauche de l'Oulja de Salé sur la droite.

⁵⁹ Il s'agit d'un système de production extensive, avec de faibles rendements, où la majeure part de la production est destinée à l'autoconsommation des familles paysannes, alors qu'une faible part est destinée à la vente dans les marchés locaux.

⁶⁰ Il existe une minorité très faible d'exploitations agricoles qui exploitent une surface en bour comprise entre 10 et 50 ha/an.

Puisque les 90% des terres agricoles sont dominées par cultures céréalières, ceci a une tendance d'uniformiser le paysage du fond de vallée, ce qui semble engendrer une certaine "monotonie visuelle", qui n'est interrompue que par la verticalité des arbres, isolés ou dans des vergers dans quelques zones. Or, ce constat contredit en quelque sorte les qualités paysagères liées à l'identité agricole de cette composante majeure. De ce fait, nous nous appuyons sur un paramètre-indicateur supplémentaire à savoir, l'empreinte visuelle de l'occupation des terres agricoles, pour compléter l'analyse, et révéler la spécificité voire la différence de la dynamique paysagère de la plaine de l'Oulja par rapport aux autres composantes de la vallée.

L'empreinte visuelle de l'occupation des terres

Les changements périodiques de l'emprise visuelle de chaque type de culture s'expliquent par d'autres facteurs extérieurs du paysage en soi, influençant la dynamique temporelle de ce paysage. C'est notamment le facteur climatique (pluviométrie et température), les techniques culturales pratiquées (assolement, labour, semis, moisson...) et le facteur du cycle de croissance des plantes (germination, floraison, maturation). Les cultures céréalières en bour se reflètent sur le paysage par une succession de couleurs différentes et variées, d'une saison à l'autre. Pendant la saison du labour, c'est la couleur marronne des sols labourés (non encore cultivés) qui domine. Plus les saisons avancent, plus les cycles de croissance des plantes évoluent, en fonction des précipitations évidemment, d'où un changement progressif des couleurs du marron au vert. Pendant et après la saison des pluies, la plaine se recouvre entièrement en vert de degré différent (vert clair, foncé, moyen...), puis petit à petit, à l'approche de la saison de la moisson et après, la plaine redevient majoritairement jaune, à l'exception du périmètre irrigué qui garde toujours son aspect verdoyant. Si toutefois l'année est sèche, ça se reflète sur le paysage par un jaunissement total de la plaine. Sur le périmètre de la céréaliculture, la technique de l'assolement entre les cultures céréalières et les protéagineuses, pratiquée d'une année à l'autre pour améliorer la fertilité des sols, se traduit sur le plan paysager par un changement d'agencement entre les parcelles, qui prennent des emplacements variables sous l'effet de la rotation culturale.

- *Les changements intervenus sur le paysage agricole de la plaine de l'Oulja après la mise en service du barrage SMBA en 1974*

L'analyse paysagère de la plaine de l'Oulja met en évidence une dynamique paysagère périodique et réversible, dans la mesure où cette composante de la vallée change d'aspect selon les paramètres-indicateurs précités. Ceux-ci permettent à la fois de se rendre compte, d'expliquer et de comparer les principaux changements intervenus dans le paysage d'une saison à l'autre. Cette méthode d'analyse, même si elle reste un premier pas capital pour diagnostiquer la transformation du paysage, elle est par ailleurs limitée du point de vue échelle temporelle et dynamique historique du paysage, en particulier après la mise en service du barrage SMBA en 1974, qui marque une rupture dans l'histoire récente de la plaine. Pour mettre en lumière les modifications intervenues dans cette unité paysagère après la mise en service du barrage, nous nous appuyons sur deux sources de données différentes mais complémentaires, à savoir : la photographie aérienne de 1969 et une enquête de terrain réalisée par Patrick DUGUE et Younes BEKKAR en 2016, auprès des agriculteurs locaux âgés

et toujours en activité. Les résultats ont été publiés dans un document de travail intitulé : « *Produire une alimentation de qualité et des paysages en inventant une agriculture urbaine durable – le cas de la vallée de Bouregreg (Rabat-Salé), Royaume du Maroc* ». ⁶¹

- *Confrontation d'information issues de la photographie aérienne de 1969, l'image satellite 2019 et les données terrain*

La photographie aérienne de 1969 (Figure 48) comparée à l'image satellite de 2019 (Figure 49) et les relevés terrain, la tendance d'évolution de la plaine de l'Oulja est très nette. Après la construction du barrage SMBA, le plan parcellaire s'est profondément transformé, même s'il a toujours gardé sa structure de base composée de parcelles perpendiculaires au sens de l'écoulement de l'oued. Or, l'effectif et les dimensions des parcelles agricoles ont nettement changé, elles sont devenues plus grandes et moins nombreuses. Au-delà du plan parcellaire, la transformation la plus marquante est celle des cultures qui sont devenues moins diversifiées après la mise en service du barrage, sous l'effet de la disparition d'un grand nombre de vergers et l'extension des cultures de plein champs à la place. La régression de l'arboriculture au profit de l'extension des cultures annuelles qui dominent aujourd'hui crée un paysage plus monotone.



Figure 48 : Photographie aérienne de 1969

Source : Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie de Rabat



Figure 49 : Image satellite, Mars 2019

Source : Google Earth Pro (10/03/2019)

Toutefois, la distinction entre les différents types d'arboriculture et des cultures de plein champs n'est pas toujours évidente à partir de l'observation directe de la photographie

⁶¹ Il s'agit d'une étude effectuée dans le cadre de l'assistance technique à la programmation et au montage opérationnel et financier de l'aménagement de la troisième Séquence du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

aérienne. Notamment la question de la distinction entre périmètre des cultures bour et celles irriguées, car la construction du barrage laisse supposer qu'il y aura plus de cultures irriguées par l'eau du barrage. Ces hypothèses restent difficiles à examiner sur la photographie aérienne, elles demandent par ailleurs des vérifications sur le terrain (enquêtes directes).

- *Témoignages des agriculteurs locaux à propos les transformations de la plaine après le barrage*

Selon les entretiens menés par Patrick DUGUE et Younes BEKKAR en 2016, les agriculteurs interviewés sont issus de familles paysannes installées dans la vallée depuis plusieurs générations. Ils rapportaient que l'agriculture de la plaine de l'Oulja était plus prospère avant la construction du barrage SMBA, même en souffrant du morcellement des exploitations au fil des transmissions intergénérationnelles (ce qui explique le nombre élevé et les dimensions réduites des exploitations sur la photo aérienne de 1969), les productions ont été plus variées qu'aujourd'hui. Ces témoignages confirment nos constatations du changement diagnostiqué à partir de la comparaison entre la photographie aérienne de 1969 avec l'état actuel.

Concernant les types d'arbres fruitiers cultivés dans les vergers avant le barrage, que nous n'avons pas pu déterminer à partir de la photo aérienne de 1969, les agriculteurs interviewés ont témoigné qu'il y avait des vergers de différents arbres fruitiers, en particulier des abricotiers, des agrumes (orangers, citronniers), des oliviers, et des grenadiers, dont les fruits étaient d'une grande qualité gustative. Notamment pour les cultures maraîchères qui n'étaient pas identifiables sur la photo aérienne de 1969, les interviewés disaient que les terres de la Séquence 3 (S3) du projet actuel, étaient réputées pour leurs cultures maraîchères. Le maraîchage a été associé soit aux arbres fruitiers ou mené en cultures pures en rotation avec des cultures pluviales (céréales, fève, fourrages).

La prospérité de l'agriculture de la plaine de l'Oulja avant la mise en service du barrage SMBA, rapportée par les agriculteurs, se traduit sur le plan paysager par une « polyculture saisonnière » dont l'agencement engendre des vues différentes d'une saison à l'autre. En d'autres termes, les céréales, les légumineuses à graines et certains légumes dominent le paysage pendant les saisons automnale et hivernale, en raison de la disponibilité des pluies (ils étaient des cultures en bour). Quant aux cultures maraîchères et les jeunes plantations des arbres fruitiers, ils marquent le paysage de fin de printemps et d'été. Ils bénéficiaient d'une irrigation avec une eau douce qui se faisait à partir de puits peu profonds, par exhaure manuel puis avec des motopompes thermiques. Les agriculteurs ont témoigné de l'existence de norias hydrauliques actionnées par le courant de l'oued Bouregreg.

- *Lecture synthétique des transformations paysagère de la plaine de l'Oulja*

Après la construction et la mise en service du barrage SMBA, situé à environ 8 Km en amont de la plaine de l'Oulja, les types de productions végétales ont subi des transformations radicales dues à une contrainte majeure, il s'agit du problème de la salinisation des eaux et des sols. En effet, le barrage a engendré la diminution de l'apport d'eau douce de l'oued au profit de l'eau salée remontant de l'océan, apportée par la marée. Cette diminution a conduit à une salinisation progressive de l'eau de l'oued et de la nappe phréatique superficielle présente dans la basse vallée. Au-delà du problème de la salinité des eaux, les sols agricoles fertiles se sont appauvris au fil des années, les crues et les inondations annuelles de l'oued Bouregreg qui apportaient régulièrement aux terres cultivées des limons riches en matières

organiques et en nutriments ne se reproduisaient plus ou rarement. D'autant plus, le sel s'accumule dans les sols au fil du temps et des cycles d'irrigation et les rend de plus en plus impropres à l'agriculture car, en absence des crues et des inondations après la construction du barrage, seules les pluies peuvent lessiver les sols et les débarrasser du sel. Cela est effectif lorsque la pluviométrie est abondante mais très partiel les années de sécheresse.

En guise de synthèse, d'après les témoignages des agriculteurs et les constats de l'interprétation de la photographie aérienne de 1969, les principales transformations intervenues sont liées au changement des types de cultures pratiquées, après la construction du barrage, où les cultures céréalière et fourragères de plein champs dominant l'arboriculture et le maraîchage. Cependant, la plaine de l'Oulja en tant que composante paysagère, son mode d'occupation agricole n'a pas changé, l'agriculture était et demeure la pratique dominante sur la plaine.

7.2.2 Les versants : une composante paysagère ayant évolué dans un contexte contraignant par l'urbanisation informelle

Les versants représentent la deuxième composante paysagère du secteur centre de la vallée du Bouregreg. Sur la première moitié située au sud, le paysage des versants offre un aperçu plus végétalisé que bâti. Plus nous nous approchons du secteur de l'embouchure vers le Nord, plus les versants sont moins végétalisés et plus urbanisés (Figure 50).

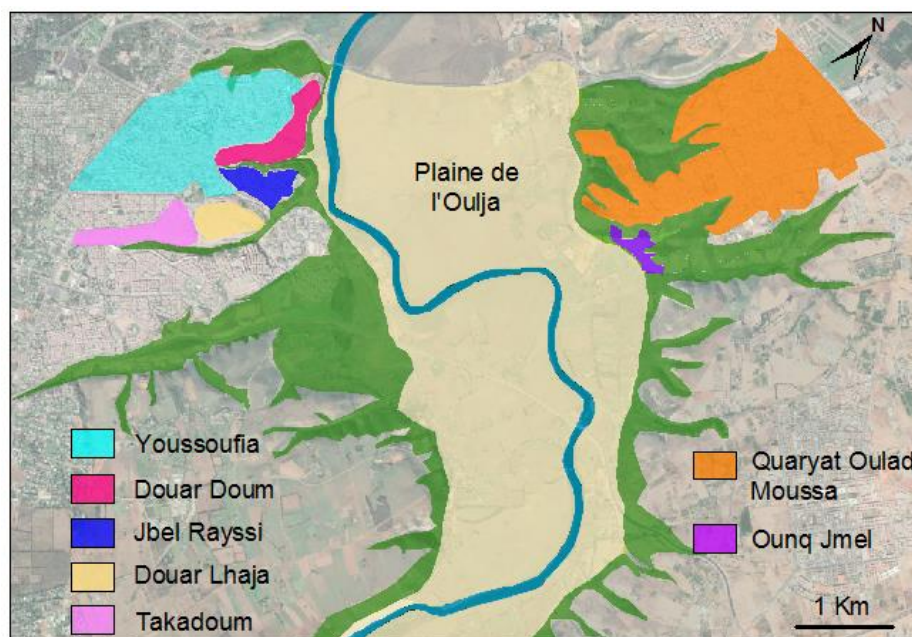


Figure 50 : Les quartiers non règlementaires sur les versants du secteur centre de la vallée du Bouregreg. (Réalisée par : I. LAHRACH)

Sur les versants situés au niveau de la zone Sud du 2^{ème} ensemble paysager, la répartition du cortège floristique est très aléatoire le long du même versant qu'entre les versants opposés. Celui de la rive gauche, exposé Nord-est, est formé par une végétation naturelle composée majoritairement des touffes de palmier nain, dont la densité et l'homogénéité varient nettement d'une zone à l'autre. Certaines façades sont couvertes entièrement par des touffes du palmier nain en bon état (photo 46). Alors que sur d'autre, les touffes de Chamaerops ont subi des

destructions résultant du traitement dégradant par des activités humaines (ouverture des carrières, passage de route, cimetière locale...) (photo 47).



Photo 46 : Versant de la rive gauche : sur la droite, une façade couverte entièrement par des touffes de palmier nain en bon état. Sur la gauche, une partie de la végétation a été entièrement décapée par la carrière.



Photo 47 : Autre partie du versant rive gauche avec des façades couvertes de touffes de palmier nain dégradées

Sur le versant de la rive droite, exposé Sud-ouest, le paysage est marqué par une végétation à la fois naturelle et reboisée, dominée par de Palmier nain accompagné d'un petit nombre d'espèces herbacées qui, en outre, sont très broutées. Des plantations isolées d'Eucalyptus, de thuya, de pistachier, d'acacia. La majorité de ces plantations sont dans un état de dégradation préoccupant par des activités humaines (Arrachage, coupe...). Les zones plantées correspondent principalement à des plantations d'eucalyptus en grosses taches de vert foncé qui se distingue parfaitement de loin (Photo 49).



Photo 48 : Vue sur le paysage du versant de la rive droite, côté de Salé (Photo prise le 25 Décembre 2018 depuis la rive de Rabat)



Photo 49 : Vue sur le boisement d'eucalyptus sur le versant de la rive droite

En terme de gradient d'évolution, à l'approche du secteur de l'embouchure, les transformations du paysage des versants sont de plus en plus radicales et spectaculaires, depuis plus un demi-siècle, dues à des facteurs socio-démographiques (Voir le paragraphe 5.2). En effet, par rapport à la ville de Rabat et celle de Salé, les versants de la basse vallée du Bouregreg faisaient partie des zones périphériques et marginalisées, qui constituaient la première destination d'une population issue de l'exode rural, souhaitant travailler en ville. Cette pression démographique a conduit à l'apparition de quartiers d'habitats non réglementaires sur les plateaux qui surplombent les deux rives de la partie terminale du secteur centre de la vallée, impactant ainsi les versants, de manière très différente, d'un versant à un autre, en fonction de l'importance de son dénivelé. En d'autre terme, si la pente du versant est douce, l'habitat informel situé initialement sur le plateau, descend progressivement vers le bas. Avec le temps, il atteint le pied du versant, constituant ainsi des "coulées" d'habitats informels (Photo 51). C'est le cas du quartier Quaryat Ouled Moussa (appelée localement Al Quarya) et Douar Onq Jmel sur les versants de la rive droite, du côté de Salé (Photos 50, 51 et 52).



Photo 50 : Douar Onq Jmel au pied des versants de la rive droite, côté de Salé
(Photo prise le 26 Avril 2017)



Photo 51 : Vue depuis l'oued Bouregreg sur les coulées d'habitats informels qui descend jusqu'au bas du versant de rive droite. (Photo prise le 25 Avril 2017)



Photo 52 : Photo prise depuis la rive gauche, illustrant des coulées d'habitats informels sur le versant de la rive droite : le quartier de Quaryat Ouled Moussa qui occupait initialement le plateau, descend jusqu'au bas du versant à l'heure actuelle. (Photo prise le 25 Décembre 2018)

Du côté de Rabat, les versants à pentes abruptes constituaient une contrainte pour le développement des quartiers vers le bas. Par conséquent, l'extension des habitations non réglementaires est restée limitée sur le plateau, formant ainsi des fronts urbains continus, denses et anarchiques qui soulignent les hauts des versants. C'est notamment le cas des quartiers Douar Doum, Yousoufia, Takadoum, Jbel-Rayssi et Douar Lhaja (Figure 50).



Photo 53 : Vue depuis l'oued Bouregreg sur les quartiers de Takadoum et Yousoufia, du côté de Rabat, qui forment un front continu d'habitats informels sur le haut du versant de la rive gauche.
(Photo prise le 24 Janvier 2017)

- *L'extension des quartiers d'habitat informel et les transformations du paysage des versants*

Les fronts urbains informels au niveau de la partie supérieure des versants à pente abrupte, impactent leurs façades qui subissent des agressions très nettes, principalement par le rejet des déchets ménagers et des dépôts de produits de démolition (les gravats) provenant de ces quartiers, ce qui représente la source de nuisance majeure de ces milieux⁶². Celle-ci se traduit par la dégradation et le décapage du couvert végétal initial (photo 54), d'où la disparition presque totale des formations d'arbres et d'arbustes autochtones. Il est à remarquer que certains de ces quartiers non réglementaires portent le nom du couvert végétal préexistant, notamment un quartier informel appelé Douar Doum, qui signifie littéralement "le hameau du palmier nain".

Si toutefois les versants ne subissent pas la dégradation par le rejet des déchets et des gravats provenant des quartiers informels, ils subissent un autre type de dégradation, cette fois-ci, par les carrières d'extraction des matériaux, en particulier sur les versants de la rive droite du côté de Salé, qui engendrent un contraste visuel énorme dans le paysage de la vallée, en particulier les carrières désaffectées, qui ont été abandonnées par leurs propriétaires sans aucune opération de réhabilitation.

⁶² Voir l'étude environnementale réalisée en 2002 par le groupe INGEMA (un bureau d'étude privé), où l'ensemble des nuisances engendrées par l'étalement urbain anarchique ont été inventoriées et quantifiées (càd combien de m³ de déchets solides produits par ces quartiers, combien de litre des eaux usées déversées dans l'eau de l'oued ...etc.)



Photo 54 : Dégradation du couvert végétal à base de palmier nain sur le versant par des déchets ménagers provenant du quartier informel situé sur le plateau. (Photo prise le 24 Janvier 2017)

- *Synthèse des transformations intervenues sur le paysage des versants du secteur centre de la vallée du Bouregreg*

Au-delà de la localisation des quartiers d'habitat informel, que soit sur les hauts des versants ou tout au long, le développement rapide et incontrôlable de ce type d'urbanisation a joué sur la mutation du paysage des versants. Les transformations restent nettement observables, marquées par l'artificialisation due à la disparition totale ou partielle du couvert végétal initial, remplacé par des fronts et des coulées continues d'habitats au-delà des limites acceptables de salubrité, construites par des matériaux de qualité déplorable ; ou pollué par les rejets des déchets.

Aujourd'hui, les quartiers non réglementaires qui surplombent la vallée du Bouregreg constituent une contrainte majeure pour les aménageurs. Dans le cadre du projet actuel d'aménagement de la vallée, différents scénarios ont été proposés pour faire face à cette contrainte, allant des opérations de requalification jusqu'à la délocalisation de la population loin de la vallée. Cependant, aucune décision n'a été tranchée par les décideurs jusqu'à l'heure actuelle. Si aujourd'hui l'avancement des travaux d'aménagement du projet Bouregreg semblent être ralentis au niveau des séquences où se trouvent l'habitat informel (séquences 3 & 4), c'est en partie à cause de cette problématique épineuse.

7.3 Le 3ème ensemble paysager : la zone de transition entre le paysage agricole et le paysage urbain

Nous poursuivons l'identification et l'analyse des transformations des ensembles paysagers qui composent la basse vallée du Bouregreg. Après l'analyse du secteur centre de notre terrain d'étude, celui-ci passe le relais à une zone de transition ou de liaison avec la partie terminale de la vallée (l'embouchure). Le troisième ensemble paysager est situé entre la nouvelle rocade de Raba (Rocade N°2) au sud et la route Ain Houalla au Nord (Figure 51).

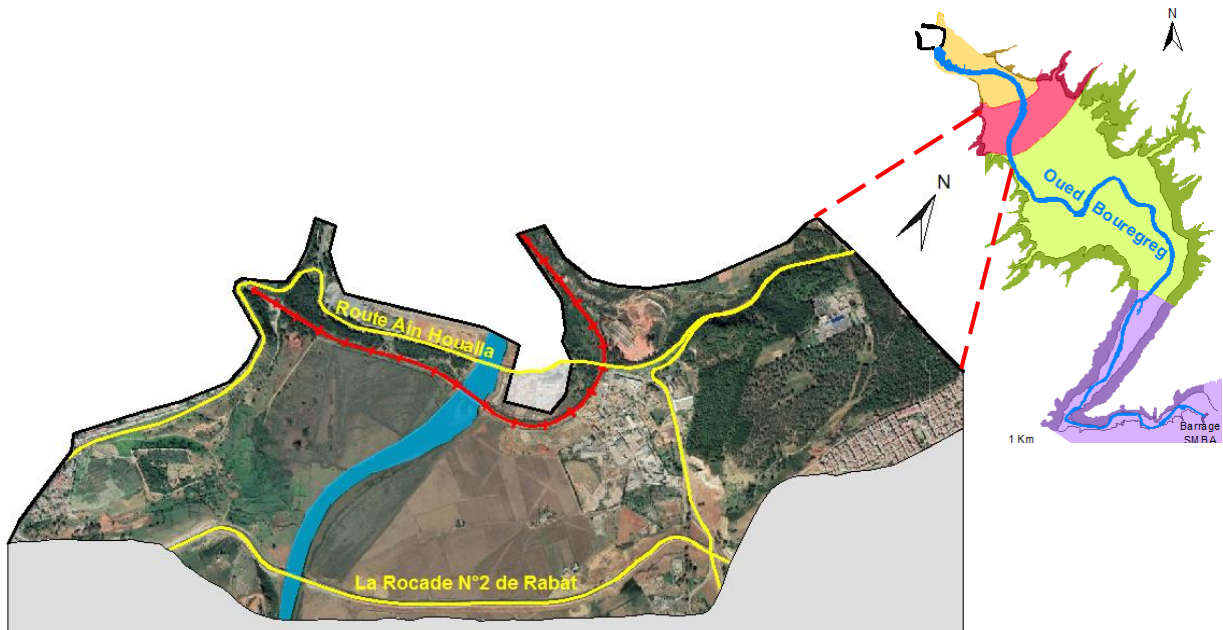


Figure 51 : Bloc diagramme illustrant la localisation du troisième ensemble paysager et ses limites sur la vallée du Bouregreg

Réalisé par : I. LAHRACH

Sur le plan morphologique, par rapport à l'ensemble précédent, la vallée continue de garder son aspect évasé avec un fond d'environ 2500 mètres de largeur, d'un aspect relativement dissymétrique, avec des versants plus élevés (de 50 à 60m), d'un dénivelé plus important et une pente d'environ 30% (Coupe GH de la Figure 52).

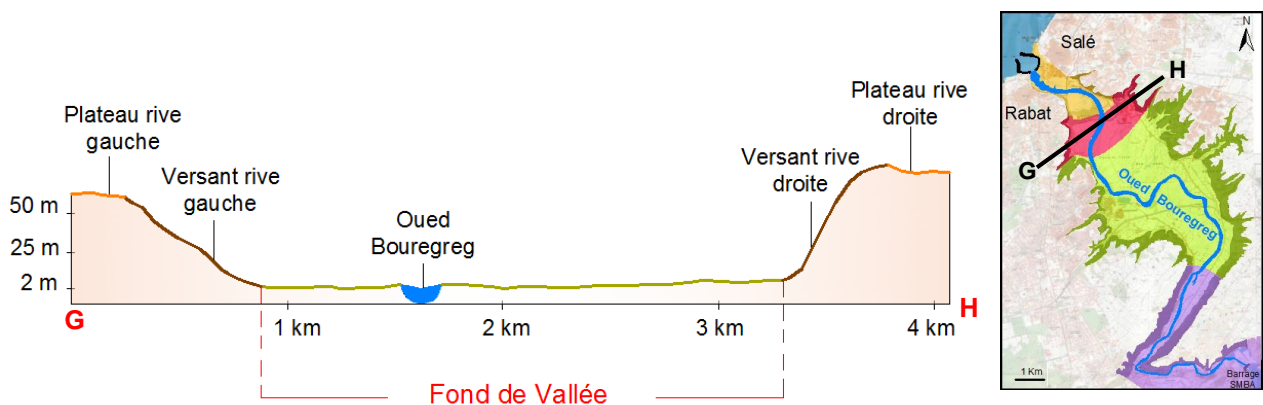


Figure 52 : Coupe schématique illustrant la morphologie du troisième ensemble paysager

Réalisée par : I. LAHRACH

À l'encontre des deux premiers ensembles paysagers, ayant chacun un thème visuellement dominant, le présent ensemble présente la caractéristique de comporter une mosaïque de composantes à la fois minérales et végétales, qui offrent à l'observateur un paysage avec des "thèmes" variés (Figure 53). La présence d'un nombre d'éléments bâtis sur cet ensemble paysager traduit sa proximité géographique de l'air urbaine de Rabat-Salé et l'éloignement du périmètre périurbain, d'où sa caractérisation de zone de transition. En outre, certaines des composantes minérales et végétales dominant le paysage possèdent une grande valeur car ils représentent des "objets" remarquables et majeurs de la vallée du Bouregreg sur le plan patrimonial, naturel et urbain. Ce qui signifie que nous sommes en présence d'un ensemble paysager loin d'être ordinaire, il est exceptionnel par rapports aux deux ensembles que nous venons d'analyser.

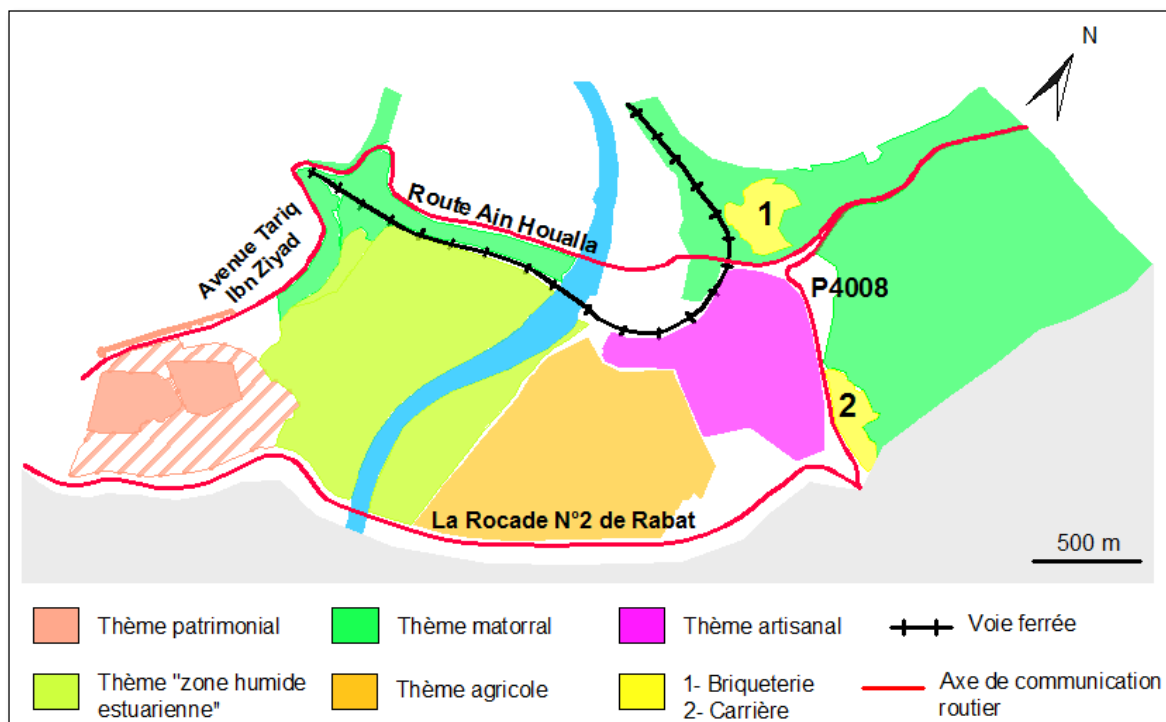


Figure 53 : Les thèmes paysagers qui façonnent le troisième ensemble paysager de la vallée du Bouregreg

Réalisée par : I. LAHRACH

Afin de mieux appréhender le caractère exceptionnel de la zone de transition, nous avons opté pour une observation directe sur terrain, depuis l'avenue Tariq Ibn Ziyad, situé sur le plateau de la rive gauche. Il s'agit d'un point privilégié d'observation et de lecture du paysage avec un « angle de vue » ouvert qui nous a permis d'embrasser visuellement toutes les composantes présentes sur cet ensemble et de définir les thèmes paysagers les plus caractéristiques. À partir du paramètre visuel, il nous a été possible de décomposer la mosaïque des composantes présentes sur cet ensemble, de la rive gauche vers la rive droite, comme suit.

7.3.1 La composante patrimoniale

La composante patrimoniale est une nouvelle composante qui apparait dans le paysage pour la première fois à l'échelle de cet ensemble. Sa présence est liée à deux monuments historiques majeurs, classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de l'enceinte Almohade qui surplombe la vallée depuis le plateau de la rive gauche, et le site du Chellah qui occupe une partie du versant (Figure 54).

Le thème patrimonial marque le présent ensemble paysager non seulement par sa grande valeur historique et architecturale, mais également par sa beauté esthétique liée, d'une part au charme des vestiges de la cité romaine du Chellah entourée par les grandes murailles de la nécropole Méridine (Photo 55). D'autre part, l'enceinte Almohade qui s'impose dans le paysage, soulignant les points hauts de la vallée. De ce fait, le thème patrimonial peut être considéré comme la valeur ajoutée du paysage de la zone de liaison par rapport aux deux ensembles paysagers antérieurs.

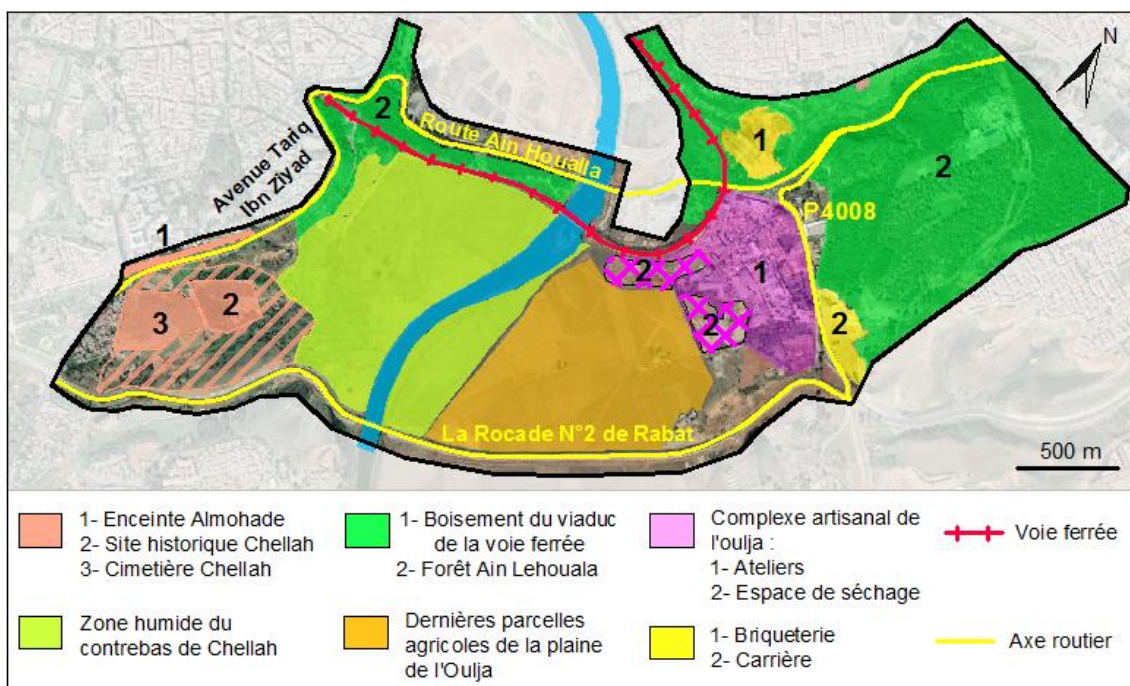


Figure 54 : Les composantes minérales et végétales qui façonnent actuellement le 3^{ème} ensemble paysager de la vallée du Bouregreg. (Réalisée par : I. LAHRACH)



Photo 55 : La nécropole de Chellah

7.3.2 Les composantes à dominance végétal

La zone humide du contrebas du Chellah

En terme d'occupation du sol, la composante patrimoniale juxtapose une deuxième composante aussi remarquable sur le plan écologique que paysager, il s'agit de la plus grande zone humide de la basse vallée du Bouregreg, classée également SIBE, qui occupe une superficie dépassant les 100 ha, allant du contrebas du Chellah jusqu'aux berges de l'oued, elle traverse même le cours d'eau vers la rive opposée (Figure 18).

Les zones humides sont des composantes remarquables de la basse vallée du Bouregreg, nous avons identifié une première au niveau du secteur amont, via les deux îlots de la héronnière. Par ailleurs, la zone humide du contrebas de Chellah a des caractères très différents par rapport aux îlots du secteur amont. La principale différence réside dans les caractéristiques du milieu physique dans lequel elle s'insère, sa proximité de l'embouchure indique que le milieu est plus salé qu'en amont, ce qui signifie qu'il s'agit d'un habitat du système estuarien, selon la typologie de MEDWET 1 (Farinha et al. 1996). Sur cette zone humide se trouve les derniers reliquats de sansouires encore présents dans la basse vallée du Bouregreg. Quant aux berges, elles sont occupées par un immense schorre de plantes halophytes dans lequel serpentent des chenaux de marées (Figure 55).

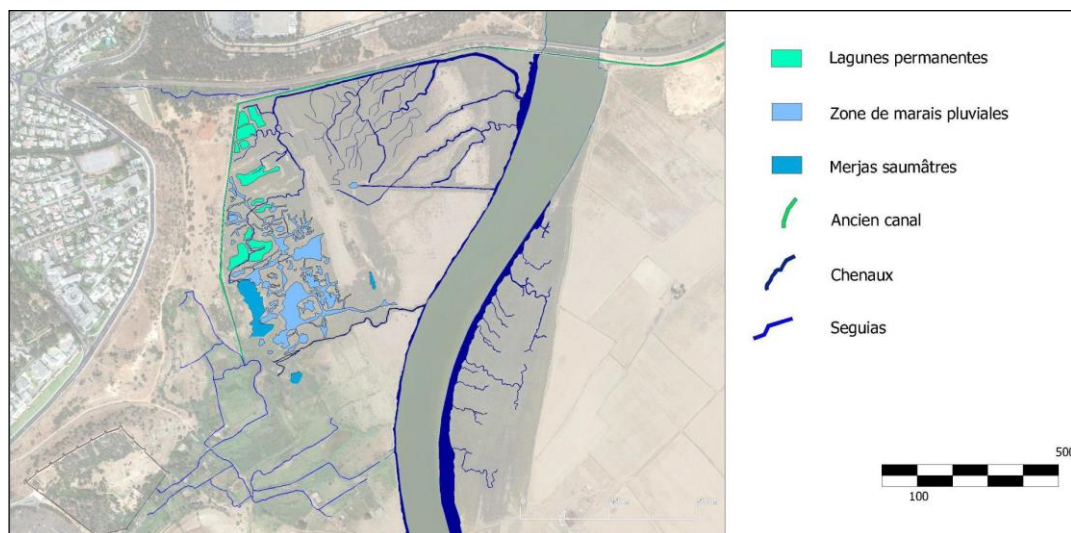


Figure 55 : Répartition des chenaux de marée dans la zone humide du contrebas de Chellah

Source : Mémoire d'obtention du diplôme d'Ingénieur de Younès ELHOR (IAV Hassan II ; 2014)

La zone humide du contrebas de Chellah comporte un grand potentiel écologique, c'est un écosystème très diversifié, composé d'espèces remarquables, rares et menacées. La couverture végétale naturelle est composée de plantes autochtones, spécifiques du milieu marécageux. D'un point de vue physionomique, la végétation de la zone humide du Chellah présente un aspect différent de celle des îlots de la héronnière situé en amont. Ces derniers présentent visuellement un aspect plus arboré dû à la mixité et à la densité élevée d'arbres et d'arbustes qui les composent. Alors que la zone humide du Chellah est plutôt tapissée par des plantes basses et denses également (Photos 56).



Photos 56 : Illustration de la différence d'aspect entre la ZH des îlots de la Héronnière sur la photo à gauche et celle du Chellah à droite

Au-delà du caractère de la hauteur des formations végétales qui composent chaque site, les espèces de la zone humide du Chellah sont des halophiles et des hygrophiles, qui présentent un gradient d'hétérogénéité lorsqu'il s'agit de la répartition des espèces dans la zone humide. En d'autres termes, la microtopographie du sol est un facteur qui agit sur la répartition des groupements végétaux dans la zone humide, par exemple :

- Les groupements à *Spartina maritima* colonisent les niveaux à faible pente en bordure du fleuve des chenaux ;
- L'Halmione *portulacoides*, et l'*Inula crithmoides*, elles occupent des zones de bas-fond et les zones dépressionnaires le long des chenaux ;
- Des étendues de *sacrocornia arabica*, *sacrocornia perenis* dans le reste des marais salés et des zones planes ;
- De même sur l'étendue de la zone à eau saumâtre on constate que les plantes halophytes ont tendances à être remplacés par des espèces hygrophiles du genre *Thypha*, *Juncus*, *Alisma*... etc.

L'agriculture

Sur la rive droite du fond de vallée, nous observons les dernières parcelles agricoles de la plaine de l'Oulja, attenantes à une partie de la zone humide du Chellah (Figure 54). Le paysage agricole n'est pas nouveau, il a dominé le fond de vallée de la deuxième composante paysagère au niveau de la plaine de l'Oulja. Par ailleurs, la zone de transition souligne la limite de cette composante paysagère majeure de la basse vallée du Bouregreg.

Le matorral

Dans la mosaïque des thèmes qui façonnent le paysage de ce troisième ensemble paysager, le thème matorral, relatif au bois, est très présent. De près ou de loin, par rapport au point d'observation choisi, des espaces boisés marquent ce paysage par la verticalité, la densité, la couleur du feuillage des arbres qui peuvent parfois cacher certains éléments dans le paysage. Le premier espace boisé qui s'offre au regard de l'observateur, de près, est celui du Viaduc de la voie ferrée, composé de plantation végétale à base de deux espèces, à savoir : le Mimosa (*Acacia mollissima*) et l'eucalyptus (Photo 57). La deuxième surface boisée appelle le

regard de loin, sous forme d'une grande tache de vert foncé. Il s'agit de la forêt boisée de Ain Lehouala, appelé également la forêt de Thuya (*Tetraclinis articulata*). Elle occupe le versant de la rive droite, dominant le complexe artisanal de Salé (Figure 54).

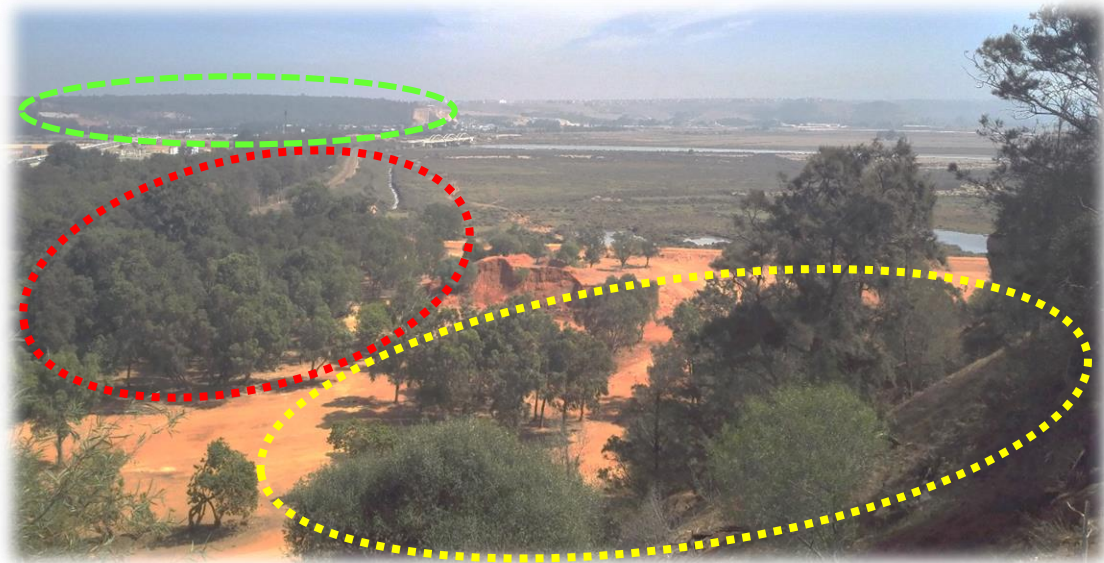


Photo 57 : Vue panoramique sur les espaces boisés de la zone de transition. Nous avons au premier plan le boisement sur le versant de la rive gauche. Au deuxième plan se trouve le boisement du viaduc de la voie ferrée. Au troisième plan, c'est la forêt de Ain Lehouala.

7.3.3 La composante industrielle de type artisanale

Le complexe de la poterie de l'Oulja

L'artisanat de poterie est une activité économique ancestrale exercée par la population de la ville de Salé, elle a toujours été liée à la vallée du Bouregreg, que ce soit pour l'extraction des matières premières (argile et marne) ou pour l'espace de fabrication. Ce qui explique la présence du complexe artisanal de l'Oulja ou le quartier des potiers dans la vallée. Le complexe est constitué d'une zone bâtie sous forme des ateliers d'exposition et de vente, et d'un espace en plein air, d'environ 10 ha, consacré au séchage des produits fabriqués, avant qu'ils soient mis dans les fours. Le complexe des potiers de l'Oulja recèle une deuxième activité artisanale associée à la poterie, dont la ressource est liée à la vallée. Il s'agit de la fabrication manuelle d'objets à base de roseau, une espèce de plante aquatique, arrachée dans les zones humides du fond de vallée où elle est assez abondante.

Sur le plan environnemental, l'artisanat de la poterie est considéré comme une activité industrielle polluante et une source de nuisance. Les émissions d'agents polluants par les cheminées des fours de séchage, notamment les cendres et la fumée, constituent une source de pollution atmosphérique qui s'étale sur des superficies importantes des deux rives de la vallée (INGEMA, 2002, p.77).

Les carrières et les briqueteries

A partir du point d'observation choisi, le regard est rapidement attiré par la présence de grandes surfaces décapées, qui ressemblent à d'énormes trous sur les versants de la rive droite de la zone de transition (Photo 58). Il s'agit de la briqueterie de Sidi Bousedra et des

carrières d'extraction de matériaux tendres, notamment la carrière de Bettana et celle des collines attenantes au quartier de Quaryat Ouled Moussa. D'ailleurs, à l'instar des deux ensembles paysagers antérieurs, les carrières sont une contrainte majeure sur l'environnement et le paysage de la vallée du Bouregreg.



Photo 58 : Photo illustrant le contraste visuel engendré par la carrières de Bettana à gauche et celle de Quaryat Ouled Moussa sur la droite.

7.3.4 Le paysage d'infrastructures

Outre les multiples composantes qui façonnent le paysage de la zone de transition, le regard de l'observateur est attiré par un autre élément, qui marque le paysage par la vitesse et la fréquentation : c'est la mobilité entre les deux rives de cet ensemble paysager. Jour comme de nuit, le trafic routier et ferroviaire ne s'arrête jamais, ce qui offre une dynamique incessante à cet ensemble. D'ailleurs, il est encadré des quatre côtés par des axes de communication majeurs et très fréquentés qui lient Salé et Rabat. La route de Ain Lahouala au Nord, qui franchit l'oued Bouregreg au niveau du pont El Fida, la route P408 à l'Est, la rocade N°2 au Sud qui traverse l'oued à l'échelle du nouveau pont Ribat El Fath, et le grand avenue Moussa Ibn Noussair en continuité de l'avenue Tariq Ibn Ziyad sur le plateau à l'Ouest (Figure 57).

▪ La zone de transition et les mutations de ses composantes paysagères

Les composantes paysagères de la zone de transition ont subi des transformations contrastées, certaines ont progressé, tandis que d'autres ont régressé jusqu'à la disparition, comme il se trouve que certaines composantes n'ont pas "bougé", telle que la composante patrimoniale, la plus stable de cet ensemble paysager (Figures 56 & 57). En effet, d'un point de vue matériel, le site du Chellah et l'enceinte Almohade sur l'avenue Moussa Ibn Noussair sont des monuments historiques ayant marqué les lieux depuis des siècles, et ils n'ont subi aucun changement. D'ailleurs, les vestiges de la cité romaine Sala Colonia ont été souvent cités dans les écrits des voyageurs et des chroniqueurs qui passaient par Rabat ou Salé, ils représentaient même un repère géographique à l'époque. Toutefois, sur le plan immatériel, ces deux monuments ont acquis une valeur ajoutée après l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, ce qui renforce davantage le thème patrimonial dans le paysage de la zone de transition.

Quant aux autres composantes, leur ancien agencement dans l'espace est complètement différent de la mosaïque observée d'aujourd'hui (Figure 56). Les terres situées sur la rive droite

du fond de vallée, qui ont été inondées temporairement par les crues de l’oued Bouregreg avant la construction du barrage SMBA, se sont disparues après sa mise en service en 1974, dont une partie a été exploitée par les artisans de la poterie, et l’autre a été mis en culture par les agriculteurs. Ce qui se traduit sur le plan paysager par la disparition de la composante zone humide temporaire, dont une part a été artificialisé par l’extension du complexe artisanal de l’Oulja, et l’autre s’est transformée en parcelles agricoles de cultures de plein champs (Figures 56 & 57).

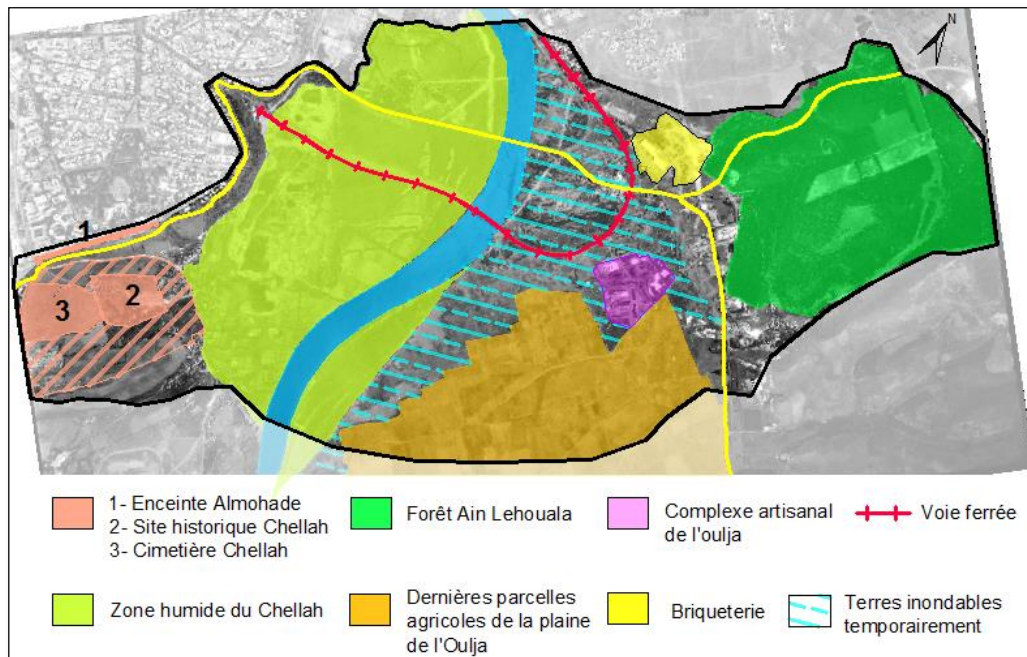


Figure 56 : L'aspect de la zone de transition en 1969 sur la base de l'occupation de l'espace relevé à partir de la photographie aérienne de 1969. (Réalisée par : I. LAHRACH)

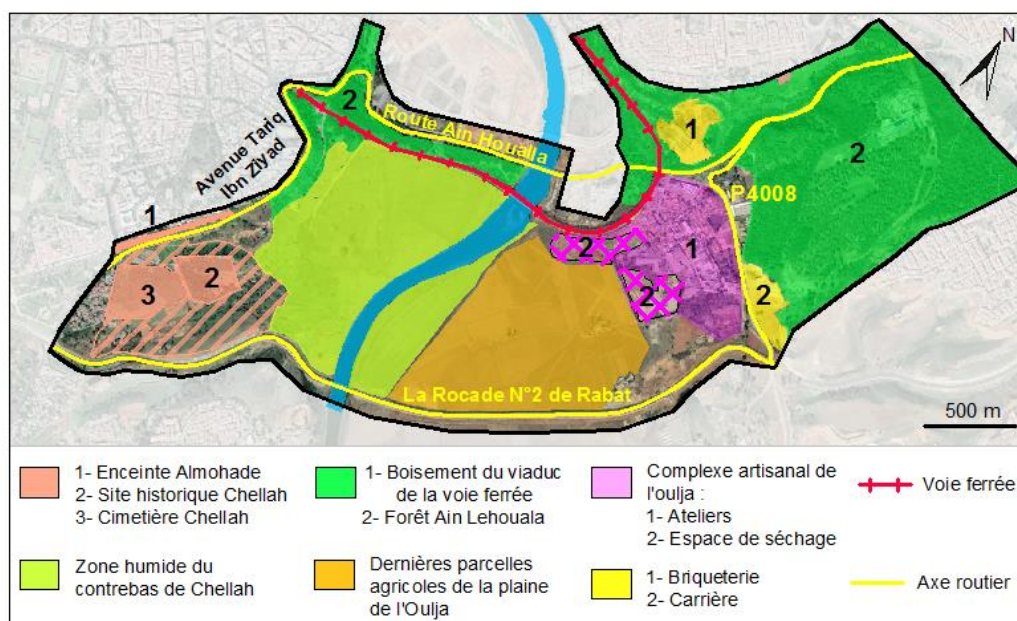


Figure 57 : L'occupation actuelle de la zone de transition (Réalisée par : I. LAHRACH)

En 2014, le paysage de la composante agricole a connu un changement à son tour, en relation avec la construction de la rocade N°2 de Rabat, qui a engendré un morcellement au niveau des parcelles qui bordent de part et d'autre la voie express. Sur le plan paysager, le tracé du nouvel axe routier a nettement contrasté le parcellaire agricole, dont l'impact visuel ressemble à celui des carrières sur les versants : une "cicatrice" (Figure 58).

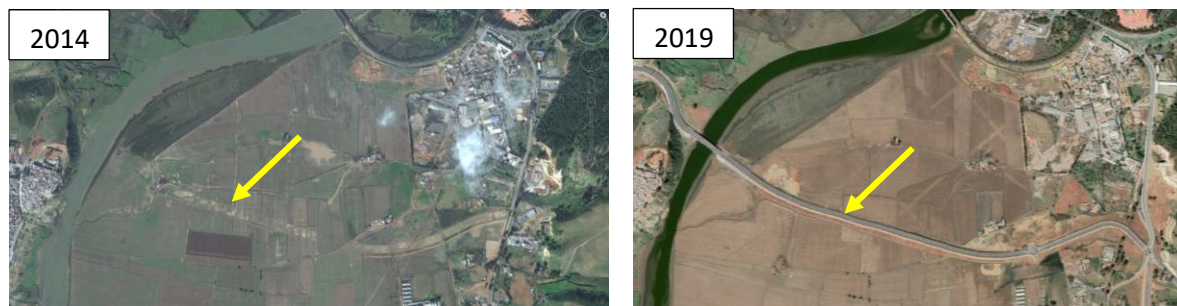


Figure 58 : Effet de "cicatrice" du passage de la voie express de la rocade N°2 sur le parcellaire agricole, observé d'en haut, à partir des images satellites Google earth, avant et après.

En ce qui concerne la zone humide située sur la rive gauche au contrebas du Chellah, elle a pu persister aux pressions exercées par la construction du barrage et ses conséquences multiples. Cependant, sa superficie a diminué. Nous remarquons sur la photographie aérienne de 1969 qu'elle se déployait jusqu'en aval de la voie ferrée (Figure 56), alors qu'aujourd'hui, elle se limite² au viaduc du chemin de fer, et l'autre partie a été replantée par des arbres d'Eucalyptus et d'Acacias (Figure 57). En effet, le paysage matorral qui marque aujourd'hui le regard de l'observateur, de part et d'autre de la voie ferrée, a substitué un paysage disparu, celui d'une zone humide.

Un autre type de paysage en relation avec un mode d'occupation ancestrale de la composante humide a complètement disparu de la zone de transition, il s'agit des marais salants. Historiquement, les salines de l'estuaire du Bouregreg ont sculpté le paysage pendant des siècles (voir le paragraphe 3.1.2). Depuis de la deuxième moitié des années 1950, la pratique de la saliculture a connu le début de sa régression. Après la mise en service du barrage SMBA en 1974 ayant bouleversé les échanges naturels entre l'eau de mer et l'eau du fleuve dans l'estuaire, les salines ont été totalement abandonnées, d'où leur disparition complète du paysage de la zone de transition.

Afin de protéger ce qui reste de la composante zone humide estuarienne du Chellah, celle-ci a été classée par le plan directeur des aires protégées du Maroc, dans les années quatre-vingt-dix, comme un site d'intérêt biologique et écologique (SIBE). Pareillement que la composante patrimoniale classée patrimoine mondial, le classement SIBE a mis en avant le thème zone humide dans le paysage de la zone de transition.

Quant à la composante matorral liée à la forêt de Ain Lahouala, cette dernière a gardé la même superficie, mais la densité des arbres a diminué en comparant l'état actuel avec celui de 1969. Cette régression en effectif s'explique par des facteurs naturels d'ordre climatique, notamment le manque des précipitations et des températures estivales élevées, approfondis par des facteurs anthropiques en relation avec l'abattage des arbres et le surpâturage.

Synthèse des transformations du 3^{ème} ensemble paysager de la vallée du Bouregreg

En guise de bilan des transformations de la zone de transition, appréhendées sous l'angle des changements intervenus sur chacune de ses composantes paysagères, celle-ci présente une dynamique d'évolution plus prononcée comparée aux deux premiers ensembles de la basse vallée du Bouregreg. L'aspect paysager actuel a connu une reconfiguration par rapport à celui observé sur la photographie aérienne de 1969, et plus particulièrement à partir de 1974, date de la mise en service du barrage SMBA, qui engendré la disparition de trois composantes paysagères qui ont existé très longtemps, à savoir, les marais salants, les terres inondables temporairement de la rive droite et une partie de la zone humide estuarienne de la rive gauche. Par ailleurs, d'autres composantes paysagères se sont développées davantage dans cet ensemble pour remplacer les disparues. C'est le cas de la composante artisanal, agricole et le boisement du viaduc de la voie ferrée. Cette dynamique de transformation de la zone de transition, induite par des facteurs anthropiques, annonce sur le plan spatial le rapprochement du secteur le plus métamorphosé de la vallée du Bouregreg par les activités humaines, notamment par les projets d'aménagement, c'est la zone de l'embouchure.

7.4 Le 4^{ème} ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg : l'embouchure de l'oued

Le 4^{ème} ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg représente sa partie terminale ou son embouchure, situé entre la route de Ain Lahouala qui franchit le fleuve au niveau du pont El Fida, et l'océan atlantique (Figure 59). Sur le plan morphologique, après un long évasement, la vallée se resserre de nouveau à l'échelle de cet ensemble où elle reprend son aspect encaissé de sa section amont, avec deux rives contrastées suivant le chenal sinueux de l'oued, d'une direction Nord-ouest.

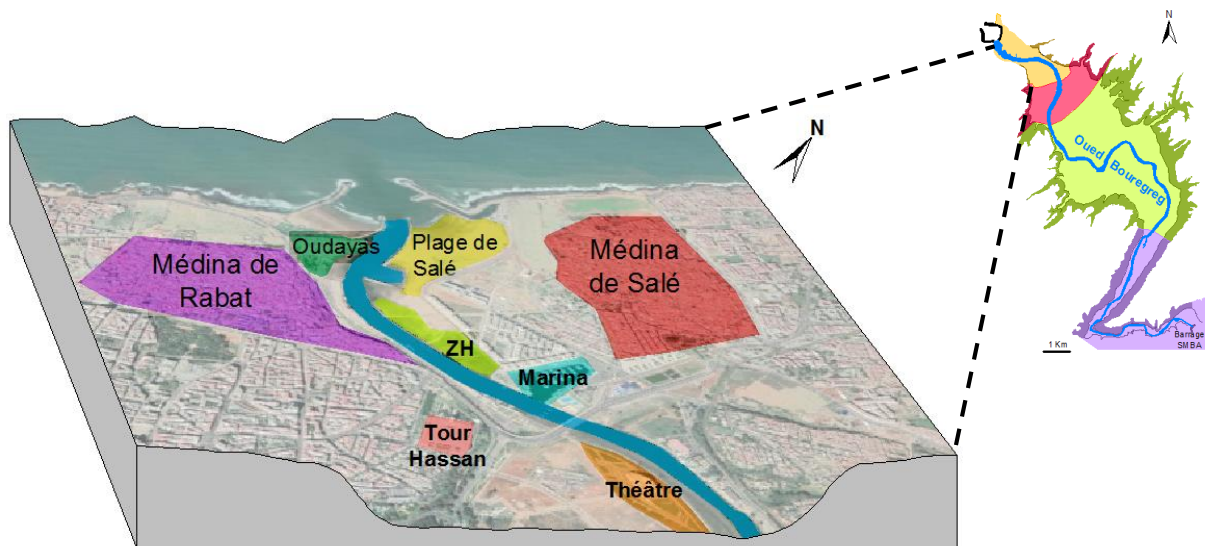


Figure 59 : Bloc diagramme illustrant la localisation du dernier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg.

Réalisé par : I. LAHRACH

En amont du pont Hassan II, la rive gauche est plus large avec des versants pentus (23%).

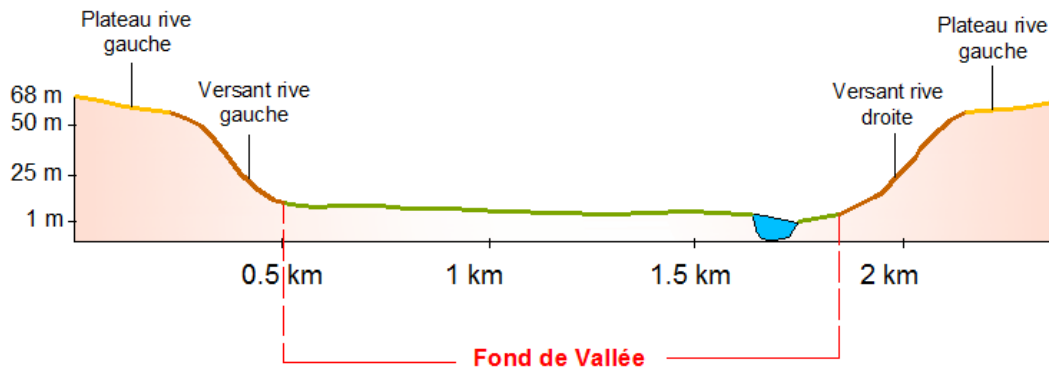


Figure 60 : Coupe schématique illustrant la morphologie de l'embouchure entre le pont Al Fida et le pont Hassan II.

Réalisée par : I. LAHRACH

Alors qu'en aval du pont Hassan II, la morphologie s'inverse, la rive droite est relativement basse avec un fond plus large et des versants moins pentus. Tandis que la rive gauche est plus élevée, avec un fond étroit et des versants plus escarpés se terminant par un promontoire rocheux d'environ une trentaine de mètres de haut, qui domine l'océan atlantique.

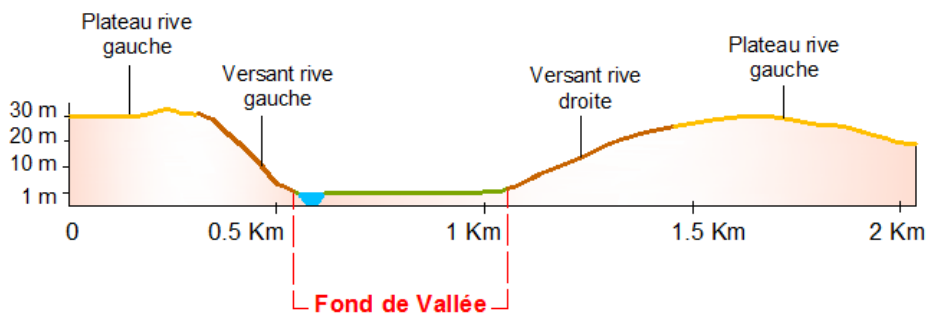


Figure 61 : Coupe schématique illustrant la morphologie de l'embouchure en aval du pont Hassan II

Réalisée par : I. LAHRACH

Le paysage de l'embouchure est un "paysage d'ambiguïté", marqué par un trafic intense entre les deux rives et par différents moyens de mobilité, de grands chantiers d'aménagement et de construction en cours de mise en œuvre, des équipements et infrastructures prestigieux, des installations commerciales, touristiques et de loisirs. En outre, un autre type de paysage s'impose avec force aux alentours de l'embouchure, il s'agit des monuments historiques d'une grande qualité architecturale, c'est notamment le cas de la Kasbah des Oudayas qui domine à fois la mer et le fleuve sur la rive gauche, et le minaret de Hassan, l'édifice emblème de la capitale Rabat.

En terme de gradient de transformation, l'embouchure du Bouregreg représente la zone la plus transformée de la vallée par rapport aux autres ensembles paysagers, elle est la scène

des deux premières séquences du projet d'aménagement de la vallée (S1 et S2)⁶³, initié en 2006, qui l'a profondément chamboulé. Ces transformations révèlent les nouvelles perceptions des aménageurs du rôle que l'embouchure est censé jouer.

Pour comprendre les mutations paysagères, nous avons exploité la configuration topographique du terrain (Figure 61), en choisissant deux points d'observation : le premier d'en haut du côté de Rabat, et l'autre d'en bas, sur la rive de Salé. Le point de vue en hauteur nous a facilité la lecture globale du paysage de l'embouchure en profil transversal. Cette position montre à la fois le contraste et la rupture entre le contexte d'urbanisation de l'embouchure en relation avec le nouveau projet d'aménagement, et son cadre urbain et patrimonial immédiat lié aux villes de Rabat et Salé. Par ailleurs, la vue d'en bas au niveau du fleuve montre que les deux rives de l'embouchure sont aménagées différemment avec une fonction commune : les loisirs.

Pour mettre en lumière les transformations intervenues dans le paysage de l'embouchure, nous l'avons décomposé en trois composantes paysagères.

7.4.1 La composante fond de vallée : le cœur des transformations de l'embouchure

L'ensemble des aménagements réalisés ou en cours de mise en œuvre dans le secteur de l'embouchure du Bouregreg (voir le paragraphe 6.4) ont été planifiés sur le fond de vallée (Figure 62). Les nouveaux équipements et infrastructures mis en place ont engendré des transformations radicales et accélérées dans le paysage. L'embouchure est devenue ainsi porteur de l'image de la "modernité" et du "développement" de l'agglomération Rabat-Salé, via de nouvelles pratiques et fonctions axées sur les loisirs et les activités récréatives, attribuées à cet espace par ses aménageurs.

Sur la rive droite de l'embouchure, une autre fonction s'est rajoutée sur le fond de vallée, il s'agit de la fonction résidentielle en relation avec les résidences de "haut standing" dénommées Bab Al Bahr (Photo 59), rattachées au port de plaisance du Bouregreg pour constituer le complexe de la Marina. Un autre chantier de construction d'un hôtel de luxe attenant aux résidences Bâb Al Bahr est en cours de mise en œuvre pour renforcer le résidentiel au niveau de l'embouchure du Bouregreg.

Nous rappelons que les constructions sur le fond de vallée n'ont pas pu être réalisés sans la limitation des risques d'inondation par la construction du barrage SMBA en amont. Cette infrastructure hydraulique a favorisé l'urbanisation du fond de vallée.

⁶³ La S1 est la première séquence du projet, dénommée Bab Al Bahr. La S2 est la deuxième séquence, appelée Al Saha Al Kabira.

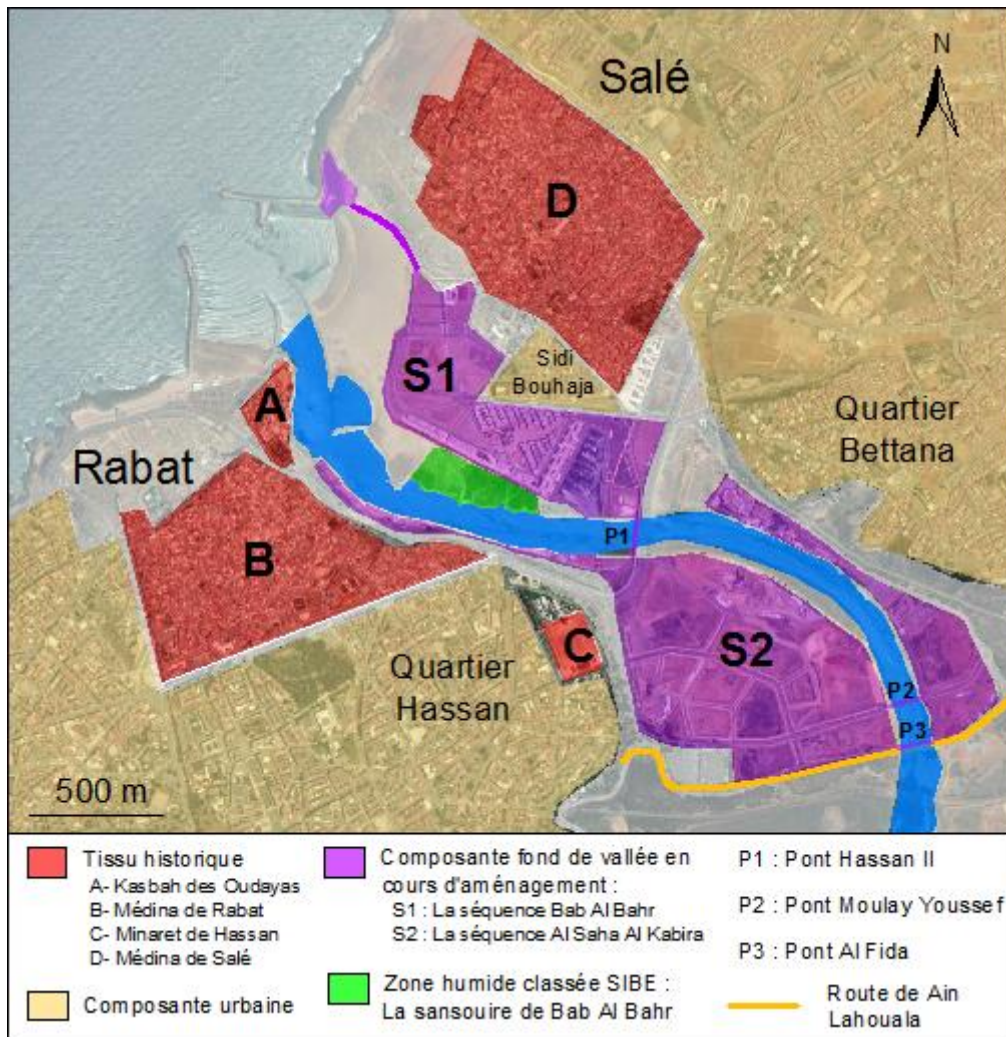


Figure 62 : Les composantes paysagères de l'embouchure du Bouregreg
 Réalisée par : I. LAHRACH, à partir de l'image satellite Google Earth 2019



Photo 59 : Les immeuble Bab Al Bahr, en arrière-plan, vus depuis le quartier Mellah de la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg

La zone humide : une sous-composante du fond de vallée impactée par les projets

Au sein de la composante fond de vallée, il existe une sous-composante aussi importante sur le plan écologique que paysager. Il s'agit de la sansouire de Bab Al Bahr (Photo 60), la dernière zone humide estuarienne de la basse vallée du Bouregreg (Figure 62), elle se déploie sur superficie de 5 ha environ, au niveau de la rive droite de l'embouchure (HCEF, PDAP, SIBE littoraux/Vol.3, p.75). Elle est occupée majoritairement par des espèces à *Salicornia perennis*, *Spartina maritima*, et d'une végétation algale (INGEMA, 2002, p.41). Cette sansouire est la 3^{ème} zone humide de la vallée du Bouregreg classée site d'intérêt biologique et écologique (SIBE) par le Plan directeur des aires protégées au Maroc (HCEF, PDAP, SIBE littoraux/Vol.3, p.75), témoignant ainsi d'une importante biodiversité pour cet écosystème halophyte.



Photo 60 : La sansouire de Bab Al Bahr située sur la rive droite de l'embouchure du Bouregreg

La sansouire de Bab Al Bahr est très menacée en raison des comblements par les actions d'aménagement de la première phase du projet Bouregreg, en particulier par la construction du complexe de la Marina (Résidences + port de plaisance). L'étude environnementale réalisée par le bureau d'étude INGEMA a mentionné que certaines espèces floristiques telles que les *Spartina maritima*, *puccinellia festucaeformis* (endémique), *Suaeda maritima sub sp.*, *Perennans* (endémique), sont les plus rares, vulnérables et menacées de disparition par les divers impacts négatifs qui pourraient s'exercer par les travaux d'aménagement (INGEMA, 2002, p.41).

7.4.2 La composante urbaine sur les plateaux : la forme dominante de l'embouchure

La présence urbaine aux alentours de l'embouchure du Bouregreg remonte au XI^e siècle, avec la création de la Médina de Salé en premier sur la rive droite, puis la Kasbah des Oudayas et la Médina de Rabat sur la rive gauche. Ces trois quartiers sont les premiers noyaux urbains de l'agglomération Rabat-Salé d'aujourd'hui, ils ont été édifiés sur les zones les plus élevées par rapport au fond de vallée afin de se protéger des crues de l'oued Bouregreg.

Au début du XX^e siècle, après l'instauration du protectorat français au Maroc et le choix de Rabat comme la nouvelle capitale du royaume, la forme urbaine s'est renforcée davantage à l'échelle de l'embouchure. Parmi les quartiers qui ont été planifiés et construits dans les normes de l'art de l'urbanisation à l'époque, nous avons le quartier Hassan construit dans la même logique des bâtisseurs antérieurs, être en hauteur et à l'abri des crues de l'oued. Sur la rive

opposée, les hauts de versant sont occupés par les quartiers résidentiels de Bettana, Sidi Bou-Sedra et Sidi Bouhaja (Figure 62).

Le tissu historique : le caractère patrimonial de la forme urbaine de l'embouchure

Le tissu patrimonial est très associé à la forme urbaine de l'embouchure du Bouregreg. Quatre monuments historiques majeurs surplombent les deux rives de l'embouchure (Figure 62). Du côté de Rabat, nous avons la Kasbah des Oudayas, le quartier Mellah de la Médina de Rabat et le Minaret de Hassan avec le mausolée Mohamed V. Ces trois monuments ont été classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Sur la rive droite du côté de Salé, nous avons la Médina et son arsenal maritime datant de l'époque mérinide, classés patrimoine national (voir paragraphe 2.3.6).

7.4.3 Les transformations intervenues sur les composantes paysagères de l'embouchure

Afin de mesurer l'ampleur des mutations paysagères de l'embouchure du Bouregreg, nous examinerons la composante fond de vallée et la sous-composante zone humide, comme étant les plus métamorphosées par les actions d'aménagement au niveau de cet ensemble. Les autres composantes n'ont pas subi de changement significatif. Sur le plan méthodologique, il s'est avéré opportun de chercher l'état des lieux de l'embouchure du Bouregreg, à travers les modes d'occupation antérieurs à l'arrivée du projet Bouregreg, afin de se rendre compte réellement des transformations de l'image d'aujourd'hui.

Sur la base des documents historiques consultés autour de l'histoire de la ville de Salé et de sa rivale Rabat, il en découle que la fonction principale de l'embouchure du fleuve Bouregreg était le commerce portuaire en plus de la course maritime (voir paragraphe 3.3 du Chapitre 3). Pendant des siècles, le paysage du fond de vallée a été marqué par des installations portuaires fluviales, liées aux ports de Salé et de Rabat, ayant existé consécutivement (Figure 63). Ce mode d'occupation a façonné le paysage de l'embouchure jusqu'aux années 1940, puis il a connu un déclin à la suite de la baisse du trafic du port fluvial de Rabat, qui a été officiellement abandonné par les institutionnels français. Depuis ce temps, d'autres activités sont apparues sur les restes des installations portuaires, en relation avec la pêche artisanale pratiquée essentiellement par la population locale des quartiers avoisinants (l'Oudaya, Mellah, Souq-Tahti, ...). En plus des bateaux de pêche accostés dans le fleuve sur le quai de l'ancien port, cet espace libre s'est transformé en un espace de pêche et de vente des poissons et ses activités connexes (vente des verts néréides, fabrication manuelle des filets de pêche...). L'Alose ou Chabel a dominé la pêche et la vente au niveau de l'embouchure du Bouregreg. D'ailleurs, cette espèce représentait le poisson emblématique du fleuve, qui l'a malheureusement déserté après la construction du barrage SMBA (Voir paragraphe 3.1.3 du chapitre 3).

Un peu plus en amont de l'ancien port, un autre type d'occupation rattaché à la fonction commerciale a marqué la rive gauche du fond de vallée de l'embouchure, il s'agit de la halle aux grains du Bouregreg, appelée localement "Rahba" (Figure 63). Apparue dans les années 20-30 du siècle dernier, Rahba est une grande place ou un grand marché permanent destiné à la vente de tout type de grain (céréales, légumineuses...), permettant aux Rbatis et Slaouis de s'approvisionner en grains et épices en tout genre. La place de Rahba du

Bouregreg est un héritage populaire ancré dans la mémoire des lieux et de ses habitants⁶⁴, comme l'indique un article de la quotidienne d'information Aujourd'hui Le Maroc sur la délocalisation de la halle aux grains⁶⁵.

Sur la rive droite de l'embouchure, nous avons pu relever les anciennes occupations à partir de l'observation de la photographie aérienne de 1969, où apparaissait une grande zone humide estuarienne avec des Schorres, au-delà de laquelle on observait un grand espace construit, avec un stade de football de forme nettement clair sur la photo aérienne (Figure27). D'après nos recherches, il s'est avéré que c'est un terrain de foot de l'Association Sportive de Salé (l'ASS). D'après un entretien avec Mme.Leila Bzioui, Directrice du pôle de l'Architecture à l'AAVB, elle nous a informé que les autres bâtiments correspondaient à une caserne militaire et un petit hôtel, qui ont été expropriés pour édifier la Marina en 2007.

En dehors des installations portuaires, de l'environnement de la pêche artisanale, et de la halle aux grains, le reste du fond de vallée de l'embouchure était non bâti, occupé par des terres marécageuses inondables, soumises régulièrement aux crues de l'oued Bouregreg et aux balancements des eaux de la marée (un système estuarien). Dès 1954, tout le périmètre de l'embouchure du Bouregreg a été classé en zone non constructible par un arrêté viziriel, dans le but de protéger la Médina de Rabat et ses vues panoramiques sur l'estuaire du Bouregreg. L'ensemble de ces facteurs ont limité durant de longues années l'apparition de nouveaux modes d'occupation formel en dehors des fonctions que nous venons d'évoquer. Cependant, chez la population, les terres marécageuses inondables, non occupées, représentait un endroit "vide" voire nuisible, qu'ils ont transformé peu à peu en décharge anarchique. C'est le cas des terres marécageuses situées derrière la place de Rahba, elles se sont transformées au fil des années en dépotoir de gravats, conséquence d'une urbanisation galopante sur de la rive gauche dans la deuxième moitié de XXe siècle. D'après L.Bzioui, Architecte à l'AAVB, plus de trois Millions m³ de gravats ont été évacués de cette zone avant le démarrage des travaux d'aménagement de la séquence Saha al Kabira.

⁶⁴ L'exemple d'une ancienne pratique populaire liée à la Halle aux grains : à l'approche de la grande fête de l'Aïd Al Adha, les habitants de Rabat et de Salé se dirigeaient par réflex vers Rahba du Bouregreg pour s'approvisionner en épices.

⁶⁵ Voir l'article sur le lien <http://aujourd'hui.ma/societe/la-halle-aux-grains-du-bouregreg-demenage-46292>

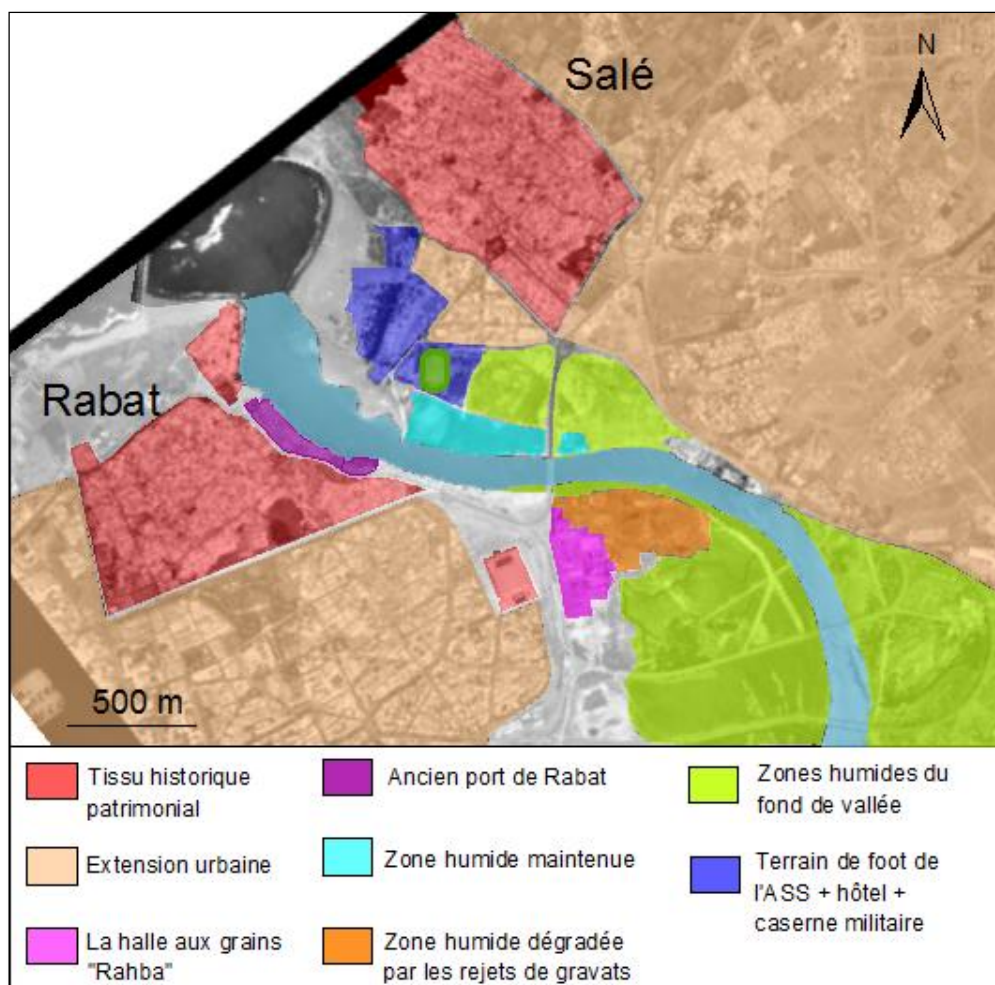


Figure 63 : Les anciens modes d'occupation de l'embouchure du Bouregreg sur la base la photographie aérienne de 1969

Réalisée par : I. LAHRACH

7.4.4 Synthèse des mutations du paysage de l'embouchure du Bouregreg après le démarrage du projet actuel

Après la mise en œuvre du projet de la vallée du Bouregreg en 2006, les nouveaux aménagements autour du fleuve en tant qu'un élément de décor, ont rompu les liens avec les modes d'occupation antérieurs. De nouveaux équipements modernes et fastueux ont reconfiguré le paysage de l'embouchure, impulsés par la volonté des acteurs institutionnels à la tête desquels le souverain marocain, et la mobilisation de fonds par des partenariats public-privés, ce qui a accéléré davantage les transformations.

Dans le cadre des opération d'aménagement de la séquence Bab Al Bahr (S1), les occupations portuaires fluviales liées aux fonctions commerciales ont complètement disparu du paysage (Figure 28). Sur la rive gauche, toutes les anciennes occupations ont été rasées, le quai du port abandonné de Rabat s'est transformé en une longue promenade publique en bord de fleuve, présentant à ses visiteurs des prestations de restaurations, de loisirs, sportives et récréatives, payantes ou gratuites (Voir paragraphe 2.4).

Quant à la rive droite, elle s'est vue dotée d'une infrastructure fastueuse, il s'agit de la Marina du Bouregreg. Les terrains privés de l'ASS et de l'hôtel, ainsi que celui la caserne militaire, ont été expropriés par l'AAVB. Ces constructions ont été complètement détruites pour mettre à la place les immeubles de "haut standing" de la Marina. Tandis que les terres marécageuses avec une partie de la zone humide estuarienne de la rive droite, elles ont été éliminées pour pouvoir aménager le port de plaisance.

Concernant les activités liées à la pêche et la vente des poissons dans l'embouchure, l'AAVB a fait le choix de délocaliser complètement cette fonction du fleuve vers la mer. Un nouveau port de pêche a été construit sur la façade atlantique de Salé, pour accueillir les poissonniers et les pêcheurs du Bouregreg (voir paragraphe 2.1.3). Sauf que, malgré les efforts menés par les responsables de l'AAVB, la vente des poissons et ses activités connexes continuent d'exister jusqu'à aujourd'hui, même d'une façon informelle. Sur le nouveau quai aménagé récemment dans une optique récréative, celui-ci est exploité par les poissonniers qui viennent tous les matins vendre leurs marchandises, à côté desquelles se trouvent les fabricants des filets de pêche. Cet "ancien" mode d'occupation de la rive gauche de l'embouchure n'a pas disparu du paysage, malgré les efforts déployés par les aménageurs de la vallée. Un constat qui remet en cause la politique de la table rase et de l'expulsion des acteurs locaux, menée par l'AAVB et ses partenaires, qui sera évaluée dans le chapitre 8.

Les opération d'aménagement de la deuxième séquence du projet Bouregreg (S2) ont été menées dans la même logique de la "Table rase", avec comme principale vocation cette fois ci, promouvoir le côté culturel dans la vallée. De ce fait, la place de Rahba a été délocalisée loin de son environnement d'origine, l'embouchure, vers un nouveau site devant la gare routière d'El Qamra, pour pouvoir récupérer le terrain qui va recevoir les infrastructures de la séquence Saha al Kabira (Figure 64). L'effet urbain au niveau de cette séquence du projet est le plus impactant. Sur la rive gauche, l'ensemble les terres initialement inondables, situées derrière la place de Rahba, ayant subi des pollutions par le rejet des gravats, elles ont été dépolluées pour recevoir le grand théâtre de Rabat, destiné à devenir le futur édifice emblématique de la vallée du Bouregreg. Alors que sur la rive droite, avec la Tour Mohamed VI en cours de construction, les dernières terres marécageuses du fond de vallée ont disparu.

Le projet de construction de la Tour risque de chambouler l'image de l'embouchure, ce gatte ciel haut de 250 mètres remet en cause les spécificités paysagères de cet ensemble, dont la rive gauche est inscrite sur la liste du patrimoine de l'humanité. Le projet de la Tour semble contraindre aux recommandations de l'UNESCO en matière d'aménagement d'un site classé patrimoine mondial, dans la mesure où ce type de bâti allait à l'encontre de la valeur universelle exceptionnelle du site. La mission de conseil conjointe du Centre du patrimoine mondial/ICOMOS/ICCROM, a suggéré de « *reconsidérer l'emplacement de la tour* ». Nous reviendrons plus en détail sur la question patrimoniale de l'aménagement dans le chapitre 8 (paragraphe 8.2).

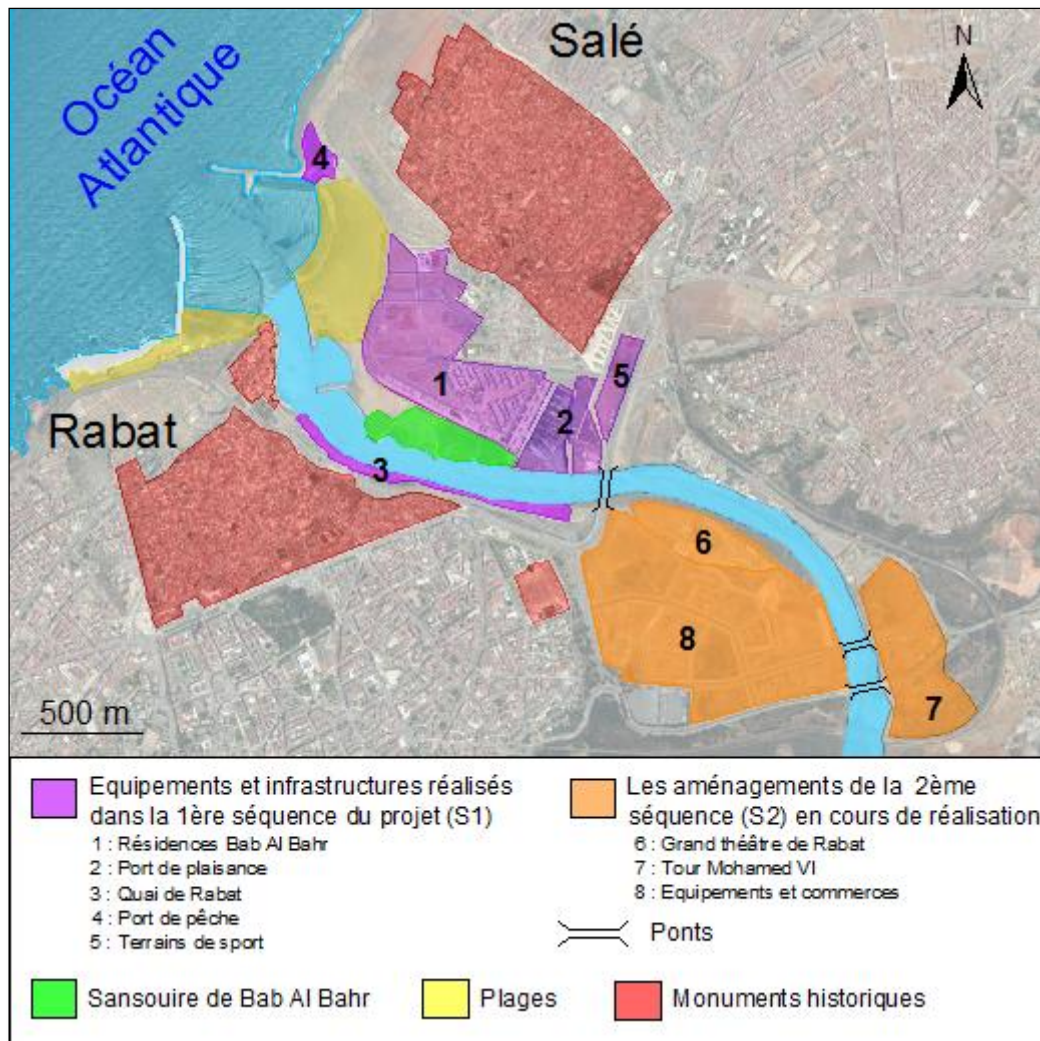
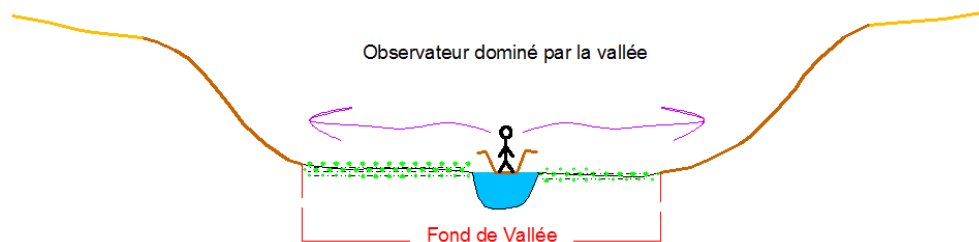


Figure 64 : Les nouvelles modalités d'occupation du fond de vallée de l'embouchure du Bouregreg à la suite des travaux d'aménagement des séquences 1 et 2 du projet Bouregreg

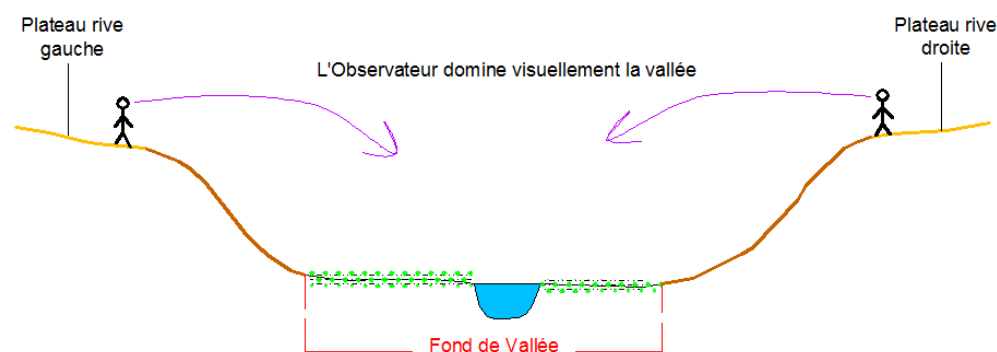
Réalisée par : I. LAHRACH

Conclusion du chapitre 7

Les observations du paysage de la vallée du Bouregreg faites en parcourant physiquement le terrain en tous sens (regard, sons, ressenti), depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au barrage SMBA, étaient une première phase de la lecture et de l'analyse qualitative des transformations. Outre, pour lire le paysage, nous avons choisi deux échelles d'observation complémentaires, en exploitant la configuration topographique du terrain. La première échelle se situait à l'intérieur de la vallée « in situ », au niveau du cours d'eau⁶⁶, où nous avons le ressenti d'être dominés par la vallée et le regard était relativement limité par la hauteur des versants, plus ou moins prononcée selon les endroits.



La deuxième échelle correspondait à des points d'observation situés en hauteur, sur les bords des plateaux qui surplombent la vallée, en amont de Rabat-Salé. Ces points de vues nous ont permis de dominer la vallée et de contempler d'en haut le grand paysage.



Basée sur les deux échelles d'observation, « in situ » et « d'en haut », la lecture en termes d'ambiances paysagères a révélé des contrastes entre les ensembles et les composantes paysagères qui façonnent la basse vallée, de l'aval vers l'amont. En partant de la zone de l'embouchure, le déplacement dans la vallée permet de passer d'une vallée marquée par une ambiance urbaine, en cours d'aménagement, qui subit d'énormes changements, où les monuments historiques hérités du passé confèrent une touche d'authenticité à ce paysage. Plus on avance vers l'intérieur, plus l'ambiance change progressivement vers une ambiance de campagne. La vallée devient plus évasée, ouverte, avec une large plaine agricole à caractère champêtre, où le regard semble illimité. Par ailleurs, ce cadre paysager qui se

⁶⁶ Nous avons parcouru la vallée depuis le cours d'eau dans une embarcation que nous avons loué pour une journée. C'est le chef des barcassiers du Bouregreg qui nous a accompagné dans cette visite.

rapproche du pittoresque est toutefois "entachée" par des fronts d'habitats insalubres situés en hauteur sur les plateaux.

En quittant le secteur centre vers l'amont, la vallée se resserre en prenant un aspect encaissé avec de hauts versants imposants. À cette échelle, et contrairement à la zone de l'embouchure, nous avons le ressenti d'être dans nature, loin de la congestion et de la ville et des impacts négatifs de l'urbanisation. L'abondance et la diversité de la végétation et de l'avifaune au niveau de cette zone offre une cohérence et une harmonie visuelle au paysage que ce soit entre les deux rives ou à l'échelle de l'ensemble de cette partie.

En terme de lecture et d'analyse des mutations paysagères de la basse vallée du Bouregreg, à ce stade, on ne peut que reconnaître la radicalité des transformations récentes du quatrième ensemble paysager par rapport aux autres ensembles. À la suite de la mise en œuvre du nouveau projet d'aménagement, le secteur de l'embouchure semble être en rupture totale avec son image ancienne relatée plus haut. Les nouveaux aménagements à caractère contemporain ont dessiné un nouveau paysage révélant en tout cas un fort volontarisme alliant ambition, modernité, technicité et choix politiques, mais en tension avec les dimensions patrimoniales, environnementale, sociales. Le choix de l'urbanisation du fond de la vallée par la mise en place des infrastructures d'envergure tel que le complexe de la Marina, le Grand théâtre de Rabat et le gratte-ciel Mohamed VI reste discutable. Il met fin à l'image dégradée du fond de vallée par la pollution, tout en mettant en péril une bonne partie de ses zones humides aboutissant à une mutation complète. On passe d'un paysage à caractère "naturel" dégradé à un paysage urbain dénaturisé.

Chapitre 8 : Les enjeux paysagers et patrimoniaux du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

Discussion et Essai d'évaluation des mutations de la zone de l'embouchure

Introduction

À travers notre recherche bibliographique, nous avons constaté l'absence de toute démarche d'évaluation officielle du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, émanant de sa maîtrise d'ouvrage à savoir l'AAVB. Au cours de nos échanges avec les responsables de l'Agence dans le cadre des entretiens qualitatifs, nous avons interrogé s'il a été mis en place une démarche pour évaluer les éventuels enjeux relatifs au projet, au moins de façon partielle pour les séquences déjà achevées telles que la S1. La réponse de la Directrice de l'Architecture à l'Agence, Mme. L.Bzioui, s'est focalisée sur le paramètre de la fréquentation de la zone de l'embouchure, qui a vu l'arrivée d'un nouveau public après l'aménagement de la promenade fluviale de Rabat et de la Marina de Salé, pour conclure que "le projet est réussi" :

« C'est l'usager qui te permet de dire si tu as réussi ou pas un aménagement ou une construction ou une infrastructure. La population est satisfaite de ce qu'on a fait jusqu'à aujourd'hui sur la séquence 1. Pour nous, quand on a un feedback positif, c'est déjà bien ».

Pareillement pour l'Architecte membre de la commission royale ayant conçu le projet, Mr.A.Mountassir, qui, selon ses propres observations sur le terrain, il constatait le nombre important des visiteurs à l'échelle des deux rives de l'embouchure. Ce qui traduit d'après lui, une réussite du projet à l'échelle de sa première séquence pour répondre à une demande sociale :

« Avant hier j'étais à l'embouchure du Bouregreg, il y avait un monde fou que ce soit du côté de Rabat ou de Salé. Donc sur ce plan là je trouve que c'est une réussite parce que les gens viennent avec leurs enfants, ils se baladent, ils jouent, ils s'amuse, c'est extraordinaire, ça me réjouit »

Certes, les taux de fréquentation du l'embouchure après son réaménagement peuvent représenter un indice pour l'évaluation de la demande sociale d'un aménagement donné. Néanmoins, dans l'absence de données statistiques officielles sur le nombre des visiteurs fréquentant les deux rives de l'embouchure, les déclarations des deux acteurs interviewés basées essentiellement sur des observations de terrain, restent très subjectives, voire imprécises, car un seul paramètre, "fréquentation", ne peut en aucun cas être fiable pour évaluer quoique ce soit.

En revanche, le constat d'absence d'une démarche d'évaluation du projet Bouregreg, mise en place par les aménageurs, est compensé dans la bibliographie par des travaux de recherches dans le cadre des thèses de doctorat, ayant comme objectif l'évaluation des impacts du projets Bouregreg, avec différentes entrées, selon la discipline de chaque chercheur. à titre d'exemple, l'enjeu de la durabilité a été évalué dans la thèse de Nawal BENABDELLAH,

soutenue en 2016⁶⁷. L'urbanisme du projet est une autre dimension qui a été mis en exergue dans la thèse de Hicham MOULOU DI soutenue en 2015⁶⁸. Les enjeux de l'aménagement de l'espace dans les sciences sociales sont une troisième dimension qui a été évaluée par Abdellah MOUSSALIH en 2019.

En ce qui concerne le présent travail de recherche, nous avons également soulevé un certains nombres d'enjeux relatifs à ce contexte d'aménagement. L'analyse paysagère des mutations de la zone de l'embouchure a démontré qu'elle a été impactée par les équipements mis en place dans le cadre de la S1 et la S2, visant à affirmer la modernité et le développement, non seulement de la vallée mais de toute l'agglomération de Rabat-Salé, dont les conséquences méritent d'être discutées et évaluées. Pour faire, nous nous sommes appuyés sur trois paramètres affichés par l'AAVB, faisant référence aux dimensions :

- Environnementale : « *L'environnement est notre richesse* » ;
- Patrimoniale : « *le patrimoine est notre valeur remarquable* » ;
- Action sociale ou « *citoyenneté* », telle qu'elle est désignée par l'AAVB.

En tant que paysagiste, un quatrième paramètre relevant de mon domaine de compétence a été rajouté au trois paramètres antérieurs afin d'entreprendre une discussion voire un essai d'évaluation des contraintes et des enjeux relatifs au projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg ; il s'agit de la « *qualité paysagère* ».

En plus des paramètres choisis, l'ensemble des données dont on dispose par le biais des diverses sources et documents bibliographiques, des relevés de terrain, des interviews avec les acteurs locaux et les résultats de l'analyse paysagère seront croisées et confrontées, pour affiner davantage cet essai d'évaluation.

8.1 Les enjeux environnementaux : la première contrainte de l'aménagement

Sous le slogan « *L'environnement : pour une vallée propre* », l'AAVB a entamé ses premières interventions dans la vallée par des opérations de nettoyage et de dépollution du site, visant à « *restituer à la vallée ses qualités intrinsèques originales* », car le site était dans un état de pollution qui permettait aucun aménagement. Nous rappelons que la contrainte environnementale liée à la dégradation de la qualité du fleuve Bouregreg et de sa vallée par différentes modalités d'urbanisation était l'un des facteurs d'aboutissement de l'actuel projet. Les premières actions menées en urgence sur le territoire de la vallée étaient des opérations relatives à l'assainissement liquide de l'oued Bouregreg via l'arrêt et le contrôle des points de rejet anarchiques des eaux usées et du lixiviat, ainsi que la fermeture de deux grandes décharges à ciel ouvert de l'agglomération Rabat-Salé (Akrech et l'Oulja), avec la réhabilitation de celle de l'Oulja, transformée en pépinière gérée par l'AAVB, pour en faire un site de production des végétaux. Les autres opérations mises en œuvre pour confronter les facteurs de nuisance sur le plan environnemental ont été énumérés sur la page Web de l'agence⁶⁹.

⁶⁷ Thèse intitulée : le renouvellement urbain de la zone de l'embouchure du Bouregreg : quelle durabilité pour ce projet d'envergure ?

⁶⁸ Thèse intitulée : Les projets d'aménagement des fronts d'eau de Rabat : systèmes d'action et stratégie d'acteurs

⁶⁹ Voir <http://www.bouregreg.com/environnement/>

8.1.1 La pollution atmosphérique : des divergences dans les faits pour en faire face

Afin de protéger l'environnement de la vallée de la pollution atmosphérique liée principalement au trafic élevé entre ses deux rives, une autre mesure a été prise par l'agence, il s'agit de la mise en service en Mai 2011 d'un nouveau moyen de transport écologique, le Tramway de Rabat-Salé. Celui-ci assure la liaison entre les deux rives de l'oued Bouregreg, en le franchissant au niveau du pont Hassan II. D'après l'AAVB « *Le tramway contribue à préserver l'environnement par la réduction de la pollution et des nuisances sonores* ». Un mois après la mise en service du Tramway Rabat-Salé, une deuxième infrastructure réalisée dans l'esprit de « *réduire les nuisances causées par le fort trafic dans un site historique et touristique important* » a été inaugurée, c'est le Tunnel routier des Oudayas.

Outre les équipements et infrastructures visant la réduction de la pollution atmosphérique à l'échelle de la vallée, l'AAVB a édifié trois nouveaux ponts pour répondre à la demande croissante des déplacements entre Rabat et Salé, devenus de plus en plus problématiques, et faciliter la liaison entre les deux rives du Bouregreg.

« Entre Rabat et Salé il y a un problème énorme de circulation et des embouteillages, c'est un problème grave qu'il faut absolument régler, les gens passent 1h ou 1h30 dans des bouchons, nous avons besoins des infrastructures pour affronter ces problèmes. »

Mr.KACIMI

Or, la construction de nouveaux ponts contribuera à la multiplication du trafic routier, par conséquence, elle va générer plus de pollution atmosphérique par les échappements des véhicules, remettant en cause les discours des responsables de l'AAVB à propos la protection de l'environnement, à l'instar du mot de l'ex-Directeur de l'agence, Mr.Lemghari ESSAKL, dans le 1^{er} Numéro de la Lettre info (annexe 10) :

« La question de l'environnement n'est plus une clause de style, dans le cas de la réhabilitation de la vallée du Bouregreg, la sauvegarde de l'environnement est érigée en principe fondateur ».

8.1.2 Les zones humides estuariennes : un patrimoine écologique menacé par l'urbanisation

Les résultats de l'analyse paysagère de la vallée du Bouregreg ont démontré que les zones humides estuariennes représentent une composante paysagère majeure du fond de vallée. Les sansouires, les schorres, les vasières et les slikkes recèlent un capital biologique et écologique d'une grande valeur, caractérisées par une végétation halophile et une faune terrestre et semi-aquatique très variée (oiseaux, amphibiens, reptiles...), dont certaines espèces sont endémiques du système estuarien marocain.

Nous rappelons que la construction du barrage SMBA, en amont de la vallée, a bouleversé l'écosystème estuarien. La diminution de l'apport hydrique fluvial et l'augmentation de la salinité des milieux a engendré la disparition de plusieurs espèces, en particulier piscicoles tel que l'Alose. Néanmoins, les zones humides estuariennes ont persisté devant ce changement des conditions physiques du milieu, elles se sont progressivement adaptées, en dépit des

transformations dans la faune et la flore (changement de la végétation devenue de plus en plus halophile) (voir les travaux du Pr.M'hamed Bendaanoun⁷⁰).

Une étude environnementale élaborée par le bureau d'étude INGEMA, en 2002, a désigné les zones humides du fond de vallée comme des zones « à protéger » (voir la délimitation des zones à protéger indiquées dans le Rapport de l'étude environnementale d'INGEM en annexe 11). Or, d'après nos investigations de terrain, on s'est aperçu que l'ensemble des nouveaux bâtis, équipements et infrastructures mis en place dans le cadre des travaux d'aménagement de l'embouchure dans ces deux premières phases, S1 et S2, ont été édifiés sur le fond de vallée. Ce qui représente une menace pour la subsistance des zones humides. Pour mettre en exergue le constat de l'urbanisation du fond de vallée, nous avons consulté le plan d'aménagement spécial (PAS), un document d'urbanisme qui détermine le pourcentage des zones urbaines projetées à l'échelle de chaque séquence du projet Bouregreg, récapitulé dans le tableau ci-dessous.

| | Superficie totale en ha | % de la Zone urbaine projetée | Zone urbaine existante |
|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------|
| Bab Al Bahr (S1) | 335 | 42 % | 23 % |
| Al Saha Al Kabira (S2) | 247 | 72 % | 1 % |
| Kasabat Abi Raqraq (S3) | 2282 | 22 % | 2 % |
| Sahrij el Oued (S4) | 1055 | 57 % | 0 % |
| Al Manezh al Kabir (S5) | 1494 | 44 % | 0 % |

Tableau 5 : Pourcentages des surfaces urbanisables projetées sur chaque séquence du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

Source : AAVB, PAS, 2009

Sur la zone de l'embouchure, les pourcentages des surfaces urbanisables projetées (S1 et S2), compris dans le PAS, affirment nos constatations sur le terrain. La répartition de l'urbanisation entre les deux rives du Bouregreg a été conditionnée par le facteur topographique, En aval du pont Hassan II, le terrain est plus disponible sur la rive droite que sur la rive gauche. De ce fait, pour le cas de la première phase du projet (la S1), 42% de la surface des terres de la rive droite de l'embouchure ont été urbanisés par le complexe du Bouregreg Marina, un aménagement classé par l'AAVB sous la rubrique des infrastructures hydrauliques !? Le port de plaisance accompagné de son programme immobilier Bab Al Bahr ont complété l'urbanisation de la zone humide de rive droite de l'embouchure, dont une partie a été occupée anciennement par le stade de football de l'ASS et la caserne militaire. Il ne reste aujourd'hui que la sansouire classée SIBE, et qui, malgré la protection, a subi une fragmentation par le creusement du bassin du port de plaisance, menaçant ainsi son équilibre écologique et sa biodiversité.

⁷⁰ Voir la thèse de M'hamed BENDAANOUN, soutenue en 1981, intitulée : étude synécologique et syndynamique de la végétation halophile et hygro-halophile de l'estuaire du Bou-Regreg (littoral atlantique du Maroc) : application et perspectives d'aménagement.

Selon les chiffres du tableau 3, confortés par nos relevés de terrain, l'aménagement de la deuxième phase du projet (la S2) aura le plus fort impact urbain, avec un taux de 72%. Du côté de Rabat, une zone humide d'environ 68 ha située entre le pont Hassan II et le pont Al Fida, dont l'occupation traditionnelle a été liée en partie au Hall à grain (Rahba) est complètement supprimée. Elle reçoit aujourd'hui les chantiers du programme Amwaj, dont les travaux ont été repris après des années de retard à cause de la crise financière de 2008 (Voir Paragraphe 6.1.3). Le grand théâtre de Rabat (GTR), désigné à devenir la pièce maîtresse de cette zone comme étant une « œuvre du future ».

Le plan programme de la zone en question a planifié « *des commerces de haut de gamme ou de luxe* » à proximité du GTR (Figure 65). La nature de ces commerces n'a été dévoilée qu'en Novembre 2019, il s'agira du futur Morocco Mall Rabat, détenu par le groupe Aksal, qui sera construit sur une superficie de 110.000 m² (Figure 66).



Photo 61 : Photo prise le 06 Mars 2018 après une période pluvieuse montrant au premier plan l'ancienne zone humide de rive gauche, où c'est nettement observable les quantités d'eau stagnante. Au deuxième plan, le chantier de construction du GTR

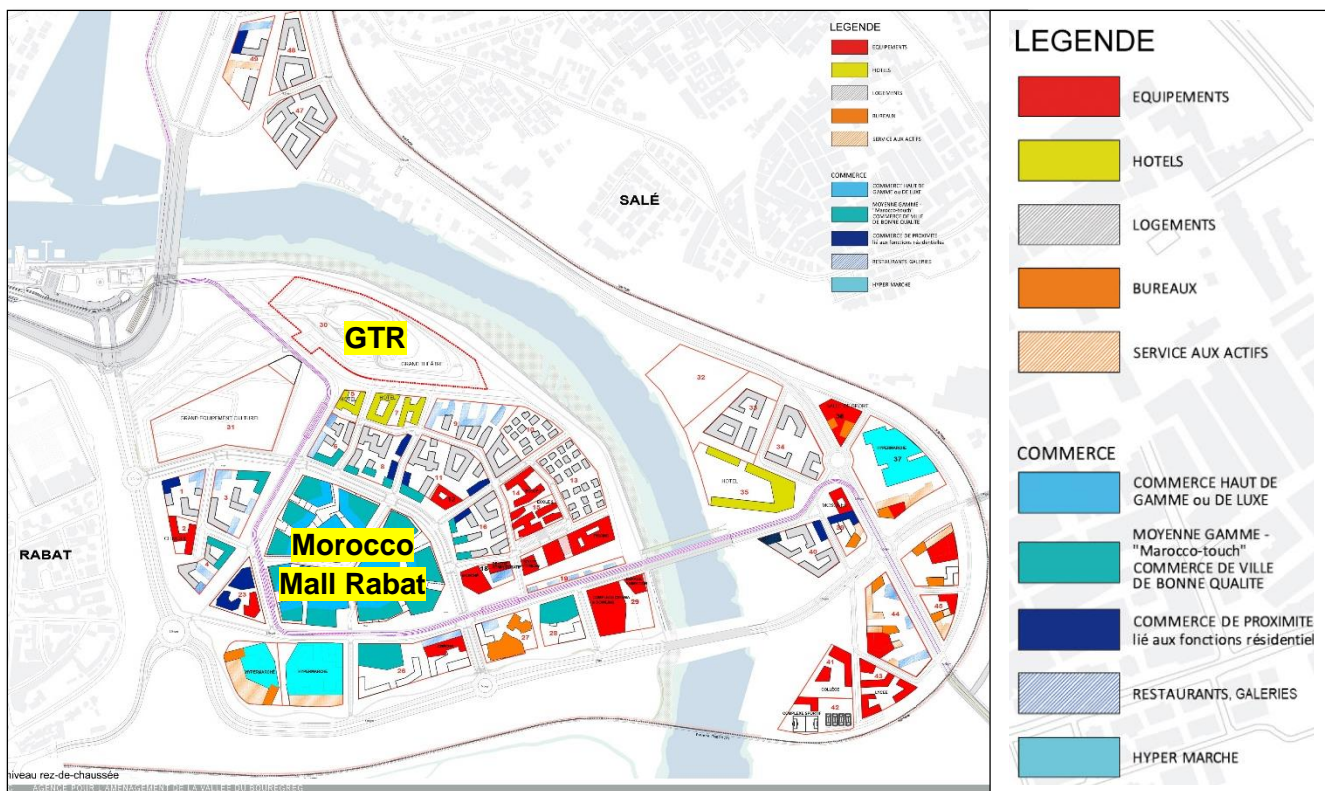


Figure 65 : Plan programme de la séquence Al Saha Al Kabira (S2) qui montre la localisation du GTR et du futur Morocco mall de Rabat. (Source : AAVB)



Figure 66 : Maquette du Morocco Mall Rabat, dévoilée par le groupe AKSAL en Novembre 2019

Source : <https://www.leconomiste.com/flash-infos/exclusif-diapo-les-futurs-morocco-mall-de-rabat-et-de-marrakech>

Sur le plan juridique, d'après la carte des protections juridiques comprise dans le dossier de la proposition de Rabat pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Figure 67), les terres qui reçoivent le programme Amwaj sont à l'origine des terres non constructibles (non aedificandi), avec une servitude non altius tollendi, dont la hauteur

maximale autorisée est de 5m (Référence, p.241). Ce qui signifie que les aménagements du programme Amwaj, y compris le grand théâtre de Rabat et le futur Morocco Mall, transgressent les protections juridiques de la vallée du Bouregreg.

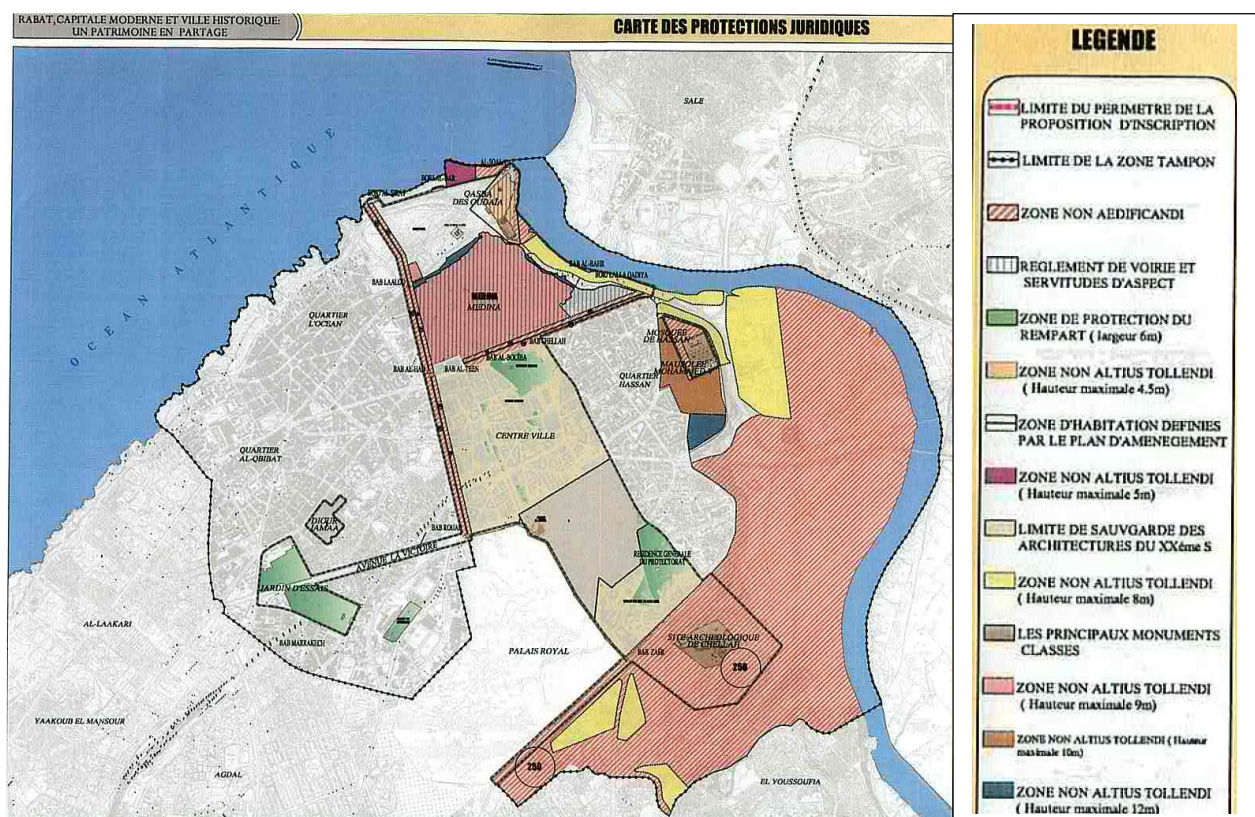


Figure 67 : Carte des protections juridiques dans le périmètre de la proposition d'inscription de Rabat et de sa zone tampon

Source : UNESCO, Dossier de proposition d'inscription de Rabat, 2011

La situation des zones humides de la rive droite de la S2, est similaire à celle de la rive gauche. La rive de Salé a également eu sa part de projets de grande ampleur, au détriment de ses zones humides. Une vasière d'environ 8 ha, située entre la route de Ain Lehouala et le viaduc de la voie ferrée, a été complètement rasée, elle connaît depuis Novembre 2018 le chantier de construction de la Tour Mohamed VI, inaugurée par le Souverain marocain.

Au-delà de la polémique patrimoniale engendrée par la construction de ce gratte-ciel à proximité de la zone tampon, et qui a suscité les réclamations de l'UNESCO, les terres sur lesquelles se construit la Tour appartenaient à un périmètre non constructible (Figure 3), signalé dans les textes du règlement d'aménagement du (PAS) de la vallée, datant de Janvier 2009, dont l'Article 28 stipule que sur « **l'unité géographique verte traversant la vallée allant du site historique du Chellah jusqu'à la forêt d'Ain H'wala**, aucune construction ou aménagement d'infrastructure autre que les voies figurant sur le PAS ne sera autorisée à l'exception de celles compatibles avec la vocation du secteur et directement liées à l'exploitation et à la gestion des forêts ».

La construction de la Tour Mohamed VI sur des terres faisant partie d'un périmètre non constructible, objet d'une double protection : par l'article 28 du règlement du PAS, et la zone

tampon du périmètre inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, est un autre témoin des transgressions de la loi dans l'aménagement de la vallée du Bouregreg, bravant non seulement la réglementation nationale, mais également les recommandations internationales.

Synthèse de l'impact de l'urbanisation sur le paysage des zones humides

L'évaluation de la situation actuelle des zones humides de l'embouchure et des mutations que connaissent le système estuarien est alarmante (Tableau 4). La destruction des zones humides porte atteinte au potentiel écologique de la vallée, menaçant ainsi sa richesse faunistique et floristique, fragilisant son équilibre et son fonctionnement naturel, dans la mesure où toutes les espèces de l'écosystème estuarien sont très dépendantes des flux entre les deux milieux, aquatique et terrestre, pour leur reproduction et leur cycle de vie. Ce qui signifie que la disparition de l'un des deux milieux aura des répercussions négatives sur la survie et le maintien des espèces locales, qui sont de plus en plus tributaires de la protection et de la conservation de leurs ressources.

L'urbanisation des zones humides estuariennes est une lourde menace qui pèse sur la biodiversité de la vallée du Bouregreg, mettant en péril et son équilibre biologique et écologique naturel. Sans la composante zones humides, la vallée risque de se transformer d'un paysage à caractère ludique, à un milieu inerte, banalisé, dépourvu de sa dynamique écologique.

8.2 Patrimoine et héritage historique de la vallée du Bouregreg : la contrainte du classement UNESCO dans un contexte d'aménagement

La composante patrimoniale liée aux différents sites et monuments historiques surplombant les deux rives du Bouregreg constitue une composante essentielle du paysage de l'embouchure, dont la valeur est indéniable. D'ailleurs, au Maroc, rares sont les endroits qui recèlent un ensemble d'éléments monumentaux et archéologiques datant d'époques diverses, concentrés dans un espace restreint comme celui de l'embouchure de l'oued Bouregreg. De ce fait, les monuments et sites de valeur patrimoniale ont bénéficié d'une attention particulière dans la conception et la mise en œuvre du projet d'aménagement de la vallée. Pour marquer cette prise en compte, l'AAVB s'est mobilisée en faveur de la sauvegarde du patrimoine, comme il a été exposé dans le chapitre 6, à travers des travaux d'inventaire des monuments historiques autour de l'embouchure, des fouilles archéologiques, de la restauration et la réhabilitation des anciens bâtiments, ainsi que la requalification du quartier Mellah, qui représente la façade fluviale de la Médina de Rabat (voir chapitre 6 paragraphe 6.3.5).

Indépendamment des préoccupations d'ordre patrimoniales mises en avant dans le projet d'aménagement de la vallée, porté par l'AAVB, un autre projet axé sur la valorisation du patrimoine historique de la ville de Rabat a été porté par le Ministère de la culture marocain en partenariat avec la Wilaya de la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer⁷¹, pour lequel le Royaume du Maroc a soumis en Janvier 2011, à l'occasion des 100 ans de la signature du

⁷¹ D'après le dernier découpage administratif du territoire marocain en 12 régions, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015, la Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer s'appelle désormais Rabat-Salé-Kénitra. (voir le portail national des collectivités territoriales du Ministère de l'Intérieur : <http://www.pncl.gov.ma/fr/News/Alaune/Pages/Nouveau-d%C3%A9coupage-r%C3%A9gional-du-Royaume.aspx>).

traité du protectorat français (1912), une proposition d'inscription de sa capitale sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, baptisé « *Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage* ». Une inscription obtenue en 2012, dont le périmètre « *englobe tous les éléments saillants du patrimoine culturel urbain, architectural, archéologique et paysager de la ville justifiant, par leurs valeurs intrinsèques et par leur articulation les uns aux autres, la valeur universelle exceptionnelle de cette ville capitale, ainsi que son authenticité et son intégrité* »⁷². (UNESCO, Dossier de la proposition d'inscription de Rabat, 2011) (Figure 69).

La proposition d'inscrire uniquement la ville de Rabat sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sans sa sœur jumelle Salé, dont l'histoire est commune, apparaît un choix aberrant. Pour mettre en lumière cette aberration, nous rappelons le plan de classement de la zone de l'embouchure établi en 1954 par les acteurs du protectorat français (Figure 68), dans l'objectif de préserver durablement les vues de la Médina de Rabat sur l'oued Bouregreg et sur le tissu historique de la rive opposée (voir paragraphe 4.2). L'inspection des monuments historique (IMH) de l'époque a procédé au classement des deux rives de l'embouchure du Bouregreg sans aucune différenciation, via la mise en place des servitudes non constructibles qui comprenaient les deux médinas (de Rabat et de Salé) et les alentours des monuments historiques (Figure 68).

⁷² Les entités considérées sont successivement : la ville nouvelle, les jardins historiques, le Quartier Habous de Diour Jamaâ, le site archéologique du Chellah, la Qasba des Oudaïa, les remparts et les portes almohades, la Mosquée de Hassan et le Mausolée Mohammed V ainsi que la Médina de Rabat.

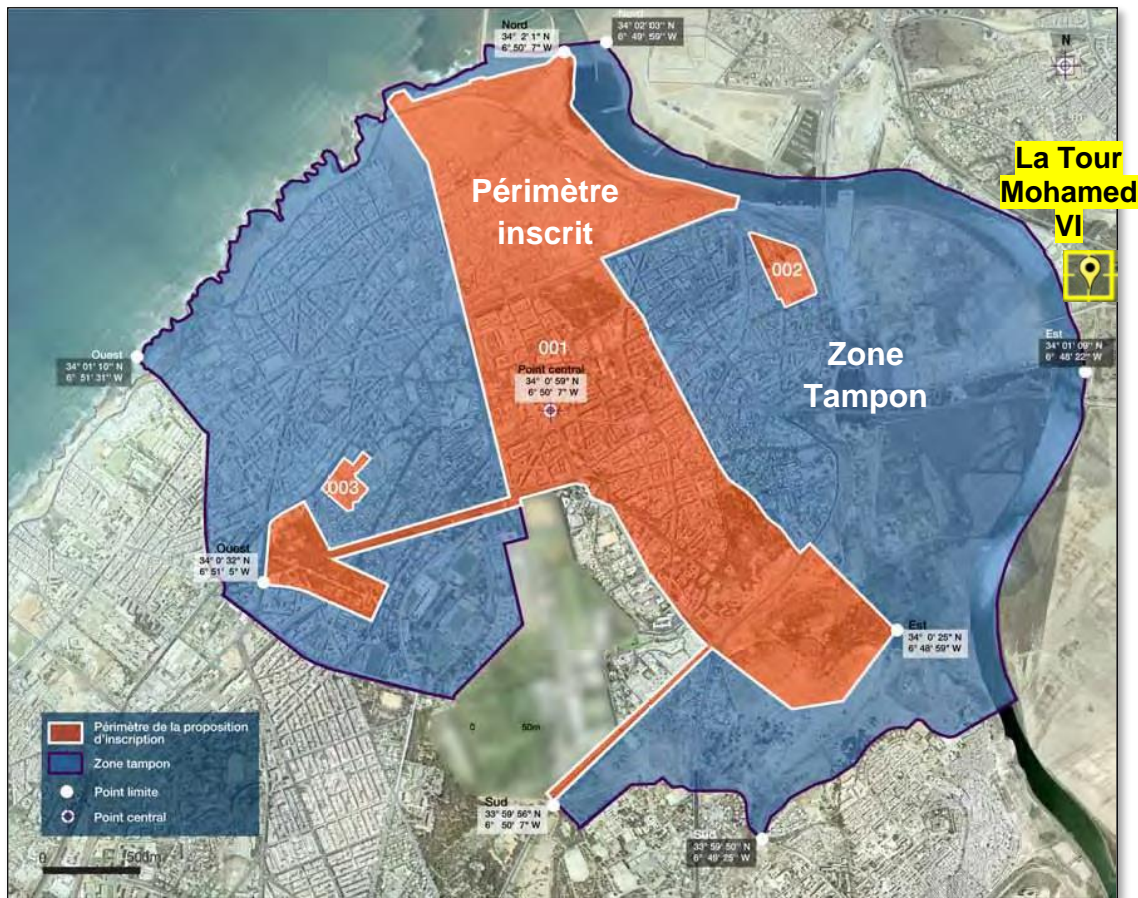


Figure 68 : Périmètre d'inscription de Rabat sur la liste du patrimoine mondial et sa zone tampon Indiquant l'emplacement de la Future Tour Mohamed VI

Source : UNESCO, Dossier de la proposition d'inscription de Rabat, 2011, p.12

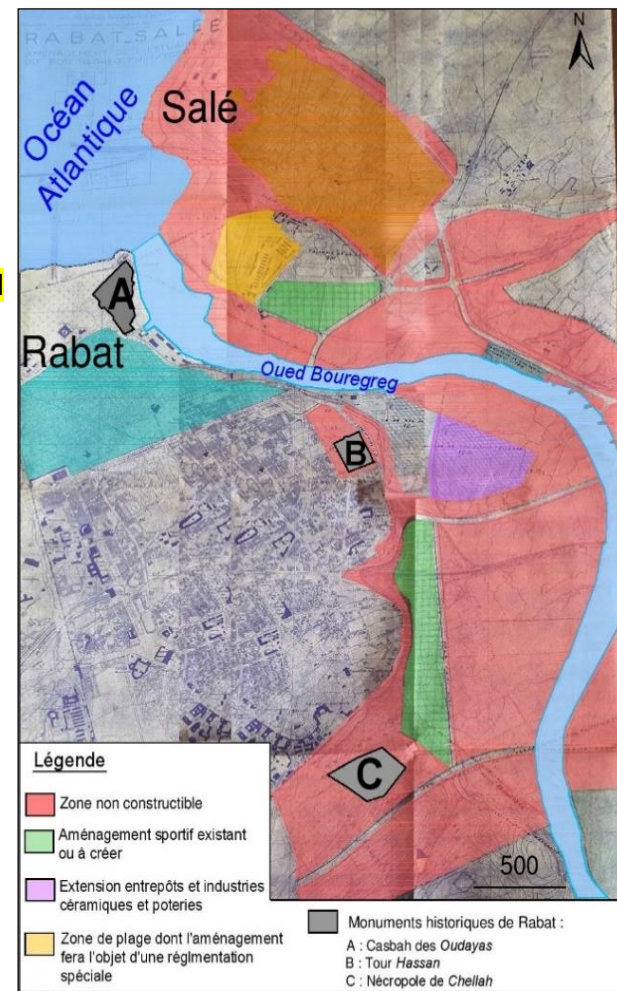


Figure 69 : Plan de classement de l'embouchure du Bouregreg de 1954

Source : CADN, cliché du 06/04/2018

Pour essayer de comprendre les raisons derrière la séparation entre Rabat et Salé dans la proposition de classement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, nous nous sommes adressés à la Direction du patrimoine culturel du Ministère de la culture du Maroc. Le Chef de la Division des études et des interventions techniques de la même Direction, Mr. Youssef ARRADI ALAOUI, a insisté que le Ministère n'avait aucune intention de séparation entre Rabat et Salé, mais au contraire :

« Le périmètre du classement comprenait Rabat, classée patrimoine culturel, et la Médina de Salé avec l'estuaire du Bouregreg comme des zones tampon ».

Par ailleurs, du côté de l'AAVB, le Directeur du pôle patrimoine, Mr. Mohamed SEMMAR, a exprimé le désaccord et le mécontentement de l'AAVB de la décision du Ministère de la culture de proposer uniquement Rabat pour s'inscrire sur la liste du patrimoine mondial.

« C'est une aberration de classer Rabat sans Salé, comme si tu classes la moitié d'un visage, et tu laisses l'autre moitié. Rabat-Salé est une seule ville, une seule agglomération, une seule entité ».

Selon les déclarations des deux acteurs interviewés, il semble que la séparation entre Rabat et Salé dans le classement UNESCO a suscité non seulement un désaccord entre les deux acteurs censés préserver le patrimoine de la vallée du Bouregreg, mais également elle a eu des incidences sur l'avancement des travaux d'aménagement dans ses phases postérieures, qui risquent d'impacter l'intégrité patrimoniale de la vallée comme étant une « seule entité », comme elle risque d'engendrer un déséquilibre entre les deux rives du Bouregreg.

Sur le plan chronologique, le projet d'aménagement et de la mise en valeur de la vallée du Bouregreg a précédé celui de l'inscription de Rabat sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au moment de la soumission de la proposition du classement en 2011, les travaux d'aménagement de la première séquence (S1) du projet ont été presque achevés. Ce qui signifie que l'incidence des nouveaux équipements et infrastructures mis en place à l'échelle de l'embouchure ont été pris en considération dans le classement. Toutefois, l'avancement du projet d'aménagement de la vallée dans sa deuxième séquence (S2), ayant démarré après l'inscription du site, semble contraignant par rapport aux recommandations de l'UNESCO pour un site inscrit patrimoine mondial, dans la mesure où les futures constructions sur le fond de vallée sont susceptibles d'engendrer des transformations majeures dans le paysage urbain de l'embouchure, impactant visuellement la valeur universelle exceptionnelle du bien.

En effet, ce sont les aménagements de la S2, situés sur la rive droite de l'embouchure, du côté de Salé, qui posent réellement problème. En d'autres termes, la rive gauche n'a pas été classée, mais puisqu'elle juxtapose la zone tampon, elle doit obéir et respecter, en matière d'aménagement, les recommandations de l'UNESCO concernant la valeur universelle exceptionnelle (VUE) pour chacune des composantes du bien situé sur la rive gauche du côté de Rabat. De ce fait, une controverse est née entre l'aménagement de la rive gauche et le contexte du classement. L'origine de cette controverse est liée à la différence de perception de la modernité entre les autorités marocaines et l'UNESCO. Les concepteurs et les aménageurs de la vallée du Bouregreg aperçoivent le développement et la modernité de la

vallée par un renouvellement de l'image de ce territoire, via des infrastructures et des équipements fastueux. L'UNESCO n'est pas contre la modernisation, il a mis en place des recommandations en matière de l'adaptation des valeurs modernistes de l'urbanisme en l'inscrivant dans la trame des composantes historiques et patrimoniales.

Pour mettre en exergue ce constat de controverse entre les acteurs marocains et l'UNESCO, nous avons consultés deux documents sur le site Web de l'UNESCO⁷³, le premier sur l'État de conservation de biens⁷⁴, le deuxième est le rapport des décisions adoptées lors de la 43^{ème} session (Bakou, 2019)⁷⁵.

Les aménagements de la deuxième séquence du projet Bouregreg localisés au-delà de la zone tampon, en particulier la construction de la tour Mohamed VI (voir localisation sur la Figure 69) a suscité les inquiétudes de la mission de conseil conjointe du Centre du patrimoine mondial/ICOMOS/ICCROM, invitée par le Maroc à visiter le bien du 02 au 05 Mai 2018 pour vérifier l'état de la conservation et de la gestion du bien depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial. La mission « a noté avec préoccupation l'impact visuel potentiellement négatif que le projet O Tower aurait sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien », estimant que « la tour aurait des impacts visuels très dommageables sur la kasbah des Oudaïas, la tour Hassan et le mausolée du roi Mohamed V, en réduisant leur prédominance visuelle. Pour cela, la mission a suggéré de « reconsidérer l'emplacement de la tour ». Pour le Grand Théâtre de Rabat, elle a estimé « qu'aucun impact négatif n'a été envisagé » (UNESCO, État de conservation de biens inscrits, 2019, p.55).

Dans le rapport soumis le 22 février 2019 sur l'état de conservation, à la demande du Centre du patrimoine mondial, le Maroc a déclaré en réponse au conseil donné par la mission de déplacer le projet de la tour ailleurs, que celle-ci a été « conçue pour être vue comme un miroir réfléchissant postmoderne pour le bien et une poursuite de sa modernisation », comme il soutient « qu'il n'y a pas assez de directives pour permettre de comprendre de quelle façon l'impact des projets au-delà des zones tampons pourrait être évalué » (UNESCO, État de conservation de biens inscrits, 2019, p.55).

La confrontation et l'analyse des arguments mobilisés par l'UNESCO pour s'opposer au projet de la Tour Mohamed VI et les réponses des autorités Marocaines prouve le constat avancé ci-dessus sur le décalage des représentations des institutionnels marocains et celles de l'UNESCO à propos de la nature des projets et les instructions du classement. Pour le cas de la vallée du Bouregreg, les actions menées par les autorités marocaines sur le terrain montrent que l'image liée au développement urbain et à la modernité est celle des gratte-ciel, des Malls et tout bâtiment post-moderne de ce genre. Une vision qui interroge la prise de conscience de l'impact réel de ces aménagements grandioses sur le patrimoine historique (impacts visuels et autres). D'ailleurs, lors de l'inscription, « le Comité a recommandé que des études d'impact sur le patrimoine (EIP) soient réalisées pour le développement de la vallée du Bouregreg, et que les détails des projets soient soumis au Centre du patrimoine mondial, pour examen par l'ICOMOS, conformément au paragraphe 172 des Orientations. Jusqu'à présent, le Centre du patrimoine mondial n'a reçu ni détails complets, ni EIP ». (UNESCO, État de conservation de biens inscrits, 2019, p.54).

⁷³ Voir <http://whc.unesco.org/fr/list/1401/documents>. Consulté du 14 au 18/02/2020

⁷⁴ Voir <http://whc.unesco.org/archive/2019/whc19-43com-7BAdd-fr.pdf> . Consulté du 14 au 18/02/2020

⁷⁵ Voir <http://whc.unesco.org/archive/2019/whc19-43com-18-fr.pdf> . Consulté du 14 au 18/02/2020

Le manque des EIP dans le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg remet en cause les compétences de l'organisme chargé de sa gestion. Nous rappelons que l'AAVB a mené des actions de réhabilitations ponctuelles sur les bâtiments et sites historiques de la vallée, les uns indépendamment des autres (Benabdallah, 2016). Par ailleurs, elle n'a tracé une politique d'ensemble avec comme objectif la préservation des vues depuis ou vers le tissu historique urbain de la vallée, comme une composante paysagère essentielle de cet espace, qui se trouve menacer par les nouveaux aménagements modernes et fastueux, ayant généré un contraste dans le paysage de l'embouchure. Comment une agence dotée d'une cellule chargée uniquement des questions patrimoniales et du suivi de tous les projets relatifs à ce volet, à la tête de laquelle est nommé un Historien-Archéologue ne s'est pas rendu compte de l'impact de la construction d'une Tour haute de 250 mètres sur le patrimoine de la vallée ? s'agit-il d'un manque dans le savoir-faire ? d'une négligence ? ou il s'agit d'une décision venant des acteurs plus puissants que l'agence ?

La réponse peut potentiellement résider dans les deux facteurs à la fois. D'une part, le poids des acteurs impliqués dans le projet, en tête desquels le Souverain marocain, dépasse les compétences de l'AAVB, en lui imposant certains projets, où l'intérêt économique et politique prime. D'une autre part, le manque dans le savoir-faire a été signalé par le comité du patrimoine mondial, qui a recommandé « *l'organisation d'un atelier technique pour le bien du patrimoine mondial à Rabat, et si possible, également, pour tous les sites du Maghreb, afin de former et de renforcer les capacités des participants à la gestion du site au moyen d'outils et d'orientations permettant de mettre en œuvre l'approche HUL, ainsi que pour les former à l'élaboration d'EIP, ce qui pourrait aider l'État partie à préparer les évaluations nécessaires qui seront ensuite examinées par les Organisations consultatives* ». (UNESCO, État de conservation de biens inscrits, 2019, p.57)

Pour aider les institutionnels Marocains à allier développement urbain et protection du patrimoine historique, le Comité du patrimoine mondial a invité le royaume à « *mettre en œuvre l'approche de la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique de 2011 (HUL) afin d'intégrer la protection de la VUE dans le développement urbain* ». L'Historic Urban Landscape (HUL) est une approche qui « *vise à améliorer la durabilité des processus et des projets de planification et d'aménagement en prenant en compte l'environnement bâti existant, le patrimoine immatériel, la diversité culturelle, les facteurs socio-économiques et environnementaux et les valeurs des communautés et des populations locales* »⁷⁶. (UNESCO, L'approche centrée sur le paysage urbain historique expliquée, 2013).

Le Comité du patrimoine mondial, dans le rapport des décisions adoptées lors de la 43e session (Bakou, 2019), dont la décision : 43 COM 7B.52, a demandé au Maroc de « *soumettre au Centre du patrimoine mondial, **d'ici le 1er février 2020**, un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et la mise en œuvre des points ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents suivants, pour examen par le Comité du patrimoine mondial* :

a) *Une étude du profil urbain du bien dans son cadre, la vallée du Bouregreg,*

b) *Une maquette numérique en 3D, ou physique, du bien et de ses volumes dans son cadre, la vallée du Bouregreg,*

⁷⁶ Voir l'approche centrée sur le paysage urbain historique <https://whc.unesco.org/fr/actualites/1026/>

c) Pour les grands projets en cours et proposés, des évaluations d'impact sur le patrimoine, réalisées selon le Guide de l'ICOMOS ». (UNESCO, Rapport des décisions, 2019, p.148 -149)

À l'égard des recommandations de l'UNESCO concernant la construction de la Tour Mohamed VI et la date limite exigée pour présenter des réponses, jusqu'aux derniers moments de la rédaction de la présente thèse, aucune réaction officielle de la part des autorités marocaines n'a été enregistrée. Par ailleurs, la presse marocaine a abordé le sujet de la construction de la Tour Mohamed VI et la polémique qu'il a engendré. Le journal hebdomadaire marocain *Al Osboue Assahafi* a dévoilé dans son numéro du 13 Février 2020 (annexe 12) que le chantier de construction de la Tour Mohamed VI est en arrêt temporaire, pour cause de l'incompatibilité de la nature du sol avec le projet. L'hebdomadaire n'a aucunement signalé que cet arrêt peut être renvoyé aux instructions de l'UNESCO, qui attend une réponse pour le 1^{er} février 2020. D'après la même source, l'abandon de ce projet coûtera à ses investisseurs la perte des millions de Dirhams.

8.3 La qualité paysagère de l'embouchure après l'achèvement de la première phase du projet d'aménagement

Les aménagements pour la mise en valeur de la zone de l'embouchure du Bouregreg, qui s'inscrivent dans le cadre des deux premières phases du projet, sont localisés sur le fond de vallée. Or, du point de vue paysager, le fond de vallée est une composante remarquable, mais fragile (voir le paragraphe 8.1.2), il présente des atouts liés aux ambiances aquatiques⁷⁷, végétales et des échanges entre eux. Toutefois, les éléments minéraux de type bâti ou de type infrastructure mis en place récemment ont impacté l'équilibre de cette composante. Les taux d'urbanisation sur le fond de vallée indiquent une augmentation du minéral au détriment du végétal et l'aquatique. Sur la première séquence, 42% des terres de la rive gauche sont minéralisées, et 72% sur la deuxième séquence. Ces chiffres traduisent une importante artificialisation des terres, provoquant un bouleversement de l'équilibre entre le végétal, le minéral et l'aquatique, fragilisant la diversité paysagère. Le bâti édifié dans le fond de vallée, indépendamment de sa nature ou de son architecture, est une forme de dénaturalisation de cette composante, conduisant à la "Monotonie" ou la "standardisation" de l'image paysagère de l'embouchure, dépourvue de son caractère de diversité et sa dynamique spatio-temporelle.

8.3.1 L'emprise visuelle des aménagements sur le paysage de l'embouchure

L'emprise paysagère visuelle de l'urbanisation du fond de vallée est très remarquable. La hauteur des bâtiments a un impact défectueux sur les perspectives, elle engendre des fermetures ou des ruptures dans le paysage. Ce constat a été souvent observé sur le terrain, où nous avons remarqué que depuis la rive gauche de Rabat, au niveau du quartier Mellah, la vue sur le tissu historique de Salé liée à la Médina et ses remparts est entièrement obstruée par les barres d'immeubles R+3 à R+4 du complexe résidentiel Bab Al Bahr (Figures 70 & 71 et Photo 62 & 63).

⁷⁷ Les ambiances aquatiques sont en relation avec les mouvements quotidiens de la marée et les lâchers saisonniers du barrage SMBA.

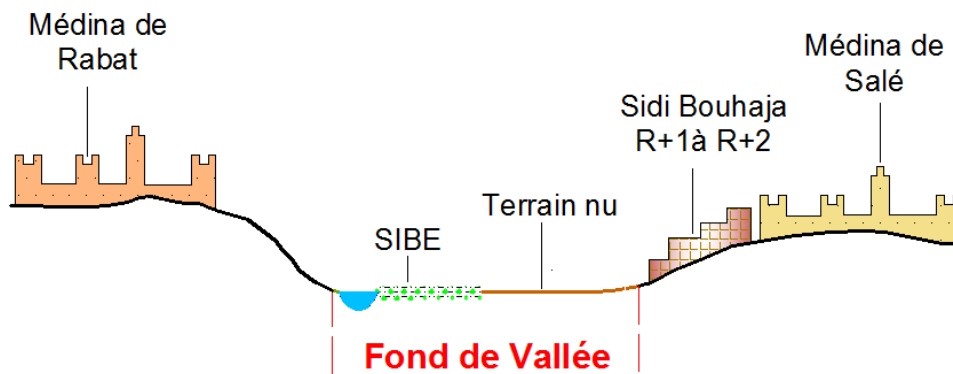


Figure 70 : Coupe schématique au niveau de la séquence 1, avant la construction du complexe résidentiel de Bab Al Bahr, montre la vue directe sur la rive de Salé, depuis Rabat.

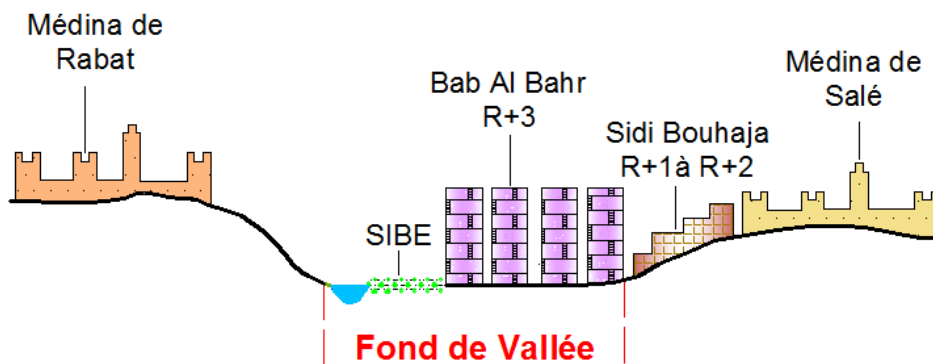


Figure 71 : Coupe schématique après la construction du complexe résidentiel de Bab Al Bahr montre la vue sur rive droite cachée par les barres d'immeubles.

Réalisés par : I. LAHRACH



Photos 62 : La différence de vue sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg depuis le quartier Mellah de Rabat entre 1920 et 2019.

La photo à gauche montre comment les immeubles Bab Al Bahr en arrière-plan ont rompu la vue directe sur le tissu historique de Salé, illustré dans la photo à droite.

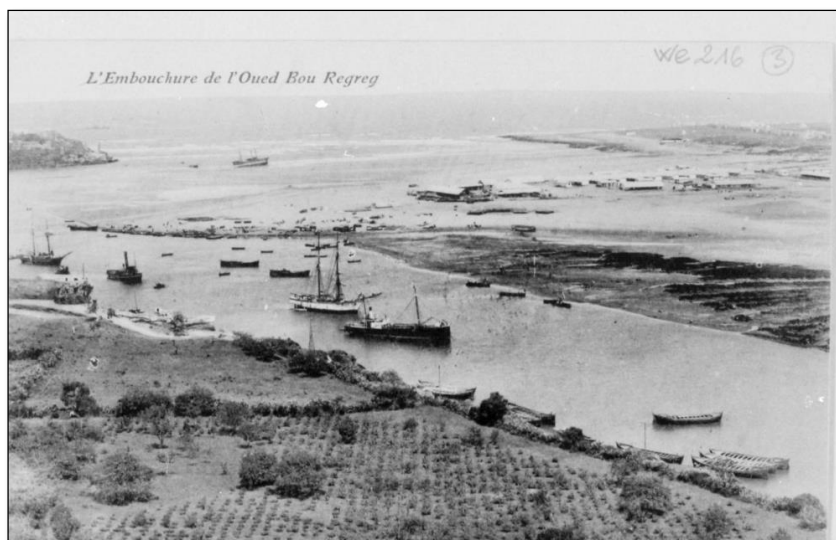


Photo 63 : Carte postale du paysage de l'embouchure de l'oued Bouregreg dans les années 1920

Source : les archives du Maroc

En ce qui concerne la vue sur le fleuve Bouregreg depuis la Kasbah des Oudayas, la verticalité des immeubles Bab Al Bahr a engendré une fermeture d'horizon. Un habitant de la Kasbah nous a ouvert la porte de sa maison pour visualiser cet impact (Photo 64 et 65). Au cours de la discussion, l'habitant nous a révélé qu'il préférerait l'ancienne occupation de la rive droite de l'embouchure, avec le terrain de football de l'ASS, dont l'impact visuel était moins contraignant, que les immeubles Bab Al Bahr, qu'il a qualifié comme « *les barres d'habitation HLM en France* ».



Photo 64 : Vue sur la rive droite du côté de Salé, depuis la Kasbah des Oudayas, impactée par les immeubles R+3/ R+4 de Bab Al Bahr.

Photo prise le 26/12/2018



Photo 65 : Vue en profondeur sur l'embouchure du Bouregreg depuis la Kasbah des Oudayas
Photo prise le 26/12/2018

Par rapport aux infrastructures de transport de type ponts, cette forme de liaison primordiale entre les deux rives du Bouregreg a un impact sur le paysage qui est moins prononcé par rapport aux autres formes du bâti. Les ponts constituent des traits de lignes horizontales qui marquent une rupture de la vue en profondeur sur l'oued, sans le cacher entièrement (Photo66).



Photo 66 : L'oued Bouregreg au premier plan, et au deuxième plan le pont Hassan II qui marque la rupture de la vue en profondeur sur le cours d'eau

Photo prise depuis le quartier Mellah, le 26/12/2018.

L'impact visuel irréversible des divers types de Bâti interroge son intégration paysagère dans le contexte d'aménagement de l'embouchure, et sa cohérence avec les éléments préexistants. Dans cette optique, sur sa page Web, l'AAVB affiche la cohérence comme « *une valeur et une philosophie de l'aménagement* », elle indique qu'elle « *veille sur la cohérence globale de ses*

projets. Les chantiers, aussi divers les uns que les autres, doivent garder un standard d'homogénéité et refléter le principe de l'unité d'ensemble » (voir <http://www.bouregreg.com/philosophie-et-valeurs/>).

La « cohérence globale » et le « standard d'homogénéité » dont l'agence fait référence dans ses communications, sont quasiment absents sur le terrain. Outre le cas du complexe résidentielle Bab Al Bahr sur la première séquence, qui a rompu la cohérence, l'homogénéité et l'unité de l'embouchure, la futur Tour Mohamed VI située sur la deuxième séquence, sera plus impactant et plus contraignante. D'une hauteur de 250 mètres, la Tour sera visible de très loin de l'embouchure. Nous rappelons que l'UNESCO a insisté sur les impacts visuels très dommageables et potentiellement négatif de la future Tour sur les monuments historiques qui surplombent l'embouchure. Ce qui signifie que la construction d'un gratte-ciel de 55 étages, à l'échelle du fond de vallée, est incohérente avec la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de cet ensemble paysager.

8.3.2 Le végétal dans les actions d'aménagement : un élément d'ornement

Parmi les volontés affichées dans le programme d'aménagement de la vallée, l'enrichissement du patrimoine arboré. Par ailleurs, aucune opération dédiée au reboisement, à la végétalisation ou à la plantation des arbres comme étant un objectif en soi n'a été observée dans les actions d'aménagement de la vallée jusqu'à présent. En outre, la présence du végétal dans le projet, telle que nous l'avons relevé sur le terrain, se confine au traitement paysager d'ordre ornemental, destiné à agrémenter les aménagements mis en place par souci d'esthétisme. C'est notamment le cas des espaces verts situés sur le quai de Rabat (photo 67), sur le front fluvial en face du complexe résidentiel Bab Al Bahr (photo 68) et les alignements d'arbres sur les principaux axes routiers (Avenue Rahba par exp).



Photo 67 : Traitement paysager du quai de Rabat :

À gauche : un alignement des arbres de *Ficus Microcarpa* sur un tapis de Gazon.

À droite : Mélange du Penissetum, du Laurier rose et autres arbustes, accompagnés d'un tapis de gazon.



Photo 68 : Les plantations qui ont accompagnées l'aménagement paysager du front fluvial de Bab Al Bahr, formé d'un alignement de palmier type Washingtonia, avec d'autres espèces ornementales tel que le Cycas et les fleurs de Gazania



Photo 69 : Alignement d'arbres au niveau de l'avenue Rahba

Les espaces verts publics type jardins, esplanades et places, aménagés dans le cadre de la S1, ont été conçus pour accompagner les programmes de réhabilitation des monuments historiques, dans le but d'agrémenter les alentours des sites patrimoniaux. On trouve par exemple l'aménagement de l'esplanade de Bab Lamrissa et Bab Lakhmiss au pied de l'enceinte de la Médina de Salé⁷⁸, la place du 16 Novembre en face de la Tour Hassan et du mausolée Mohamed V (Photo 70).

⁷⁸ En tant qu'ingénieure paysagiste, j'ai été la cheffe de projet rattachée à l'entreprise chargée de l'aménagement paysager des jardins de la place de Bab Lamrissa à Salé, dans le cadre d'un appel d'offres d'un marché public de l'AAVB en 2011.



Photo 70 : Aménagement paysager aux alentours du Minaret de Hassan

8.3.3 Les rejets anarchiques des déchets dans la vallée

En dépit des efforts déployés par l'AAVB pour assainir la vallée, il a été remarqué d'après nos diverses visites de terrain qu'elle subit toujours des actes de pollution par les rejets des déchets ménagers ou des gravats, dans le cours d'eau, sur les berges et les versants (Photos 71). Cette pollution constatée à l'œil nu (odeurs, couleur de l'eau), traduit les difficultés rencontrées par les aménageurs en ce qui concerne la gestion des déchets domestiques et inertes clandestins, provenant essentiellement des quartiers non réglementaires. À ce sujet, d'après la consultation des documents officiels du projet, à l'instar du Parti d'Aménagement Global (le PAG), nous avons noté l'absence d'une politique ou d'un programme spécifique pour éradiquer l'anarchie des rejets des ordures dans la vallée, via la collecte, l'évacuation et le traitement des déchets. Nous avons abordé ce problème avec le Directeur du pôle environnement à l'AAVB, Mr.Mohamed Mehdi KACIMI, lors d'un entretien. Le responsable a plutôt insisté sur la problématique des déchets inertes constitués de gravats, de déblais et des produits de démolition, il a affirmé qu'il s'agit d'une contrainte majeure qui affronte l'aménagement de la vallée du Bouregreg :

« Les gravas représentent une problématique sérieuse, ils jouent un rôle dévastateur en matière de dégradation de la qualité environnementale, donc il faut se pencher plus sur cette thématique. »



Photos 71 : Illustration de la pollution de l'oued Bouregreg et ses berges.
Photos prises le 24/01/2017 à proximité des quartiers anarchiques de la rive gauche du Bouregreg

8.3.4 Les carrières désaffectées : des cicatrices visuelles dans le paysage

En ce qui concerne les carrières d'extraction des matériaux de construction, éparpillées dans l'ensemble du territoire de la vallée, de l'aval vers l'amont, qu'elles soient en activité ou désaffectées, nous avons constaté sur le terrain qu'elles continuent de contraster le paysage de la vallée, comme il a été signalé dans l'analyse paysagère. Au-delà du contrôle des carrières, aucun essai de réhabilitation n'a entré en vigueur jusqu'à l'heure actuelle, ce qui traduit également la difficulté rencontrée par les aménageurs en matière de la réhabilitation des carrières, comme nous l'a admis la Directrice du pôle de l'Architecture, Mme.Laila BZIOUI :

« Aujourd'hui nous avons juste arrêté les dégâts, mais nous n'avons pas encore restauré les lieux. »

8.4 L'impact d'aménagement de l'embouchure du Bouregreg sur les pratiques et les modes d'appropriation des acteurs sociaux : panorama sur la réaction des professionnels et des habitants

Partant du postulat que les interventions pour l'aménagement d'un territoire en milieu urbain ne se passent pas sur des terres vierges ou vides. Certes, elles se déroulent dans un espace approprié par des acteurs sociaux locaux, où ils ont développé au fil du temps des modes d'occupations appropriées. Les activités, les usages et les pratiques sont des formes d'appropriation et des actes d'affirmation de l'identité sociale et de l'appartenance à ce territoire.

Nous rappelons que l'embouchure de l'oued Bouregreg a suscité l'installation humaine entre ses deux rives en vue de ses multiples atouts (localisation géographique, ressources abondantes...). Traditionnellement, elle a été marquée par des activités et pratiques liées principalement au commerce portuaire fluvial, la pêche artisanale, le transport entre les deux rives de l'oued, et les loisirs dans sa forme conventionnelle à savoir, la baignade, N'zaha (voir paragraphe 3.4). Ces activités ont été pratiquées ou plutôt dominées par la population riveraine locale, les habitants des quartiers : les Oudayas et les deux Médinas, Rabat et Salé. Pour cette catégorie de population en particulier, l'oued Bouregreg n'est pas qu'un simple cours d'eau, il représente à la fois un cadre de vie, un milieu de travail et un espace de détente.

À l'arrivée du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg en 2006, le paysage du secteur de l'embouchure a subi une reconfiguration qui s'est manifestée par des transformations dans les modes d'occupations traditionnelles. Les nouveaux aménagements, tel qu'ils sont perçus par les acteurs publics chargés de la conception et du réaménagement de l'embouchure, sont porteurs d'une représentation de la modernité et du développement territorial, et qui, d'après les mêmes acteurs, ne peuvent pas cohabiter avec les modes d'occupation conventionnelle, vue comme une image du sous-développement. Cette modernisation concerne également des usages et pratiques nouveaux, axés sur les loisirs et les divertissements, comme principales vocations, pour attirer de nouvelles catégories de populations, plus aisées. Ce qui signifie que la population locale, "économiquement modeste", attachée à l'embouchure par des formes d'appropriation traditionnelles a été impactée par le changement induit par les aménagements contemporains.

Toutefois, l'évaluation de l'impact des mutations de l'embouchure du Bouregreg sur ses acteurs sociaux locaux ne se lit pas directement dans le paysage à partir des observations directes sur le terrain, elle nécessite d'approcher cette catégorie d'acteurs pour pouvoir appréhender réellement l'impact des aménagements sur leurs pratiques et leurs perceptions de l'espace. Pour cela, nous avons interviewé les principaux acteurs gravitant autour de l'embouchure du Bouregreg, récapitulés dans le tableau ci-dessous, à travers des entretiens semi-directifs ou qualitatifs.

| Nom et prénom | Catégorie socio-professionnelle |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mohamed AL IDRISSI | Représentant (porte-parole) des Pêcheurs du nouveau port de pêche de Salé et Président de la coopérative Bouregreg de la pêche artisanale Rabat Salé ⁷⁹ Rédacteur général adjoint à la chambre Maritime |
| Adil | Représentant (porte-parole) des barcassiers et Membre de l'Association Bouregreg des barques de traversée entre les deux rives du Bouregreg ⁸⁰ |
| Abdelouahed CHHITI | Président de l'association Mellah & Habitant du quartier Ancien conseiller au conseil d'arrondissement Rabat-Hassan |
| Hassan AGUID | Ancien président de l'association l'Espace de l'Oudaya et Habitant du quartier l'oudaya |
| Mohamed TAHA | Médecin et habitant du quartier l'Oudaya Propriétaire d'un café-restaurant au quartier l'Oudaya qui donne sur l'embouchure du Bouregreg. |

Tableau 6 : Les acteurs interviewés au niveau de la zone de l'embouchure

Les premiers constats issus des échanges avec les groupes sociaux interviewés, professionnels comme habitants, traduisent un ressenti d'exclusion du projet, qui est a été mis en couvre sur le terrain avec une grande volonté et porté par une agence dotée d'immenses pouvoirs juridique (la loi 16-04), qui l'a proclamé comme étant un "projet royal" auquel il est difficile de s'opposer. En outre, l'ampleur et la rapidité des transformations survenues dans le paysage par les équipements de haut de gamme ont accentué ce ressenti d'exclusion chez

⁷⁹ En langue arabe : تعاونية أبي رقرق لأرباب قوارب الصيد لتقليدي الرباط سلا :

⁸⁰ En langue arabe : جمعية ابي رقرق لقوارب العبور :

les acteurs socio-professionnels, soumis à une ségrégation sur la base des critères socio-économiques.

Pour mettre en lumière les modalités d'exclusion ressentie par cette catégorie, la pression exercée par le pouvoir de l'AAVB, et les conflits sous-jacents ou affichés engendrés par la transformation des pratiques dans le territoire de l'embouchure, nous allons évoquer en détail chaque catégorie d'acteur désignée précédemment.

8.4.1 Pêcheurs et poissonniers : un éloignement de l'embouchure imposé par les infrastructures de « haut de gamme »

Les pêcheurs et les poissonniers de l'embouchure du Bouregreg représentent une catégorie importante des acteurs professionnels de cette zone, dont la majorité provient de la Médina de Rabat, du quartier Mellah exactement, ou de la Médina de Salé. Dans le cadre du projet, un nouveau port de pêche a été construit en dehors de l'embouchure, il a été délocalisé sur le littoral atlantique du côté de Salé. L'emplacement du nouveau port et l'exclusion des pêcheurs en dehors du fleuve a suscité le refus et le mécontentement des professionnels de la pêche artisanale, tel que l'a exprimé le Président de la coopérative Bouregreg de la pêche artisanale Rabat-Salé et le représentant des pêcheurs, Mr. Mohamed AL IDRISI :

« Pour nous les pêcheurs, on aurait souhaité rester sur le front fluvial, à côté de la Marina. Mais malheureusement, l'agence a exploité l'oued dans ses propres projets, et ils nous ont expulsés vers la mer ».

Les métiers de la pêche artisanale et de la vente des poissons connaissent une désorganisation et une mauvaise gestion avant le projet et la construction du nouveau port à Salé, ce qui impactait à la fois les conditions de travail des poissonniers et la qualité de l'embouchure et. La construction d'un port dédié exclusivement à réorganiser ce métier est une valeur ajoutée en soi, permettant le maintien de cette activité génératrice de revenu pour une population importante de l'embouchure. C'est un avantage pour les professionnels de la pêche artisanale qui ont bénéficié de nouveaux locaux construits dans les normes, et de meilleures conditions de travail. Ce constat n'a pas été nié par le représentant des pêcheurs, mais au contraire, il l'a confirmé :

« Le projet nous a apporté beaucoup d'avantages, surtout avec le hall aux poissons, nous sommes protégés, nous avons une couverture sociale, nous poursuivons des formations, nous avons créé notre coopérative, nous avons un siège, une salle de réunion, nous avons du matériel électronique, internet, donc nos affaires administratives sont bonnes ».

Si la nouvelle situation avec le nouveau port semble satisfaisante, malgré l'éloignement géographique de l'embouchure, qu'est-ce qui fait que les pêcheurs s'expriment négativement quand ils abordent le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg ?

Le premier facteur est d'ordre technique, il s'agit du site qui a été choisi pour édifier le port qui semble être contraignant. En effet, le problème est dû à la difficulté de l'accessibilité au PDA⁸¹,

⁸¹ Le PDA = Point de Débarquement Aménagé.

conditionnée par les mouvements de la marée. Sa localisation actuelle rend l'entrée et la sortie difficile. D'après le représentant des pêcheurs *« nous apportons notre produit vers 10h du matin, avec la marée basse, nous n'arrivons pas à rejoindre le PDA avec nos petites embarcations pour pouvoir vendre notre produit, ce qui nous oblige d'attendre la marée haute jusqu'à 13h, et à 13h qui va acheter des poissons ? les clients sont déjà partis »*.

Outre la contrainte technique due à l'emplacement contraignant du PDA, une autre contrainte d'ordre naturel, à laquelle les pêcheurs font face régulièrement dans le nouveau port, il s'agit des hautes vagues de tsunamis qui frappent souvent le littoral atlantique. Le plus destructif a été enregistré l'hiver de 2013, dont un bon nombre de ports atlantiques marocains ont été endommagés (Mohammedia, Casablanca, Salé...), ce qui a causé des dégâts matériels et la destruction de 17 bateaux de pêche à Salé, que l'agence a remboursé par la suite. Le représentant des pêcheurs a rejeté la responsabilité des dégâts au mauvais choix du site du nouveau port en dehors de l'embouchure :

« Si nous étions restées sur le front fluvial, nous aurions pu échapper à cette catastrophe ».

Afin de parvenir à des solutions aux contraintes naturelle et technico-commerciale du nouveau port, les professionnels réclament l'absence de toute procédure de concertation ou de consultation de la part des responsables de l'AAVB, malgré les multiples relances des pêcheurs, selon les témoignages de leur représentant :

« Nous avons filmé des vidéos, nous avons écrit des rapports, nous avons créé des comités pour dialoguer avec l'agence, mais sans résultat ».

Les pêcheurs ont tout simplement souhaité que les responsables de l'AAVB leurs donnent la parole pour qu'ils puissent s'exprimer sur les problèmes rencontrés dans le nouveau port, au lieu d'imposer des décisions qui ont montrées leur défaillance :

« Nous souhaitons parler en présence des techniciens ou des ingénieurs de l'agence, nous allons leur dire qu'il faut élargir le bassin, nous avons 151 Bateaux, le bassin est insuffisant ; les digues sont dépassées par la mer, il faut qu'elles soient plus hautes ; il faut mener des opérations de dragage ».

Dans le cadre de l'interviewé mené avec la Directrice de l'Architecture à l'AAVB, nous lui avons rapporté les problèmes rencontrés par les professionnels de la pêche artisanale dans le nouveau port de Salé, afin d'obtenir des éléments de réponse sur l'avis des aménageurs. Alors que la réponse obtenue par la responsable considère les réclamations des pêcheurs comme des "caprices" ou de faux arguments pour demander des indemnisations à l'agence :

« Au départ, ils ont pris les nouveaux locaux, ils se sont installés et tout, et après ils se sont venus réclamer que ça ne marche pas si fort que ça là-bas. D'après eux c'est trop loin, c'est caché et que les clients n'arrivaient pas jusque-là bas. C'était comme s'ils voulaient être indemnisés ».

En absence de toute démarche de dialogue entre les deux acteurs, les pêcheurs et les poissonniers ont parvenu à trouver une alternative, même si de façon informelle : vendre les poissons en dehors du PDA du port de pêche de Salé, quand il est inaccessible par la marée. Le site choisi est tout simplement l'embouchure du Bouregreg, sur le quai de Rabat, perçu par cette catégorie d'acteur comme étant leur emplacement d'origine auquel ils appartiennent, mais qui leur a été "exproprié" par les pouvoirs publics pour des fins plutôt récréatives, initiant ainsi un conflit sous-jacent entre ces deux acteurs. Le retour des pêcheurs et des poissonniers à l'embouchure du Bouregreg est une forme d'appropriation et d'affirmation de leur appartenance à cet espace, malgré la politique de l'éloignement forcé et le changement de la vocation du quai, menée par les aménageurs. En plus de la vente "informelle" des poissons sur le nouveau quai, les pêcheurs et les poissonniers se sont appropriés autrement cet espace par une autre activité liée toujours à la pêche artisanale, il s'agit de la fabrication manuelle des filets qui seront utilisés dans le port de Salé ou les plus proches (celui de Kenitra par exemple).

8.4.2 Les barcassiers et le conflit d'usage avec les poissonniers

Traditionnellement, pour assurer la liaison entre Rabat et Salé, les barcassiers de l'oued Bouregreg ont contribué au développement et au maintien de l'activité du transport fluvial par leurs petites embarcations. À l'instar de la pêche artisanale, la traversée de l'oued est à la fois une pratique locale et une activité génératrice de revenu pour un groupe de population de l'embouchure du Bouregreg, à savoir, les barcassiers, dont la majorité est native du quartier Mellah de la Médina de Rabat.

À l'encontre de la pêche artisanale déplacée vers le front maritime de Salé, le transport fluvial assuré par des barcassiers est une pratique qui a été maintenue dans sa forme traditionnelle et sans aucun changement, après l'aménagement, comme étant un héritage matériel de l'embouchure du Bouregreg qu'il faut sauvegarder, selon un témoignage de l'Architecte membre de la commission royale (concepteur), Mr. Abdelouahed MOUNTASSIR :

« Les barcassiers font partis de l'histoire du site, on ne peut pas les transférer ailleurs, ce n'est pas possible ».

« Cette activité est le décor de l'oued Bouregreg, elle est considérée comme une activité artisanale, elle est très ancienne, nos grands-parents transportaient même la marchandise et le bétail dans ces barques ». Mr. Adil : représentant des barcassiers.

Si cette pratique authentique, comprise dans le cadre de l'héritage matériel et de l'historique du site, semble être maintenue dans sa forme traditionnelle⁸², elle a par ailleurs muté dans sa perception par les pratiquants et les aménageurs. La traversée ne remplit pas uniquement une prestation de transport pour rejoindre l'une des deux rives de l'oued, elle s'est transformée en une prestation touristique et récréative, dans le but de rester dans les logiques du projet. Aujourd'hui, les barcassiers proposent aux visiteurs et touristes des balades individuelles ou collectives à l'échelle de l'embouchure, allant du contrebas de la Kasbah des Oudayas jusqu'au pont Hassan II, leur permettant de contempler le paysage mixte de cette zone via ses

⁸² La forme traditionnelle de la traversée est le transport des clients dans de petites embarcations en bois, conduites manuellement par des barcassiers qui utilisent des rames et non pas des moteurs à carburant.

diverses composantes, urbaines, naturelles et monumentales. Les barcassiers jouent aussi le rôle de guide touristique pour les visiteurs étrangers qui ne connaissent pas les lieux.

Pour mettre en valeur la pratique de la traversée pour ses deux finalités, de transport et touristique, deux débarcadères ont été aménagées sur le quai de Rabat pour faciliter la montée et la descente des clients dans les petites embarcations en bois.

« Il n'y avait ni embarcadères ni rien, il y avait que du sable, nous étions obligés de mettre des pierres et des caisses en bois pour que les clients puissent monter dans les barques. A marée basse, il y avait que de la boue, les clients n'arrivaient pas à monter dans les barques ». Témoignage du représentant des barcassiers.

Le maintien de l'activité de la traversée du Bouregreg par barque comme un usage patrimonial de l'embouchure, dans le projet d'aménagement actuel, semble être une décision raisonnable et satisfaisante. Or, les réclamations des professionnels de cette activité montrent un ressenti d'insatisfaction à l'égard des nouveaux aménagements. Pour mieux appréhender ce constat, le représentant et le porte-parole des barcassiers, Mr.Adil, nous a dévoilé les facteurs du mécontentement de ce groupe socio-professionnel :

« Le quai de Rabat est réservé aux barcassiers et non pas aux vendeurs des poissons. Les vendeurs de poissons, surtout les vendeurs des sardines, nous chassent de notre espace et à chaque fois nous nous sommes obligés de s'engueuler avec eux ».

Les déclarations du représentant des barcassiers mettent en exergue à la fois l'affirmation d'une forte appropriation collective de la rive gauche de l'embouchure, par l'utilisation du possessif "**notre espace**", et le conflit d'usage avec les poissonniers, dû à l'éloignement de ces derniers à l'extérieur de l'embouchure. Ce conflit est le principal facteur d'insatisfaction de cette catégorie professionnelle. En d'autres termes, l'éloignement des pêcheurs de leur emplacement d'origine, renforcé par les multiples problèmes rencontrés dans le nouveau port de pêche s'est répercuté sur l'activité de la traversée. L'espace qui a été réservé aux barcassiers est aujourd'hui exploité de manière illégale par les vendeurs des poissons, ce qui provoque quotidiennement des tensions entre ces deux acteurs professionnels. Outre les conflits d'usage avec les vendeurs des sardines, un autre facteur a approfondi davantage la déception des barcassiers vis-à-vis le nouvel aménagement du quai rive gauche, il s'agit des problèmes techniques.

« L'embarcadère n'est pas bien installé, il n'est pas stable. Nous avons un gros problème de dragage. Il nous manque l'éclairage, nous sommes obligés de s'arrêter juste après le coucher du soleil. Nous avons déclaré tous ces problèmes à l'agence, nous avons fait des réunions, mais la situation est restée la même ».

La forte appropriation ou appartenance des barcassiers à la rive gauche de l'embouchure a conduit à un autre conflit avec l'agence, qui a été enregistré au départ du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg, dans sa première séquence (S1), à propos du tracé du pont Hassan II, auquel les barcassiers se sont fortement opposés, en bloquant le chantier du pont. Où ils ont réussi à imposer leur point de vue et obliger l'agence à revoir le tracé du pont pour convenir aux exigences des barcassiers. Malheureusement, cet événement

n'a pas été suffisamment abordé par les auteurs marocains. La documentation lacunaire à propos la protestation des barcassiers au premier tracé du pont, a été complétée par le témoignage du représentant qui nous a expliqué les causes de leur opposition :

« Les aménageurs ne pouvaient pas proposer le tracé du pont n'importe où sur l'oued, car ils vont nous impacter, ils allaient impacter notre espace et notre activité. Il suffit qu'ils nous ont limités à ce transect là, alors qu'avant le projet, nous n'avions pas de limites, la traversée se faisait tout au long des rives de l'oued, à partir du contrebas des Oudayas »

D'après le représentant des professionnels de la traversée de l'oued Bouregreg, le réaménagement du quai rive gauche, et la mise en place de deux nouveaux embarcadères pour faciliter la montée et la descente des clients dans les barques, n'est pas un aménagement réussi, en vue de ses problèmes techniques et opérationnels. À l'instar des professionnels de la pêche artisanale, les barcassiers sont complètement insatisfaits de leur situation actuelle, puisque les conditions de travail par rapport à la situation d'avant ne s'est pas améliorée, mais au contraire, elle leur a créé un conflit d'usage de l'espace avec les poissonniers. Ce ressenti d'insatisfaction est accompagné d'un sentiment de négligence de la part des aménageurs.

8.4.3 Synthèse de l'impact du projet sur les pratiques et les perceptions des groupes professionnels locaux

À ce stade d'évaluation, la confrontation entre les déclarations des deux catégories d'acteurs, à savoir, les aménageurs dans personnalité morale de l'AAVB, et les professionnels, soulève des questions de décalage dans les perceptions, l'appropriation de l'espace à travers les modalités d'occupation et le pouvoir public. Ce décalage varie en fonction de la catégorie d'acteur, il oscille entre une représentation / perception de la modernité portée par l'aménageur, et un ressenti d'exclusion et de la ségrégation exprimé par l'acteur social.

La mise à l'écart des acteurs professionnels locaux traduit un modèle de gestion basé sur la règle de "la table rase" ou du "territoire vierge" adoptée par l'AAVB dans l'aménagement de la vallée. Une politique que nous avons dévoilé même en abordant les questions patrimoniales et écologiques, négligées dans la réalisation concrète du projet. L'acteur public ou l'aménageur affiche une posture de supériorité et de dominance à l'égard des acteurs socio-professionnels, en imposant un modèle d'aménagement selon sa propre perception, faisant abstraction au rôle des acteurs professionnels dans l'embouchure, comme si ce territoire est inoccupé. Les pêcheurs, les poissonniers et les barcassiers n'ont qu'à accepter les décisions imposées par l'AAVB, même s'ils les privent d'un espace auquel ils sont liés par des pratiques et des usages appropriés.

La manière de gouvernance adoptée par l'AAVB rappelle dans le fond la polémique de l'aménagement du territoire connue en France dans les années soixante-dix, mise en avant dans le livre de Jean DE LEGGE et Roger LEGUEN « Dégage !... On aménage », ce qui a engendré des conflits d'usage et des crises sociales sur des territoires en aménagement. Cette manière de gouvernance apparaît apporter sa limite dans la gestion du projet Bouregreg. Le retour à l'embouchure des poissonniers et le maintien des pratiques identiques (vente de poissons et la fabrication des filets de pêche) qu'avant le réaménagement du quai de Rabat en une promenade publique est une forme de réappropriation collective de cet espace. Ce

retour "informel" des pêcheurs à leur emplacement d'origine n'est qu'une preuve de défaillance de la politique de la table rase et la désappropriation forcée d'un territoire d'une catégorie de sa population locale.

8.4.4 Les habitants des quartiers historiques aux alentours de l'embouchure : des pratiques bouleversées par l'aménagement

La Médina de Rabat, celle de Salé et la Kasbah des Oudayas sont les quartiers historiques qui surplombent l'embouchure du Bouregreg. D'ailleurs, ce sont les premiers noyaux urbains de l'actuelle agglomération Rabat-Salé, ils comptent environ 62 092 habitants⁸³, selon le RGPH de 2004. Outre la fonction résidentielle, la dimension patrimoniale liée à ce tissu historique ancien joue le rôle d'un attrait touristique non négligeable, en vue des bâtiments historiques relevant d'époques diverses existants dans ces quartiers. Après la désignation de la Médina de Rabat et la Kasbah des Oudayas parmi les monuments de Rabat inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les touristes et les visiteurs étrangers sont de plus en plus nombreux à fréquenter ces quartiers.

En 2015, une étude réalisée par le réseau marocain des anciennes Médinas (REMAM), sur l'état des lieux de ces tissus historiques, basée sur les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, a dévoilé que la situation socio-économique des quartiers historiques autour de l'embouchure du Bouregreg est caractérisée par la pauvreté et la fragilité (REMAM, 2015). Outre la catégorie socio-professionnelle des commerçants et des artisans exerçant à l'intérieur des enceintes des deux Médinas et des Oudayas, le secteur touristique offre des opportunités d'emploi non négligeables pour une bonne part des actifs. À l'extérieur des enceintes, la zone de l'embouchure représente la première destination pour chercher du travail pour un pourcentage important des actifs, que ce soit dans la pêche artisanale (pêcheurs, poissonniers et fabricants des filets), le transport fluvial (barcassiers) ou le commerce informel comme des marchands ambulants sur le quai de Rabat.

Le lien entre les quartiers historiques et la zone de l'embouchure du Bouregreg dépasse le lien physique par la proximité géographique. L'attachement des habitants des Médinas et des Oudayas à cet espace est très fort, exprimé par des pratiques sous forme d'activités génératrices de revenu (pêche artisanale, vente de poissons et transport fluvial), ou de détente. L'embouchure du Bouregreg est très appropriée par la population locale pour se divertir et s'évader, jour comme de nuit, tout au long de l'année, et gratuitement, via des pratiques adéquates à chaque tranche d'âge, qu'elles soient individuelles ou collectives, telles que la baignade dans l'oued, N'zaha, la pêche à la canne. C'est l'unique exutoire pour une population dont les moyens économiques ne permettent pas de s'offrir d'autres formes de divertissement en dehors de cet espace. Pendant la période estivale, les plages de Rabat et de Salé rejoignent l'embouchure pour remplir les mêmes fonctions récréatives gratuites.

La mutation de l'embouchure après son aménagement en un espace contemporain, dédié aux activités récréatives et touristiques, interroge l'impact sur l'attachement et les liens des

⁸³ D'après les Résultats du RGPH de 2004, la Médina de Rabat compte 26 499 habitants, la Médina de Salé 34 410 hab et la Kasbah des Oudayas 1183 hab.

habitants "autochtones" avec cet espace. En d'autres termes, le projet d'aménagement a-t-il maintenu ou rompu les modes d'appropriation spatiales des habitants locaux.

Pour mettre l'accent sur cet aspect du projet, loin des discours construits autour de l'action sociale par les aménageurs, nous avons ciblé les habitants de deux quartiers en particulier, le Mellah de la Médina de Rabat et la kasbah des Oudayas, pour une double raison. La première est la proximité géographique, ce sont les deux quartiers qui donnent directement sur la rive gauche de l'embouchure, dont l'attachement de la population à l'oued Bouregreg est très particulière et très fort par rapport aux habitants des autres quartiers. La deuxième raison est le manque de temps, nous n'avons pas pu enquêter les acteurs associatifs de la rive droite du Bouregreg.

« La relation des habitants du Mellah avec l'oued Bouregreg est une forte relation. Comme vous le voyez, le quartier est renfermé par de grandes murailles, donc l'oued reste notre unique exutoire, pour prendre de l'énergie positive, ce qui nous aide à surmonter les difficultés de la vie quotidienne ». A.CHITI

Les présidents des deux associations « Mellah » et « Espace de l'Oudaya » que nous avons interviewés, nous ont déclaré en toute sérénité que le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg a bouleversé les liens et l'attachement des habitants avec l'embouchure.

8.4.5 Les liens des habitants locaux avec l'embouchure après son aménagement, entre le maintien et la rupture

L'image perçue de l'embouchure du Bouregreg avant son aménagement était celle d'un espace marginalisé, insalubre et déconnecté à l'agglomération de Rabat-Salé (Moussalih, 2016), dont la fréquentation et l'exploitation a été limitée aux habitants riverains, comme nous l'a affirmé le Directeur du pôle de l'environnement à l'AAVB, Mr.KACIMI :

« Le fleuve Bouregreg et son embouchure n'ont pas été mis en valeur auparavant, donc les gens ne s'intéressaient pas à ces endroits, pour eux, c'étaient dangereux et insalubres. Entre le pont Hassan II et les Oudayas tu ne pouvais pas marcher tout seul, c'était insécurisé ».

L'aménagement de la première séquence du projet (S1) à vocation récréative, a contribué à la mise en valeur de la zone de l'embouchure, via de nouveaux équipements et infrastructures plus modernes et plus attrayants, à l'instar de la promenade fluviale (le quai) et le complexe de la Marina. L'objectif des aménageurs était de faire découvrir la "nouvelle image" du Bouregreg aux habitants des autres quartiers de Rabat et de Salé, comme un nouvel espace central, urbain et moderne, connecté à l'agglomération par différents moyens (de transport, parkings...), et non plus comme étant l'espace marginalisé et insalubre, fréquenté par ceux qui habitent à côté. Désormais, depuis l'ouverture au public de la promenade fluviale et de la Marina en 2007, de nouveaux profils sociaux investissent l'embouchure, de jeunes couples, des familles, des touristes étrangers (M'Hammedi et Karibi, 2012).

Dans cette perspective, un article publié en 2016 a mis aux points les nouveaux « usages, pratiques et représentations sociales des espaces publics contemporains à Rabat-Salé ».

L'auteur de l'article via ses observations « in situ », jour et nuit, puis des entretiens qualitatifs avec les usagers, a conclu que « *le quai de Rabat s'affirme Aujourd'hui comme l'espace public majeur ouvert à des catégories de populations différenciées, c'est un puissant attracteur social, un lieu de rencontre où l'on affiche son appartenance sociale. Mais, malgré la mixité apparente, le quai de Rabat donne lieu à une forme de micro-ségrégation dans l'espace* » (Moussalih, 2019). L'expression de « *ségrégation* » mobilisée par l'auteur de l'article, est plutôt un ressenti et un vécu des habitants des quartiers historiques, tel qu'il l'a exprimé le président de l'association « L'espace de l'Oudaya », H.AGUID, qui d'après lui, ce ressenti de ségrégation s'est transformée progressivement en un sentiment d'exclusion sociale et d'humiliation dont les habitants souffrent quotidiennement :

« Autant qu'habitant de l'Oudaya, je n'ai pas les moyens pour prendre un café à 15 Dhs dans un café sur le quai ou à la Marina. Au moment de la foire, le jeu coûte 20 DH/personne, et moi j'ai deux filles, alors faites le calcul et regardez ça me coutera combien si je souhaite prendre un café, et que les deux filles jouent deux jeux chacune, sachant que je suis un citoyen à faible revenu ».

Les propos du Président de l'association « L'espace de l'Oudaya » remettent en cause le caractère fastueux ou luxueux des aménagements privés mis en place dans l'embouchure du Bouregreg, qui d'après lui, a engendré des disparités sociales en visant des classes aisées et excluant les défavorisées. Les cafés et les restaurants franchisés qui s'alignent au milieu du quai de la rive gauche, ou sur la rive droite au niveau du front fluvial de la Marina « *installent en effet une certaine sélectivité de leur clientèle, dans la mesure où les prix appliqués sont élevés et non accessibles aux catégories sociales défavorisées ou aux familles nombreuses* » (Moussalih, 2016). En ce qui concerne la population locale, cette sélectivité a déstabilisé leurs pratiques et leurs modalités d'appropriation de l'embouchure.

« Moi, en tant que citoyen modeste, j'évite d'aller à ces endroits pour ne pas ressentir la disparité sociale, pour moi et pour mes enfants aussi ». H.AGUID

En dépit du ressenti de la ségrégation socio-économique et de l'exclusion spatiale, exprimé par l'acteur interviewé, qui laisse penser que les habitants locaux préfèrent éviter la fréquentation de l'espace de l'embouchure, les observations sur le terrain montrent que c'est effectivement vrai pour la rive droite, mais pas tout à fait juste sur la rive gauche. L'urbanisation de la rive droite par la mise en place d'une zone privée, clôturée (Photo 72), sous le contrôle d'agents de sécurité à l'entrée, sans aucun espace public gratuit ou pratique liée à la population locale n'a été observé, a rompu complètement le lien entre des habitants des quartiers historiques et la rive droite de l'embouchure.



Photo 72 : La clôture autour du complexe de la Marina du Bouregreg

L'aménagement de la Marina a été pensé dans le but d'attirer les "Bourjois", en leur offrant un port de plaisance réservé à des pratiques récréatives de haut de gamme, dans un cadre paysager agréable offert par l'embouchure du Bouregreg.

Pour le cas de la promenade fluviale sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg, le constat est différent. La population des quartiers limitrophes continue d'exploiter et de fréquenter l'oued Bouregreg à cette échelle, et ils ne l'ont pas quitté comme à la Marina. Les nouveaux aménagements n'ont pas éradiqué les anciennes pratiques, ils ont par ailleurs créé une ségrégation spatiale. La zone privée dédiée aux cafés et restaurants franchisés (ou de luxe) (Figure 72), est fréquentée par la classe favorisée. Tandis que les zones publiques sous formes d'allées, pistes cyclables et espaces verts, sont consommées par des gens de profils socioéconomiques modestes, ils enregistrent une forte fréquentation de la population locale, notamment les habitants du quartier Mellah. Ce constat a été affirmé par le président de l'association Mellah, Mr.CHHITI, en insistant que les habitants profitent maintenant des équipements publics mis en place sur le quai de Rabat, pour affirmer leur appropriation de cet espace et marquer davantage leur attachement à l'oued Bouregreg :

« Après l'arrivée du projet d'aménagement du Bouregreg, l'attachement à l'oued s'est renforcé. Maintenant, nous avons des bancs pour s'asseoir, des allées ombragées pour déambuler, de l'éclairage pendant la nuit, des espaces verts, de la sécurité... ».

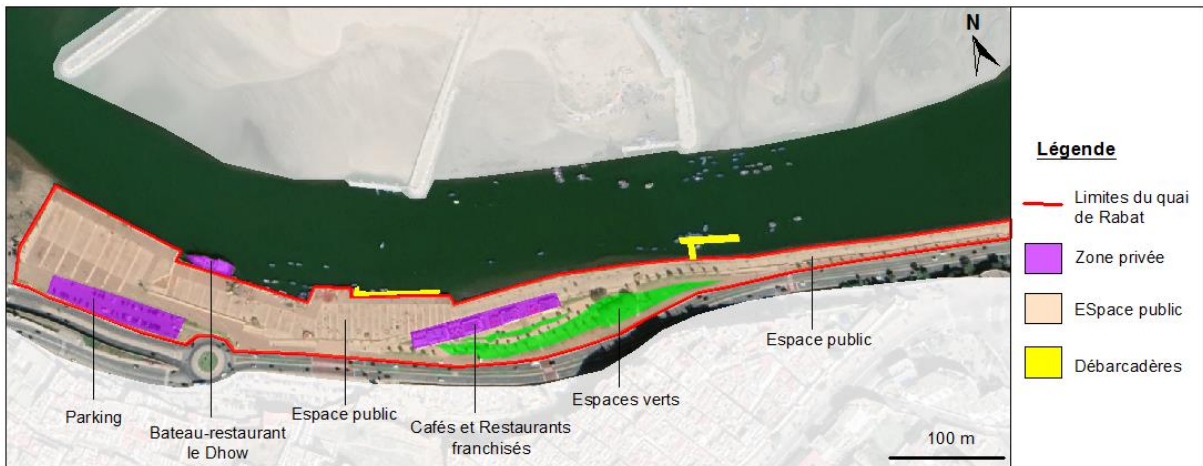


Figure 72 : Répartition des espaces publics et des zones privées sur le quai de Rabat

Réalisée par : I. LAHRACH

À l'encontre du complexe de la Marina, l'aménagement du quai de Rabat sous forme d'une promenade fluviale ouverte au grand public, ponctuée d'espaces privés, a conduit à une mixité entre les anciennes pratiques maintenues par la population locale, et des nouvelles pratiques permises par le projet, dont la cohabitation est parfois paradoxale voire conflictuelle (Figure 73). Sur le quai, on observe du commerce informel des marchands ambulants devant les restaurants franchisés. L'allée consacrée à la marche et la déambulation dédiée aux visiteurs est occupée par les fabricants des filets de pêche et les poissonniers. Dans l'oued, les barcassiers avec leurs petites embarcations réservées au transport fluvial partagent le cours d'eau avec les pratiquants des sports nautiques (Jet-ski et le kayak).

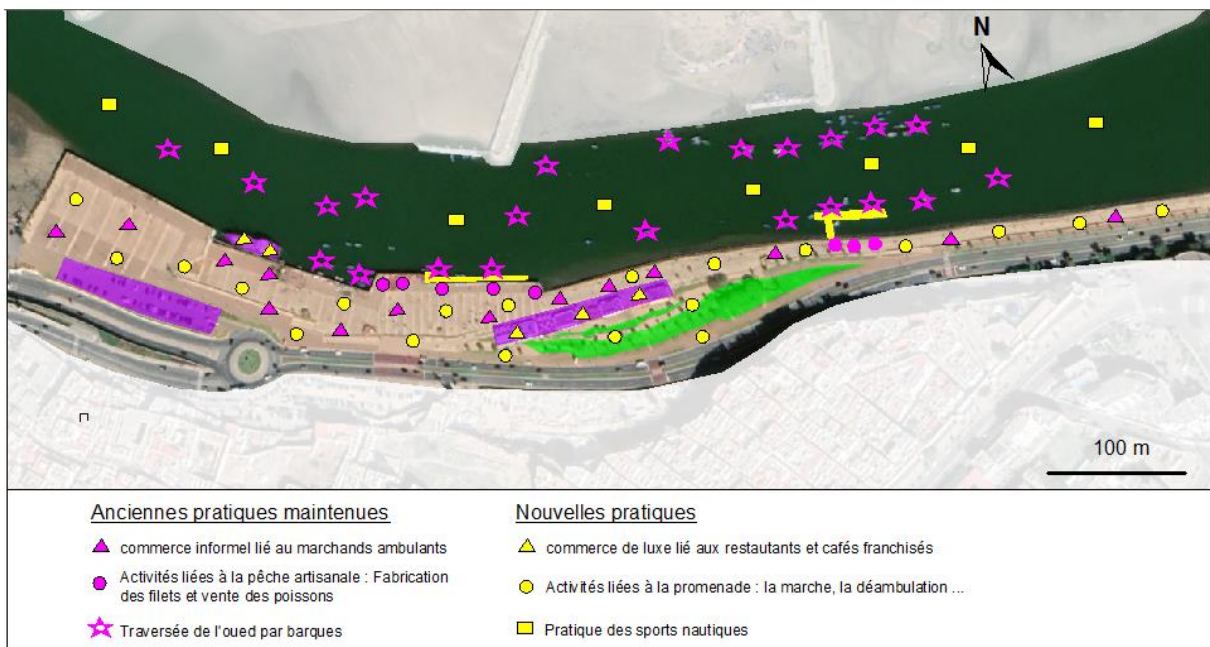


Figure 73 : La cohabitation des nouvelles activités avec les anciennes pratiques maintenues sur le quai de Rabat.

Réalisée par : I. LAHRACH

À ce stade d'évaluation, la confrontation entre les déclarations des deux représentants des habitants du Mellah et des Oudayas, avec nos observations sur le terrain, permet de conclure que l'aménagement des deux rives de l'embouchure du Bouregreg est un aménagement contrasté. Il a maintenu les pratiques de la population locale dans certaines parties, comme la zone publique du quai de Rabat. Alors qu'il a rompu complètement les liens avec la rive droite, par la mise en place d'une infrastructure complètement privée et clôturée.

En ce qui concerne le volet social du projet à travers la prise en compte des questions de liens, perceptions et pratiques de la population locale avec l'embouchure dans les logiques d'aménagement de ce territoire, nous avons constaté à travers nos entretiens avec différents responsables à l'AAVB que ces questions sont quasiment absentes dans les logiques d'aménagement de la vallée, ils n'ont aucune importance. La dimension sociale du projet ou la « citoyenneté » telle qu'elle apparaît sur la page web de l'agence⁸⁴ se limite plutôt dans des actions de rémunérations ou d'indemnisation des habitants locaux dont les biens ont été impactés par le projet, ou bien des quartiers historiques, dont les maisons présentaient des risques d'effondrement, dans le cadre de programmes de réhabilitation des médinas et sites classées à l'instar du pavage des ruelles, l'éclairage, le réseau d'assainissement liquide...etc. Ce côté matériel de la dimension sociale du projet Bouregreg reflète une certaine confusion chez l'aménageur entre la mise en valeur de l'élément humain, qui est l'habitant en soi de ces quartiers historiques, pauvres voire fragiles, et les actions de restauration des bâtiments dans le cadre patrimonial.

D'après les deux acteurs associatifs interviewés, les opérations de réhabilitation et de restauration des maisons anciennes dégradées réalisées par l'AAVB avaient pour but l'investissement touristique en transformant ces maisons en unités d'hébergement (hôtels, maisons d'hôte...). L'Agence s'est intéressée le plus aux maisons qui donnent directement sur le front fluvial de l'embouchure, au niveau de la Kasbah des Oudayas et du quartier Mellah, afin de profiter de leur vue panoramique en hauteur sur le Bouregreg.

« L'agence a ciblé les maisons qui sont très bien localisées dans la kasbah des Oudayas, qui ont de belles vues sur l'oued et l'océan ». H.AGUID

En 2007, l'AAVB a décidé de vider les maisons en état dégradé qui donnent sur la façade fluviale de l'embouchure du Bouregreg, dans le but de les restaurer. L'Agence a commencé par une première maison, où habitaient environ 25 familles locataires. Après des négociations, l'agence a acheté la maison de son propriétaire, et elle a délocalisé les locataires, en les indemnisant d'un montant d'environ 120000 Dirhams par famille. Récemment, l'Agence a procédé à la réhabilitation de cette maison, qui d'après les habitants, sera transformée en une maison d'hôte.

Les intentions non exprimées officiellement de la part des aménageurs, mais constatées sur le terrain ont suscité à la fois l'interrogation, l'inquiétude, et la contestation des habitants des Oudayas et du Mellah contre l'agence ; qui, par ses pouvoirs dérogatoires d'expropriation légués par la loi 16-04, peut les forcer à vendre leurs maisons et d'aller habiter en périphérie.

⁸⁴ Voir <http://www.bouregreg.com/citoyennete/>

« Malheureusement, nous les habitants du quartier Mellah, nous n'avons pas assez d'information sur ces démarches-là, c'est un point d'interrogation, on va découvrir la réalité avec le temps ». A.CHHITI

« On a décidé d'aller rencontrer Mr.Essakel, qui était le directeur de l'agence à cette époque. Lors de la réunion, il a complètement nié l'intention de l'agence à délocaliser ou à reloger les habitants de l'Oudaya. Mais, nous n'étions pas convaincus ». H.AGUID

Conclusion du chapitre 8

Derrière l'image de modernité de l'embouchure du Bouregreg en relation avec les équipements touristiques et récréatifs contemporains et fastueux (Marina, GTR, Tour Mohamed VI, Morocco Mall...), visant à *« réhabiliter et transformer les deux berges du fleuve Bouregreg en un véritable pôle urbain »*, s'imposent de véritables problèmes et d'énormes enjeux environnementaux, patrimoniaux, paysagers et sociaux.

Le choix de moderniser un territoire complexe comme celui de l'embouchure du Bouregreg via le modèle des grands projets urbains à caractère post-moderne, au détriment de son caractère écologique, son patrimoine historique et des pratiques de la population locale, apparaît un choix très discutable. Il traduit la limite des acteurs institutionnels chargés de l'aménagement à allier développement territorial et respect des identités, comme il a été signalé dans le rapport de l'UNESCO.

Les aménagements mis en place dans la zone de l'embouchure contrastent fortement l'image traditionnelle de cet ensemble paysager, liée principalement à la composante monuments historiques celle des zones humides. La rupture et le bouleversement de ses deux composantes fondamentales, mises en péril par l'urbanisation, traduit les controverses dans le projet d'aménagement, qui, dans ses slogans affichés apparaît protecteur et intégrateur, alors qu'il est dans la réalité en train de prévaloir les intérêts économiques et politiques sur les dimensions patrimoniales, écologiques et même sociales.

Conclusion générale

Arrivé au terme de cet exercice doctoral, il est difficile de tirer des conclusions définitives à propos d'un projet sans trop de recul et dont certaines phases sont encore en cours. Il s'agira donc surtout ici de rappeler nos principaux résultats en les mettant en perspective et en pointant éventuellement les limites que l'on peut déjà constater, malgré ce manque de recul. À la lumière des connaissances méthodologiques, théoriques et pratiques que nous avons pu acquérir à travers la présente thèse, l'une des premières conclusions issues de nos résultats, notamment de l'analyse diachronique, est que la relation entre les deux villes de Rabat et Salé et leur rapport à l'Oued Bouregreg sont des facteurs dynamiques majeurs de la trajectoire de transformation du paysage fluvial de la basse vallée du fleuve. L'histoire montre ainsi que cette relation est marquée par des périodes de forte symbiose qu'entretenaient les deux villes, avec le Bouregreg, et des moments d'ignorance, de marginalisation et de rupture.

Dans l'histoire récente, « la mise en projet » de ce territoire fluvial est une volonté qui prend racine dans la période du protectorat français au Maroc (1912-1956). Certes, antérieurement, il existait des aménagements sur les deux rives de l'embouchure, notamment des installations portuaires liées au rôle maritime historique de Salé et de Rabat. C'est le terme "projet" qui représente la nouveauté de la période du protectorat, relevé dans l'ensemble des archives consultés dans le CADN sous forme de documents graphiques (Plans, cartes, croquis...) ou des écrits (PV de réunions, correspondances ...). L'analyse de ces sources a démontré que durant quarante-quatre ans, divers services de l'administration française se sont intéressés à la vallée du Bouregreg pour ses multiples atouts, mais de façon controversée. Certains acteurs, la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) et le Service de l'Urbanisme (SU) avaient planifié des projets d'aménagements de type industriel, sportif, touristique ou d'infrastructure sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg, afin de moderniser et de renforcer par ce biais la nouvelle capitale de l'époque, Rabat. En revanche, l'Inspection des Monuments Historiques des Médinas et des sites classés (IMH) s'est fortement opposée à l'ensemble des projets proposés par le SU et la CCI, pour des raisons alliant préservation de la Médina de Rabat comme un bien patrimonial et maintien du contact visuel direct avec le front fluvial qui représente, par rapport à notre approche, un motif paysager. Afin de concrétiser cette volonté, l'IMH a suggéré dès 1949 un projet de classement de l'embouchure du Bouregreg, mettant en place des servitudes non constructibles. Celui-ci a été ratifié huit années plus tard par un arrêté viziriel publié au bulletin officiel 5 Février 1954.

Ainsi, depuis un siècle, les enjeux paysagers et patrimoniaux sont étroitement liés dans la trajectoire des transformations du paysage de la vallée. Le classement de l'embouchure en périmètre non constructible est le fait le plus marquant de cette époque car il a permis de préserver le paysage en dégagant les vues sur les deux rives du Bouregreg depuis la Médina de Rabat, dans le but de maintenir un lien, au moins visuel, entre la ville et la vallée, longtemps étroitement liées (Lahrach et all., 2018 ; 2019). Ces résultats ont fait l'objet de deux

communications à des colloques internationaux tenus à Rabat en Septembre 2018⁸⁵ et à Tétouan en Avril 2019⁸⁶.

En se référant toujours aux aménagements, la trajectoire décrite par les paysages de la vallée du Bouregreg montre une première inflexion pendant la deuxième moitié du XXe siècle, c'est le deuxième constat de la présente thèse. En effet, dans les années qui ont suivi l'indépendance du Maroc en 1956, Salé et Rabat ont tourné le dos à leurs façades fluviales de plus en plus écartées de la vie quotidienne des Rbatis et des Slaouis ; les liens vont être rompus progressivement. Outre, l'extension de l'urbanisation informelle sous forme de quartiers d'habitat non réglementaire en amont des deux villes qui avait un impact direct sur l'environnement et le paysage de la basse vallée, celle-ci s'est transformée en un grand collecteur des eaux usées provenant de ces quartiers, rejetées directement dans le fleuve. La construction du barrage SMBA à 25 Km en amont de l'embouchure a aussi réduit la quantité d'eau fluviale entrant dans l'estuaire au profit de la marée montante de l'océan. Ce déséquilibre hydrique a multiplié davantage la pollution fluviale causée par les eaux usées, comme il a contribué à altérer la qualité des milieux aquatiques du système estuarien. Quant aux versants, ils se sont transformés au fil des années en un dépotoir anarchique à ciel ouvert des déchets ménagers et des gravats provenant des quartiers informels. En outre, le caractère géologique et géomorphologique de la région a favorisé l'apparition des carrières pour l'extraction des matériaux de construction. Ce type d'activité a impacté le paysage des versants, en décapant le couvert végétal, laissant derrière d'énormes cicatrices visuelles qui s'observent de très loin. La majorité de ces carrières sont aujourd'hui désaffectées, elles ont été abandonnées par leurs exploitants après la fin des activités extractives, sans aucune action de réhabilitation, malgré les recommandations de la loi relative à l'exploitation des carrières au Maroc.

La dégradation de la qualité paysagère et environnementale de la basse vallée du Bouregreg, "agressée" par les formes d'urbanisation évoquées précédemment, reste le phénomène le plus marquant dans la trajectoire de transformation de la vallée au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. C'est dans ce contexte de fortes contraintes environnementales et paysagères que les divers gouvernements marocains ont initiés des projets d'aménagements à vocation touristique, sportive ou récréative, visant la revalorisation et la reconversion des berges du fleuve, mais sans connaître de réalisation effective pour des raisons techniques, financières ou politiques. L'avortement de cinq projets planifiés entre 1966 et 1998 a aggravé encore la marginalisation de la vallée qui s'est transformée en un espace insalubre et fortement pollué malgré sa centralité géographique, au cœur de la zone capitale du royaume. La vallée est devenue ainsi le réceptacle des fonctions dévalorisantes des deux villes qui l'encadrent (décharges, eaux usées, carrières, activités artisanales et industrielles polluantes, habitat insalubre...), alors qu'elle présente des atouts d'une importance majeure qui peuvent être des leviers pour son développement et sa requalification.

En ce début de XXIe siècle, avec le règne du nouveau Souverain Mohamed VI, un nouveau chapitre s'ouvre dans la trajectoire de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg, dans le cadre d'un grand projet d'aménagement qui s'affiche volontariste, planificateur et très

⁸⁵ PANAF 2018 XV^e Congrès de l'Association PanAfricaine d'Archéologie, de Préhistoire et Disciplines Associées. Rabat.

⁸⁶ Colloque international *La gestion et la valorisation du patrimoine architectural du temps colonial. L'héritage en Afrique du Nord et en Europe*. Tétouan

ambitieux, en rapport avec une nouvelle stratégie de développement et de renouvellement urbain adoptée par le Maroc, et basée sur le modèle des grands projets structurants, financés par des partenariats public-privé (PPP).

L'agglomération de Rabat-Salé devait avoir sa part de ses grands projets structurants. Le renouvellement urbain de la zone capitale a remis l'oued Bouregreg et sa basse vallée au centre de tous les intérêts, en l'imposant comme fil conducteur et élément structurant d'un projet d'aménagement d'une grande ampleur planifié sur l'ensemble de la vallée, réparti sur cinq séquences de réalisation à long terme, depuis l'embouchure du fleuve correspondant aux deux premières phases du projet (Séquences 1 et 2), jusqu'au secteur du barrage en dernier lieu (Séquence 5).

Ainsi, le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg a renversé la donne. Celui-ci constitue une rupture avec l'héritage séculaire de l'aménagement de la vallée, que ce soit de la période du protectorat ou d'après. La restriction de construire sur les terrains du fond de vallée au niveau de la zone de l'embouchure indiquée dans le projet de classement de 1954 est tombée dans l'oubli ; elle n'a plus de place dans les logiques du projet actuel. Pour la première fois, ces terrains ont accueilli de grands équipements urbains, destinés à des activités ludiques, sportives ou culturelles. Les concepteurs du projet actuel percevaient le fond de vallée et ses espaces attenants, classés non constructibles auparavant, comme des "espaces vacants". Or en milieu urbain, tout espace inoccupé est souvent soumis à la pollution et la marginalisation, tel qu'il en était le cas de notre terrain d'étude au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, où aucun aménagement n'a abouti. De ce fait, pour faire face et éradiquer toute forme de dégradation et de pollution, les concepteurs du projet actuel ont fait le choix d'urbaniser le fond de vallée en construisant des édifices modernes et fastueux, dignes de la capitale du royaume. Ce choix a été favorisé par le barrage SMBA construit en amont, limitant le risque d'inondation.

La vallée est devenue une « simple » composante urbaine de l'Agglomération Rabat-Salé dont la gestion et la conception révéleront des enjeux qui sont de nature différente voire contradictoire (environnementaux, politiques, paysagés, type d'acteurs...)

La prise de conscience de l'état de dégradation manifeste de l'environnement « naturel » de la vallée (zones humides, berges, versants), de son cadre paysager et de la qualité des eaux a soutenu l'intérêt pour cet espace. À la suite de la création d'une agence dédiée spécifiquement à la gestion du projet, dotée d'immenses pouvoirs qui lui ont été attribués par la loi 16-04, le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg est entré dans une phase opérationnelle en 2006, débutant par des travaux d'assainissement de l'oued et ses espaces attenants pollués, entrepris par l'AAVB. Par la suite, des chantiers qualifiés de gigantesques ont été conduits sous la même maîtrise d'ouvrage, dont certains ont été achevés dans un temps record, à l'instar du port de plaisance de la Marina située sur la rive droite de Salé, la promenade fluviale sur le quai rive gauche de Rabat, le pont Hassan II avec une voie pour le tramway, le tunnel des Oudayas et le port de pêche sur la façade atlantique de Salé. Les principaux facteurs d'aboutissement du projet actuel qui marquent le tournant par rapport à ses antécédents avortés s'expliquent par la volonté politique émanant de la monarchie marocaine qui reconcentre son autorité comme le « leader » du projet, d'une part, et à la disponibilité des sources de financement dans le cadre des partenariats public-privé, d'une autre.

Rabat et Salé, après avoir oublié, voire tourné le dos à l'oued Bouregreg et sa basse vallée, cherchent aujourd'hui à renouer de nouvelles relations et instaurer des fonctions urbaines plus contemporaines dans cet espace fluvial central, délaissé et marginalisé pendant des décennies. La prise en compte de la basse vallée du Bouregreg, en particulier les rives de sa partie aval la plus urbaine, perçues comme étant des "espaces urbains libres", à fort potentiel et jusque-là inconstructibles, n'est pas un fait récent⁸⁷, ni un phénomène strictement marocain. Des expérimentations internationales démontrent que le fait s'est tellement généralisé qu'un bon nombre des villes fluviales dans des pays européens et nord-américains ont mis en place des projets ambitieux de requalification de leurs bords d'eau, en s'engageant dans un processus de revitalisation affichant autant de slogans : « retourner la ville vers son fleuve », « remettre le fleuve au cœur de la ville », « rendre les berges accessibles », « *social connectivity of urban rivers* » ... etc. C'est ce qui a pu être qualifié de « *waterfront regeneration* » ou « *waterfront attitude* », comportant à la fois des enjeux d'aménagement et de renouvellement urbains mais aussi sociaux, économiques, culturels, patrimoniaux et environnementaux (Bruttomesso, 1993, 2004 ; Benson, 2002 ; Rodrigues-Malta, 2004 ; Wantzen et al., 2016 ; Kondolf et Pinto, 2017). En France, par exemple, plusieurs villes fluvio-maritimes ou estuariennes ont entamé des réflexions sur la rénovation de leurs espaces fluviaux délaissés et fortement dégradés. C'est le cas de Rouen, Nantes et Bordeaux (Lechner, 2006). À l'échelle européenne, la même logique a été observée dans des villes situées au bord de l'eau à l'instar de Rotterdam, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Séville, Bilbao, Lisbonne, Gênes, Naples, Copenhague, Göteborg, Hambourg, Londres, Newcastle, etc. (Rodrigues Malta, 2004 ; Schubert, 2018). Dans la plupart de ces villes, il s'agissait cependant de la reconquête d'espaces industrialo-portuaires en friche. Dans les villes du Sud, les expériences sont moins nombreuses mais on peut citer l'exemple du Caire, où des problématiques comparables - patrimoniales, environnementales, paysagères et de mobilités - se sont aussi posées, même si c'est à une échelle urbaine plus importante (Kondolf et al., 2013 ; Shetawy, 2017). Plus éloignés de notre contexte, les cas de Shanghai ou Singapour peuvent aussi être signalés (Yu, 2009).

Ces expériences des villes fluviales dans d'autres pays ont été mises à profit pour s'inspirer de leurs orientations d'aménagement et leur savoir-faire dans les réflexions de requalification de la basse vallée du Bouregreg. L'idée d'articuler le projet de renouvellement urbain de l'agglomération de Rabat-Salé autour d'un élément de nature, le fleuve, considéré comme un atout et un faire-valoir des opérations d'aménagement, a fait son chemin. Selon les aménageurs, la mise en valeur de ce territoire fluvial contribue à l'amélioration de l'image de la zone capitale du pays, misant sur l'effet d'entraînement du projet à rayonnement international.

Parmi les orientations d'aménagement inspirées d'autres villes et reproduites dans la première séquence (S1) du projet Bouregreg, on cite la délocalisation des activités portuaires hors des villes et la transformation des anciens ports du fond d'estuaire en ports de plaisance. « *La plupart des ports de fonds d'estuaires français ont connu des évolutions similaires : Le port de Bordeaux, complètement abandonné en Avril 1987. A Nantes, la fermeture du dernier chantier naval en 1986, A Rouen, quatrième port français pour le volume du trafic, le déplacement des*

⁸⁷ L'idée de vouloir moderniser la capitale Rabat par le biais de l'embouchure du Bouregreg date de la période du protectorat français au Maroc, inscrivant la rive gauche du fleuve dans une logique de projets ponctuels émanant de divers services. Or, le projet d'aménagement actuel est plus global voire intégrateur, visant la mise en valeur de toute la vallée, de l'embouchure jusqu'au barrage.

activités portuaires vers l'aval de la Seine permet aujourd'hui de réaménager une zone offrant une superficie de huit cents hectares » (Lechner, 2006, p. 13-14). Au niveau de la zone de l'embouchure du fleuve Bouregreg, historiquement connue par ses activités commerciales portuaires, le programme d'aménagement a planifié la construction d'un nouveau port de pêche sur la façade atlantique de la ville de Salé, en déplaçant ainsi toute activité portuaire en dehors des fronts fluviaux de Rabat ou de Salé. Néanmoins, la volonté de conserver les traces de ces activités passées, bien que requalifiées, s'est concrétisée par la construction d'une marina sur la rive droite, composée d'un port de plaisance accompagné d'un complexe résidentiel de "haut standing", visant le développement de la navigation de plaisance et du tourisme fluvial à l'échelle de l'embouchure. En outre, sur le quai rive gauche, il a été suggéré de réaménager l'ancien port de Rabat, abandonné depuis les années 1940, sous forme d'une longue promenade fluviale ouverte au grand public.

Pour devenir une métropole attrayante et dynamique, l'agglomération de Rabat-Salé s'est vue dotée d'un édifice culturel majestueux dans le cadre du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg ; il s'agit du Grand Théâtre de Rabat (GTR), édifié en bord de l'oued Bouregreg sur la rive gauche (photo 73). Conçu par un cabinet d'architecture britannique de renommée internationale, le GTR s'impose comme l'œuvre phare de la culture dans le paysage de l'embouchure. Cet édifice représente une autre face de l'influence des expériences internationales, il rappelle en quelque sorte l'opération de renouvellement urbain du site d'Abandoïbara à Bilbao en Espagne à travers son musée d'art contemporain, Guggenheim (photo 74), inauguré en Octobre 1997. La ville de Bilbao, parcourue par le fleuve Nervión aux eaux polluées, avait mauvaise réputation, mais grâce à son projet phare de musée au bord du fleuve, conçu par l'Architecte américain Frank GEHRY, le site a connu une mutation, il deviendrait un lieu attractif et le site de promenade favori des habitants de Bilbao et des touristes étrangers dont le nombre a franchi le cap du million de visiteurs par an (Cambon, 2007). Le Guggenheim connaît un succès croissant quand en 2004 l'opération de renouvellement urbain de Bilbao axée sur son musée des arts contemporains a été désignée meilleur projet urbain au monde lors de la Biennale de Venise (Cambon, 2007). Depuis, d'autres villes dans le monde cherchent à reproduire l'effet radical de cet édifice culturel sur le renouvellement urbain, appelé par les architectes « l'effet Guggenheim »⁸⁸. Ce n'est donc pas un hasard si le parti pris de l'architecte du Grand Théâtre de Rabat, s'inscrit bien le mouvement déconstructiviste qui prône une rupture assumée avec la tradition, les héritages, voire la nature du site.

⁸⁸ « Avec l'inauguration du musée de Guggenheim, la ville de Bilbao sonnait le glas de son passé industriel pour devenir une ville attrayante et dynamique. Cette mutation porte désormais un nom dans les écoles d'architecture : l'effet Guggenheim ». Voir le lien ci-dessous : <https://www.lefigaro.fr/culture/2007/10/15/03004-20071015ARTFIG90271-comment-le-guggenheim-a-transforme-bilbao.php>



Photo 73 : Le grand théâtre de Rabat sur la rive gauche du fleuve Bouregreg

Source : AAVB



Photo 74 : Le musée d'art contemporain, Guggenheim, au bord du fleuve Nervión à Bilbao

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_Guggenheim_\(Bilbao\)#/media/Fichier:Museo_Guggenheim,_Bilbao_\(31273245344\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_Guggenheim_(Bilbao)#/media/Fichier:Museo_Guggenheim,_Bilbao_(31273245344).jpg)

Au-delà des expérimentations internationales qui ont influencées l'aménagement de la partie terminale de la basse vallée du Bouregreg, la mise en perspective des projets planifiés sur les deux rives du Bouregreg entre 1966 et 1998 a révélé une autre source d'inspiration, il s'agit du plan de référence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg établi par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'île de France (IAURIF) à la fin des années quatre-vingt-dix (1998), dans le cadre d'une étude financée par l'Agence urbaine de Rabat-Salé (AURS).

La comparaison entre les orientations d'aménagement de l'embouchure du fleuve Bouregreg dans le plan de référence de l'IAURIF et les réalisations actuelles met en évidence une grande ressemblance. Entre autres, l'idée d'aménager un port de plaisance sur la rive droite du côté de Salé, et un parc culturel sur la rive gauche de Rabat sont des vocations du plan de référence de 1998 et reproduites dans le projet actuel. Cette reproduction est traduite par la construction du complexe de la marina du Bouregreg et du GTR. Par ailleurs, le choix de l'emplacement de certains équipements a été modifié ; c'est notamment le cas du port de pêche que le plan de référence avait juxtaposé avec le port de plaisance alors que dans le projet actuel, il a été déplacé de l'embouchure vers la façade maritime de Salé.

Les résultats obtenus conjointement par l'analyse paysagère de la vallée et l'analyse diachronique de ses projets d'aménagement démontrent que la dynamique aujourd'hui en cours n'a pas d'équivalent antérieur. Le paysage qu'elle a engendré est révélateur non seulement des nouvelles représentations de l'objet « vallée », support de grands équipements urbains de haut de gamme, mais également de nouvelles normes de gouvernance. Cela est illustré par le rôle que joue l'Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg (AAVB), à la fois stratège et planificatrice, voire parfois technocratique, mais, en même, mobilisatrice de capitaux privés, dans le cadre des partenariats public-privé.

Sur le terrain, la zone aval s'offre un « nouveau visage » après l'achèvement des travaux d'aménagement de la première séquence du projet Bouregreg. Les infrastructures et les équipements mis en place sur ses deux rives ont contribué à la création d'une « vitrine » ou d'un « devant » propre, soigné, moderne, voire prestigieux. Les nouveaux espaces, publics et/ou privés, aménagés sur les berges, avec des perspectives directes sur les composantes

naturelles et monumentales du paysage affirment ce constat. Les cafés et les restaurants rattachés au complexe de la Marina, ou à la promenade fluviale de Rabat ont orienté leurs façades et leurs terrasses vers le front fluvial, offrant ainsi aux visiteurs des vues panoramiques sur un cadre paysager moderne, par des équipements fastueux, mais authentique, via ses monuments historiques reconnus à l'échelle internationale. Le paysage de l'oued Bouregreg a servi alors de cadre, de décor et d'ambiance mettant en scène des activités attractives dans les domaines des loisirs, du tourisme, de la culture et du sport.

À partir de là, l'appel fait à l'analyse paysagère objective complétée par les enquêtes de terrain a éclairé autant d'enjeux que de défis relatifs à l'aménagement des deux premières séquences du projet, permettant ainsi la mise en place d'un essai d'évaluation autour des impacts des choix d'aménagement sur les paysages, l'environnement et la biodiversité des zones humides, le patrimoine historique et enfin le cadre de vie de la population locale. Toutefois, les résultats de cet essai d'évaluation des mutations de la vallée dans le cadre de l'actuel projet ne prétendent pas fournir des jugements de valeurs sur les actions d'aménagements, mais veulent plutôt ouvrir un débat, plus qu'asséner des prescriptions. Un constat évident est celui de réels paradoxes entre les objectifs, les discours et les faits, notamment en matière d'environnement et de patrimoine.

▪ ***L'enjeu écologique à impact paysager***

Certes, le projet d'aménagement et de mise en valeur de la basse vallée de l'oued Bouregreg a soigné le paysage altéré et pollué d'avant, généré par les activités humaines dégradantes cumulées pendant de longues années. Toutefois, il reste un aménagement très urbanisant (le minéral l'emporte sur le végétal), comparé à d'autres projets de réhabilitation des cours d'eau en milieu urbain dans des pays développés, où les programmes d'aménagement sont moins urbanisant privilégiant plutôt la conception de promenades paysagées, de jardins et de parcs à proximité de l'eau avec des pistes cyclables et des sentiers dédiés aux déplacements doux tout au long du cours d'eau⁸⁹ (Lechner, 2006 ; Zingraff-Hamed et al., 2017). La rénovation des berges ou des quais en milieu métropolitain est souvent intégrée dans des stratégies écologiques des trames vertes et bleues à plus large échelle (Servain et al., 2018).

Or, dans la basse vallée du Bouregreg, nos investigations de terrain et les résultats de l'analyse paysagère ont démontré que ce genre d'actions est quasi absent dans les séquences du projet achevées jusque-là. Comme il a été développé dans les chapitres 7 et 8, les taux d'urbanisation des terres du fond de vallée à l'échelle du secteur aval sont élevés, compris entre 42% et 72%. Cette urbanisation (donc minéralisation) est faite sur des terres qui étaient auparavant inondables et non constructibles, engendrant ainsi une artificialisation à double impact, écologique et paysager.

En matière d'enjeu écologique, la consommation des terres humides du fond de vallée comme étant une composante majeure du système estuarien, pour bâtir des édifices, en dépit de leur ampleur architecturale ou esthétique, a mis fin à la dynamique naturelle et aux échanges entre les deux milieux, aquatique et terrestre, nécessaire pour la reproduction, le développement et la survie de certaines espèces animales (oiseaux, reptiles, amphibiens...), comme végétales (espèces algales par exp). Ce bouleversement dans l'équilibre écologique est une réelle menace pour la biodiversité et la qualité intrinsèque des milieux. Alors que du point de vue de

⁸⁹Comme exemple de programmes des déplacements doux sous forme d'itinéraire cyclable au bord de cours d'eau nous citons celui de « la Loire à vélo », développé dans la ville de Tour en France.

l'impact paysager, la suppression des zones humides pour mettre en place des constructions risque de transformer la vallée d'un paysage à caractère vivant, à un milieu inerte, banalisé et dépourvu de sa dynamique naturelle.

▪ ***L'enjeu patrimonial***

La forme patrimoniale du paysage urbain de l'embouchure, héritée du passé et inscrite aujourd'hui au Patrimoine mondial de l'UNESCO, a vu la naissance de nouvelles modalités d'urbanisation, contrastant indéniablement avec l'image traditionnelle de la ville marocaine, remettant en cause l'identité patrimoniale de ce territoire et sa valeur universelle exceptionnelle. Les perspectives mutuelles entre les deux cités jumelles, la Médina de Rabat et celle de Salé ont été rompues par la construction de la Marina du Bouregreg. Les immeubles R+3 à R+4 et les hôtels qui accompagnent le port de plaisance de la rive droite ont engendré une coupure physique et une barrière visuelle d'abord entre les deux médinas, puis entre la cité de Salé et une grande partie du cours d'eau.

Le site historique emblématique de la capitale, à savoir, le minaret de Hassan et le mausolée du roi Mohamed V, sera concurrencé par le GTR qui marquera le fond de vallée comme le « chef-d'œuvre du futur », destiné à devenir l'édifice phare dans le paysage de la vallée urbaine. Néanmoins le projet qui semble être le plus contraignant dans un contexte patrimonial très particulier est celui de la construction de la future Tour Mohamed VI, conçue par l'architecte espagnol Rafael de la Hoz (<http://www.rafaeldelahoz.com>). Ce gigantesque gratte-ciel de 55 étages situé dans le fond de vallée sur la rive droite, à la limite de la zone tampon du périmètre classé Patrimoine mondial, mettra en péril la valeur universelle exceptionnelle du site. Ce constat a suscité la réticence de l'UNESCO exprimée dans un rapport officiel établi en 2019. Selon les recommandations de la mission de conseil conjointe du Centre du patrimoine mondial, le choix du site pour mettre en place un tel édifice semble être inadéquat avec le contexte patrimonial local, sa hauteur de 250 mètres aura des impacts visuels dommageables sur la kasbah des Oudayas, la tour Hassan et le mausolée Mohamed V.

▪ ***L'enjeu social***

Ces transformations radicales dans le paysage de la zone de l'embouchure, sur le plan matériel, ont engendré parallèlement une redéfinition dans les rapports de la population avec l'oued Bouregreg. D'une part, les nouveaux équipements mis en place sur les deux rives ont permis d'accueillir un nouveau public en offrant des prestations adéquates à toutes les catégories d'âges, instaurant ainsi de nouvelles modalités d'appropriation de cet espace fluvial autour des loisirs et des activités récréatives. Or, la privatisation de certaines zones en l'occurrence de la Marina du Bouregreg a limité l'accès de la population des quartiers limitrophes caractérisée par sa fragilité socioéconomique, comme il a conduit à la délocalisation des pêcheurs du Bouregreg en dehors de l'embouchure. Ceci pose la question de savoir pour qui sont entrepris ces aménagements : pour les riverains ou pour les visiteurs et les touristes attirés par ce nouveau paysage urbain attrayant ?

Ce qui est certain, c'est que cette nouvelle réorganisation de l'espace a engendré des tensions, voire des conflits sous-jacents entre des catégories d'acteurs locaux, notamment les problèmes quotidiens entre les barcassiers qui assurent la traversée entre les deux rives de

l'oued et les vendeurs informels de poisson sur le quai de Rabat, ou encore le dérangement causé aux barcassiers par les pratiquants des sports nautiques.

Quelle réception ?

En mobilisant le concept du paysage via une approche globale par les projets d'aménagement afin d'appréhender un territoire en mutation dans le contexte marocain, ce travail peut révéler, aux yeux des acteurs et décideurs quelques éléments de la complexité du concept, loin de ce que beaucoup pensent jusqu'à présent, c'est-à-dire comme étant surtout un design de projet paysager. Dans cette perspective, nous souhaitons que l'institution d'une telle évaluation des impacts liés aux choix d'aménagement, mais sans jugement, puisse faire du concept du paysage l'un des outils essentiels pour orienter les futurs politiques d'aménagement, non seulement de la vallée du Bouregreg dans ses prochaines séquences non aménagées encore, mais de toutes les basses vallées au Maroc. Cela d'autant plus que le modèle d'aménagement de l'embouchure de l'oued Bouregreg est devenu à son tour une expérience dont s'inspirent d'autres agglomérations fluviales marocaines. À titre d'exemple, sur la façade méditerranéenne au nord du Royaume, le projet d'aménagement de la vallée de l'oued Martil empreinte au mimétisme le modèle de la « mise à niveau » de la vallée du Bouregreg à Rabat-Salé. S'inscrivant dans le cadre du programme intégré de développement économique et urbain de la ville de Tétouan 2014-2018, le projet est initié par le Roi Mohamed VI et piloté par la Société d'Aménagement de la Vallée de Oued Martil (STAVOM.SA) créée en 2015⁹⁰. La « mise à niveau » de ce territoire fluvial comprendra la construction d'un port de plaisance, un complexe culturel, un Mall, des hôtels et des ponts. Ce programme d'aménagement révèle les mêmes options mises en place dans la vallée du Bouregreg, alliant des activités ludiques, commerciales, culturelles et sportives. Parallèlement, il pourrait avoir les mêmes enjeux patrimoniaux (médiina de Tétouan, site archéologique de Tamuda et zones humides).

Des limites aux perspectives

Nous tenons à conclure la présente thèse par l'évocation de quelques limites du travail réalisé relatives principalement à la démarche d'enquête. Les entretiens qualitatifs menés avec les acteurs institutionnels et sociaux identifiés peuvent être complétés. En d'autres termes, nous pourrions plus travailler les points de vue d'autres acteurs, notamment les agriculteurs de la plaine de l'Oulja. Justement, cette limite ouvre des éventuelles perspectives afin de poursuivre ce travail au fur et à mesure de l'avancement du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg dans ses prochaines séquences S3, S4 et S5. Nous souhaitons ainsi que le concept de paysage soit pensé comme une nouvelle démarche pour approcher les territoires marocains en mutation par des projets d'aménagement qui ont un impact sur le cadre de vie. Cette démarche nécessite de définir un contenu bien spécifique au concept de paysage, qui soit basé sur un corpus culturel et historique approprié aux territoires marocains, et fondée sur de nouvelles perceptions des rapports entre « citoyen » et autorité.

⁹⁰ Voir : <http://www.medcities.org/documents/10180/581058/Tetouan.pdf/c24d6aa0-8211-4125-88ce-1db04f854007>

Bibliographie et webographie

AAVB, 2003. Parti d'aménagement global (PAG) – Bouregreg. URL <http://www.bouregreg.com/parti-damenagement-global-3/>

AAVB_CID_Pôle AEE, 2007. Projet global d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Etude d'impact sur l'environnement (Version définitive).

Alexandre, O., 2005. Lorsque la pénurie fait ressource. Etude géographique de la notion de ressource. L'exemple de la politique de l'eau au Maroc. *Géocarrefour* 80, 263–272. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.1244>

Amili, H., 2006. الجهاد البحري بمصب أبي رقرق.

Commune de Salé. Ancienne Médina –, n.d. URL <https://fr.villedesale.ma/ancienne-medina/> (accessed 7.24.19).

Ballouche, A., Longuet, I., Verdelli, L., Wantzen, K.M., 2015. La diversité des paysages fluviaux – enjeux scientifiques, d'aménagement et de gestion. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 237, 7–13.

Barthel, P.-A., Verdeil, É., 2008. Experts embarqués dans le « tournant financier ». Des grands projets urbains au sud de la Méditerranée. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 104, 38–48. <https://doi.org/10.3406/aru.2008.2738>

Basset, H., Lévi-Provençal, É., 1922. *Chella - Une nécropole mérinide* eBook.

Beaudet, G., 1969. Le plateau central marocain et ses bordures : étude géomorphologique. Thèse, Université de Paris Faculté des Lettres et Sciences humaines.

Benabdallah, N., 2016. Le renouvellement urbain de la zone de l'embouchure du Bouregreg : quelle durabilité pour ce projet d'envergure ? Thèse, Université Mohamed V de Rabat.

Benabdellouahad, S., 2006. Structure, dynamique et typologies physico-chimiques et phytoplanctoniques de l'estuaire du Bou Regreg (côte atlantique marocaine). Thèse, Université Mohamed V de Rabat.

Bendaanoun, M., 1991. Contribution à l'étude écologique de la végétation halophile, halohygrophyle et hygrophyle des estuaires, lagunes, deltas et sebkhas du littoral atlantique et méditerranéen et du domaine continental du Maroc : analyses climatiques. Thèse, Aix-Marseille 3.

Bendaanoun, M., 1981. Étude synécologique et syndynamique de la végétation halophile et hygro-halophile de l'estuaire de Bouregreg (Littoral atlantique du Maroc). Application et perspectives d'aménagement. Thèse, Fac. Sci. et Tech. St Jérôme, Aix–Marseille, 221p.+ annexes

Benson, E., 2002. Rivers as urban landscapes : renaissance of the Waterfront. *Water Sci Technol* 45, 65–70. <https://doi.org/10.2166/wst.2002.0380>

- Berry-Chikhaoui, I., 2007. Les citoyens face aux enjeux d'internationalisation de la ville. Casablanca et Marseille : où est le Nord, où est le Sud ? *Autrepart* n° 41, 149–163.
- Bogaert, K., 2012. New State Space Formation in Morocco: The Example of the Bouregreg Valley. *Urban Studies* 49, 255–270. <https://doi.org/10.1177/0042098011400770>
- BORKI, J.-E., 2018. De la pêche à l'alose dans l'oued Sebou à l'essor de la pêche des civelles - Collectif Pêche et Développement [WWW Document]. URL <https://peche-dev.org/spip.php?article217> (accessed 8.8.19).
- Brown, K.L., 2001. *Les gens de Salé : tradition et changement dans une ville marocaine de 1830 à 1930*. Eddif.
- Brunet, R., 1974. Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat. *L'Espace géographique* 3, 120–126. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1460>
- Bruttomesso, R., 2004. Complexity on the urban waterfront [WWW Document]. Waterfronts in Post-Industrial Cities. URL <https://doi.org/10.4324/9780203166895-8>
- Bruttomesso, R., 1993. Waterfronts: a new frontier for cities on water. International Centre Cities on Water, Venice.
- Cambon, D. notre correspondante D., 2007. Comment le Guggenheim a transformé Bilbao [WWW Document]. Le Figaro.fr. URL https://www.lefigaro.fr/culture/2007/10/15/03004-20071015ARTFIG90271-comment_le_guggenheim_a_transforme_bilbao.php (accessed 6.3.20).
- Carrière, J.-P., méditerranéen, G. de recherche sur les économies régionales du bassin, Méditerranée, I.C. de la, 2002. Villes et projets urbains en Méditerranée. Presses universitaires François-Rabelais.
- Chastel, R., 1994. *Rabat-Salé : vingt siècles de l'Oued Bou Regreg*. Editions la Porte.
- Cherkaoui, E., 2006. Structure et organisation des peuplements macrozoobenthiques de l'estuaire du Bou Regreg après la construction du barrage. Thèse, Université Mohammed V–Agdal faculté des sciences, Rabat.
- Coindreau, R., 2006. *Les corsaires de Salé*. Eddif.
- Dakki, M., Hammada, S., Tattou, M.I., Ouyahya, A., Fennane, M., 2004. Analyse de la biodiversité floristique des zones humides du Maroc : flore rare, menacée et halophile. *Acta Botanica Malacitana* 29, 43–66. <https://doi.org/10.24310/abm.v29i0.7226>
- De Castries, H., 1903. Le Maroc d'autrefois : les corsaires de salé. *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 13, 823–852.
- Dugué, P., Bekkar, Y., 2016. Produire une alimentation de qualité et des paysages en inventant une agriculture urbaine durable—le cas de la vallée de Bouregreg (Rabat–Salé), Royaume du Maroc. Document de travail.
- EL Hadi, H., 2015. Patrimoine géologique et Développement durable de la Région de Rabat Salé, du 14 au 16 Décembre 2010 à Rabat. <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.4278.2248>

- El Hannani, M., Taïbi, A.N., El Khalki, Y., Benyoucef, A., 2009. Le paysage à l'épreuve des « nouveaux » défis de l'aménagement du territoire au Maroc : contraintes et perspectives. *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, Dossier thématique 38–43.
- El Kasmi, Y., Lamrabeti, S., 1993. Aménagement des Berges du Bouregreg. Établissement d'un programme de liaisons. Mémoire de fin d'étude, école nationale d'architecture, Rabat.
- Elkaim, B.A., 1974. *Contribution à l'étude écologique d'un estuaire atlantique marocain : l'estuaire du Bou Regreg*. eddif ?????
- Fetha, M., 2012. Salé. MONTADA.
- Fourneau, F., Luginbuhl, Y., Roux, B., 1991. *Evolution des paysages et aménagement du territoire en Andalousie occidentale*. Casa de Velazquez, Madrid.
- Gauché, É., 2015. Le paysage existe-t-il dans les pays du Sud ? Pistes de recherches sur l'institutionnalisation du paysage. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. <https://doi.org/10.4000/vertigo.16009>
- HCEF, PDAP, 2013. Inventaire des zones humides du Maroc (IZHM).
- HCEF, PDAP, n.d. SIBE LITTORAUX / Vol.3 L 20 BOUREGREG.
- IAURIF, 1998. *La nature dans la ville. La vallée du Bou Regreg Rabat-Salé*. Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'île de France.
- INGEMA, 2002. Etude environnementale de la vallée du Bouregreg Mission 2 : Recommandations pour la sauvegarde, la réhabilitation et revalorisation de la vallée * Rapport définitif *.
- Joliveau, T., 2003. Analyse des paysages dans un contexte d'aménagement : L'intérêt des outils géomatiques. *Géoévénement 2003*, Paris, 4–6 mars.
- Kondolf, G.M., Pinto, P.J., 2017. The social connectivity of urban rivers. *Geomorphology* 277, 182–196.
- Kondolf, M., Gohar, A., Mazingo, L., Marzion, R., Balakrishan, K., 2013. Connecting Cairo to the Nile: Opportunities for Public Access and Alternative Transportation. *Democratic Transition and Sustainable Communities* 305.
- Krotki, K.J., Beaujot, R., 1975. La population marocaine : reconstitution de l'évolution de 1950 à 1971. *Population* 30, 335–367. <https://doi.org/10.2307/1530671>
- La liste du patrimoine mondial, U.C. du patrimoine, 2011. Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage [WWW Document]. UNESCO Centre du patrimoine mondial. URL <https://whc.unesco.org/fr/list/1401/> (accessed 7.23.19).
- Lahrach, I., Ballouche, A., Harrouni M.C., EL Hannani, M., 2018. Inherited fluvial landscapes in a World Heritage site: case of the Bouregreg's river valley in Morocco. *PANAF2018 Abstracts*, p. 97-98.

Lahrach, I., 2019. Le patrimoine paysager de la vallée du Bouregreg (Rabat-Salé). Colloque international *La gestion et la valorisation du patrimoine architectural du temps colonial. L'héritage en Afrique du Nord et en Europe*. Tétouan.

Lahrach, I., Ballouche, A., EL Hannani M., Harrouni, M.C. (sous presse) – *Les formes de sauvegarde du périmètre de la Médina de Rabat, comme un bien patrimonial et paysager, durant la période du protectorat français au Maroc*. Editions Wissenraum Europa–Mittelmeer (WEM) e.V

Laouina, A., 2002. Le littoral de la ville de Rabat-Salé, un espace menacé. Evolution des activités et des implantations, dégradation environnementale et options d'aménagement. Grassini L.(ed.). *Coastal zone management in the Mediterranean region*. Bari : CIHEAMIAMB 137–142 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 53).

Latiri, L., 2004. La géographie arabe et le concept de paysage. *Strates*, n° 11, <http://strates.revues.org/400>

Latiri, L., 2001. Qu'est-ce que le paysage dans la culture arabo-musulmane classique ? *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.4036>

LE MATIN, 2004. Le Matin - Grand angle sur un poisson disparu : l'alose ou l'histoire du poisson emblématique de l'oued Bouregreg [WWW Document]. Le Matin. URL <https://lematin.ma/journal/2004/Grand-angle-sur-un-poisson-disparu-l-alose-ou-l-histoire-du-poisson-emblematisque-de-l-oued-Bouregreg/41734.html> (accessed 8.5.19).

Lechner, G., 2006. *Le fleuve dans la ville. La valorisation des berges en milieu urbain*. Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction.

L'Economiste, 2009. Gestion des espaces verts Rabat et Salé s'y mettent enfin. L'Economiste.

Lespez, L., Ballouche, A., 2009. Paysages au fil de l'eau : l'objet, le sensible et leurs trajectoires. *Bulletin de l'Association de Géographes Français-Géographies*, n° 86-1, p. 3-11.

Lfarakh, A., 1993. Croissance démographique et dynamique urbaine au Maroc (1960-1982). *Croissance démographique et urbanisation : politique de peuplement et aménagement du territoire : séminaire international de Rabat* (15-17 mai 1990), p.167-176

Lyautey, H., 1952. II. Rabat capitale - *Revue Des Deux Mondes*, N° de Juillet 1952, URL : <http://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/ii-rabat-capitale>.

Maziane, L., 2009. Salé au XVIIe siècle, terre d'asile morisque sur le littoral Atlantique marocain. *Cahiers de la Méditerranée* 79-2009 : Les Morisques, p.359–372.

Maziane, L., 2008. *Sale et ses corsaires, 1666-1727*. Publication Univ Rouen Havre.

M'Hammedi, M., Karibi, K., 2012. Des ambiances de la médina à la marina: la dimension sacrifiée des grands projets urbains au Maroc. *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*, Montreal 2012, Sep 2012, Montreal, Canada. pp.353-358

Mitchell, W.J.T., 2002. *Landscape and Power*, Second Edition. University of Chicago Press.

Mouloudi, H., 2015. *Les ambitions d'une capitale : Les projets d'aménagement des fronts d'eau de Rabat*. Centre Jacques-Berque.

Moussalih, A., 2019. La promenade comme fabrique de l'espace public et nouvelle forme d'urbanité déambulatoire et d'émancipation. Le cas des berges du Bouregreg à Rabat. *Les Cahiers d'EMAM*. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée 31/2019 : varia.

Moussalih, A., Gwiazdzinski, L., Iraki, A., 2020. Entre fabrique d'espace public et émergence de l'individu métropolitain, la transformation du quai de Rabat (Maroc). *Revue Urbanités Villes méditerranéennes* : regards sur les espaces ouverts métropolitains.

Mzaiz, M., 2011. Les modes de faire les grands projets [WWW Document]. URL <https://docplayer.fr/52039989-Questions-d-economie-marocaine-2011.html> (accessed 7.22.19).

Oualalou, F., 2019. Rabat, un Territoire en Mutation / Rabat, Transformation of a Territory [WWW Document]. Africa Portal. URL <https://www.africportal.org/publications/rabat-un-territoire-en-mutation-rabat-transformation-territory/> (accessed 11.15.19).

REMAM, 2015. État des lieux synthétique dans les villes du réseau marocain des anciennes Médinas (REMAM) [WWW Document]. URL <https://www.cmimarseille.org/knowledge-library/etat-des-lieux-synthetic-dans-les-villes-du-reseau-marocain-des-ancienne-medinas> (accessed 3.10.20).

Rodrigues Malta, R., 2004. Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au sud de l'Europe. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 97, 92–101. <https://doi.org/10.3406/aru.2004.2582>

Sajaloli, B., 1996. Les zones humides : une nouvelle vitrine pour l'environnement. *Bulletin de l'Association de Géographes Français* 73, 132–144. <https://doi.org/10.3406/bagf.1996.1894>

Scarwell, H., Franchomme, M., 2005. Autour des zones humides : espaces productifs d'hier et conflits d'aujourd'hui. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. <https://doi.org/10.4000/vertigo.2977>

Schubert, D., 2018. Waterfont (re)development projects in europe: divergence and convergence of approaches [WWW Document]. ResearchGate. URL https://www.researchgate.net/publication/334519909_WATERFONT_REDEVELOPMENT_PROJECTS_IN_EUROPE_DIVERGENCE_AND_CONVERGENCE_OF_APPROACHES (accessed 8.22.20).

Sebbar, A., Badri, W., Fougrach, H., Hsaine, M., Saloui, A., 2011. Etude de la variabilité du régime pluviométrique au Maroc septentrional (1935-2004). *Science et Changements Planétaires / Sécheresse* 22, 139–148. <https://doi.org/10.1684/sec.2011.0313>

Servain, S., Andrieu, D., Armani, G., Parmentier, H., Rivière-Honegger, A., 2018. Intégration de la trame bleue dans les projets de requalification urbaine de métropoles fluviales (Lyon et Nantes), in : *Conférence IS Rivers « Recherches et Actions Au Service Des Fleuves et Grandes Rivières »*, Organisée Par La Zone Atelier Bassin Du Rhône (Zabr) et Le Groupe de Recherche Rhône-Alpes Sur Les Infrastructures et l'eau (Graie), Lyon. p. 4–8.

Shetawy, A., 2017. The Nile River: River Tourism, Waterfront Development And Cultural Ecosystems. *Journal of Urban Research* 24, p.104–119.

Terrisse, M., 2011. Les musées de sites archéologiques appréhendés en tant que vecteurs de développement local à travers trois études de cas préfigurant la mise en valeur opérationnelle du site de Chellah. Thèse, Archéologie et Préhistoire. Université du Maine.

Théliol, M., 2014. Aménagement et préservation de la médina de Rabat entre 1912 et 1956. *Les Cahiers d'EMAM n°22*. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée 47–70. <https://doi.org/10.4000/emam.548>

Wantzen, K.M., Ballouche, A., Longuet, I., Bao, I., Bocoum, H., Cissé, L., Chauhan, M., Girard, P., Gopal, B., Kane, A., Marchese, M.R., Nautiyal, P., Teixeira, P., Zalewski, M., 2016. River Culture: an eco-social approach to mitigate the biological and cultural diversity crisis in riverscapes. *Ecohydrology & Hydrobiology, New Challenges and Dimensions of Ecohydrology, Part II* 16, 7–18. <https://doi.org/10.1016/j.ecohyd.2015.12.003>

Yu, C., 2009. Transformation of Waterfront Space in Asian cities: Macau, Hong Kong, Shanghai, in: *The 4th International Conference of the International Forum on Urbanism (IFoU)*. pp. 597–606.

Zingraff-Hamed, A., Greulich, S., Wantzen, K.M., Pauleit, S., 2017. Societal drivers of European water governance: A comparison of urban river restoration practices in France and Germany. *Water*, vol. 9, n° 3, 206.

Sources d'archives

CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Urbanisme & IMH, « Protection du site du Bou-Regreg - Demandes d'occupation temporaire par des industriels ».

CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Direction de l'inspection publique, IMH, Commission consultative en matière de protection des Médinas et de sites classés, site de l'estuaire du Bouregreg, « note précisant l'état actuel des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion du 17 Février 1950 ».

CADN, Secrétariat général du protectorat, 2MA/1/235, service de l'urbanisme, protection des sites et Médinas, « Note portant sur la protection du site de l'estuaire du Bouregreg du 05 Janvier 1950 ».

CADN, Secrétariat général du protectorat, 2MA/1/235, Direction de l'inspection publique, IMH, Commission consultative en matière de protection des Médinas et Sites classés, « Projet de procès-verbal de la séance plénière de la commission en référence en date du 17 Février 1950 ».

CADN, Secrétariat général du Protectorat, 2MA/1/235, Commission des médinas et sites classés « note sur la question du projet de construction d'un Yacht-club au pied des Oudayas, à Rabat, 10 Mars 1951 ».

Doublet, J., « Renseignement sur la côte atlantique marocaine et sur ses ports : LARACHE, LA MAMORA, SALE, RABAT, ... », Les Archives du Maroc, Section historique, publication des sources inédites de l'histoire du Maroc, SH-05 (1661-1669).

Annexes

Annexe 1

Les 18 sites historiques de la vallée du Bouregreg sont :

1. La façade maritime de Rabat

Elle est composée de 3 monuments importants :

1. la Sqala de Borj Assirat (le phare) ;
2. la sqala de Borj Addar ;
3. la sqala de Borj Khenzira.

Ces trois monuments qui remontent à la même époque de Sidi Mohammed Ben Abdellah (18^{ème} siècle) représentaient la ligne de défense maritime qui protégeait à la fois la médina de Rabat et la Kasbah des Oudayas.

2. Le fort de Moulay Rachid

Ce monument de caractère militaire remonte à l'époque de Moulay Rachid (17^{ème} siècle) ; il représentait un point de défense stratégique en parallèle avec la Kasbah des Oudayas. Ce fort a été utilisé au début du 20^{ème} siècle par le protectorat français comme prison civile appelée prison Laalou.

3. Le site archéologique de Ribat Tachfine

Ce site représente un repère historique et archéologique capital pour la vallée car il contient des vestiges Almoravides qui remontent à la première moitié du 12^{ème} siècle et incluent les fondations de Ribat Tachfine et l'avant-mur de ce dernier.

En plus des vestiges Almoravides, ce site contient également des monuments Alaouites qui se résument aux deux tours avec la porte en arc brisé et au mur inférieur de la grande salle de dépôt des armes qui remonte aussi à l'époque de Moulay Rachid.

4. La Kasbah des Oudayas

Appelée autrefois ville de Mehdy, ce monument historique de la capitale remonte à l'époque de Abdelmoumen, premier Calife Almohade (seconde moitié du 12^{ème} siècle). Même à l'époque Almohade, précisément à l'époque du second Calife de cette dynastie, la Kasbah a connu une extension vers la façade fluviale et la façade Est. Parmi les monuments Almohades les plus importants de la Kasbah, en dehors des murailles et de la grande porte, on trouve la mosquée dite Alatiq.

La Kasbah a connu une renaissance architecturale et urbanistique après l'installation des morisques chassés d'Espagne au 16^{ème} siècle.

5. La partie Alaouite annexée aux Oudayas

Cette dernière contient les jardins des Oudayas et tous les bâtiments des musées des Oudayas qui composaient l'ancien petit palais du prince Mohammed, fils de Moulay Ismaïl, qui occupait la fonction de Wali de la région de Salé et Rabat.

6. Le Boulevard El Alou

Ce boulevard qui remonte au 12^{ème} siècle représente l'artère principale qui reliait la porte Almohade Bab El Alou à la grande porte de la Kasbah des Oudayas. Ce dernier représente la limite des quartiers d'habitation Nord de la médina de Rabat et séparait ces derniers de l'espace réservé au cimetière de la ville appelé aussi cimetière El Alou.

Plusieurs monuments figurent sur la façade de ce boulevard, notamment de belles demeures ou maisons historiques qui remontent au 17^{ème} siècle ainsi que des mausolées de marabouts, des fontaines publiques et des portiques de quartier comme Bab Darb Moulay Abdellah et Bab Darb Aljirari. Le boulevard El Alou a joué le rôle du boulevard principal de la ville de Rabat au début du Protectorat (entre 1912 et la fin des années 20) bien avant la construction de la ville européenne (boulevard Mohammed V).

7. Bab Al Bahr

Ce monument, qui compte une porte maritime et une enceinte avec deux tours à chaque extrémité remonte au 18^{ème} siècle (époque de Sidi Mohammed Ben Abdellah). Il représentait la seule issue de la médina vers le port fluvial de Rabat et vers la traversée en direction de la rive droite.

8. Les entrepôts du port de Rabat

Ces deux bâtiments remontent à l'époque de Sidi Mohammed Benabdellah (18^{ème} siècle).

9. La façade fluviale de la médina de Rabat

Cette dernière s'étend de Borj Sidi Makhlof, en passant par le quartier El Mellah et le quartier des potiers, à l'entrée Nord de la rue des Consuls. Cette façade contient plusieurs monuments historiques importants qui se résument à la muraille morisque, les foundouk et mausolées et quelques magasins anciens,

en plus de maisons historiques qui ont une grande valeur.

10. La grande mosquée Almohade de Hassan

Cette mosquée a connu deux époques historiques importantes :

1. L'époque Almohade (12^{ème} siècle) se résume au minaret de Hassan ainsi qu'à l'esplanade qui représentait l'ancien espace de la grande mosquée Almohade Hassan.

2. L'époque Alaouite (20^{ème} siècle) se résume aux trois bâtiments qui se situent dans la façade Nord de la mosquée Almohade Hassan ; le premier bâtiment est le Mausolée Mohammed V qui représente la nécropole de la dynastie Alaouite à l'époque moderne. Il contient les tombeaux de feu Sa Majesté Mohammed V, son Altesse Royale le prince Moulay Abdellah et Sa Majesté Hassan II. Le deuxième bâtiment représente l'oratoire actuel de la mosquée Hassan, et le dernier bâtiment représente le musée royal de la dynastie Alaouite.

11. Le site archéologique de la carrière de la route de l'Oasco

C'est une ancienne carrière qui n'a jamais connu de fouilles.

12. Le site du Chellah

Ce site a connu deux époques importantes :

1. L'époque antique et l'époque byzantine sont représentées dans le site par plusieurs monuments et vestiges archéologiques qui témoignent de l'époque fleurissante de la ville romaine Sala Colonia.

2. L'époque islamique qui se résume à l'époque mérinide (13^{ème}- 14^{ème} siècle) a laissé l'actuelle enceinte médiévale avec ses portes monumentales et tous les monuments intra-muros qui remontent à la même époque, comme la Khouloua qui contient la medersa d'Abou Al Hassan, la mosquée d'Abou Yacoub Youssouf et les mausolées royaux de la Dynastie Mérinide, à leur tête le mausolée d'Abou Al Hassan et le mausolée d'Abou Saïd Othman.

En dehors de la Khouloua, il existe d'autres monuments mérinides : le hammam mérinide,

le foundouk, le système hydraulique, les salles d'ablution, ...

13. La façade maritime de la rive droite :

Elle contient trois sqalas : la première est la sqala de Borj Addoumoue à côté du marabout Sidi Ben Acher ; la deuxième est la sqala dite centrale (alwastyia) ; la troisième est la sqala de Borj Aroukni. Tous ces monuments remontent à la même époque que la façade maritime de la rive gauche (18^{ème} siècle, époque de Sidi Mohammed Ben Abdellah).

14. La façade fluviale de la médina de Salé

Elle comporte la muraille mérinide qui s'étend de Borj Addoumoue à Bab Mrissa et remonte au 13^{ème} siècle.

15. L'arsenal mérinide de Salé

Il se situe à l'angle Sud-Est de la médina de Salé et est composé de deux grandes portes maritimes : Bab Mrissa et Bab Dar Assinaa. Il remonte au 13^{ème} siècle également.

16. Le quartier El Mellah de Salé

C'est un quartier qui remonte au 18^{ème} siècle, à l'époque de Moulay Slimane, et représente une station importante de l'histoire de la médina de Salé.

17. Dar Al Baroud

Ce bâtiment historique qui remonte au 18^{ème} siècle, était comme son nom l'indique, l'entrepôt d'armes et de poudre à canons de la ville entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle.

18. Le site de Khidiss

C'est un site archéologique qui se situe non loin du pont Mohammed V, de la rocade de l'autoroute. Ce site romain est un ancien fort militaire situé sur la colline qui protégeait la ville romaine de Sala du côté Est. Il a été découvert en marge des travaux de la rocade en 1995. Malheureusement, les trois quarts de son espace urbain ont été rasés.

Annexe 2

Une correspondance du 26 Janvier 1950 entre l'Inspecteur des monuments historiques, Médinas et sites classé, le Directeur Général du protectorat et le Directeur de l'instruction publique

2- TRACE DE L'AUTOROUTE

L'Inspection des Monuments Historiques estime que le passage de l'autoroute dans le thalweg Sud du Chellah risque de porter une atteinte grave au Sud du Chellah.

Le tracé proposé a été étudié en liaison avec la Direction des Travaux Publics et est le seul techniquement satisfaisant.

Placé à flanc de coteau et utilisant deux niveaux, il ne touchera pas les jardins du vallon et fera apprécier le charme du site à tous les usagers de l'autoroute.

3- IMPLANTATION DE CLUB LE LONG DES QUAIS

L'Inspection des Monuments Historiques exige, le long des quais :

- a) que les constructions soient adossées à la falaise
- b) qu'elles comportent un style local

Le Service de l'Urbanisme estime :

- a) que ces constructions peuvent être édifiées au bord de l'eau
- b) que seul le volume -- et non le style -- harmonisera ces constructions avec le site.

x x
x

Il est demandé, en outre à la Commission, bien que la question ne fasse pas l'objet d'un litige explicite, mais en raison de son importance dans le cadre de la protection de l'estuaire et parce que des craintes ont été exprimées notamment par la Direction des Travaux Publics, de se prononcer sur la valeur esthétique du projet de pont à la cote I4 préconisé par le Service de l'Urbanisme. (question posée dans la lettre N° 1754 du 26-11-50 à M. le Délégué à la Résidence Générale).

Annexe 3

Projet de construction d'un Yacht-club avec des clubs sportifs le long des quais de Rabat en 1951

III - YACHT - CLUB de R A B A T

Le Yacht-Club de Rabat désire installer son foyer sur la rive du Bou-Regreg, au pied des Oudafas. Il s'agirait, par quelques agrandissements, d'aménager le local actuel mis à la disposition du club par les Travaux publics et de créer une petite piscine dont l'eau serait filtrée et épurée. ~~Le projet envisagé est joint à la suite de ce document dans les annexes projetées.~~ (1)

Les constructions envisagées sont-elles susceptibles de s'harmoniser avec le site des Oudafas ? Constituent-elles au contraire une injure à ce site ?

Telle est la question à trancher.

L'Inspection des Monuments historiques émet un avis formellement défavorable à ce projet que le Directeur de l'Intérieur souhaite au contraire très vivement voir se réaliser. (La municipalité de Rabat, quant à elle, se retranche simplement derrière la décision de l'autorité supérieure).

(1) S'agissant d'un club de bateaux à voile, son existence même est subordonnée au fait qu'il puisse s'installer en aval du pont de bateaux actuel.

Annexe 4

-2-

L'Inspecteur des Monuments Historiques précise qu'il existe sur les terrains un menseh dont le caractère architectural peut servir de point de départ à un ensemble de style cohérent sans que cela puisse gêner les constructeurs dans l'établissement de leurs projets en ce qui concerne les dispositions intérieures.

Après une discussion sur ces divers points, M. le Ministre décide qu'il convient d'appliquer la législation existante sans perdre de vue l'étroite adaptation à leur destination des dispositions intérieures des bâtiments. Il désire que les architectes choisis par les Administrations pour les réaliser en soient avertis.

b) - QUARTIER DE NOTABLES -

- L'Inspecteur des Monuments Historiques indique que le caractère du lotissement ne répond pas aux usages de ses futurs habitants et que certains détails : pans coupés, zones libres plantées, rues en courbe, sont d'un emploi indésirable en médina. Il fait observer que les dimensions des flots du quartier sont insuffisantes et que le grand nombre des rues et passages rendent l'exécution d'un tel projet fort onéreux; il propose de supprimer une partie des rues et d'incorporer la verdure existante dans les riads puisque le quartier est destiné à des notables.

Le Service de l'Urbanisme défend sa conception du lotissement basé sur des passages plantés réservés aux piétons, en dehors des voies de circulation.

L'Inspecteur des Monuments Historiques remarque que le règlement du quartier proposé par l'Urbanisme contient une clause en contradiction avec la législation de la médina et que le contrôle de l'esthétique doit être légalement fait par l'Inspection des Monuments Historiques et non par une commission créée à cet effet.

M. le Directeur de l'Intérieur formule diverses considérations dont la conclusion est qu'il n'est pas urgent, ni même opportun, de régler cette affaire.

En conséquence, M. le Ministre prescrit que les plans soient étudiés à nouveau et qu'on établisse un projet en tenant compte des observations exposées au cours de la discussion.

II - SITE DE L'ESTUAIRE DU BOU-REGREG À RABAT -

M. FORICHON expose les raisons techniques et financières qui ont guidé le Service de l'Urbanisme pour l'établissement du plan d'aménagement de l'Estuaire.

a) - ZONE DES ENTREPOTS AU PIED DE LA TOUR HASSAN -

La Chambre de Commerce de RABAT demande instamment l'extension de cette zone. Le Service de l'Urbanisme le regrette sans s'y opposer.

Après examen des possibilités des quartiers industriels de RABAT et de SALE, M. le Ministre propose de limiter à la zone bâtie actuellement l'extension des entrepôts. M. FORICHON est d'avis de réduire la corne Nord de ce quartier pour conserver des vues sur les OUDAIAS et, en compensation d'accorder à l'Est une superficie correspondante. Il s'agit de surfaces minimes. La Commission se met d'accord sur ces modalités d'exécution.

b) - TRACE DE L'AUTOROUTE AU SUD DE CHELLA -

Etablir un tracé aisé et peu onéreux a été le souci dominant du Service de l'Urbanisme; conduire les usagers de l'autoroute à travers des paysages agréables et réputés a été aussi une des préoccupations de ce Service.

M. le Secrétaire Adjoint du Protectorat estime qu'on ne contemple pas des paysages de la qualité de CHELLA au volant d'une voiture lancée à 80 Kms.

Annexe 5

-3-

M. LACOSTE fait observer que le surcroît de dépenses imposé par le choix d'un tracé moins étroitement établi sur le terrain est minime au regard des crédits nécessaires pour la réalisation de l'ensemble et de la valeur touristique des sites en cause.

M. LUCCIONI explique que la beauté du CHELLA ne réside pas seulement dans ses remparts, mais que c'est en se promenant à loisir à l'intérieur qu'on peut en pénétrer l'intérêt et le charme.

M. GRIMALDI attire l'attention de la Commission sur les coupes d'arbres dans les bois de l'Aguedal qui seront imposées par le tracé proposé.

M. LACOSTE se préoccupe d'établir une liaison commode de l'autoroute au Centre de RABAT et désire qu'une étude soit faite pour que l'Avenue de la Victoire reste une des entrées principales de cette ville. Il conclut en prescrivant que de nouvelles études soient faites avec le souci de ne pas nuire aux sites et aux boisements existants. Un tracé de l'autoroute plus au Sud semble satisfaire à ces desiderata.

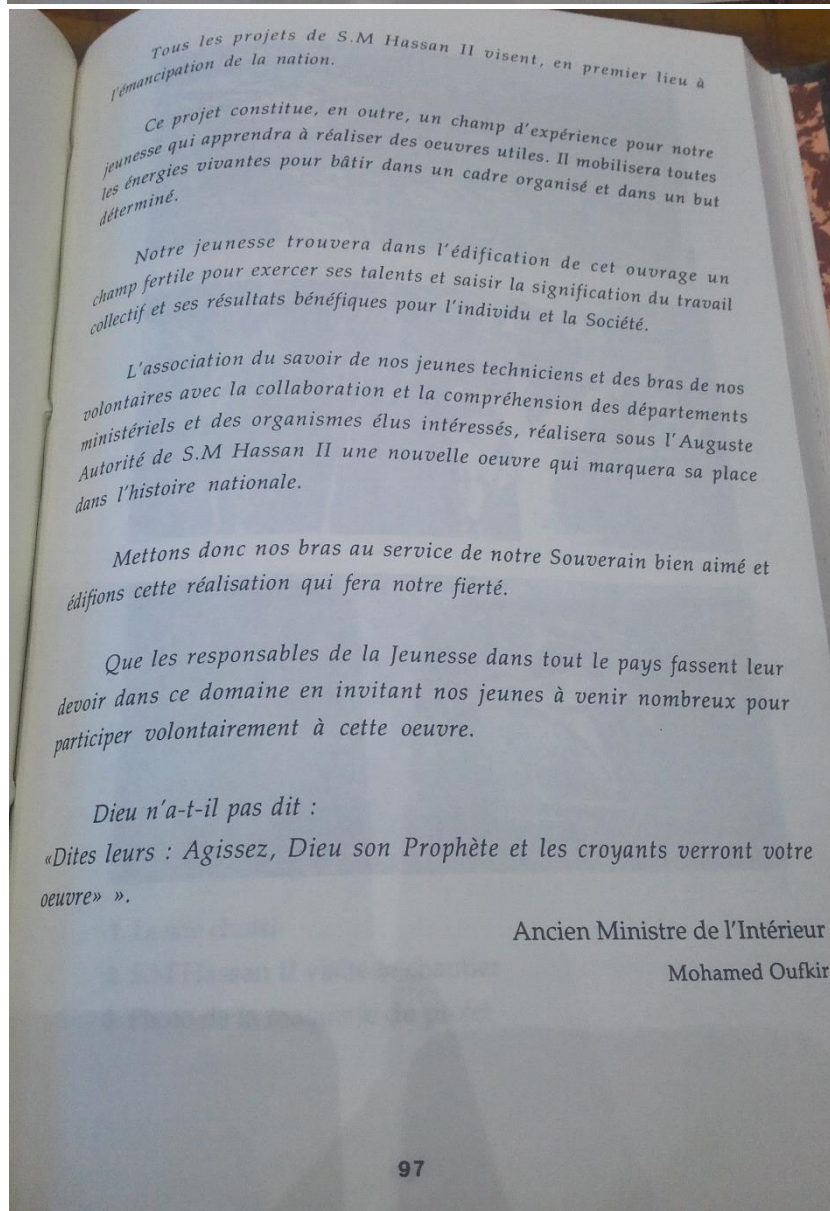
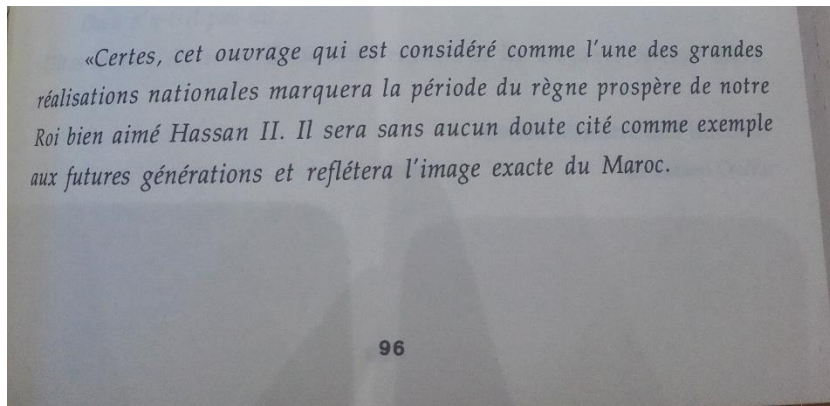
c) - EMBLEMMENT DES CLUBS SPORTIFS LE LONG DES QUAIS DU PORT DE RABAT -

M. FORICHON résume les propositions de l'Urbanisme et de l'Inspection des Monuments Historiques sur cette question.

M. LACOSTE, obligé de lever la séance, ne peut mettre cette question en discussion et décide de la reporter à une réunion ultérieure./.

Annexe 6

Discours du Ministre de l'Intérieur, Mr. Mohamed Oufkir, à propos le projet national de la jeunesse de 1966 (El Kasmi et Lamrabi, 1993, p.96-97).



Annexe 7

Extrait du mot de Mme.Fouzia IMANSSAR, l'ancienne Directrice de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé concernant le plan de référence de la vallée du Bouregreg établi par l'IAURIF en 1998.

UNE CONCERTATION EXEMPLAIRE

Le Plan de référence pour l'aménagement de la vallée du Bou Regreg est le résultat d'une concertation exemplaire qui a forgé une véritable solidarité de tous autour de ce projet.

Nous, Marocains et en particulier, habitants de l'agglomération de Rabat-Salé, sommes conscients de l'exceptionnel intérêt patrimonial et paysager de la vallée du Bou Regreg et de l'atout que représente ce grand espace ouvert pour l'agglomération de Rabat-Salé. Nous mesurons ses potentiels de développement, mais également sa fragilité face aux pressions de toute nature.

Nous ne nous sommes pas laissés bercer par le «chant des sirènes» des développeurs.

Notre prudence que certains jugèrent excessive, avait même suscité une chanson énumérant les projets avortés de la vallée du Bou Regreg. N'était-ce pas plutôt de la sagesse ? Qui aujourd'hui se plaindrait de l'existence de ce site ouvert valorisant le grand site de l'agglomération. Mais on ne doit pas non plus confondre protection et mise en valeur avec interdictions et immobilisme. Il faut composer avec les inéluctables changements à venir qu'ils soient économiques, culturels ou liés à l'extension urbaine et ses conséquences (pressions foncières, pollutions etc.).

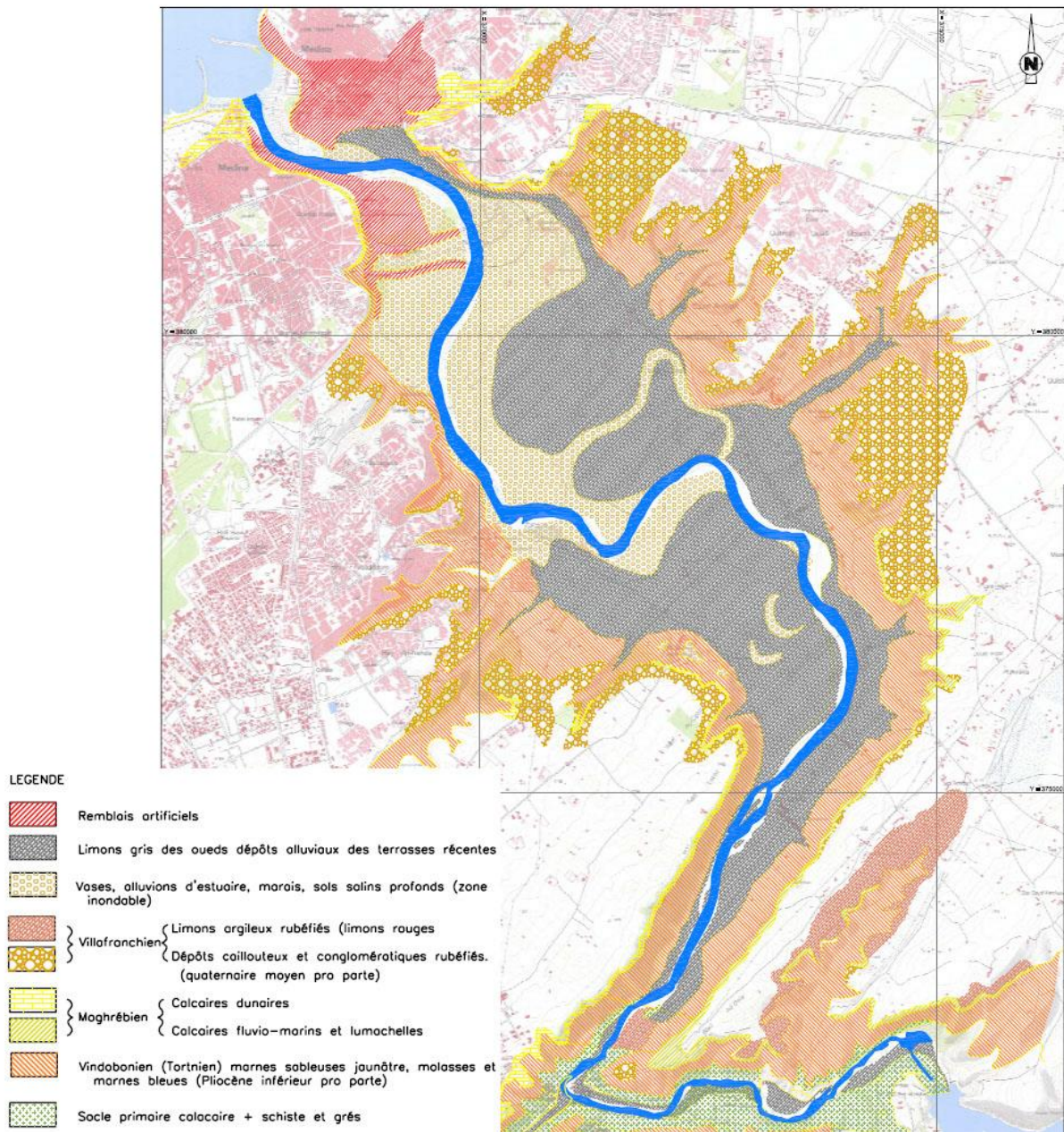
Mettre en valeur c'est gérer les transformations des sites en veillant à ce que les changements aillent dans le sens d'une amélioration de l'état initial.

Pour maîtriser les évolutions, il faut prendre conscience que celles-ci vont s'étaler dans le temps, dans l'espace et être le fait de nombreux acteurs. Il fallait donc réaliser un document qui serve à la fois de cadre juridique, de guide et de plan d'action et non seulement le faire accepter, **mais surtout en faire un document mobilisateur que tout le monde ait envie d'appliquer.** Il a donc été décidé de porter l'effort en particulier sur ce dernier point et de réaliser une concertation exemplaire.



Annexe 8

Carte géologique de la basse vallée du Bouregreg (IGEMA, 2002)



Annexe 9

Tableau récapitulatif des mesures de salinité de l'eau de l'oued Bouregreg

Les échantillons de l'eau ont été prélevés dans 5 points différents, à marée haute et à marée basse

| | Marée haute | Marée basse |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Point de prélèvement n° 1 | Salinité = 34.4 g/l | Salinité = 33.3 g/l |
| Point de prélèvement n° 2 | S = 33.0 g/l | S = 31.9 g/l |
| Point de prélèvement n° 3 | S = 31.8 g/l | S = 29.4 g/l |
| Point de prélèvement n° 4 | S = 31.0 g/l | S = 27.8 g/l |
| Point de prélèvement n° 5 | S = 23.4 g/l | |

Date des prélèvements : le 24 Janvier 2017

Annexe 10

Le mot de l'ex-Directeur de l'agence, Mr.Lemghari ESSAKL, à propos la protection de l'environnement dans le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg



Edito

M. Lemghari ESSAKL
Directeur Général de l'Agence pour
l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg



La question de l'environnement n'est plus une clause de style, c'est une composante essentielle du développement durable. Dans le cas de la réhabilitation de la vallée du Bouregreg, la sauvegarde de l'environnement est érigée en principe fondateur, sans lequel il n'y a point d'aménagement et encore moins de développement économique, au sens des résolutions du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Dès le début, l'aménagement de la vallée du Bouregreg passe par l'épurement des eaux du fleuve, la fermeture des décharges publiques et l'arrêt définitif de toutes les sources de nuisance, y compris les eaux usées provenant des quartiers périphériques souvent conçus de manière anarchique.

Bien entendu, la prise en compte de l'environnement dans tout projet économique est aujourd'hui une obligation juridique comme le souligne la loi n°11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, et la loi n°12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement. Plus qu'un souci d'adaptation à la législation en vigueur, nous sommes confrontés à une série de défis dans le périmètre de la vallée du Bouregreg. L'Agence est fière d'avoir réhabilité une première décharge publique aux normes internationales ; enfouissement des déchets, déploiement de dispositifs de captation des gaz de fermentation et revégétalisation du site. Nous acheminons d'ailleurs vers la fermeture de la décharge d'Akreuch.

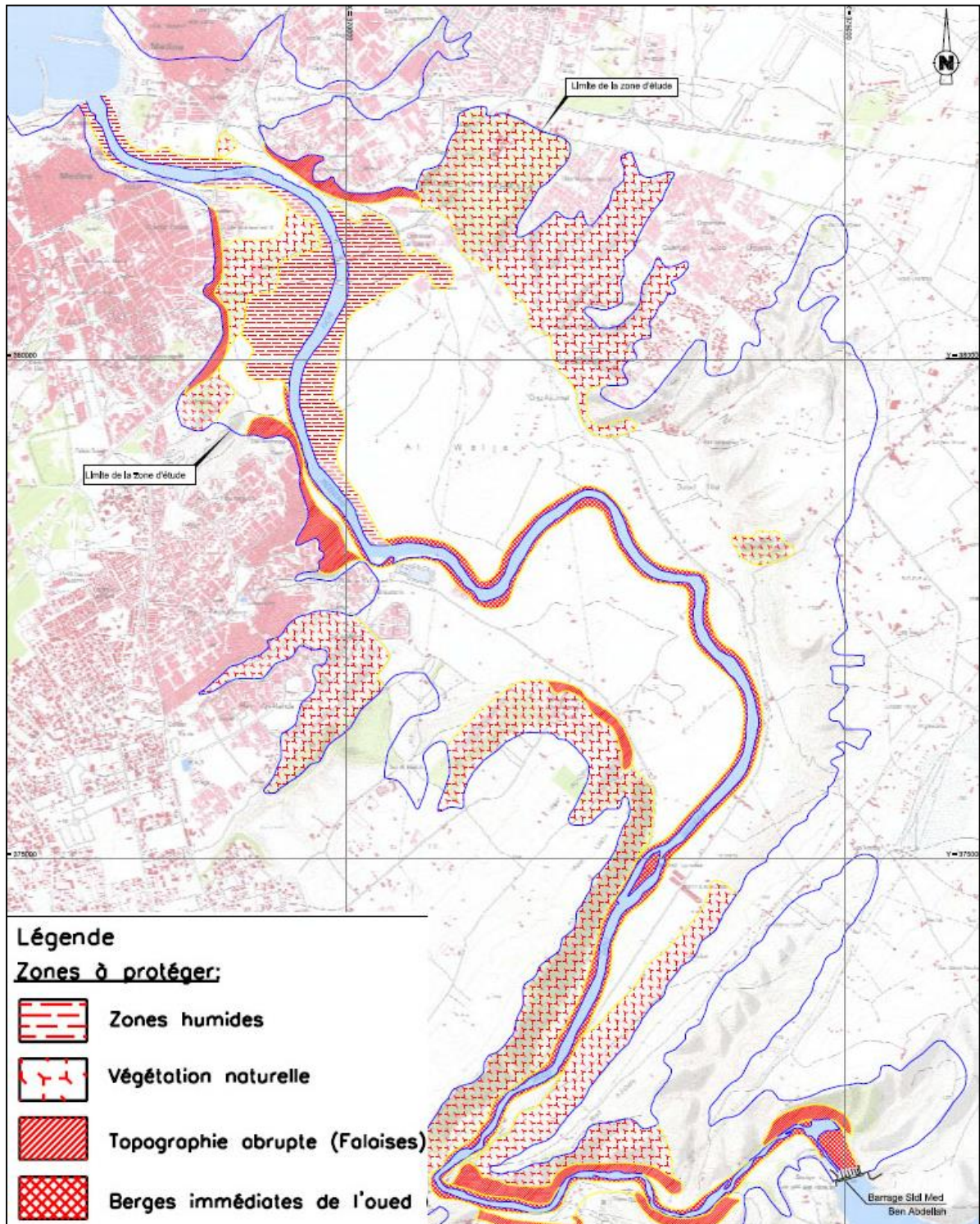
Pour la protection de l'environnement

Sommaire

Dossier
Réhabilitation
de la décharge de l'Oulja

Annexe 11

Le plan de la délimitation des zones à protéger dans la basse vallée du Bouregreg d'après l'étude environnementale du bureau d'étude INGEMA (INGEMA, 2002).



Annexe 12

Le journal hebdomadaire marocain Al Osboue Assahafi dans son numéro du 13 Février 2020 aborde le constat de l'arrêt des travaux de construction de la Tour Mohamed VI.



Annexe 13

Grille d'entretien avec les acteurs professionnels locaux : Barcassiers & pêcheurs

Date & lieu de l'entretien :

Nom et Prénom de l'interviewé :

Situation professionnelle :

Situation de vie :

- Âge
- Région d'origine
- Situation familiale
-

- 1- Depuis combien d'années vous pratiquez cette activité ?
- 2- Vous pensez rester dans ce métier pour combien de temps encore ? Pourquoi ?
- 3- Est-ce que vous avez hérité ce métier (activité) de vos grands parents ? ou vous l'avez choisi autrement ?
- 4- Aujourd'hui, comment vous vivez les changements apportés à la vallée du Bouregreg, après son aménagement ?
C.à.d est ce que votre activité a été impactée par ce projet ? Comment ?
- 5- Est-ce que vous étiez impliqué dans le projet ou pas ?
→ Si oui : quand ? Comment ? Et à quel niveau ?
- 6- L'impact du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg sur votre activité/métier : est ce que c'est un impact positif ou négatif ? Pourquoi et comment ?
- 7- Votre point de vue, votre sentiment, votre perception.... sur ce qui se passe sur la vallée (choisir quelques qualificatifs)
→ Impacts sur la fréquentation, sur la navigation ?
→ Qui sont les gens qui continuent à utiliser ce moyen : les habitants les touristes
→ Vous êtes d'accord ou non ? Avez-vous d'autres suggestions / propositions / ... ?

Grille d'entretien avec les responsables de l'AAVB

Date & lieu de l'entretien :

Nom et prénom de l'interviewé :

Structure / Service / Pôle :

1- Pourriez-vous nous présenter votre Service / Pôle / :

- Missions ?
- Ressources humaines : qui fait quoi ?
- Depuis combien de temps vous êtes rattachés à cette structure ?
- Degrés d'implication de votre "structure" dans le projet d'aménagement de la vallée Bouregreg ?
 - Est-ce que le projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg a été piloté uniquement par l'AAVB, ou il y avait une implication des autres partenaires publics ?

2- Management du projet ?

Est-ce qu'il y avait une personne (à part le directeur de la Structure) ou une équipe particulière qui a pilotée tout le projet, de l'amont vers l'aval ? Ou c'était toujours un responsable/séquence ?

Dans le choix des aménagements, quelles étaient : les logiques / les concepts / les raisons/ les éléments, mobilisés par l'acteur public, dans la planification de la future vallée ? (par exp est ce qu'il y avait des comparaisons avec d'autres vallées dans le monde pour s'imprégner de leurs modèles ? ou comment ?

3- Les aménagements/ équipements réalisés ou en cours de réalisation

Par exemple : la Marina, le quai de Rabat, le théâtre, le tunnel, le musée d'archéologie ... à votre avis, quels sont leurs points forts dans l'aménagement de la vallée ? Qu'est-ce qu'ils ont apporté à la vallée, et à son environnement immédiat (Rabat et Salé) comme avantages, atouts, bienfaits ..., d'un point de vue qualitatif et quantitatif ?

→ Avez-vous des données quantitatives (des statistiques) ?

4- Les zones humides SIBE de la vallée du Bouregreg

Le plan Directeur des Aires Protégées (PDAP) a classé les zones humides du Bouregreg en SIBE du domaine littoral :

→ Avez-vous des données cartographiques sur : la localisation de ces SIBE sur la vallée, leur délimitation exacte, leur superficie... ?

→ Sur le plan écologique, avez-vous des données statistiques sur la faune et la flore de ces SIBE ? (Augmentation, diminution, stabilité de certaines espèces...???)

→ Est-ce qu'il y avait des EIE, pour étudier ou anticiper les changements (qualitatifs et quantitatifs), apportés aux SIBE du domaine littoral Bouregreg après les aménagements : par exp la ZH Bab Al Bahr, la ZH au sud du Chellah... ?

5- Votre point de vue sur la contribution des aménagements récents dans la mise en valeur de la vallée

18 ans après l'initiative royale de mettre en valeur la vallée du Bouregreg, vous pensez que ce projet, avec ces différentes séquences et ces multiples aménagements (de haute gamme des fois) a contribué à l'amélioration de l'état de la vallée : sur le plan urbain, environnemental, paysager, écologique, patrimonial, touristique... ?

→ Si oui, quels sont les paramètres ou les variables sur lesquels vous vous basez pour évaluer cette amélioration ?

→ Sinon, aviez-vous un autre type d'aménagement ou une autre vision (une autre manière) d'aménager la vallée ? Est-ce que vous aurez imaginé la vallée aménagée autrement, comment par exp ?

6- Y a-t-il une collaboration entre les services publics des deux villes ou pas ?

Grille d'entretien avec les acteurs privés (bureau d'étude par exemple)

Date & lieu de l'entretien :

Nom et prénom de l'interviewé :

Nom du bureau d'étude ou de l'entreprise :

Fonction de l'interviewé :

1- Pourriez-vous nous présenter votre structure et la nature de votre métier ?

2- Pourriez-vous nous parler du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg

Comment vous avez pu participer à ce projet ?

- Appel d'offre ?
- Concours ?
- Autres

Comment vous avez travaillé ?

- Visites de terrain : Oui ou non ? Combien de fois ? Où exactement ?
- Quels documents avez-vous mobilisés ? Cartes, plans, ...
- Relation avec l'AAVB : avez-vous formulée des suggestions (ou une certaine liberté) du choix d'aménagement ? ou il y'avait un cahier de charge qu'il fallait absolument respecter ?

3- Le paysage de la vallée du Bouregreg :

- Avez-vous pris en compte les spécificités de la vallée : les contraintes, les enjeux,... ?
- Comment le paysage de la vallée a été pris en considération dans son aménagement ?

4- Votre point de vue sur l'aménagement de la vallée (d'une manière générale) 18 ans après le lancement du projet.

Avez-vous cherché à intégrer l'avis des acteurs ?

Annexe 14

Tableau récapitulatif des personnes interviewées dans le cadre des entretiens qualitatifs

| Nom & Prénom de la personne interviewée | Profession | Organisme | Date & lieu de l'entretien | Langue de l'entretien |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Mr.Mohamed AL IDRISSI | Pêcheur Rédacteur général adjoint à la chambre Maritime | - Nouveau port de Salé - Chambre maritime | 03/08/2018 Dans une barque, à proximité des embarcadères du nouveau quai de Rabat | Dialecte arabe marocain |
| Mr.Adil | Barcassier (Chef des barcassiers du Bouregreg) | Association Bouregreg des barques de traversée entre les deux rives du Bouregreg | | |
| Mr.Abdelouahed MOUNTASSIR | Urbaniste & Architecte | Agence AWM | 31/07/2018 à l'Agence AWM à Casablanca | Français |
| Mme.Leila BZIOUI | Architecte Directrice d'Architecture, Pôle "Aménagement" | Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) | 05/09/2018 au siège de l'AAVB à Salé | Français |
| Mr.Jamal BENISSA | Directeur du Pôle "Gestion territoriale" Directeur "Ingénierie foncière" | AAVB | 10/09/2018 au siège de l'AAVB à Salé | Français |

| | | | | |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Mr. Youssef ARRADI ALAOUI | Architecte Chef de la Division des études et des interventions techniques | Ministère de la culture et de la communication | 17/09/2018 au siège de la Direction du patrimoine culturel à Rabat Entretien réalisé dans la matinée | Français |
| Mr. Mohammed SEMMAR | Historien Directeur du pôle "Aménagement" Directeur du Patrimoine Historique et Archéologique | AAVB | 17/09/2018 au siège de l'AAVB à Salé Entretien réalisé dans l'après-midi | Français |
| Mr. Mohamed Mehdi KACIMI | Ingénieur Directeur de l'Environnement | AAVB | 10/12/2018 au siège de l'AAVB à Salé | Français |
| Mr. Mohamed Taha | Médecin et habitant du quartier l'Oudaya Propriétaire d'un café-restaurant au quartier l'Oudaya qui donne sur l'embouchure du Bouregreg | Habitant | 26/12/18 au quartier l'Oudaya à Rabat Entretien réalisé dans la matinée | Dialecte arabe marocain |
| Mr. Abdelouahed CHHITI | Habitant du quartier Mellah Président de l'association Mellah Ancien conseiller au conseil d'arrondissement Rabat-Hassan | Association Mellah | 26/12/18 au quartier Mellah à Rabat Entretien réalisé dans l'après-midi | Dialecte arabe marocain |

| | | | | |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------|
| Mr.Hassan AGUID | Habitant du quartier l'oudaya Ancien membre de l'association Espace Oudaya | Association Espace Oudaya | 04/01/2019 à Rabat | Dialecte arabe marocain |
| Mr.Samir Elmaaroufi | Agriculteur | Propriétaire d'une exploitation agricole dans la plaine de l'Oulja | 29/01/2019 à Rabat | Dialecte arabe marocain |

Liste des figures

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : La localisation centrale de la vallée du Bouregreg par rapport à l'ensemble urbain et périurbain de l'agglomération de Rabat-Salé..... | 24 |
| Figure 2 : Coupe schématique illustrant la topographie de l'embouchure du Bouregreg et la localisation des premiers noyaux urbains de Rabat-Salé..... | 25 |
| Figure 3 : Les deux premiers noyaux urbains de l'embouchure du Bouregreg..... | 26 |
| Figure 4 : Evolution de l'urbanisation autour de la vallée du Bouregreg entre 1969 et 2016 . | 27 |
| Figure 5 : Les lignes blanches représentent le réseau des infrastructures de liaison entre les deux rives de la vallée du Bouregreg (Routes, ponts et voie ferrée)..... | 28 |
| Figure 6 : Les espaces à caractère "naturels" dans la vallée du Bouregreg..... | 29 |
| Figure 7 : Vue d'ensemble sur la localisation des principaux monuments historiques de la vallée du Bouregreg | 34 |
| Figure 8 : Localisation du site de Chellah sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg | 35 |
| Figure 9 : <i>Schéma</i> du site archéologique <i>Sala</i> et ses principaux monuments publics..... | 37 |
| Figure 10 : Croquis du Chellah Mérinide et ses principaux monuments..... | 38 |
| Figure 11 : Localisation de la tour Hassan et du Mausolée Mohamed V sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg..... | 39 |
| Figure 12 : Croquis de la Kasbah des Oudayas et son évolution historique..... | 41 |
| Figure 13 : Croquis de la Médina de Rabat et ses principales composantes | 43 |
| Figure 14 : Localisation de la Médina de Salé sur la rive droite de la vallée du Bouregreg et de ses principaux monuments..... | 46 |
| Figure 15 : Statut foncier des terres à l'échelle de la vallée du Bouregreg..... | 51 |
| Figure 16 : Localisation approximative des anciens marais salants sur les deux rives du Bouregreg | 53 |
| Figure 17 : Localisation des différentes pratiques dans l'embouchure du fleuve Bouregreg . | 65 |
| Figure 18 : Dessin du Bombardement de salé le 26 Novembre 1851 | 69 |
| Figure 19 : Dessin des corsaires faisant couler des vaisseaux chrétiens au large de Salé ... | 69 |
| Figure 20 : Plan du nouveau port de Rabat (1922) (contour jaune) | 71 |
| Figure 21 : Localisation des projets d'aménagement planifiés pendant la période du protectorat, sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg..... | 72 |
| Figure 22 : Coupe schématique montrant la position en hauteur du site du Chellah par rapport aux autres composantes de la vallée du Bouregreg | 74 |
| Figure 23 : Plan de classement de l'embouchure du Bouregreg en 1954 | 78 |
| Figure 24 : Esquisse du projet national de la jeunesse | 82 |
| Figure 25 : Coupe illustrant les composantes paysagères, naturelles et architecturales, du site choisi pour la réalisation du projet national de la jeunesse de 1966..... | 83 |
| Figure 26 : Esquisse du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg en 1972..... | 84 |
| Figure 27 : Zoom sur le programme d'aménagement de la rive droite de l'embouchure, qui associe à la fois : l'habitat, le tourisme, le sport, les équipements publics, jardins et parcs, en plus des terres non constructibles, disposés sous forme de petits fragments d'espace, les uns à côté des autres..... | 85 |
| Figure 28 : Schéma de la succession des sources de pollution de l'oued Bouregreg dans la basse vallée, de l'amont vers l'aval. | 91 |
| Figure 29 : Esquisse de la proposition Partex..... | 93 |
| Figure 30 : Esquisse du plan Pinseau | 94 |
| Figure 31 : Plan de référence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg, 1998 | 95 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 32: Localisation des séquences d'aménagement de la vallée du Bouregreg | 105 |
| Figure 33 : Découpage administratif du territoire de la vallée du Bouregreg entre six collectivités territoriales | 106 |
| Figure 34 : Statuts fonciers des terres de la vallée du Bouregreg | 107 |
| Figure 35 : Les aménagements réalisés dans le cadre des séquences S1 et S2..... | 110 |
| Figure 36 : Trajectoire des transformations du paysage de la vallée du Bouregreg par les projets d'aménagement entre 1912 et 2018 | 115 |
| Figure 37 : Localisation et limites des quatre ensembles paysagers qui composent la basse vallée du Bouregreg. | 120 |
| Figure 38 : Localisation du premier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg . | 121 |
| Figure 39 : Coupe illustrant l'aspect symétrique et encaissé de la basse vallée du Bouregreg au niveau du premier ensemble paysager. | 121 |
| Figure 40 : Les trois composantes paysagères du premier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg. | 122 |
| Figure 41: Occupation végétale actuelle sur les versants du premier ensemble paysager . | 123 |
| Figure 42 : Bloc diagramme illustrant la localisation des infrastructures et des équipements relevant de l'urbain dans le secteur amont de la basse vallée du Bouregreg. | 127 |
| Figure 43 : La configuration de la section amont de la vallée du Bouregreg avant la construction du barrage SMBA (Photographie aérienne de 1969) | 128 |
| Figure 44 : Localisation et limites du deuxième ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg | 129 |
| Figure 45 : Deux coupes schématiques illustrant la configuration dissymétrique du deuxième ensemble paysager de la vallée du Bouregreg. | 130 |
| Figure 46 : Les thèmes paysagers dominant "visuellement" sur le deuxième ensemble paysager | 130 |
| Figure 47 : Les types de cultures présentent à l'heure actuelle sur la plaine agricole de l'Oulja. | 132 |
| Figure 48 : Photographie aérienne de 1969..... | 134 |
| Figure 49 : Image satellite, Mars 2019..... | 134 |
| Figure 50 : Les quartiers non règlementaires sur les versants du secteur centre de la vallée du Bouregreg. (<i>Réalisée par : I. LAHRACH</i>) | 136 |
| Figure 51 : Bloc diagramme illustrant la localisation du troisième ensemble paysager et ses limites sur la vallée du Bouregreg..... | 142 |
| Figure 52 : Coupe schématique illustrant la morphologie du troisième ensemble paysager | 142 |
| Figure 53 : Les thèmes paysagers qui façonnent le troisième ensemble paysager de la vallée du Bouregreg | 143 |
| Figure 54 : Les composantes minérales et végétales qui façonnent actuellement le 3 ^{ème} ensemble paysager de la vallée du Bouregreg. (<i>Réalisée par : I. LAHRACH</i>) | 144 |
| Figure 55 : Répartition des chenaux de marée dans la zone humide du contrebas de Chellah | 145 |
| Figure 56 : L'aspect de la zone de transition en 1969 sur la base de l'occupation de l'espace relevé à partir de la photographie aérienne de 1969. (<i>Réalisée par : I. LAHRACH</i>)..... | 149 |
| Figure 57 : L'occupation actuelle de la zone de transition..... | 149 |
| Figure 58 : Effet de "cicatrice" du passage de la voie expresse de la rocade N°2 sur le parcellaire agricole, observé d'en haut, à partir des images satellites Google earth, avant et après. | 150 |
| Figure 59 : Bloc diagramme illustrant la localisation du dernier ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg. | 151 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 60 : Coupe schématique illustrant la morphologie de l'embouchure entre le pont Al Fida et le pont Hassan II. | 152 |
| Figure 61 : Coupe schématique illustrant la morphologie de l'embouchure en aval du pont Hassan II..... | 152 |
| Figure 62 : Les composantes paysagères de l'embouchure du Bouregreg..... | 154 |
| Figure 63 : Les anciens modes d'occupation de l'embouchure du Bouregreg sur la base la photographie aérienne de 1969..... | 158 |
| Figure 64 : Les nouvelles modalités d'occupation du fond de vallée de l'embouchure du Bouregreg à la suite des travaux d'aménagement des séquences 1 et 2 du projet Bouregreg | 160 |
| Figure 65 : Plan programme de la séquence Al Saha Al Kabira (S2) qui montre la localisation du GTR et du futur Morocco mall de Rabat. (Source : AAVB)..... | 168 |
| Figure 66 : Maquette du Morocco Mall Rabat, dévoilée par le groupe AKSAL en Novembre 2019..... | 168 |
| Figure 67 : Carte des protections juridiques dans le périmètre de la proposition d'inscription de Rabat et de sa zone tampon | 169 |
| Figure 68 : Périmètre d'inscription de Rabat sur la liste du patrimoine mondial et sa zone tampon | 172 |
| Figure 69 : Plan de classement de l'embouchure du Bouregreg de 1954 | 172 |
| Figure 70 : Coupe schématique au niveau de la séquence 1, avant la construction du complexe résidentiel de Bab Al Bahr, montre la vue directe sur la rive de Salé, depuis Rabat. | 177 |
| Figure 71 : Coupe schématique après la construction du complexe résidentiel de Bab Al Bahr montre la vue sur rive droite cachée par les barres d'immeubles. | 177 |
| Figure 72 : Répartition des espaces publics et des zones privées sur le quai de Rabat | 194 |
| Figure 73 : La cohabitation des nouvelles activités avec les anciennes pratiques maintenues sur le quai de Rabat. | 194 |

Liste des photos

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1 : La sansouire de la rive droite de l'embouchure du Bouregreg | 30 |
| Photo 2 : La flore de la zone humide du contrebas du Chellah | 30 |
| Photo 3 : Les îlots de la Héronnières situés en amont du fleuve Bouregreg | 31 |
| Photo 4 : Activité pastorale (les caprins) sur des versants avec du palmier nain comme végétation naturelle | 32 |
| Photo 5 : Reboisement sur la rive gauche de la vallée du Bouregreg, de part et d'autre du viaduc de la voie ferroviaire | 32 |
| Photo 6 : Paysage agricole au niveau de la plaine alluviale de l'Oulja | 33 |
| Photo 7 : Vue sur le site historique du Chellah | 35 |
| Photo 8 : Vue d'ensemble sur le minaret de Hassan et le Mausolée Mohamed V | 39 |
| Photo 9 : Vue sur le Mausolée Mohamed V en arrière-plan..... | 40 |
| Photo 10 : Vue sur le minaret de Hassan et son esplanade ponctuée de rangées de colonnes cylindriques | 40 |
| Photo 11 : Vue sur la Kasbah des Oudayas depuis la médina de Rabat. | 41 |
| Photo 12 : Bab Lakbir à l'entrée de la kasbah des Oudayas..... | 42 |
| Photo 13 : La Porte du petit port (Bab Lamrissa) | 47 |
| Photo 14 : Bab Dar As-sinaâ | 47 |
| Photo 15 : Bastion des larmes..... | 48 |
| Photo 16 : Bastion d'angle..... | 48 |
| Photo 17 : Vue panoramique sur les parcelles agricoles de la plaine de l'Oulja..... | 52 |
| Photo 18: Le nouveau port de pêche située sur la façade atlantique, du côté de Salé | 54 |
| Photos 19 : Vues sur les carrières d'extraction des matériaux de construction, localisées sur les versants de la vallée du Bouregreg..... | 55 |
| Photo 20 : Usine de fabrication de brique à Salé | 55 |
| Photo 21 : des produits fabriqués à base de terre cuite au niveau du complexe des potiers l'Oulja | 55 |
| Photo 22 : Vue sur le port de Rabat dans les années vingt du XXe siècle | 56 |
| Photo 23 : la plage de Salé durant la période estivale | 58 |
| Photo 24 : la plage de Salé en dehors de la période estivale | 58 |
| Photo 25 : Panneau signalétique indiquant l'interdiction de la baignade dans la zone de l'embouchure de l'oued Bouregreg | 58 |
| Photo 26 : La pratique de la baignade dans l'embouchure de l'oued Bouregreg malgré l'interdiction | 58 |
| Photo 27 : La pratique de la pêche à la canne sur le quai de Rabat. (Photo prise en Octobre 2019)..... | 59 |
| Photos 28 : Illustration de l'utilisation des vers néréides (Douda), dans la pêche à la canne. | 59 |
| Photo 29 : Transport fluvial au niveau de l'embouchure du Bouregreg, début du XXe siècle (les années vingt) | 60 |
| Photo 30 : Transport fluvial au niveau de l'embouchure du Bouregreg, maintenu jusqu'à présent (photo de 2017) | 60 |
| Photo 31 : Promenade par barque au niveau de l'embouchure du Bouregreg..... | 60 |
| Photo 32 : Le parc d'attraction Magic park vu depuis l'oued Bouregreg..... | 61 |
| Photo 33 : Le Complexe hôtelier Dawliz, vu du l'oued Bouregreg..... | 61 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo 34 : Installation des manèges et des jeux pour enfant sur le quai de Rabat pendant l'été | 62 |
| Photo 35 : Différentes vues sur le nouveau quai de Rabat après le réaménagement de 2007 | 62 |
| Photo 36 : Débarcadères pour faciliter la montée et la descente des barques..... | 63 |
| Photos 37 : La pratique du Jet-ski et du Kayak dans le fleuve Bouregreg..... | 63 |
| Photos 38 : Différentes vues de la Marina du Bouregreg..... | 64 |
| Photos 39 illustrant la pollution visuelle et la dégradation du paysage de la vallée du Bouregreg par les agressions urbaines : | 88 |
| Photo 40 : Vue sur le barrage SMBA après sa surélévation (photo prise en Octobre 2016) . | 90 |
| Photo 41 : Illustration de la submersion d'un terrain situé dans la plaine alluviale l'Oulja, après les précipitations du 26 au 31 Janvier 2018 (Photo prise le 03 Février 2018) | 91 |
| Photo 42 : Affleurement de marnes sur le versant de la rive gauche, entre la confluence de l'oued Akrech et les îlots de la Héronnière. La photo montre également le contraste entre la teinte verte du palmier nain et la cicatrice engendrée par l'affleurement rocheux. (Photo prise le 26 Avril 2017) | 124 |
| Photo 43 : La richesse floristique des berges de l'oued Bouregreg à l'échelle du secteur amont de la basse vallée..... | 125 |
| Photo 44 : Formation végétale très dense et difficilement pénétrable, à base de roseaux et de joncs au niveau de la confluence de l'oued Akech. (Photo prise le 26 Avril 2017) | 126 |
| Photo 45 : Panorama de la plaine de l'Oulja, vu depuis le plateau la rive droite | 131 |
| Photo 46 : Versant de la rive gauche : sur la droite, une façade couverte entièrement par des touffes de palmier nain en bon état. Sur la gauche, une partie de la végétation a été entièrement décapée par la carrière. | 137 |
| Photo 47 : Autre partie du versant rive gauche avec des façades couvertes de touffes de palmier nain dégradées..... | 137 |
| Photo 48 : Vue sur le paysage du versant de la rive droite, côté de Salé (Photo prise le 25 Décembre 2018 depuis la rive de Rabat) | 138 |
| Photo 49 : Vue sur le boisement d'eucalyptus sur le versant de la rive droite..... | 138 |
| Photo 50 : Douar Onq Jmel au pied des versants de la rive droite, côté de Salé | 139 |
| Photo 51 : Vue depuis l'oued Bouregreg sur les coulées d'habitats informels qui descend jusqu'au bas du versant de rive droite. (Photo prise le 25 Avril 2017)..... | 139 |
| Photo 52 : Photo prise depuis la rive gauche, illustrant des coulées d'habitats informels sur le versant de la rive droite : le quartier de Quaryat Ouled Moussa qui occupait initialement le plateau, descend jusqu'au bas du versant à l'heure actuelle. (Photo prise le 25 Décembre 2018)..... | 139 |
| Photo 53 : Vue depuis l'oued Bouregreg sur les quartiers de Takadoum et Yousoufia, du côté de Rabat, qui forment un front continu d'habitats informels sur le haut du versant de la rive gauche. (Photo prise le 24 Janvier 2017) | 140 |
| Photo 54 : Dégradation du couvert végétal à base de palmier nain sur le versant par des déchets ménagers provenant du quartier informel situé sur le plateau. (Photo prise le 24 Janvier 2017) | 141 |
| Photo 55 : La nécropole de Chellah..... | 144 |
| Photos 56 : Illustration de la différence d'aspect entre la ZH des îlots de la Héronnière sur la photo à gauche et celle du Chellah à droite..... | 146 |
| Photo 57 : Vue panoramique sur les espaces boisés de la zone de transition. Nous avons au premier plan le boisement sur le versant de la rive gauche. Au deuxième plan se trouve le boisement du viaduc de la voie ferrée. Au troisième plan, c'est la forêt de Ain Lehouala.... | 147 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo 58 : Photo illustrant le contraste visuel engendré par la carrières de Bettana à gauche et celle de Quaryat Ouled Moussa sur la droite. | 148 |
| Photo 59 : Les immeuble Bab Al Bahr, en arrière plan, vus depuis le quartier Mellah de la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg | 154 |
| Photo 60 : La sansouire de Bab Al Bahr située sur la rive droite de l'embouchure du Bouregreg | 155 |
| Photo 61 : Photo prise le 06 Mars 2018 après une période pluvieuse montrant au premier plan l'ancienne zone humide de rive gauche, où c'est nettement observable les quantités d'eau stagnante. Au deuxième plan, le chantier de construction du GTR..... | 167 |
| Photos 62 : La différence de vue sur la rive gauche de l'embouchure du Bouregreg depuis le quartier Mellah de Rabat entre 1920 et 2019..... | 177 |
| Photo 63 : Carte postale du paysage de l'embouchure de l'oued Bouregreg dans les années 1920 | 178 |
| Photo 64 : Vue sur la rive droite du côté de Salé, depuis la Kasbah des Oudayas, impactée par les immeubles R+3/ R+4 de Bab Al Bahr. | 178 |
| Photo 65 : Vue en profondeur sur l'embouchure du Bouregreg depuis la Kasbah des Oudayas | 179 |
| Photo 66 : L'oued Bouregreg au premier plan, et au deuxième plan, le pont Hassan II qui marque la rupture de la vue en profondeur sur le cours d'eau | 179 |
| Photo 67 : Traitement paysager du quai de Rabat :..... | 180 |
| Photo 68 : Les plantations qui ont accompagnées l'aménagement paysager du front fluvial de Bab Al Bahr, formé d'un alignement de palmier type Washingtonia, avec d'autres espèces ornementales tel que le Cycas et les fleurs de Gazania | 181 |
| Photo 69 : Alignement d'arbres au niveau de l'avenue Rahba..... | 181 |
| Photo 70 : Aménagement paysager aux alentours du Minaret de Hassan..... | 182 |
| Photos 71 : Illustration de la pollution de l'oued Bouregreg et ses berges. | 182 |
| Photo 72 : La clôture autour du complexe de la Marina du Bouregreg..... | 193 |
| Photo 74 : Le grand théâtre de Rabat sur la rive gauche du fleuve Bouregreg | 198 |
| Photo 73 : Le musée d'art contemporain, Guggenheim, au bord du fleuve Nervión à Bilbao | 198 |

Liste des tableaux

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 1 : Récapitulatif des composantes paysagères de la vallée du Bouregreg et leurs critères de caractérisation | 29 |
| Tableau 2 : Evolution de la population de Rabat-Salé entre 1960 et 1994 d'après les recensements généraux de la population et de l'habitat au Maroc (RGPH)..... | 87 |
| Tableau 3: Grille d'évaluation des projets d'aménagement planifiés sur la vallée du Bouregreg entre 1966 et 1998 | 96 |
| Tableau 4 : Récapitulatif du séquençage du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg | 105 |
| Tableau 5 : Pourcentages des surfaces urbanisables projetées sur chaque séquence du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg | 166 |
| Tableau 6 : Les acteurs interviewés au niveau de la zone de l'embouchure | 184 |

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Dédicace..... | 2 |
| Remerciements | 3 |
| Acronymes..... | 4 |
| Introduction générale..... | 6 |
| Partie I. Approche méthodologique et terrain d'étude..... | 15 |
| Chapitre 1. L'approche méthodologique..... | 16 |
| Le paysage de la basse vallée de l'oued Bouregreg appréhendé par les projets d'aménagement..... | 16 |
| 1.1 L'approche globale par les projets d'aménagement..... | 17 |
| 1.2 Conclusion : La mise en œuvre de l'approche globale | 21 |
| Chapitre 2. Le contexte paysager de la vallée du Bouregreg : une mosaïque de composantes "variées" et "contrastées"..... | 23 |
| 2.1 La vallée du Bouregreg : un doublet urbain..... | 23 |
| 2.2 Le patrimoine "naturel" de la basse vallée du Bouregreg : composantes et caractéristiques | 29 |
| 2.3 Le patrimoine monumental de Rabat-Salé : une composante du paysage de la vallée du Bouregreg, d'une valeur universelle | 34 |
| Chapitre 3. Les usages et les pratiques liés à la vallée du Bouregreg..... | 50 |
| 3.1 Les activités de production : un rôle premier de "ravitaillement"..... | 50 |
| 3.2 Les activités d'extraction et de transformation des matériaux locaux | 54 |
| 3.3 Les activités commerciales | 56 |
| 3.4 Les loisirs : entre des pratiques anciennes et des formes plus contemporaines..... | 57 |
| Conclusion de la partie I..... | 67 |
| Partie II. Un siècle d'aménagement de la basse vallée du Bouregreg..... | 68 |
| Trajectoire de transformation du paysage entre 1912 et 2001 | 68 |
| Introduction de la partie II..... | 68 |
| Chapitre 4. La vallée du Bouregreg durant la période du protectorat français : entre les prémices d'aménagement et la sauvegarde patrimoniale ! | 69 |
| 4.1 L'aménagement de la vallée du Bouregreg : une volonté avortée..... | 70 |
| 4.2 La sauvegarde patrimoniale de la vallée du Bouregreg : l'alternative de l'aménagement..... | 75 |
| Chapitre 5. L'évolution du paysage de la vallée du Bouregreg durant la 2 ^{ème} moitié du XXe Siècle..... | 80 |
| Phénomène d'urbanisation contraignant et Projets d'aménagement avortés | 80 |
| 5.1 Les premières propositions d'aménagement de la vallée du Bouregreg après le protectorat..... | 80 |

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 5.2 | Les mutations paysagères de la vallée du Bouregreg et le phénomène de l'urbanisation à la 2 ^{ème} moitié du XXe siècle | 86 |
| 5.3 | Les nouvelles propositions d'aménagement de la vallée dans un contexte de mutation urbaine | 92 |
| Chapitre 6. Pour une agglomération internationale et moderne, la vallée du Bouregreg se métamorphose au rythme d'un projet d'envergure initié en 2001 | | 98 |
| 6.1 | Le contexte d'émergence et les facteurs d'aboutissement de l'actuel projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg | 98 |
| 6.2 | Le nouveau projet d'aménagement et de mise en valeur de la vallée du Bouregreg : modalités de réalisation..... | 102 |
| 6.3 | L'AAVB : un acteur-accélérateur des processus de transformation du paysage de la vallée du Bouregreg | 108 |
| Conclusion de la partie II | | 115 |
| Partie III. La basse vallée du Bouregreg : un support pour le développement urbain de l'agglomération Rabat-Salé | | 117 |
| Introduction de la partie III | | 118 |
| Chapitre 7. La vallée du Bouregreg : un nouvel espace à urbaniser | | 119 |
| Lecture et analyse des mutations paysagères | | 119 |
| 7.1 | Les transformations du 1 ^{er} ensemble : la section amont de la basse vallée du Bouregreg | 120 |
| 7.2 | Le secteur centre : le plus grand ensemble paysager de la vallée du Bouregreg | 129 |
| 7.3 | Le 3 ^{ème} ensemble paysager : la zone de transition entre le paysage agricole et le paysage urbain..... | 142 |
| 7.4 | Le 4 ^{ème} ensemble paysager de la basse vallée du Bouregreg : l'embouchure de l'oued | 151 |
| Chapitre 8 : Les enjeux paysagers et patrimoniaux du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg..... | | 163 |
| Discussion et Essai d'évaluation des mutations de la zone de l'embouchure..... | | 163 |
| 8.1 | Les enjeux environnementaux : la première contrainte de l'aménagement | 164 |
| 8.2 | Patrimoine et héritage historique de la vallée du Bouregreg : la contrainte du classement UNESCO dans un contexte d'aménagement..... | 170 |
| 8.3 | La qualité paysagère de l'embouchure après l'achèvement de la première phase du projet d'aménagement..... | 176 |
| 8.4 | L'impact d'aménagement de l'embouchure du Bouregreg sur les pratiques et les modes d'appropriation des acteurs sociaux : panorama sur la réaction des professionnels et des habitants..... | 183 |
| Conclusion générale..... | | 197 |

Titre : L'Oued Bouregreg : enjeux paysagers et patrimoniaux dans une vallée urbaine.

Mots clés : Paysage, Patrimoine, Projet d'aménagement, Vallée du Bouregreg, Rabat-Salé.

Résumé : La vallée de l'Oued Bouregreg au niveau de l'agglomération Rabat-Salé, la zone capitale du Maroc, s'inscrit dans un contexte urbain, patrimonial et paysager assez particulier. Le caractère exceptionnel de cette vallée est lié à la fois à ses héritages en termes de sites et monuments historiques inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, à ses zones humides classées à l'échelle nationale comme des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE). Sur le plan urbain, et depuis 2001, la vallée est au cœur d'un nouveau projet d'aménagement de grande envergure, visant à ériger l'agglomération, et plus largement la région métropolitaine, au rang des métropoles internationales via des équipements et des infrastructures modernes, voire fastueux. Cette dynamique urbaine sans précédent a engendré

une métamorphose radicale de la vallée, impactant son contexte paysager et patrimonial. Une problématique majeure posée à travers ce travail de recherche est de savoir en quoi cette transformation rapide et profonde constitue une réelle rupture dans les trajectoires paysagères de la vallée, et engendre de réels risques et contraintes à la protection de l'environnement et du patrimoine de la vallée, face aux enjeux de la modernisation et du développement urbain, économique et social de l'agglomération de Rabat-Salé. Pour répondre à cette problématique, la démarche de recherche s'appuie sur un diagnostic paysager pour mettre en perspective globale les logiques opératoires d'un aménagement de vallée en milieu urbain. Il s'agit ainsi d'interroger l'intérêt de l'approche par le paysage dans les projets d'aménagement.

Title: The Bouregreg river: landscape and heritage issues in an urban valley.

Keywords : Landscape, Heritage, Development projects, Bouregreg's valley, Rabat-Salé.

Abstract : The Bouregreg's river valley in Rabat-Salé agglomeration, the capital area of Morocco, has a particular urban, heritage and landscape context. The exceptional character of this valley is linked both, to its heritage in terms of historical sites and monuments inscribed on the UNESCO World Heritage List, to its wetlands classified nationally as a Biological and Ecological Interest Sites (SIBE). Since 2001, the valley has been at the center of a big development project which aims to raise the agglomeration, and the metropolitan region more broadly, to the rank of international metropolises through modern, even sumptuous, equipment and infrastructure. This unprecedented urban dynamic has led to a

radical metamorphosis of the valley, impacting its landscape and heritage context. The major problem posed through this research work is to know how this rapid and profound transformation constitutes a real break in the landscape trajectories of the valley, and generates real risks and constraints to the protection of the environment and the heritage of the valley, facing the challenges of modernization and urban, economic and social development in Rabat-Salé agglomeration. In order to respond to this problem, the research approach is based on a landscape diagnosis to put into a global perspective the operational logics of a valley development in an urban space. This is to question the interest of the landscape approach in development projects.